LA RUSSIE

SOUS L'EMPEREUR ALEXANDRE II

La Russie a été longtemps un grand pays inconnu, à l'extérieur civilisé et européen, à la vie intérieure close et pleine de mystères. On y pénétrait difficilement; même en y pénétrant, on se trouvait en présence d'un mirage officiel ou d'une masse puissante et confuse qui se dérobait au regard dans son immensité, et de ce vaste empire si sévèrement gardé rien n'arrivait, rien ne transpirait, si ce n'est peut-être par intervalle quelque bruit lointain perdu ou dénaturé dans l'atmosphère occidentale. L'idée qu'on se faisait de l'empire russe était celle d'une puissance immobilisée par une autocratie sans limite, se mouvant dans sa sphère propre, portant dans son sein une énigme et menaçant de temps à autre l'Occident de son poids, — le poids de soixante-dix millions d'hommes pliés à tous les desseins d'une grande ambition! Trente ans de règne de l'empereur Nicolas avaient singulièrement contribué à donner à la Russie cette attitude d'une nation pervertie de servilité, de silence et de fanatisme discipliné. Et cependant la Russie à son tour ne semble-t-elle pas gagnée aujourd'hui par cette fermentation universelle d'un esprit nouveau qui fait éclater partout les vieilles organisations, réduites à livrer leur dernier combat? Ce qu'on ne sait pas généralement en effet, ou ce qu'on ne sait que d'une manière aussi vague qu'incomplète, ce qu'on n'a pu qu'entrevoir par instans à travers le décousu de la politique russe dans les affaires de la Pologne, c'est que l'empire des tsars lui-même touche, depuis quelques années, à un de ces momens qui ne sont pas sans doute les

révolutions, mais qui en sont quelquefois le prologue si on n'y prend garde, où peuple et gouvernement se trouvent face à face, l'un secouant son immobilité, l'autre surpris, sentant fléchir l'orgueil d'un système épuisé, et ne sachant plus ce qu'il doit faire, — résister ou céder. C'est là le spectacle qu'offre réellement la Russie sous le voile qui la couvre encore aux yeux de l'Europe.

Je ne me hasarderais pas légèrement à parler d'un état si étrange, si complexe, si naturellement fait pour attirer tous ceux qui pensent, tous ceux qui ont à calculer le rôle de cette force du Nord dans les combinaisons de la politique; mais les Russes ne craignent plus de déchirer le voile : ils parlent en Russie comme au dehors, autour de l'empereur Alexandre II comme dans les provinces les plus reculées de l'empire, et de ce mouvement, qui, pour être lointain et énigmatique encore, n'est pas moins réel, que suivent d'un regard attentif les esprits les plus clairvoyans placés au cœur même de cette situation, — de ce mouvement, dis-je, se dégage une impression aussi extraordinaire qu'imprévue : c'est que la Russie d'aujourd'hui n'est point vraiment sans quelque ressemblance avec la France telle qu'elle apparaissait à la veille de 1789, sous le règne de Louis XVI, dans ce moment unique sur lequel un esprit honnête et sincère a écrit un livre destiné à montrer par quels moyens on aurait pu encore empêcher une révolution.

Que voit-on en effet dans la Russie d'aujourd'hui comme dans la France d'autrefois? Une monarchie absolue discréditée dans son principe et dans son mécanisme, désormais impuissant aux yeux de toutes les classes de la nation; des prodigalités fastueuses se combinant avec une réelle détresse financière et avec l'ébranlement du crédit; un gouvernement indécis, pressé d'un côté par l'opinion, convaincu de la nécessité de certaines réformes, et d'un autre côté s'arrêtant tout à coup, retirant ses concessions; un souverain voulant le bien, mais hésitant sur les moyens de l'accomplir et lié par des traditions d'autocratie qu'il ne peut ni abdiquer ni continuer; à la cour, des intrigues des partisans de l'ancien régime paralysant toute velléité libérale et parvenant souvent à éloigner les hommes animés des meilleures intentions; une noblesse à demi ruinée, dont une partie, la jeunesse surtout, cherche à s'ouvrir une carrière par les idées nouvelles, comme en France les La Fayette et les Noailles avant 1789, tandis que l'autre s'attache obstinément aux vieux abus; un tiers-état, si l'on peut se servir de ce mot en Russie, animé d'une haine profonde contre l'aristocratie et les priviléges; une sourde opposition de la société tout entière se manifestant sous toutes les formes, par l'esprit de fronde, même par des chansons contre le pouvoir et ceux qui l'exercent; une littérature pleine de séve, d'ar-

deur et d'allusions, organe et appui de cette opposition; des écrits politiques se multipliant à l'étranger, comme autrefois pour la France les brochures de Suisse, de Hollande et d'Angleterre; un esprit de scepticisme assez général dans les choses de religion; des fermiers-généraux même adoptant les idées libérales et protégeant les hommes de lettres; des classes populaires enfin appelées à l'affranchissement et demandant déjà beaucoup plus qu'on ne leur donne; une certaine incohérence partout, une direction nulle part. Ce sont là quelques-uns des traits d'une situation singulière éclatant presque sans préparation après le régime d'immobilité silencieuse imposé par l'empereur Nicolas, et rapidement développée en quelques années, au point que quiconque aurait vu la Russie sous le dernier règne aurait de la peine à la reconnaître aujourd'hui. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est le rôle en quelque sorte civilisateur et libéral de la guerre dans ces évolutions contemporaines des peuples. La guerre d'Italie a créé pour l'Autriche l'heureuse et pressante nécessité de chercher dans une transformation constitutionnelle le remède ou la compensation d'une défaite. C'est la guerre d'Orient, coïncidant avec un changement de règne, qui a été pour la Russie le point de départ de ce mouvement inattendu qu'on voit aujourd'hui, qui a fait surgir comme une nation nouvelle à travers la désorganisation d'un système de politique atteint tout à la fois dans ses ressorts intérieurs et dans le vol de son ambition, frappé au même instant dans son expression la plus hautaine, la plus dominatrice, — le tsar Nicolas.

De quelque façon qu'on juge ce mouvement qui depuis plusieurs années agite sourdement la Russie, c'est au fond une ère nouvelle qui s'est ouverte, qui a déjà ses caractères, ses luttes, ses péripéties intimes. La mort de l'empereur Nicolas en était le prélude le 2 mars 1855; la paix de Paris, le 30 mars 1856, en marquait l'heure décisive. A dater de ce jour, un changement curieux s'est révélé en Russie; le mouvement a commencé. On ne saurait, à vrai dire, comprendre ce changement, si on ne se souvenait de ce qu'était la Russie la veille encore du jour où les circonstances venaient placer le gouvernement du tsar et la nation russe dans des conditions si nouvelles. Mis en présence d'une tentative prématurée de libéralisme le jour même de son avénement au trône, le 26 décembre 1825, et sans cesse obsédé depuis par cet importun souvenir, l'empereur Nicolas avait passé trente ans à poursuivre tout désir de réforme, toute dissidence d'opinion comme une sédition, concentrant dans ses mains tous les ressorts d'une autocratie formidable. C'était sur le trône, après Pierre le Grand, la personnification la plus éclatante, la plus outrée, peut-on dire, du tsarisme, cette combinaison étrange d'une idée asiatique et de la bureaucratie alle-

mande. Le grand instrument du dernier règne fut la troisième section du bureau personnel de l'empereur, cette terrible section de police politique, composée de gendarmes et longtemps dirigée par le plus éminent favori du tsar, le comte Orlof. Jamais peut-être homme n'inspira une telle crainte, ne fit à ce point tout plier devant lui, et il y avait réellement quelque chose de magique dans cette puissance absolue d'une individualité souveraine disposant de la vie, de la fortune, de la pensée même de son peuple. Tout ce qui était possible pour détourner les Russes du courant des idées européennes, pour les empêcher de recevoir une éducation libérale dans les universités, de prendre part aux agitations de l'esprit par la littérature et par la presse, l'empereur Nicolas le faisait avec une conviction effrayante. La censure sous son règne n'avait pas seulement une mission politique, elle était la gardienne d'une certaine morale officielle et descendait aux plus puérils détails. Un jour, dans une feuille publique où il était question de Louis XV et de Mme Du Barry, le censeur faisait du roi de France un marquis et envoyait Mme Du Barry expier ses fautes dans un couvent.

Mélange singulier de qualités supérieures et d'entraînemens ou d'aveuglemens plus grands encore, l'empereur Nicolas se révoltait parfois contre la vénalité et la corruption dont il se sentait entouré, et il ne voyait pas que cette corruption et cette vénalité étaient une conséquence, un châtiment du régime qu'il maintenait à outrance; il se croyait le défenseur d'un système de légitimité, de haute conservation sociale, et il ne voyait pas qu'il ne faisait qu'organiser autour de lui une servilité byzantine, poussée à ce degré que, pendant la dernière guerre, on avait fini par ne plus oser laisser arriver jusqu'à lui les nouvelles pénibles à son orgueil, « pour ne point l'affliger, » disait-on, mais en réalité pour ne pas s'exposer à son courroux. L'état moral de la Russie fut, à vrai dire, effrayant jusqu'à cette crise de la guerre d'Orient. Un emploi, une décoration, un sourire impérial, voilà quel était le dernier rêve de chaque Russe. L'aristocratie cherchait dans une licence effrénée de mœurs l'oubli de son asservissement; les parens n'envoyaient plus leurs enfans aux universités de peur qu'ils ne s'éprissent d'idées libérales qui pouvaient les conduire en Sibérie ou leur attirer tout autre malheur : on les envoyait à l'armée, au corps des cadets. C'était encore faire sa cour à un prince qui aimait la parade et se plaisait aux exercices militaires.

Au milieu d'une telle société, on ne comptait tout au plus qu'un petit nombre d'esprits libéraux ajournant leurs rêves, évitant avec soin de tomber dans les piéges des espions et se sentant toujours sous la menace d'une dénonciation pour un mot, pour un livre défendu. C'étaient quelques professeurs des universités, des hommes

de lettres et un très petit nombre de jeunes gens de la noblesse. Cette imperceptible minorité avait sa principale résidence à Moscou, à quelque distance de l'œil du maître. Moscou est en effet le vrai foyer de la vie russe. C'est là qu'habitent les familles plus ou moins indépendantes qui ne recherchent pas les emplois, l'aristocratie de naissance; c'est de là que sont sorties la plupart des célébrités littéraires russes, et c'est là que se sont conservées longtemps les tendances nationales les plus hostiles à la bureaucratie allemande. C'était surtout jusqu'à la réaction de 1848 un camp suspect, sinon d'un grand libéralisme, au moins d'opposition. Aussi l'empereur Nicolas n'aimait-il pas Moscou; il y allait rarement. Il préférait Saint-Pétersbourg, la cité qui représente le mieux le système d'absolutisme allemand transplanté sur le sol russe, la ville au luxe sombre, à la régularité qui glace, à la physionomie purement officielle, où l'on voit des manœuvres continuelles, des uniformes, des livrées, des équipages, et nullement au fond l'originalité de la vie russe : « ville magnifique, ville misérable, dit Pouchkine, esprit de servitude, régularité systématique, brume des cieux, vert pâle, ennui froid et granit! » Vous souvenez-vous aussi de la description que Mickiewicz fait de Pétersbourg dans *les Aïeux?* « Quel motif, dit-il, a déterminé tous ces milliers de Slaves à venir se retrancher ici à ces derniers horizons de leurs domaines, que leur disputaient encore la mer et les Finnois, ici où le sol ne produit ni fruits ni grains, où le vent seul apporte les frimas et la tempête, ici où l'atmosphère trop ardente ou trop glaciale égale en cruauté l'humeur changeante du despote? Non, ce ne sont point les hommes qui l'ont voulu : le tsar, le tsar seul a pris en affection ces fangeuses contrées; il a résolu d'y faire édifier une résidence pour lui-même, non une ville pour les hommes. C'est le triomphe de la volonté impériale... » C'est du reste un fait curieux dans l'histoire de la Russie que la différence du rôle et du caractère de ces deux villes représentant deux esprits si différens, l'une se rattachant plus intimement à la vie nationale russe, l'autre, artifice gigantesque et violent d'un système dont l'empereur Nicolas a été la dernière et puissante personnification.

Ce que l'empereur Nicolas ne voyait pas le jour où, après trente ans de règne, il allait au-devant d'une lutte avec la France et l'Angleterre réunies sous un même drapeau, c'est que dans cette terrible partie il ne jouait pas seulement les desseins d'une grande ambition extérieure, le prestige de sa puissance devant le monde; il risquait aussi tout son système de domination intérieure. Pour garder une position intacte, plus forte même après cette épreuve, il fallait qu'il sortît victorieux du conflit, et c'était certes une orgueilleuse pen-

sée de prétendre avoir raison de la France et de l'Angleterre, qui attiraient progressivement dans leur camp toutes les autres puissances de l'Europe. S'il succombait, c'était la défaite de sa politique intérieure au moins autant que de ses armes, et son système perdait le prestige à l'aide duquel il avait contenu la Russie. Aussi les libéraux russes dispersés dans l'empire se reprenaient-ils à l'espérance en voyant éclater une guerre dont ils pressentaient les conséquences; ils ne pouvaient avoir, à tout prendre, que des sympathies pour la cause européenne, tandis que les plus fanatiques partisans de l'empereur Nicolas ressentaient au fond, par une raison opposée, une certaine alarme qu'ils essayaient de déguiser au premier instant sous les fanfaronnades contre les nations occidentales. A mesure que la lutte se déroulait, cette situation éclatait dans tout son jour. Il arriva ce qui devait arriver : les libéraux russes, bien que souffrant dans leur patriotisme, ne pouvaient s'empêcher d'applaudir secrètement à chaque victoire des alliés. Les courtisans, de leur côté, perdaient bientôt leur contenance assurée : ils ne s'égayaient plus aux dépens de la France et de l'Angleterre; ils ne murmuraient pas encore tout haut, ils ne l'auraient osé, mais ils étaient troublés, et lorsque l'empereur Nicolas mourut, le 2 mars 1855, ce fut, il faut le dire, un véritable soulagement pour tous. Jamais la mort d'un homme n'avait si bien ressemblé à une délivrance. Sous les regrets officiels perçait une satisfaction secrète. Ce n'étaient plus les libéraux seuls qui se permettaient de blâmer la politique suivie depuis si longtemps; ceux-là mêmes qui, du vivant de l'empereur Nicolas, n'auraient osé rien dire retrouvaient après sa mort la parole et l'indépendance. Les adulateurs de la veille étaient les plus amers censeurs du lendemain, et il était réellement amusant ou triste peut-être de voir des personnages couverts de décorations, favoris du dernier tsar, ménager si peu le maître devant lequel ils étaient muets. Chaque victoire des armées alliées accroissait l'opposition. On convenait sans peine que le système de l'empereur Nicolas était la source de tous les malheurs du pays, et en définitive la chute de Sébastopol était beaucoup moins redoutée à cette époque en Russie qu'on ne le croyait généralement; outre que l'honneur militaire était sauvé par l'héroïsme véritable de la résistance, on voyait dans cet événement la fin inévitable de la guerre et le commencement d'une politique nouvelle. Je ne veux pas dire que l'absolutisme tsarien n'eût encore de fortes racines et ne pût rallier ses partisans déconcertés; mais pour le moment la paix et des réformes libérales semblaient les conditions instinctivement pressenties, désirées, d'un règne qui ne commençait en réalité qu'à dater du jour où la lutte cessait entre la Russie et l'Occident par le traité de Paris. Jusque-là on peut dire

que ce n'était que la liquidation de la politique de l'empereur Nicolas.

C'était donc un règne nouveau qui s'ouvrait dans des circonstances difficiles sans doute, avec de grands devoirs à remplir et de grandes réparations à tenter, mais aussi avec la possibilité de trouver dans l'opinion attentive une incalculable force pour toute œuvre de rénovation intelligente. Le prince même appelé au trône semblait sous plus d'un rapport fait pour des conditions si nouvelles. Alexandre II était jeune encore, il avait à peine trente-sept ans. Le soin rigoureux et jaloux que l'empereur Nicolas avait mis à tenir le tsarévitch à l'écart des affaires de l'état, comme il faisait au reste de toute sa famille, semblait une garantie de plus, puisqu'ainsi nulle solidarité ne liait le nouvel empereur au passé. L'éducation d'Alexandre II avait été, il est vrai, confiée à un précepteur peu propre à développer en lui les hautes et sérieuses aptitudes de la politique. Ce précepteur était le général Nazimof, gouverneur actuel de la Lithuanie, celui-là même qui invoquait le souvenir des noces de Cana, il n'y a pas bien longtemps encore, pour dissoudre les sociétés de tempérance et permettre aux paysans de s'abrutir d'eau-de-vie; mais à défaut de cette sérieuse éducation première, le nouvel empereur était né avec un caractère très différent de celui de son père : il était d'une nature plus douce, quoique plus nerveuse et plus impressionnable; il passait pour avoir le cœur bon et les intentions droites. Dès les premiers temps de son règne, il montrait qu'il sentait derrière lui un peuple. Le jour de son couronnement, il fondait tout à coup en larmes, comme s'il eût senti l'effrayante responsabilité qui pesait sur lui. Peu porté peut-être aux initiatives hardies et décisives, il avait du moins un esprit touché de l'idée du bien. Alexandre II n'avait qu'à vouloir pour être populaire, et il le fut réellement pour tout ce qu'on attendait de lui. On lui montrait de toutes parts de la sympathie, de l'attachement, de la confiance. On s'efforçait par ces témoignages de l'attirer dans la voie des réformes et de lui persuader qu'il était libéral.

Un Russe spirituel faisait une remarque aussi piquante que juste. « Si l'empereur Nicolas, disait-il, avait défendu aux habitans de la capitale de sortir dans les rues, et si Alexandre, à son avénement au trône, avait révoqué cette défense, on se serait écrié de toutes parts : Quel monarque libéral! » En fait, le nouveau tsar fit plus que permettre aux habitans de la capitale de sortir dans les rues. L'empereur Nicolas avait limité le nombre des étudians de chaque université à trois cents; Alexandre II fit disparaître cette limite. Le prix d'un passeport sous le dernier règne s'était élevé quelquefois jusqu'à 500 roubles ou 2,000 francs, ce qui équivalait presque à une inter-

diction de voyager à l'étranger; ce prix fut notablement diminué. L'empereur Nicolas ne permettait pas la création d'un seul nouveau journal; Alexandre multiplia les autorisations, et non-seulement il laissa naître de nouveaux journaux, mais encore il tempéra les rigueurs de la censure, poussées jusqu'à un degré inoui. Jamais le dernier tsar n'avait voulu entendre parler de faire grâce aux auteurs de la conspiration du 26 décembre 1825 et aux exilés de Sibérie; le couronnement du nouvel empereur fut signalé par une amnistie qui, bien qu'entourée de restrictions, n'était pas moins un bienfait. Nicolas avait toujours refusé absolument le concours des compagnies privées dans la construction des chemins de fer; il voyait dans ce système quelque chose de révolutionnaire : Alexandre signa la concession des chemins de fer russes à une compagnie française, et il autorisa en outre la création de diverses sociétés industrielles par actions qui répugnaient à l'instinct autocratique de son prédécesseur. Enfin une des premières préoccupations du nouveau tsar était l'émancipation des paysans, cette redoutable question dont le dernier mot n'est point dit encore assurément, quoiqu'elle ait été tranchée, il y a quelques mois, par un manifeste impérial. C'est là ce qui donnait à ce règne commençant un vernis de libéralisme qui éveillait d'abord les espérances de la nation russe et qui était fait surtout pour raviver le prestige du gouvernement du tsar aux yeux de l'Europe. Le cabinet de Pétersbourg, on s'en souvient, revendiquait hautement ce rôle de réformateur et de libéral. Ce fut surtout la politique du prince Alexandre Gortchakof, ministre des affaires étrangères du nouveau règne, si bien qu'on a cru longtemps, qu'on croit encore parfois que le gouvernement du tsar est tout entier à cette œuvre de réforme, qu'il est à la tête du progrès en Russie, que l'empereur et les hommes qui l'entourent sont même beaucoup plus libéraux que la nation russe elle-même.

Quelle est la réalité cependant, et jusqu'à quel point le gouvernement russe entrait-il pour sa part dans cette voie, où le poussait l'opinion? Ici peut-être est le nœud de la situation actuelle de ce vaste empire. Au fond, ce fut assurément une habileté singulière et une tactique supérieure de représenter la Russie comme tout occupée de réformes intérieures et de libéralisme au lendemain d'une guerre qui l'avait épuisée plus qu'on ne le supposa jamais en Europe. La Russie sortait de cette guerre réellement à bout d'hommes et d'argent. L'armée était détruite ou désorganisée. Le pays était tellement accablé et pressuré que le gouvernement, aussitôt après le traité de Paris, se voyait obligé de suspendre d'abord pour trois ans tout recrutement, et cette suspension a été forcément prolongée jusqu'à ce jour. Financièrement la Russie était sous le poids

d'émissions monstrueuses de billets de crédit qui ne sont pas encore remboursés, qui restent toujours à liquider; on évalue ce papier-monnaie créé pour les nécessités momentanées de la guerre à plus de 700 millions de roubles. Je ne parle pas de l'obscurité de l'administration financière, des malversations administratives, poussées à ce point pendant la guerre que dans les magasins de Nicolaief l'empereur trouvait de la craie à la place de farine, que des hommes morts depuis longtemps étaient toujours portés sur les listes des hôpitaux. Quelques généraux, pour ces faits ou pour d'autres, ont été renvoyés comme simples soldats dans l'armée, mais ils ont été graciés. Dans ces conditions, que pouvait la Russie, sentant elle-même sa faiblesse? Elle ne pouvait que se désintéresser momentanément en couvrant une abstention forcée d'un voile prestigieux. De là le mot fameux du prince Gortchakof : « la Russie se recueille! » mot brillant qui ressemblait à une déclaration de libéralisme, et qui n'était après tout qu'un mot diplomatique habilement jeté à l'Occident pour déguiser l'inaction extérieure. On put s'y tromper en Europe, on ne s'y trompait pas en Russie.

A dire vrai, il y avait dans cette politique plus d'embarras que d'action réelle et de préméditations libérales. Alexandre II voulait le bien, on n'en peut douter; mais il était enlacé dans les replis d'une bureaucratie puissante, d'une cour instinctivement hostile à tout mouvement, à tout progrès. Dès son avénement, il allégeait la société russe de quelques-unes de ses plus dures entraves; mais en même temps il gardait dans ses conseils les personnages les plus fortement imbus de l'esprit du dernier règne, les plus attachés au système de l'empereur Nicolas; il ne se décida qu'avec peine, et en leur offrant de larges compensations, à éloigner deux des hommes les plus compromis dans l'opinion, le général Kleinmichel, ministre des travaux publics, et le général Bibikof, ministre de l'intérieur. D'ailleurs, il faut le dire, Alexandre II n'est point ce qu'on peut appeler un prince libéral; il a été élevé dans le culte de l'omnipotence autocratique. — Libéraux, constitutionnels, radicaux, socialistes, toutes ces nuances se présentent avec une certaine confusion à son esprit et prennent un même nom, celui de *rouges*. Ce qu'il comprend le moins, c'est un système rationnel de politique touchant aux prérogatives de la puissance absolue telle qu'il l'a reçue. Il n'y a pas bien longtemps, le ministre des finances, M. Kniajievitch, voyant les dépenses illimitées de la cour, se hasarda un jour à demander au tsar de daigner fixer approximativement les besoins de la couronne, afin de déterminer le chiffre de la dotation une fois pour toutes; l'empereur s'irrita, voyant dans cette demar le une sorte de contrôle indirect, une atteinte à son pouvoir souverain, et

peu s'en fallut que M. Kniajievitch ne fût remplacé. Lorsque les comités de propriétaires fonciers se réunissaient, il y a deux ans, pour examiner la question de l'affranchissement des serfs, celui de la province de Tver osa, dans une adresse au tsar, prononcer le mot de constitution; l'empereur fut violemment ému et exila deux des membres de ce comité, MM. Umkovski et Europeus, à Viatka et à Perm. Quelques mois plus tard, à la vérité, il regretta de s'être laissé emporter et fit cesser cet exil.

L'émancipation même des paysans ne procédait nullement d'une politique libérale : c'était une pensée isolée léguée par l'empereur Nicolas, qui ne l'avait point conçue assurément dans des vues de libéralisme. Et il y a un fait important à observer : si, dans une réforme qui semble devoir rester comme l'honneur de son règne, Alexandre II a montré une volonté inébranlable, une fermeté exceptionnelle, s'il a résisté à la pression des partisans du servage, c'est que son père, en mourant, lui avait recommandé cette grande mesure. Quant à d'autres réformes dont on a fait souvent trop de bruit, en réalité aucune n'a été sérieusement accomplie, ni même tentée. Pas un rouage du gouvernement de l'empereur Nicolas n'a disparu. Sous le nouveau règne comme par le passé, la troisième section de la chancellerie impériale, la police secrète, a cassé les arrêts des tribunaux. Rien n'a été entrepris pour faire pénétrer la lumière dans l'administration, dans les finances, pour simplifier l'organisation judiciaire, pour faire cesser ce mélange corrupteur de la justice, de l'administration et de la police, et en fin de compte l'autorité militaire est restée seule maîtresse et souveraine. C'était là encore une tradition de l'empereur Nicolas, qu'Alexandre II se plaît à imiter parfois jusque dans ses gestes, surtout dans son goût pour les manœuvres militaires, pour les revues. Et ce fut peut-être un des plus fâcheux pronostics du règne lorsqu'on vit, peu après son avénement au trône, le nouveau tsar se mettre à changer les uniformes, à multiplier les règlemens sur la couleur des pantalons pour les généraux, sur la coupe d'un habit, sur les casques, les passe-poils. Un jour on supprimait les épaulettes des officiers, le lendemain on les rétablissait pour les faire de nouveau disparaître. Les officiers eux-mêmes étaient à bout, et le public frondeur de Pétersbourg, faisant allusion à un titre qui accompagne toujours le nom du dernier tsar, lançait cette boutade : « Nicolas Ier d'*impérissable mémoire*, Alexandre II, tailleur militaire. » Au demeurant, le gouvernement russe passait encore pour libéral aux yeux de l'Europe lorsque l'illusion avait déjà singulièrement diminué en Russie.

Ce mot d'un ministre des affaires étrangères dans l'embarras : « la Russie se recueille! » ce mot n'était pourtant pas sans vérité.

Un changement étrange s'était opéré en effet sous l'influence de la paix et du nouveau règne; seulement il s'accomplissait par une sorte de force des choses, au sein même du pays, en dehors de l'action du gouvernement, par une série de circonstances imprévues, et, chose curieuse, une des premières causes de ce changement fut l'empereur lui-même. Alexandre II n'était pas un prince libéral, c'est vrai; mais c'était une nature modérée et bienveillante. Or dans un état comme la Russie tout se façonne aussitôt sur la personne même du monarque, et le ton donné d'en haut pénètre jusqu'aux derniers degrés de la hiérarchie sociale. L'administration tout entière prend le caractère, le tempérament, jusqu'aux signes extérieurs qu'elle voit chez le souverain. Tant que l'empereur Nicolas avait vécu, il y avait un ton général de dureté despotique. Tout se formait à l'image et à la ressemblance du maître. Chaque agent de police imitait sa voix, singeait sa démarche et ses manières. Nicolas se plaisait à étouffer le moindre indice d'une idée indépendante, à écouter toute sorte de dénonciations. Pour être dans les bonnes grâces de l'empereur, la police déployait un zèle inoui, l'espionnage prenait des proportions effrayantes : on saisissait le mot le plus furtif, on recherchait les livres et les vers défendus, et on instruisait le tsar de tout, même des secrets des familles. Par le seul fait du changement de souverain, le ton de l'administration se modifia aussitôt; l'esprit de raideur militaire disparut peu à peu; la police devint un moment presque polie et affable. Alexandre n'avait ni le goût ni l'activité des inquisitions universelles. Un jour un espion fameux lui remettait une dénonciation : il lui fit donner 25 roubles et déchirait la dénonciation. La police, voyant qu'il ne valait plus la peine de montrer un excès de zèle, se contint. Pendant quelque temps, on cessa d'écouter aux portes, de rechercher les livres défendus, de flairer les complots et les sociétés secrètes, de peupler la Sibérie, et, comme pour se modeler sur le caractère du nouvel empereur, tous les rouages de l'état s'adoucirent, l'administration devint plus indulgente et plus molle. Qu'arrivait-il alors par suite de cet adoucissement momentané? Les Russes respirèrent plus librement. Ce qui était opprimé, ce qui se cachait autrefois, apparut au grand jour. L'esprit de la nation se réveilla, secouant l'apathie muette qui régnait partout au temps de Nicolas. Un mouvement extraordinaire se manifesta dans toutes les directions et s'étendit avec une rapidité prodigieuse. En quelques années, la société russe changea complétement de caractère, d'idées, d'aspect, dépassant de beaucoup le gouvernement, qui avait à peine le temps de voir ce qui se passait autour de lui, qui ne savait que faire et ne faisait rien. Ce fut précisément ce qui lui valut un renom de libé-

ralisme en Europe. Par le fait, ce n'était pas le gouvernement qui avait l'initiative, c'était la société russe qui devenait libérale et exerçait une pression extraordinaire sur le pouvoir, réduit parfois à tolérer ce qu'il ne pouvait empêcher.

Les Russes d'ailleurs mirent habilement à profit quelques-unes des mesures qui signalaient les premiers temps du règne d'Alexandre II. Ainsi, lorsque le prix des passeports fut diminué, une véritable migration commença vers l'Occident. Dans une seule année, on comptait plus de cinquante mille personnes qui se rendaient à l'étranger. Jusque-là, les grands seigneurs seuls avaient le privilége d'aller chercher le luxe et les plaisirs dans les capitales de l'Europe. Cette fois c'étaient encore sans doute des grands seigneurs, mais aussi des employés, des officiers inférieurs, des jeunes gens qui avaient fini leurs études universitaires, un grand nombre d'industriels et de négocians. Quiconque avait un peu d'argent partait pour l'Occident, non plus uniquement pour chercher les plaisirs, mais pour apprendre, pour s'instruire. Les Russes, on le sait, ceux de la classe moyenne comme les autres, ont cette faculté de s'assimiler avec une promptitude merveilleuse les idées des autres. Ce mouvement incessant de voyages en France, en Angleterre, en Allemagne, avait pour résultat de faire pénétrer en Russie une multitude d'idées nouvelles, de connaissances sur les diverses institutions de l'Europe. Il se passa quelque chose de semblable il y a près d'un demi-siècle, lorsque les officiers de l'armée d'Alexandre Ier, combattant Napoléon et venant jusqu'à Paris, rentraient en Russie pleins de ces idées dont la mystérieuse fermentation devait produire la tentative révolutionnaire de 1825, devant laquelle fut près de pâlir la fortune de l'empereur Nicolas.

La possibilité de créer de nouveaux journaux n'était pas saisie avec moins d'avidité, elle a même eu des effets plus palpables encore. On aurait peut-être quelque peine à croire dans l'Occident qu'il y a aujourd'hui en Russie un nombre prodigieux de journaux, non, il est vrai, de journaux quotidiens, que le gouvernement n'a jamais permis facilement, mais de recueils hebdomadaires, mensuels, semi-mensuels, où s'est produite toute une littérature nouvelle qui a gagné rapidement du terrain à la faveur du relâchement momentané de la censure, et qui en peu de temps est devenue une véritable puissance. Nulle part en Europe la littérature n'a et ne peut avoir autant d'importance qu'en Russie. Là où le mouvement intime d'une nation peut se manifester sous d'autres formes et a des issues naturelles, régulières, la littérature n'est qu'un des élémens de la vie publique; en Russie, où les institutions manquent, où toute l'organisation sociale se résume dans le pouvoir absolu, la littéra-

ture supplée à tout. C'est en elle que se concentre la vie publique du pays; elle est le foyer où convergent toutes les idées, toutes les tendances de la société. C'est ce qui explique la popularité actuelle de la littérature en Russie et ce sentiment de sympathie qui se tourne vers elle à chaque coup qui la frappe ou la menace. Ce n'est pas le moment des œuvres savamment et patiemment composées; il y en a peu de ce genre aujourd'hui. Il faut au mouvement actuel une forme plus rapide, plus accessible à tous, allant plus directement au but. Aussi presque toute la littérature russe du jour se concentre-t-elle dans ces recueils dont je parlais, qui comptent des milliers de lecteurs, et dont les principaux sont *le Contemporain, le Messager russe, les Annales de la Patrie, la Parole russe, le Fils de la Patrie, la Bibliothèque russe,* etc. Toutes les questions qui remuent l'Europe y sont agitées; les œuvres de l'Occident sont commentées, popularisées, et il va sans dire que l'esprit d'opposition libérale domine partout, quoique avec des nuances diverses. Il n'est pas permis, il est vrai, de parler de la Russie, de son gouvernement, de son administration, de ses hommes publics, de ses agens les plus obscurs; mais on parle de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Italie, pour décrire leur civilisation et leurs progrès, et on parle de l'Autriche ou de toute autre puissance absolue pour mettre en lumière les vices du despotisme, les suites funestes de la centralisation, les côtés ténébreux du monde bureaucratique et de la police. Dans ces procédés d'enseignement indirect et d'allusion, les écrivains russes sont arrivés au dernier degré de l'art; ils disent tout ce qu'ils veulent dire, et avec une habileté à dérouter la censure. Ils l'ont pu jusqu'ici d'autant plus aisément que les censeurs, hommes pour la plupart de médiocre instruction, employés subalternes pris au hasard, souvent parmi d'anciens officiers, ne laissaient pas d'avoir quelque peine à se reconnaître dans cette habile stratégie organisée autour d'eux. Dès qu'il n'était question dans un article ni du gouvernement, ni de l'empereur, ni des ministres, ni de la police, ni de l'armée, ni de la justice, ils n'y voyaient plus rien et laissaient tout passer.

Un fait curieux d'ailleurs s'est produit dans les premières années du règne de l'empereur Alexandre II, un fait qui peint les mœurs russes, et qui est un trait de la situation nouvelle du pays. Pour mieux éteindre le feu de cette vieille citadelle de la censure, on se décidait à entrer en ami et par subterfuge dans la place. Des hommes d'une situation aisée et indépendante, pour qui l'appât d'un traitement n'était rien, qui n'avaient point à s'effrayer d'une révocation, se présentaient pour être censeurs. C'étaient, par le fait, des alliés des écrivains, et tout marchait merveilleusement. Un censeur était-il

révoqué pour avoir été trop libéral, il était remplacé par un homme qui suivait bientôt la même voie. Le gouvernement a fini par apercevoir le jeu et par choisir des censeurs plus sévères. Les journaux n'avaient pas moins eu le temps de travailler avec une efficacité singulière à l'éducation politique du pays, et le niveau de cette éducation en Russie est aujourd'hui bien plus élevé qu'on ne pourrait le penser. Les notions exactes sur le régime constitutionnel, sur les conditions de la liberté politique, sont devenues familières à tous les esprits cultivés. Les écrivains russes sont allés plus loin, et ne se sont pas bornés aux discussions théoriques. Ne pouvant parler ni du gouvernement, ni de ses actes, ni de ses agens, et assaillir de front l'ennemi, c'est-à-dire les déprédations administratives, les abus de la police, de la bureaucratie, ils ont invoqué la fiction; ils ont écrit des scènes de mœurs où tout était réel, excepté les noms, et où l'on voyait défiler, sous un voile transparent, des gouverneurs, des généraux, des directeurs de police. Le public ne s'y méprenait pas; il savait de qui on parlait, et il lisait avidement ces choses légères. Une fois sur ce terrain, on s'est encore enhardi, et on a commencé à désigner plus ouvertement quelques-uns des personnages officiels. C'est ce qu'on a nommé en Russie la littérature *accusatrice*. C'est peut-être cette littérature qui a pénétré le plus profondément dans les classes inférieures, pour lesquelles les questions politiques restaient assez obscures, mais qui comprenaient à merveille dès qu'on leur parlait des malversations des employés, du despotisme des gouverneurs, de l'arbitraire des généraux, des excès de toute l'administration, et qui se sont bientôt intéressées à cette multitude d'écrits périodiques. Le nombre des lecteurs s'est accru en effet en Russie depuis quelques années dans des proportions surprenantes, et la vie de l'esprit est devenue un besoin non-seulement dans les deux capitales, mais encore dans les villes de province, où des cabinets de lecture se sont formés.

Deux recueils ont marqué principalement dans cette agitation littéraire si nouvelle, — *le Messager russe* et *le Contemporain*. Ce sont deux puissances véritables, dont chacune a sa sphère d'action. *Le Messager russe*, qui compte plus de sept mille souscripteurs, représente les idées constitutionnelles; il a pour éditeur et pour rédacteur un habile publiciste, M. Katkof, qui s'applique avec un rare talent à populariser les institutions anglaises. Sous sa direction, *le Messager russe* est devenu un enseignement permanent de droit public, d'administration, d'économie politique, et au moment où s'est agitée la question de l'émancipation des paysans, les discussions du *Messager* ont singulièrement servi le gouvernement lui-même, qui avait laissé aux journaux une certaine latitude sur ce point spé-

cial des affaires russes. *Le Messager* avait une grande popularité au commencement du règne d'Alexandre II, lorsqu'on se plaisait à croire aux promesses libérales de ce gouvernement naissant, et que le mouvement des idées nouvelles ne se manifestait encore que dans les régions élevées de la société, où les tendances constitutionnelles dominaient. A mesure que les illusions d'un règne libéral ont diminué et que le mouvement, en gagnant toutes les classes, est devenu plus ardent, c'est l'autre recueil, *le Contemporain*, qui a grandi en influence. Il compte dix mille souscripteurs. Il représente les opinions démocratiques radicales et même socialistes; il respire surtout la haine contre l'aristocratie et l'inégalité des classes. *Le Contemporain* a peu de foi dans le régime constitutionnel; ses préférences sont pour une monarchie démocratique appuyée sur le suffrage universel. Il est évidemment plus populaire aujourd'hui que *le Messager russe*, il répond mieux aux instincts de la classe moyenne et de la classe inférieure. C'est au reste moins une œuvre de discussion scientifique qu'un pamphlet plein de verve ironique, traitant surtout de ce que chacun sent et comprend; il est le principal organe de ce qu'on a, dans ces derniers temps, appelé en Russie la littérature *accusatrice*. C'est assurément un fait singulier que *le Contemporain* ait pu publier parfois, sous l'œil du gouvernement et avec l'autorisation de la censure, des articles où perçaient ouvertement les tendances socialistes. Il faudrait croire que les censeurs comprenaient mal ce qu'ils lisaient, ou que le gouvernement considère ces idées comme moins dangereuses pour lui que les tendances constitutionnelles, et effectivement en plus d'un cas la censure s'est montrée beaucoup plus sévère contre les journaux qui représentent les opinions libérales modérées que contre des écrits d'un radicalisme flagrant. Ce sont les résistances et les hésitations du gouvernement dans l'œuvre d'un progrès mesuré qui ont fait le succès du *Contemporain*, et par une combinaison étrange, qui dénote l'accélération du mouvement, *le Messager russe*, sans changer d'esprit, est devenu presque un journal conservateur; il n'est plus en faveur que parmi les nobles et les hommes modérés.

Il n'est question ici que de la littérature nationale proprement dite, de celle qui vit à l'intérieur de la Russie et se fraie péniblement, habilement, un chemin à travers mille entraves obscures. Il y a cependant une autre littérature russe, et ce n'est pas la moins active, la moins influente, qui campe en quelque sorte à l'étranger, qui a ses foyers dispersés à Paris, à Londres, à Leipzig, et qui, loin de la tutelle ombrageuse de la censure, déchire souvent les voiles que les journaux de l'intérieur sont obligés de respecter. M. Alexandre Hertzen est le principal représentant de cette littérature. Il y a longtemps

que M. Hertzen est en guerre avec l'autocratie; il a développé ses idées sur l'avenir révolutionnaire de la Russie; il a raconté, on le sait, avec une virile émotion ses *années de prison et d'exil* sous l'empereur Nicolas (1), et c'est après avoir beaucoup éprouvé, beaucoup vu, beaucoup observé, qu'il est allé, expatrié volontaire, s'établir à Londres, où il a organisé toute une imprimerie russe, livrant incessamment à la publicité non-seulement un journal, *la Cloche* (*Kolokol*), mais encore un grand nombre de brochures et même d'ouvrages plus étendus.

La puissance de M. Hertzen en Russie est étrange. C'est un vrai dictateur de la nouvelle génération, et il n'y a vraiment nulle exagération à reconnaître que son autorité morale l'emporte sur l'autorité matérielle du gouvernement lui-même. Il peut dire sans vanité qu'il est en état de se mesurer avec Alexandre II et de traiter avec lui d'égal à égal. C'est d'ailleurs un talent littéraire plein de force et de passion; il a l'éloquence de l'ironie et de l'invective. Il est né agitateur, il sait merveilleusement s'imposer à la conviction de ses compatriotes, faire jouer tous les ressorts de leur esprit national, à ce point, dit-on, que pas un Russe ne peut résister à l'entraînement de sa parole. M. Hertzen n'est nullement un de ces démagogues vulgaires pleins de haine et d'envie, pour qui tous les moyens sont bons. C'est un homme indépendant par sa position, d'une conviction profonde, d'un amour ardent pour son pays et d'une élévation de caractère reconnue par ses ennemis les plus acharnés eux-mêmes, les fonctionnaires du gouvernement russe, qui respectent en lui une honnêteté supérieure. On attribue au *Kolokol* la diffusion du socialisme en Russie, et ce n'est peut-être pas complétement exact. M. Hertzen est sans doute au fond socialiste, en ce sens qu'il a pour la Russie son idéal d'organisation sociale dans l'avenir; mais pour le moment il a des idées plus pratiques, il tend au plus pressé et à ce qui est le plus réalisable. M. Hertzen accepte le gouvernement actuel; seulement il demande que ce gouvernement change de système et renonce aux traditions de Nicolas. Il demande la transformation immédiate des paysans en propriétaires, l'autonomie communale, l'abolition des classes dans lesquelles la société est officiellement parquée, la suppression des peines corporelles, la modification de la bureaucratie, la révision du code russe, l'introduction de la publicité et du jury dans le système judiciaire, la liberté de conscience, la liberté de la presse, de l'enseignement, du commerce, de l'industrie, l'indépendance réciproque de l'administration, de la magistrature et de la police, le

(1) Voyez ce récit dans la *Revue* du 1er septembre 1854.

contrôle du budget. M. Hertzen admet même une constitution, si l'on veut, comme forme passagère.

Tout ceci au surplus n'est pas le côté le plus original de *la Cloche* et ce qui constitue son rôle exceptionnel dans les circonstances présentes. M. Hertzen a fait de son journal le révélateur de tous les abus, de tous les scandales qui se commettent dans la haute et basse administration en Russie. Ce que les journaux de l'intérieur ne peuvent dire, il le dit. Aucun excès ne lui est inconnu; il est informé de tout, et il fustige sans pitié les ministres, les gouverneurs, les généraux, livrant inexorablement à la publicité les actes les moins avouables des personnages qui composent le gouvernement. Comment *la Cloche* arrive-t-elle en Russie? On ne sait; mais elle y pénètre, et elle est partout. Les imprimeries secrètes qui se sont multipliées la reproduisent et la propagent dans les provinces. Tous les Russes, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, lisent *la Cloche*. Pendant longtemps, l'empereur lui-même la lisait régulièrement; il a cessé de la lire, dit-on, non par antipathie, mais parce qu'il n'aime pas beaucoup la lecture. On raconte une aventure qui ne laisse pas d'être piquante. Un jour M. Hertzen avait publié un scandale assez compromettant pour deux des plus éminens dignitaires de la cour. Les deux personnages, sachant que l'empereur se faisait toujours apporter le dernier numéro de *la Cloche*, n'étaient point absolument sans inquiétude. Il s'agissait pour eux d'éviter que l'empereur apprît le fait qui leur était reproché, et qui n'était que trop vrai, à ce qu'il paraît. Ils eurent alors une idée merveilleuse : ils firent réimprimer au plus vite le numéro en omettant ce qui les concernait. L'exemplaire ainsi modifié fut remis à l'empereur. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que M. Hertzen le sut, et à dater de ce jour il n'adressa plus que sous enveloppe son journal à l'empereur. *La Cloche* est la lecture de toute la cour, des frères de l'empereur et des autres membres de la famille impériale, qui s'amusent extrêmement de ces révélations. Les ministres, les dignitaires, les fonctionnaires, sont au contraire très sensibles au moindre mot qui les atteint; ils redoutent cet étrange ministre de la police si bien informé, si bien servi, et il est arrivé plus d'une fois que la crainte de voir un acte divulgué les a contraints à se modérer. On va même jusqu'à dire que quelques-uns d'entre eux ont adressé leur justification à l'auteur du terrible *Kolokol*, et on nomme ceux qui l'ont fait. Il est certain que M. Hertzen est tout à la fois la terreur de ceux qui vivent d'abus et l'idole de toute une génération russe sans distinction de classe, d'état et de condition. Il a des partisans dans tous les rangs, dans toutes les sphères, et de cette littérature de l'exil, dont il est le représentant impérieux, il a fait un des plus efficaces

auxiliaires du mouvement qui s'est déclaré en Russie depuis quelques années.

Ce mouvement, à vrai dire, s'est manifesté sous toutes les formes, et il a eu son retentissement dans les universités comme dans la littérature. Peu après l'avénement d'Alexandre II, on l'a vu, le gouvernement russe abolissait les règlemens de l'empereur Nicolas, qui limitaient à trois cents le nombre des étudians de chaque université. Aussitôt les universités se remplirent, et elles n'ont cessé depuis d'être des foyers d'activité libérale et d'animation. L'université de Saint-Pétersbourg compte maintenant environ deux mille étudians, celle de Moscou deux mille quatre cents, celle de Kiev quinze cents, celles de Charkof, de Kasan et de Dorpat en proportion. Il existe de plus une école de droit à Pétersbourg, et à Jaroslaw, à Odessa des lycées qui sont au niveau des universités. Le nombre des étudians s'est élevé tout à coup à un chiffre considérable. Ce n'étaient pas seulement des enfans de la noblesse que le goût renaissant de l'étude et des circonstances plus favorables ramenaient vers les universités; ce sont surtout peut-être des jeunes gens des classes inférieures qui ont profité des facilités nouvelles, d'autant mieux que, dans les premiers temps, on pouvait aisément se dispenser de payer les droits d'inscription. C'était la plus petite partie qui payait pour suivre les cours. Aux étudians proprement dits, dont le nombre grossissait ainsi d'une façon imprévue, venaient se joindre les auditeurs libres, employés, officiers, qui affluaient autour des chaires. L'enseignement lui-même se modifiait sensiblement sous le règne d'Alexandre II. Absorbé par d'autres soins dans les premières années, le gouvernement du nouveau tsar fixait peu son attention sur les universités. Il en était résulté pendant quelque temps une certaine liberté de fait. Les programmes officiels avaient à peu près disparu; les professeurs suivaient leur propre inspiration dans leur enseignement et dans leurs lectures. Or les professeurs, presque tous formés à l'étranger, ont plus ou moins des idées libérales, constitutionnelles. Il est vrai que, même avec ce degré de libéralisme, mitigé d'ailleurs par une circonspection poussée jusqu'à la crainte, ils étaient loin encore de cette jeunesse débordante qui se pressait à leurs cours avec des idées plus avancées, et il s'en est suivi des mésintelligences, des scissions, une absence de confiance, qui ont éclaté le jour où le gouvernement a voulu arrêter un mouvement qu'il n'avait su ni prévoir ni diriger. Ce n'était pas moins un fait nouveau que cette animation renaissante des universités. La société russe tout entière s'y intéressait singulièrement, comme elle s'intéressait à toute manifestation d'une vie indépendante. Au jour des luttes et des troubles, elle n'a eu que des sympathies pour les étudians, et

cela s'explique surtout par cette circonstance, que l'organisation universitaire a le privilége en Russie d'être restée à peu près libre du fléau bureaucratique, d'avoir gardé une certaine autonomie dans son existence.

Ce goût nouveau pour tout ce qui touche à l'instruction publique s'est révélé récemment dans une création due exclusivement à l'initiative individuelle : je veux parler des *écoles du dimanche* qui se sont formées il y a quelque temps à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Une fois l'idée conçue, on se mettait ardemment à l'œuvre, on ouvrait des souscriptions pour vivifier l'institution nouvelle. Ce sont des écoles destinées aux classes pauvres, et où l'enseignement est donné par des étudians des universités, par des fonctionnaires, par de riches particuliers et même par des femmes. Le gouvernement ne participe en rien à l'entretien des *écoles du dimanche*, qui vivent entièrement de souscriptions publiques, et il y a là assurément un fait significatif dans un pays où jusqu'à ce moment la bureaucratie absorbait tout, était l'unique motrice de la vie sociale. L'aristocratie russe commence, sous ce rapport, à se modeler sur celle de l'Angleterre, et les femmes de la plus haute naissance jouent le rôle le plus actif dans toutes ces œuvres; elles paient hardiment de leur personne, car les dames en Russie, il faut le dire, joignent souvent à une éducation très soignée une énergie de caractère et un courage que les hommes n'ont pas toujours.

De cet ensemble de causes agissant à la fois sous l'influence d'un entraînement commun est né un phénomène extraordinaire et saisissant. La société russe a complétement changé d'aspect; elle a laissé voir dans ses profondeurs, et on a vu la confiance dans le système de gouvernement perdue ou du moins très affaiblie, l'esprit de mécontentement et d'opposition grandissant et cherchant toutes les occasions de se produire, un vrai soulèvement d'opinion contre les corruptions administratives, la raillerie se tournant contre les plus hautes figures officielles, contre tout ce qui était un objet de culte superstitieux ou de crainte, les rangs, les décorations, les bonnes grâces du tsar, la bureaucratie, l'omnipotence des généraux, enfin un vague et universel besoin de larges et sérieuses réformes. On s'est mis à discuter tous ces vieux priviléges, toutes ces prescriptions surannées et parfois odieuses, tous ces règlemens qui interdisent aux bourgeois et aux marchands d'acquérir des propriétés foncières, qui soumettent quiconque n'est pas noble à la peine corporelle des verges, qui organisent la société tout entière comme un régiment et la parquent administrativement dans ces fameuses quatorze classes (*tchine*), en dehors desquelles il n'y a rien. Une certaine liberté de parole s'est fait jour par toutes les issues; on a parlé

de tout et partout à haute voix, de telle sorte que qui entendrait ce qui se dit non-seulement dans les salons, mais encore dans des réunions publiques, dans les promenades, dans les wagons de chemins de fer et jusque dans les plus simples auberges, pourrait supposer que le pays est à la veille d'une révolution générale. Il se tromperait peut-être; le symptôme n'est pas moins caractéristique.

Ce n'est pas tout : le goût des démonstrations, des manifestations s'est répandu et a éclaté sous tous les prétextes, tantôt pour célébrer quelque anniversaire, tantôt pour honorer la mémoire de quelque personnage populaire ou pour fêter quelque événement comme l'émancipation des paysans. On ne peut citer ici que quelques-unes de ces démonstrations. Il y avait un censeur très libéral, M. Kruse, qui, à ses risques et périls, laissait passer dans les journaux les articles les plus vifs et était le meilleur ami des écrivains. Le gouvernement s'irrita et révoqua M. Kruse. Aussitôt on organisa une souscription au profit du censeur révoqué. Le gouvernement le sut et défendit aux fonctionnaires de souscrire, il chercha même à empêcher les simples particuliers de se prêter à cet acte hostile. La souscription n'eut pas moins lieu, des fonctionnaires ne laissèrent pas d'y prendre part, et elle produisit une somme assez importante, car dans ces occasions les Russes se distinguent par une grande générosité. A la fin de 1860 mourut à Saint-Pétersbourg un acteur aimé et considéré, M. Martinof. C'était un nouveau sujet de démonstration. On se plut à faire au comédien qu'on estimait des funérailles qui éclipsaient tous les honneurs décernés aux plus grands dignitaires. Une multitude immense y assistait. La police accourut avec les gendarmes; elle fut sifflée et obligée de se retirer. Des généraux, les gouverneurs militaires de Saint-Pétersbourg, se présentèrent alors; on leur cria : « Chapeau bas! » et ils découvrirent leur tête, non sans une certaine confusion, mais sans pouvoir rien empêcher, et en considérant comme un vrai scandale qu'on fît à un acteur un enterrement plus magnifique que celui qu'on avait fait à l'empereur Nicolas lui-même. Il y a moins d'une année enfin, le curateur de l'université de Kiev, M. Piragof, homme des plus dignes, aimé pour son caractère et pour ses sentimens libéraux, fut destitué sur la dénonciation du gouverneur Vasiltchikof. Cette mesure assez brutale fut ressentie par le public de Kiev, qui offrit à M. Piragof un grand banquet d'adieu. Des discours furent prononcés, quelques-uns assez vifs, et à la fin du repas des centaines de dépêches arrivaient de toutes les parties de la Russie, transmettant au professeur destitué des témoignages de sympathie. Ces dépêches venaient des rédactions de journaux, des universités, des sociétés savantes, et même

de quelques fonctionnaires supérieurs. On ne peut bien comprendre la signification réelle de semblables manifestations qu'en se souvenant de ce qu'était la Russie, il y a six ans à peine, sous le règne de l'empereur Nicolas.

C'est ainsi que tout marche, et qu'à travers les mailles impuissantes d'un vieux système politique se dégage comme une nation nouvelle échappant en quelque sorte au gouvernement, se manifestant autour de lui, sous ses pas, — incohérente et irrégulière si l'on veut, mais ardente, vivace, puisant une force dans tous les instincts comprimés, étendant ses ramifications dans toutes les classes, dans toutes les sphères, et trouvant même un écho, dit-on, jusque dans la famille impériale, image de la société russe. Ce n'est pas, comme on l'a vu souvent dans d'autres pays, le grand-duc héritier, le tsarévitch, qui est en intelligence avec les instincts libéraux. Il est trop jeune encore; il a dix-sept ans à peine. Il a eu, il est vrai, un précepteur, M. Titof, et des professeurs d'un esprit éclairé; mais les partisans de la politique de l'empereur Nicolas ont réussi à éloigner ces professeurs, et il y a un an, lorsque le tsarévitch atteignait sa majorité, il a été maintenu sous la tutelle ou sous la direction d'un homme d'opinions peu suspectes de libéralisme, le général Strogonof, qui veille sévèrement à l'éducation du jeune prince. On a cru quelque temps à la possibilité d'une influence active et conciliante de l'impératrice Marie-Alexandrovna; mais cette princesse, de la famille grand-ducale de Hesse et autrefois protestante, s'occupe peu des affaires de l'état et s'adonne avec la plus vive piété à toutes les pratiques de l'orthodoxie russe. Les deux grands-ducs Nicolas et Michel, frères de l'empereur, semblent rester également en dehors de la politique. Placés à la tête des deux grandes directions du génie et de l'artillerie, ils ne s'écartent pas des exercices et des manœuvres. La grande-duchesse Hélène, veuve du grand-duc Michel, frère de l'empereur Nicolas, ne laisse point au contraire d'être soupçonnée d'un certain penchant pour le libéralisme. A Pétersbourg, elle représente l'opposition de la cour. Dans ses salons règne une certaine humeur frondeuse contre le gouvernement et ses abus, et elle a passé quelquefois, notamment l'été dernier, pour être tombée en disgrâce. C'est le grand-duc Constantin, frère de l'empereur, qui semble avoir aujourd'hui le rôle le plus actif et le plus important dans le nouveau règne à côté d'Alexandre II. Il a un caractère énergique et une intelligence vive, et il a toujours été considéré, même du temps de son père, comme aimant à s'instruire. Il a lu et recueilli beaucoup d'idées du siècle. Est-il réellement libéral? Toujours est-il qu'il a des vues plus larges que le gouvernement actuel de la Russie, et qu'il ne redoute pas un certain libéra-

lisme. Comme grand-amiral, il a réalisé dans la marine de véritables réformes; il a introduit dans la flotte quelque chose qui ressemble à un jury et à une procédure publique. Sous sa direction paraît un journal, le *Recueil maritime*, où à côté de travaux spéciaux il y a souvent des articles sévères sur les abus de l'administration. Le grand-duc Constantin fréquente sans nulle étiquette quelques sociétés savantes, chose nouvelle en Russie. Il a été l'un des partisans les plus énergiques de l'émancipation des paysans, et même dans une circonstance, assistant à un conseil, il se prononça avec une telle âpreté contre la noblesse, contre les fauteurs de l'ancien régime, qu'il prêta des armes à ceux qui cherchaient à indisposer l'empereur contre lui, et qu'il fut peu après invité à faire un voyage de quelques mois. L'opinion publique en Russie suit tous les signes de ces divergences, et le rôle attribué aux princes de la famille impériale n'est pas l'élément le moins curieux du mouvement qui s'accomplit; ce n'est pas non plus la différence la moins frappante entre le règne actuel et le règne de l'empereur Nicolas.

Une question singulière s'élève quelquefois en Europe sur la nature de ce mouvement. Pour l'expliquer, on peut être tenté de préciser, sous le nom de partis, les différentes nuances d'opinions qu'on entrevoit en Russie. Ce ne sont point cependant des partis dans la véritable acception du mot, — des partis organisés, fondés sur des convictions strictement déterminées, tendant à un but visible et certain. Dans un pays où toute la politique s'est proposé la désagrégation, le morcellement de la société, où le gouvernement a travaillé sans cesse à effacer toute trace de spontanéité sociale en isolant encore les individus par une défiance mutuelle, l'organisation d'un parti n'est pas une chose facile, qui puisse se faire d'un coup. Le résultat principal du règne de l'empereur Nicolas fut pour ainsi dire une complète pulvérisation de la société russe. Il faut du temps pour que ces atomes dispersés puissent se réunir et former ces corps organiques qui s'appellent des partis; il faut avant tout que cet abîme immense qui existe entre les classes soit comblé. Ce qui entrave encore l'organisation sociale et la formation de véritables partis en Russie, c'est l'étendue démesurée des provinces, l'absence de voies de communication, la difficulté de toute réunion et de toute entente entre les habitans des différentes contrées, le développement restreint de la population. Jusqu'à présent, il n'est point douteux que ce mouvement de la Russie offre un certain caractère anarchique. C'est une fermentation confuse; il n'y a point de vues rigoureusement formulées et précises; encore moins les Russes se rendent-ils compte de la nature possible de leur action et des moyens de réaliser leurs désirs. Au milieu de ce chaos d'idées,

on peut seulement distinguer les directions et les dispositions générales des différentes classes de la nation.

Une pensée gagne chaque jour dans la noblesse russe : c'est la pensée d'une constitution. Depuis longtemps déjà la jeune noblesse suit ce courant, et elle va même assez souvent jusqu'aux idées de M. Hertzen. Plusieurs fois, dans ces dernières années, la question de présenter une adresse à l'empereur pour demander une constitution a été agitée dans quelques gouvernemens, et c'est d'une manifestation de ce genre que sortait notamment l'adresse de Tver en 1859. Dans d'autres provinces, la même idée a été exprimée d'une façon moins nette peut-être, mais encore assez claire. La noblesse jeune et libérale a montré une chaude et intelligente sympathie pour l'émancipation des paysans, et sans attendre l'expiration de la période transitoire de deux ans fixée par le manifeste impérial, beaucoup de jeunes nobles ont commencé immédiatement à traiter avec les paysans en leur offrant des conditions avantageuses. C'est dans les rangs de la noblesse plus âgée, parmi les grands propriétaires fonciers, que l'abolition du servage a rencontré les adversaires les plus tenaces et les plus violens. Tous les moyens ont été employés pour détourner ou paralyser cette mesure. Maintenant que l'émancipation est accomplie au moins en principe par le manifeste du 19 février (5 mars 1861), les vieux nobles en ont conçu contre l'empereur une certaine irritation qu'ils ne cachent pas; ils murmurent plus haut que toutes les autres classes, et chose à la fois curieuse, imprévue et naturelle, l'abolition du servage en a fait des libéraux. Ce sont des libéraux par désespoir et par intérêt. « Puisque le gouvernement, disent-ils, nous a dépouillés de nos droits et de notre pouvoir sur les paysans, il nous doit une compensation politique en nous admettant à une participation sérieuse aux affaires de l'état, » et cette compensation, ils la réclament en effet tout haut. Ils entrent eux-mêmes dans le mouvement, non par principe, si l'on veut, non sous l'inspiration d'une idée fort généreuse, mais par le sentiment prévoyant, alarmé, d'un intérêt de position et d'influence.

Et qu'on remarque ici l'étrange erreur de ceux qui ont cru que, l'affranchissement des serfs une fois accompli, on pourrait revenir purement et simplement au système politique de l'empereur Nicolas, resserrer les liens un moment détendus de l'ancien régime. L'émancipation des paysans est au contraire le principe invincible d'une révolution complète, nécessaire, non-seulement par les réformes de détail qu'elle suppose dans la législation civile, dans l'organisation administrative, dans toute l'économie publique et agricole de la Russie, mais encore par les conséquences inévitables,

peut-être prochaines, quoique indistinctes encore, qu'elle est destinée à produire dans les mœurs, dans les idées, dans la condition de la noblesse aussi bien que des paysans. Quelque soin qu'ait pris le gouvernement, dans l'acte d'émancipation, de ménager les intérêts des propriétaires fonciers, on ne peut guère douter qu'une grande partie de la noblesse ne se voie à la longue ruinée par suite de cette réforme. La noblesse russe a vécu jusqu'à présent de prodigalités et fléchit sous les dettes. Il est difficile de trouver une propriété exempte de toute hypothèque. Le changement de la corvée en travail libre, la réorganisation de toute l'économie agricole nécessiteront des capitaux considérables et beaucoup d'ouvriers. Où la noblesse trouvera-t-elle des capitaux? où prendra-t-elle les bras nécessaires à la culture des terres avec une population déjà si faible dans la plupart des provinces? Beaucoup de propriétaires seront forcés de vendre leurs biens, et on peut prévoir qu'avec le temps il arrivera en Russie ce qui est arrivé en France : les propriétés foncières de la noblesse passeront en d'autres mains; elles seront acquises par les capitalistes et les négocians, ces héros de l'épargne et du tiers-état. De plus il est bien clair que de cette transformation de l'état des paysans dans les campagnes doit découler pour la noblesse un changement notable d'habitudes. Jusqu'ici la noblesse résidait ordinairement dans les capitales, dépensant ses revenus et tout à fait étrangère à l'agriculture. Il y a des propriétaires qui de leur vie n'ont pas même vu leurs domaines. Dans la Grande-Russie, habituellement toute la terre était laissée aux paysans qui payaient aux seigneurs une redevance, l'*obrok*. Maintenant cet *absentéisme* doit infailliblement cesser. La noblesse russe se verra forcée de se transporter à la campagne et de s'occuper d'agriculture, bien que rien ne soit plus contraire à ses goûts, bien que la vie rurale n'ait aucun attrait pour elle, et qu'elle n'ait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires. De là non-seulement une révolution complète de mœurs et d'intérêts, mais encore un besoin pour la noblesse de chercher de nouveaux élémens de force, de se mettre à la poursuite d'une compensation qu'elle ne peut effectivement trouver que dans la vie politique. Déjà les démonstrations ont commencé, je l'ai dit; il circule incessamment à Moscou et à Saint-Pétersbourg des adresses pour demander à l'empereur une constitution, et cette pensée se fera jour vraisemblablement partout où auront lieu dans un temps donné les élections des maréchaux de la noblesse, que le gouvernement inquiet semble devoir, pour le moment, restreindre à Moscou.

Ce n'est pas pour une constitution que s'agitent de leur côté les paysans, aujourd'hui relevés par l'émancipation. D'autres instincts

se remuent dans cette classe aux couches profondes qui embrasse près de vingt-cinq millions d'hommes. L'émancipation, je me borne à le rappeler, repose sur un système de rachat par termes successifs après une période transitoire de deux années, dont une va être bientôt écoulée. C'est une transaction à laquelle les paysans ne semblent nullement disposés à se prêter. La liberté à leurs yeux, c'est sans doute l'affranchissement du travail obligatoire, mais c'est aussi, c'est surtout la propriété sans nulle condition de la terre qu'ils occupent. Aucune force humaine ne saurait leur inculquer cette idée que la terre qu'ils arrosent de leur sueur depuis le temps de Boris Godunof, qui reste dans leurs mains en se transmettant de père en fils, soit une propriété seigneuriale, et qu'ils soient obligés de racheter ce qu'ils considèrent comme leur bien. « Nous appartenons aux seigneurs, disent-ils; mais la terre est à nous. » Rien ne peut leur ôter cette conviction. Les troubles qui ont éclaté dans presque toutes les provinces, et qui se renouvellent fréquemment, tiennent à ce que les paysans n'ont pas compris le manifeste impérial et l'ont interprété à leur façon. Sur plusieurs points, il y a eu des fourbes qui ont fait circuler parmi les serfs de faux manifestes. A Kasan, un de ces prétendans si fréquens en Russie est apparu prenant le titre d'empereur. Ce nouveau Pugatchef fit croire aux paysans qu'il était Alexandre II, chassé par la noblesse de Saint-Pétersbourg, venant chercher un asile parmi eux et leur apportant le vrai manifeste, car celui qu'on leur avait lu dans les églises était, disait-il, fabriqué par la noblesse. Il rassembla autour de lui près de quinze mille serfs et se retrancha aux environs de Kasan. On envoya des troupes; il y eut deux cents paysans tués et mille blessés. Ce singulier usurpateur fut pris lui-même et fusillé. De semblables massacres ont ensanglanté différentes provinces, surtout dans la partie orientale et méridionale de la Russie. Quand on emploie les armes, les paysans s'apaisent pendant quelque temps; mais partout ils attendent avec impatience l'expiration de cet état transitoire de deux ans qu'on leur explique vainement à l'aide de la force, comptant toujours qu'à cette époque l'empereur leur laissera leurs terres gratuitement et même distribuera entre eux les domaines seigneuriaux. Ces pauvres paysans sont assez naïfs dans leurs idées : ils croient fermement par exemple que l'empereur fera aux seigneurs des pensions avec l'argent du trésor, et les contraindra à rester dans les villes. Qu'arrivera-t-il à cette terrible échéance de l'expiration de l'état transitoire? Les troubles les plus graves sont assurément à redouter. On entrevoit à peine la possibilité de maintenir cette condition du rachat, contre laquelle se soulèvent déjà les serfs rendus à la liberté, et on touche ici à une de ces situations comme celle où

se trouvait la France à la fin du siècle dernier, au moment où s'agitait la question de ces droits seigneuriaux qui devaient disparaître dans une révolution.

A côté de la noblesse et des paysans, il y a une population urbaine qui est peut-être l'élément le plus dangereux aujourd'hui pour le gouvernement, l'élément le plus révolutionnaire. Dans les deux capitales et dans les principales villes de province vit une classe nombreuse, d'un caractère indéterminé et mixte, étudians, écrivains, employés subalternes, fils d'employés (1), fils de prêtres, petits industriels, précepteurs, artistes, etc., tous désignés sous ce nom de *raznotschintzi*, c'est-à-dire gens de professions diverses. Toute cette classe nombreuse et chaque jour croissante, distincte des marchands et du bas peuple en ce qu'elle s'habille à l'européenne, est envahie par les idées radicales, démocratiques. Elle se nourrit des écrits de M. Hertzen, déteste l'aristocratie, et, n'ayant rien à perdre, aspire aux changemens violens. On se tromperait étrangement si on croyait que le gouvernement russe peut compter sur les employés, principalement sur les employés subalternes. Misérablement payés, exposés chaque jour aux duretés avilissantes et au despotisme de leurs supérieurs, ils ne sont que médiocrement attachés au pouvoir qu'ils servent; ils murmurent au contraire tout haut contre lui, et ont des affinités révolutionnaires. Même parmi les fonctionnaires d'un ordre plus élevé, le dévouement et la fidélité ne sont rien moins que sûrs. C'est dans ces régions officielles, dans les ministères, et jusque dans le sénat, que M. Hertzen a trouvé souvent des complicités mystérieuses, de ces intelligences inavouées qui lui ont permis de révéler plus d'un scandale administratif. Le fait est que les dispositions les plus secrètes du gouvernement, même (le croirait-on?) les documens revêtus des observations de l'empereur, se divulguent rapidement et vont alimenter les conversations de Pétersbourg. Parmi les personnages officiels d'un ordre supérieur, on voit croître le nombre de ces hommes que l'on appelle en Angleterre *timeservers*, gens habiles et souples qui, sentant grandir autour d'eux la puissance nouvelle de l'opinion, cherchent à servir deux maîtres, l'opposition et le gouvernement.

Si ces dispositions ne régnaient que dans l'ordre civil, ce serait déjà grave sans doute; mais un symptôme fait pour donner bien plus encore à réfléchir, c'est que les idées radicales, démocratiques et même socialistes gagnent l'armée, surtout les jeunes officiers. L'aca-

(1) On compte en Russie environ 200,000 employés de toute sorte : les employés d'extraction roturière n'ont qu'un titre personnel de noblesse qui résulte du grade attaché à leur fonction; leurs fils restent roturiers. On compte aussi environ 80,000 familles de prêtres.

démie militaire, l'état-major, les écoles du génie et de l'artillerie, le corps des cadets, sont intimement pénétrés de cet esprit. M. Hertzen y est en honneur; les officiers et les cadets se mêlent aux étudians, aux écrivains, et prennent part quelquefois à leurs démonstrations. Les établissemens militaires, depuis quelque temps, ne sont pas à l'abri d'une certaine humeur d'insubordination embarrassante. Il y a un an, un jeune officier fut renvoyé de l'école du génie; une révolte suivit cette expulsion, qui semblait injuste. Tous les autres officiers demandèrent le rappel de leur camarade, et, sur le refus qu'ils essuyèrent, près de deux cents voulurent subir le même sort. Tous les moyens furent employés pour les apaiser; l'inspecteur-général du génie, le grand-duc Nicolas lui-même, frère de l'empereur, pria, insista, menaça : tout fut inutile, et le gouvernement se vit obligé de disperser ces jeunes gens dans les divers régimens, au fond de la Russie. Plus récemment encore, des officiers d'artillerie ont dû être envoyés sur les frontières de la Sibérie. Depuis le manifeste d'émancipation des paysans surtout, il se fait dans l'armée et jusque dans la garde impériale, dit-on, une propagande aussi active que dangereuse. Les officiers des corps employés aux répressions éprouvent une répugnance visible, et la discipline se ressent de cet esprit nouveau qui envahit l'armée elle-même.

Le corps des marchands russes, bien que nombreux et riche, est peut-être jusqu'ici la classe la moins instruite, la plus imbue de vieux préjugés. Cette classe, elle aussi, commence pourtant à ouvrir les yeux. Les marchands lisent maintenant les journaux et subissent l'influence des idées dont l'expression les séduit; ils murmurent contre les abus de l'administration et de la police, contre les priviléges qui élèvent une barrière entre eux et la noblesse. Les crises prolongées du crédit et du commerce, dont ils rendent, selon l'habitude, le gouvernement responsable, augmentent leur mécontentement. Chose remarquable, les radicaux sont parvenus dans ces derniers temps à attirer dans leur camp quelques-uns des membres les plus opulens de la classe commerciale. Il s'est trouvé des négocians, des spéculateurs, des fermiers d'eau-de-vie, qui, semblables aux fermiers-généraux français d'autrefois, protégent les lettres, rassemblent chez eux les écrivains, subviennent libéralement à la rédaction des journaux et secondent toutes les entreprises qui ont le progrès pour but. Or les marchands, surtout ceux de Moscou, de Nijni-Novgorod et de Kasan, possèdent des capitaux immenses, et c'est une force qui ne laisserait pas d'ajouter aux embarras du gouvernement le jour où elle s'unirait décidément à la noblesse et aux classes inférieures.

Dans quelle mesure enfin le clergé russe participe-t-il à ce tra-

vail d'idées? On ne peut dire encore qu'il s'y associe réellement. Immobilisé dans une religion officielle dont le tsar est le pontife, il pense peu, il reste étranger aux agitations morales. Et pourtant, depuis deux ans, paraît à Moscou un recueil religieux aux allures semi-libérales, qui ne se propose rien moins que de spiritualiser l'orthodoxie, qui a des goûts de tolérance et défend la liberté de la pensée. Les rédacteurs de ce recueil, presque tous prêtres, sont initiés à toute la littérature philosophique de l'Occident, et ils suivent d'un œil attentif les questions religieuses qui se débattent aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie.

Au milieu de ces instincts qui se réveillent et s'agitent au sein de la société russe, rien, on le voit, ne ressemble à un parti. On ne pourrait tout au plus donner ce nom qu'à quelques tendances plus saillantes, un peu mieux définies, qui se détachent sur ce fond obscur et confus. Un certain nombre de professeurs, d'écrivains et d'employés supérieurs forment ce qu'on appelle en Russie le parti des doctrinaires libéraux. Ces hommes sont convaincus que le peuple russe est incapable de rien faire par lui-même, qu'il ne peut prendre aucune initiative, et que le gouvernement seul a la puissance réformatrice. C'est donc avant tout au gouvernement, selon eux, de se faire libéral, de mettre la main aux réformes nécessaires, dût-il se servir de la force. Ces doctrinaires, comme on les nomme, sont partisans d'une administration puissamment centralisée, énergique, mais éclairée et aux vues libérales. Il s'agit dans cet ordre d'idées de maintenir l'intégrité de l'empire, sa puissance extérieure, sa position en Europe; seulement il faut que le régime intérieur se modifie absolument par l'abolition des priviléges et des distinctions de classes, par l'introduction de l'égalité civile, par la diffusion de la lumière dans les plus basses classes, par le développement des chemins de fer et de tous les intérêts matériels. L'idéal de ce genre de libéralisme, c'est encore après tout le système de Pierre le Grand adapté au XIXe siècle. Ce parti, pendant un certain temps, a été représenté au sein du gouvernement même par M. Milutine, un des principaux fonctionnaires du ministère de l'intérieur, dans lequel tout le monde voyait le futur ministre, et qui a été obligé de se retirer il y a quelques mois. Les doctrinaires, ces partisans de l'omnipotence de l'état, sont combattus par un petit nombre d'écrivains qui défendent les principes de l'autonomie, l'initiative individuelle et sociale, la décentralisation, et dont *le Messager russe* est l'organe; mais il est surtout un dernier parti qui est leur antagoniste le plus tranché, c'est celui des *slavophiles*.

Les *slavophiles* sont les adversaires passionnés des doctrinaires libéraux. Bien loin de partager les prédilections de ces derniers

pour Pierre le Grand, ils ne voient dans le fondateur de l'autocratie moderne que le mauvais génie de la Russie, qui a faussé le développement naturel de l'esprit national en infiltrant dans le pays le poison du germanisme. C'est à lui et à ses réformes qu'ils attribuent tous les malheurs de la Russie. Ils n'ont qu'antipathie pour Saint-Pétersbourg et son mode de gouvernement, pour les Allemands et la bureaucratie. Leurs préférences sont pour tout ce qui est vraiment russe, et c'est dans les siècles passés, dans les institutions et les mœurs d'autrefois, qu'ils vont chercher les vrais et sains principes de vie pour la nation. Cette tendance est plus sentimentale que pratique; elle n'est pas sans ressemblance avec le romantisme politique allemand, quoiqu'il y ait réellement chez les hommes qui nourrissent ces idées plus d'intelligence de la vraie liberté que chez les doctrinaires. Ils ont reçu ce nom de *slavophiles*, parce qu'ils ont de vives sympathies pour toutes les races slaves, et parce qu'ils rêvent toujours un panslavisme fédératif.

Au fond, quel est le trait caractéristique de ce mouvement complexe qui s'étend plus ou moins à toutes les classes, et où se mêlent toutes les tendances, toutes les opinions? C'est la prédominance d'un instinct libéral qui, à défaut d'autres issues régulières, va se perdre parfois dans les rêves ou jusque dans les chimères socialistes, et qui en définitive, sous des formes multiples, incohérentes, atteste surtout la lassitude de ce qui existe, le progrès de l'esprit d'opposition. Ce n'est pas que dans ce travail même plus d'un mirage ne puisse se mêler à la réalité. Le libéralisme dans l'empire des tsars a toujours été jusqu'ici d'une nature particulière, qui s'explique par l'organisation sociale et politique de la Russie. On a fait cette fine et juste remarque, que la vie d'un Russe avait deux côtés distincts, l'un officiel, l'autre tout privé, que le même homme pouvait être tout différent dans son pays ou à l'étranger, à la ville ou à la campagne, dans une réunion nombreuse ou dans un cercle intime, qu'il y avait enfin des circonstances, des jours, des heures où on parlait de liberté sans qu'il y eût pour cela des libéraux. Le libéralisme a été fréquemment pour les Russes une sorte de tenue devant l'Europe ou une fantaisie de jeunesse sans conséquence; plus souvent encore c'était pour eux une manière de se venger des duretés de la vie publique par la liberté du langage dans les réunions privées. Il y a eu des temps avant celui-ci où il n'était point rare de voir de hauts fonctionnaires se livrer à de petites débauches d'opposition dans l'intimité. On aurait pu croire à une révolution prochaine; il n'en était rien : ces censeurs violens reprenaient un instant après leur rang dans la hiérarchie officielle et leur attitude soumise. Même lorsque le libéralisme a pris plus sérieuse-

ment corps en quelque conspiration comme celle de 1825, ce n'était encore qu'une conception solitaire traversant quelques esprits d'élite agités d'instincts prématurés, tels que les Pestel, les Apostol Muravief. Humeur frondeuse ou passion exaltée dans la solitude, c'était un phénomène dénué de toute signification pratique, inconnu de la masse de la nation ou énigmatique pour elle, parce qu'il ne parlait ni à son intelligence, ni à ses intérêts. Tel est le caractère de ces velléités libérales qu'on a vues flotter plus d'une fois comme des mirages à la surface de la Russie, et voilà précisément en quoi tout diffère aujourd'hui.

Ce qu'il y a de grave et de nouveau en effet dans ce travail obscur et confus qui se laisse entrevoir par instans en Russie, ce n'est peut-être pas que des écrivains luttent avec la censure pour exprimer des idées constitutionnelles ou radicales, pour signaler des abus administratifs, pour mettre en lumière les vices du despotisme, d'une bureaucratie méticuleuse et corrompue, d'une centralisation absorbante; c'est que les journaux de ces écrivains trouvent des milliers de lecteurs qui se font ainsi en quelque sorte leurs complices. Ce n'est pas que l'esprit d'opposition gagne la noblesse ou certaines sphères privilégiées de la société russe, c'est que toutes les classes à la fois ressentent plus ou moins le même malaise, qu'elles commencent à ouvrir les yeux, et qu'il se produise spontanément des manifestations légales ou irrégulières révélant tout un ensemble de besoins, de sollicitations et de vœux inattendus. Ce qu'il y a de nouveau enfin, c'est cette émancipation de toute une classe populaire jetée dans le cadre élargi de la vie civile et créant forcément une de ces situations qui portent en germe une révolution de mœurs et d'institutions. Voilà bien ce qu'il y a de nouveau et de grave dans les conditions actuelles de la Russie, où le libéralisme est moins une fantaisie excentrique de quelques imaginations frondeuses ou exaltées que l'expression d'un instinct de réforme qui agite toutes les classes. Quant aux idées socialistes qui se mêlent à ce mouvement, il faut bien s'entendre : ce serait une étrange erreur de croire que ces étudians enthousiastes, ces écrivains, ces jeunes officiers qui subissent la fascination du radicalisme et de la démocratie, pensent sérieusement au socialisme tel qu'on peut l'entendre dans l'Occident, et sachent même au juste ce que c'est que le socialisme. La plupart n'ont assurément que des idées très vagues et très confuses. Au fond de cette effervescence, il y a le sentiment assez juste que désormais les demi-mesures, les petites concessions sont insuffisantes en Russie, et en outre il y a ce goût des choses extrêmes que la violence des compressions développe toujours. Et puis est-ce donc si surprenant à un point de vue géné-

ral? Songez-y bien : il y a plus ou moins de socialisme dans les esprits partout où c'est la société même qui est à réformer, et où la liberté, les garanties politiques ne sont pour l'instinct public qu'un moyen d'arriver à cette réforme. Je rappelais le programme du premier des radicaux russes, M. Hertzen : si c'est être socialiste de demander l'avénement immédiat des paysans à la propriété, l'abolition des priviléges et des classes, la suppression des peines corporelles, l'institution de tribunaux publics, l'indépendance de l'administration et de la justice, la régularité et le contrôle des finances, nous sommes tous socialistes en France, ou plutôt l'œuvre est accomplie depuis 1789; c'est même parce qu'elle est accomplie, ajouterai-je, que la société française est la moins troublée aujourd'hui dans sa vie civile par des questions qui agitent encore une partie de l'Europe, et que la Russie elle-même aborde à son tour.

Dans cette carrière tumultueuse, la société russe, je le disais, est en avant de son gouvernement, bien qu'on croie communément le contraire. Voilà justement le nœud de la situation actuelle et ce qui en fait la gravité. Tandis que la nation a laissé éclater tout un ordre imprévu d'idées, de vœux et d'instincts, tandis qu'elle s'est renouvelée rapidement dans son esprit et dans ses allures, le pouvoir n'a nullement changé dans ses conditions essentielles; il est resté ce qu'il était sous le dernier règne, un organisme formé pour l'immobilité, où les généraux et une bureaucratie routinière occupent la première place. Maintenant comme autrefois, un général est indifféremment chef du haras impérial, directeur de l'université ou procureur près le saint-synode. Autour d'Alexandre II s'est recomposée et resserrée une coterie exclusive, une camarilla qui enveloppe l'empereur d'un réseau d'influences, qui ne laisse arriver jusqu'à lui aucun écho de la vérité, et qui s'efforce avant tout de maintenir les traditions compromises du dernier tsar. L'empereur veut le bien sans doute, il n'est pas insensible à la nécessité de justes réformes; mais sa volonté est souvent obligée de fléchir devant les influences qui l'entourent, et cela va même assez loin. Il y a quelques années, l'empereur Alexandre voulut nommer feld-maréchal le prince Bariatinski, le commandant de l'armée du Caucase qui avait réussi à prendre Schamyl. Les vieux généraux de Nicolas furent tellement froissés de voir le prince Bariatinski, jeune encore, élevé à cette dignité, qu'ils ne voulurent pas lui rendre la visite qu'il leur avait faite à son arrivée à Pétersbourg, et Bariatinski était de nouveau éloigné.

Je ne voudrais pas trop m'arrêter sur les hommes. Quels sont pourtant les personnages influens aujourd'hui dans l'état? quels sont les hommes qui représentent le pouvoir? Ce sont de vieux serviteurs

de l'empereur Nicolas, adversaires par système, par tradition, de tout progrès véritable, et quelques personnages nouveaux qui ont la même ambition des faveurs impériales, la même crainte de tout mouvement, sans avoir la même foi en l'efficacité de l'ancien régime. Le vieux comte Adlerberg, favori de Nicolas, est encore tout-puissant à la cour d'Alexandre II comme ministre de la maison de l'empereur; il est amplement pourvu de dignités et d'emplois, et n'est au fond qu'une tête peu sérieuse, soumise à des influences qu'on nomme à Pétersbourg. Le ministre des affaires étrangères, le prince Gortchakof, homme plus intelligent, a réussi un moment à couvrir d'une dignité apparente l'inaction forcée de la Russie, et surtout à propager l'idée d'un règne libéral sans trop y croire lui-même peut-être. Le ministre de la guerre, le général Souchozanet, est un soldat qui ne se pique pas d'instruction et qui a peu brillé dans son récent passage à Varsovie, où il a été un instant lieutenant de l'empereur. Le ministre de la justice, le comte Panine, le plus haï de tous les ministres du temps de Nicolas, est au pouvoir une des têtes du parti réactionnaire; il est par conviction ennemi de toute idée de réforme. Naguère il y avait au ministère de l'instruction publique un homme éclairé, M. Kovalevski, qui à travers certaines faiblesses laissait voir un esprit sensé et mesuré; il a été remplacé par l'amiral Poutiatine, piétiste outré, dit-on, que sa vocation eût appelé à être métropolitain, et qui par sa dévotion a gagné les faveurs de l'impératrice. Le ministre des travaux publics, M. Tchevkine, passe pour être assez dépaysé dans l'ordre d'intérêts qu'il gouverne. Le directeur-général de la police, M. Patkul, s'est signalé principalement par une ordonnance qui interdisait aux cochers de fiacre de Pétersbourg de quitter leur siége pour aller s'asseoir dans leur voiture en attendant les voyageurs, sous le prétexte spécieux que cela ne convenait pas à des gens de basse condition, et que cela blessait la dignité des voyageurs eux-mêmes. Ainsi composé, le gouvernement russe n'a malheureusement ni programme préconçu ni suite dans l'action. Placé en face d'un travail des esprits tout libéral et d'une opposition croissante, il s'agite dans l'indécision, tantôt cherchant à arrêter le mouvement par des mesures empruntées au régime de l'empereur Nicolas, tantôt cédant sous la pression de l'opinion publique pour s'enhardir de nouveau et retirer les concessions qu'il a faites. Les ministres s'agitent les uns contre les autres, et chacun d'eux suit sa direction propre. De là des ordonnances contradictoires défendant aujourd'hui ce qui sera permis demain. A chaque soubresaut réactionnaire succède une désorganisation plus grande encore, au sein de laquelle s'affaiblit l'autorité du pouvoir et diminue la confiance de ceux-là mêmes qui sont au service du

gouvernement. Qu'on le remarque bien : ce qui se passe aujourd'hui en Russie n'est pas sans analogie avec ce qui se passait dans les états pontificaux à l'avénement de Pie IX en 1846. A cette époque aussi, il y avait à Rome un pouvoir né sous des auspices libéraux, mais incertain, placé en face d'une population qui ne lui était nullement hostile d'abord, qui le devançait bientôt, puis lui échappait, et ce pouvoir gagné de vitesse, tantôt cédant, tantôt résistant, mais reculant toujours devant une transformation nécessaire, arrivait par degrés à n'avoir plus, comme le disait Rossi, ni l'autorité traditionnelle d'un vieux gouvernement, ni la vigueur d'un gouvernement nouveau.

Le malheur est qu'à travers ces oscillations le gouvernement russe, par faiblesse au moins autant que par une résolution bien mûrie, semble finir par se fixer dans une politique de réaction qui n'est qu'un aiguillon de plus pour le mouvement. Cette réaction, après avoir eu des phases successives ou intermittentes, s'accélère aujourd'hui sous l'influence d'une crainte un peu effarée, sous le stimulant des manifestations multipliées de l'opinion. La première chose contre laquelle le gouvernement ait tourné ses efforts, c'est la littérature. Pendant les trois ou quatre premières années du règne d'Alexandre II, la littérature russe jouissait, on l'a vu, d'une certaine liberté de fait; à mesure qu'elle a grandi et qu'elle est devenue une puissance, les partisans de l'absolutisme, les généraux, les dignitaires n'ont plus eu d'autre pensée que de faire revivre dans toute sa force la censure telle qu'elle existait sous l'empereur Nicolas. Ce qui les irritait, c'était moins la discussion des questions de politique générale ou l'étude des institutions libres de l'Occident que cette littérature qui a reçu le nom de littérature *accusatrice :* guerre de pamphlets, d'allusions, de saillies acérées, de caricatures, de journaux humoristiques. Cette guerre les exaspérait. Ils arrivaient dans les conseils, tenant chacun quelque journal à la main, se montrant mutuellement les passages qui les blessaient, et se tournant vers M. Kovalevski, alors ministre de l'instruction publique, dont ils accusaient l'humeur tolérante. Les plaintes s'élevaient jusqu'à l'empereur, à qui on représentait que cette littérature ne respectait rien, qu'elle allait manifestement à une révolution, et l'empereur, qui lit peu, répondait qu'effectivement il fallait mettre un frein à la littérature.

On ne se hâtait pas cependant, on se bornait encore à quelques sévérités nouvelles, qui ne faisaient qu'aiguillonner les écrivains, lorsqu'une sorte de coup d'état fut décidé. On résolut de détacher la censure du ministère de l'instruction publique pour en faire une administration distincte, une direction générale avec deux grandes

sections placées l'une à Moscou, l'autre à Saint-Pétersbourg. Les principaux postes, selon l'habitude, furent confiés à des généraux. Cette organisation à la vérité coûta des sommes énormes; mais on attendait les plus grands résultats de l'institution nouvelle. Ce qu'il y eut de plus clair, ce fut une multitude de dispositions draconiennes créant dix censures au lieu d'une. Qu'on en juge : si un article par exemple traitait des impôts, il devait, après avoir subi la censure, être revu par le ministre des finances; s'il traitait de l'armée, il devait être soumis au ministre de la guerre; s'il traitait enfin de questions embrassant tous les intérêts publics, il devait passer par tous les ministères, sauf à revenir mutilé de toute façon après quelques mois, si encore il revenait. On alla plus loin même, on institua une autre censure chargée de revoir, après l'impression, les articles autorisés par la première censure. Ce luxe de surveillance et de répression a-t-il été du moins efficace? Nullement; la littérature militante a soutenu vaillamment la lutte, elle a rivalisé d'inventions ingénieuses, mettant chaque jour la censure aux abois, si bien que récemment le nouveau ministre de l'instruction publique, l'amiral Poutiatine, imaginait un perfectionnement inattendu dans l'art de pourchasser la pensée : il proposait d'infliger un châtiment personnel à tout écrivain dont trois articles auraient essuyé les rigueurs de la censure. Ce procédé, il est vrai, n'a point été accepté; il montre seulement dans quel genre de lutte est engagé le gouvernement russe, et ce qu'il y a de vivace dans cette littérature qui s'est mise au service des idées nouvelles.

La guerre une fois engagée contre la littérature, la réaction s'est étendue bientôt aux universités, même à ces innocentes *écoles du dimanche* qu'une libre initiative avait créées, et contre lesquelles on a éveillé les méfiances de l'empereur en les représentant comme autant de sociétés secrètes destinées à propager de dangereux instincts dans le peuple. Pendant les premières années du règne, on le sait, le gouvernement fixait peu son attention sur les universités, et il en résultait une sorte de liberté spontanée dans ces vastes foyers d'instruction. Les étudians n'étaient pas seulement plus nombreux, ils prenaient des mœurs nouvelles; de leur propre mouvement ils créaient pour leur usage diverses institutions, des bibliothèques, des cercles de lecture, des caisses de secours; ils se réunissaient souvent et en grand nombre, discutant les règlemens universitaires, tenant tête aux autorités académiques, jugeant librement leurs professeurs. Cette jeunesse ardente ne pouvait manquer de ressentir toutes les excitations de la politique; elle était au premier rang dans le mouvement général, et au commencement de 1861, lorsque les événemens de Pologne éclatèrent, on vit les étu-

dians de toutes les universités russes témoigner leurs sympathies à leurs camarades polonais. Un grand nombre se rendit au service funèbre organisé par les Polonais dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg pour célébrer la mémoire des victimes de Varsovie. Un fait plus curieux encore eut lieu à Kasan à l'occasion de cette échauffourée de paysans dont j'ai parlé. Les étudians de l'université firent célébrer un service religieux pour les paysans tués pendant l'insurrection. Il n'y eut alors qu'un cri dans les régions officielles pour demander la réforme des universités. Une véritable tempête s'éleva contre le ministre de l'instruction publique, M. Kovalevski, qui se trouvait ainsi sommé par les généraux, par les hommes de cour, de mettre un frein au désordre universitaire aussi bien qu'à la hardiesse de la littérature.

Une réforme, elle était nécessaire sans doute depuis le jour de l'avénement d'Alexandre II, d'autant plus nécessaire que les désordres dont on se plaignait n'étaient, à vrai dire, que l'expression d'une incompatibilité réelle entre la plupart des règlemens survivans du dernier règne et les circonstances nouvelles nées du changement rapide des idées, de l'accroissement considérable du nombre des étudians. La meilleure réforme eût consisté à donner une organisation plus large et plus libre aux universités. M. Kovalevski lui-même n'était point éloigné de cet avis. Il hésita pourtant, il employa les demi-moyens; puis, pressé par les événemens, il finit un jour par présenter un projet conçu au fond d'après les principes qui régissent les universités allemandes. M. Kovalevski était un homme nouveau qui n'avait point malheureusement à la cour une position assez forte pour entrer en lutte ouverte avec l'esprit de réaction. Un comité fut nommé pour examiner son projet, et quels étaient les membres de ce comité? C'était le général Strogonof, le prince Dolgoroukof, commandant de la gendarmerie, et le comte Panine, ministre de la justice. Le nom de ces hommes était d'avance la critique la plus sanglante de l'œuvre de M. Kovalevski, qui se retira indigné, cédant le ministère de l'instruction publique à l'amiral Poutiatine.

J'ai nommé le général Strogonof comme un des membres du comité chargé d'examiner la question des réformes universitaires. Le général Strogonof est un des personnages les plus importans aujourd'hui par son éducation, par son intelligence supérieure à celle de la plupart des autres généraux, et son influence à la cour est attestée par sa position de gouverneur du prince impérial. Il était dans une demi-disgrâce sous l'empereur Nicolas, qui le traitait presque en libéral; il vivait à Moscou, où il était curateur de l'université, protégeant l'enseignement et ayant des momens d'humeur contre la cour. Aujourd'hui c'est le type du vieux seigneur russe

réactionnaire et féodal, passionnément opposé à l'émancipation des paysans, adversaire des universités qu'il protégeait autrefois, n'admettant l'utilité de l'éducation que pour la noblesse. Nul n'a mis plus d'ardeur, d'énergie et d'autorité à effrayer l'esprit naturellement vacillant d'Alexandre II, à lui représenter les dangers du mouvement actuel et à lui conseiller une politique de répression. Les idées du général Strogonof sur la réforme des universités étaient des plus simples : elles consistaient à revenir au système de l'empereur Nicolas, à limiter de nouveau à trois cents le nombre des étudians, à élever le chiffre des droits d'inscription à 200 roubles, à diviser les universités en écoles spéciales et distinctes en les dispersant dans les différentes villes, à transporter celle de Saint-Pétersbourg à Gatczyn, à interdire l'entrée des cours aux auditeurs libres. Quand ce projet fut connu, il souleva l'opinion à tel point qu'on dut s'arrêter à mi-chemin. On ne fit pas tout ce qu'on voulait, mais on éleva les droits d'inscription à 50 roubles, on imposa aux étudians des règlemens d'une sévérité minutieuse; réunions, promenades, députations furent défendues; on abolit les bibliothèques, les caisses de secours fondées pour subvenir aux besoins des jeunes gens pauvres. La lutte était ouverte.

Qu'en est-il résulté? L'agitation a pris un caractère bien autrement grave et redoutable. Deux fois les universités ont dû être fermées en présence de la véhémente animosité des étudians, dont la force n'a pu dompter la résistance, et de là sont nées ces collisions, ces scènes de désordre qui éclataient il y a trois mois à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Les étudians de Moscou avaient résolu de présenter une adresse à l'empereur pour demander l'abolition des règlemens nouveaux, lorsqu'une nuit quelques-uns étaient subitement arrêtés. Le lendemain, tous les autres étudians se rassemblaient devant la maison du gouverneur pour savoir les motifs de l'arrestation de leurs camarades et pour réclamer l'envoi de leur adresse à l'empereur. Aussitôt les troupes s'avançaient contre eux, les dispersant par les armes, les foulant sous les pieds des chevaux. Plus de trois cents étaient arrêtés et entassés dans tous les postes de police avec des malfaiteurs; ils sont restés depuis enfermés dans la forteresse de Petropaulov et à Cronstadt. Cette violence de répression n'a eu d'autre résultat que de faire éclater dans toute la société russe la plus vive sympathie pour les étudians. Les dames de la plus haute aristocratie de Moscou intervenaient en leur faveur, et employaient toute sorte de moyens ingénieux pour adoucir leur sort dans les prisons. Le peuple même, qu'on avait cherché d'abord à exciter contre les étudians en les représentant comme des fils de nobles qui voulaient demander à l'empereur la révocation de l'édit d'émancipation des paysans, le peuple ne tardait pas à s'apercevoir

de ce stratagème de police, et de pauvres moujicks, un moment égarés, allaient demander pardon en pleurant à ces jeunes gens contre lesquels on les avait poussés. La classe où les étudians ont trouvé moins d'appui, chose étrange, est celle des professeurs, et c'est un fait à remarquer dans cette agitation qui remplit depuis quelques années les universités russes : les professeurs, bien que nourris de certaines idées libérales, ont montré une timidité singulière en face des actes du gouvernement qu'ils blâmaient le plus; à l'exception de quelques jeunes professeurs de Pétersbourg, presque tous ont gardé une réserve craintive, et ceux de Moscou, dans les dernières échauffourées, se sont faits les complices, les apologistes de la répression. Il ne faut pas s'y tromper, ces scènes sont un des symptômes les plus graves aujourd'hui en Russie; elles sont la manifestation d'une pensée d'action et de résistance à l'autorité armée, considérée jusqu'ici comme inviolable; elles révèlent de plus ce qui s'agite dans cette jeunesse qui ne fait que grandir, qui n'a pas subi toutes les influences du système de l'empereur Nicolas, qui arrive dans la vie pleine de séve et d'énergie, et qui est appelée à jouer le premier rôle dans tous les événemens.

Ainsi a grandi et s'est compliquée cette situation mystérieuse où chaque jour fait surgir quelque élément inattendu, où l'esprit de compression, en tendant de nouveau tous ses ressorts, ne peut réussir à rien empêcher, ni l'effervescence de la jeunesse, ni la contagion des idées, ni les manifestations les plus diverses d'une opposition croissante. Le gouvernement vit au milieu d'incidens qui échappent à son action, qui éclatent en quelque sorte sous ses pas. Un jour, — c'était dans l'été de 1861, — un bruit de conspiration se répand à Saint-Pétersbourg; d'où vient ce bruit? Il y avait un sénateur d'esprit remuant, M. Khroustchef, qui prenait volontiers les allures libérales et se croyait à la veille d'arriver au ministère; trompé dans ses espérances, il était devenu fou. Jusque-là rien d'extraordinaire; mais on s'empressait d'aller reprendre chez M. Kroustchef les papiers relatifs aux affaires qu'il avait à examiner comme membre du sénat, et ici commençaient les surprises. Parmi les papiers du sénateur, on trouvait des correspondances avec M. Hertzen, et les nouvelles transmises par ces correspondances étaient censées venir des plus hautes sources. Cet incident prenait les proportions d'un complot. On en a parlé vaguement en Europe, on en parlait bien plus encore à Pétersbourg, et la découverte n'était point, dit-on, étrangère aux voyages d'été du grand-duc Constantin et de la grande-duchesse Hélène. — Un autre jour, au mois de juillet, une proclamation révolutionnaire révélait l'existence d'un journal imprimé secrètement dans l'intérieur même de la Russie, le *Welikorus*, qui ne se bornait plus à l'exposé théorique des idées

radicales, qui développait tout un plan d'exécution pratique. La proclamation du mois de juillet était envoyée par la poste aux ministres, aux dignitaires de la cour, à la police elle-même, dans les casernes, dans les écoles, à tous les journaux. Le gouvernement fut stupéfait de cette hardiesse, et l'affaire du *Welikorus* a été si habilement conduite qu'elle semble avoir échappé jusqu'ici à toutes les investigations de la police.

L'opposition sent donc croître tous les jours ses forces, et les partisans de l'ancien absolutisme, déconcertés par ce mouvement, y voient un motif de plus de pousser à une réaction qui n'est inefficace à leurs yeux que parce qu'elle n'est pas assez entière. Tous les incidens qui se succèdent, ils les exagèrent même quelquefois, dans l'espoir de faire triompher leur politique, et leur habileté n'est pas toujours trompée. Lorsque les derniers troubles de l'université de Moscou éclataient il y a trois mois, l'empereur se trouvait avec la cour en Crimée, où il a passé une partie de l'automne. Les réactionnaires de Pétersbourg se hâtaient de l'informer de ces événemens, en les représentant comme l'épisode d'une vaste crise menaçante pour la dynastie elle-même. L'esprit de l'empereur Alexandre fut vivement ému, et il est resté sous le poids de cette idée d'un grand péril révolutionnaire auquel sa dynastie venait d'échapper. Il a comblé de récompenses les généraux, les soldats qui ont marché contre les étudians de Moscou et de Pétersbourg, et les conseils de rigueur ont trouvé auprès de lui un accès plus facile. Ces derniers incidens, au reste, semblent avoir répandu une teinte de tristesse sur la cour de Russie. Au retour du voyage de Crimée, l'impératrice, en arrivant à Moscou, se rendait aussitôt à la chapelle du palais pour prier devant un tableau représentant une scène miraculeuse de la vie de la Vierge, et elle ne pouvait cacher ses larmes à ceux qui l'accompagnaient. C'est ce sentiment vague du péril, éveillé avec habileté dans la famille impériale, qui donne aujourd'hui une certaine force à la réaction en face d'un mouvement désormais trop étendu et trop vivace pour être facilement comprimé.

Spectacle étrange d'un vaste pays qui a vécu plus que tous les autres d'immobilité et de silence, et qui se réveille maintenant dans toute l'incohérence d'une crise de transformation! Il se peut sans doute qu'il y ait parfois quelque exagération dans le sentiment des Russes sur leur propre situation et dans l'idée qu'on se fait de loin de tout un ordre d'événemens dont le mystère double la gravité. Une chose est certaine et apparaît à travers tous ces faits, toutes ces manifestations et tous ces symptômes : la résistance absolutiste n'est plus qu'un palliatif aussi périlleux qu'inefficace, et le régime maintenu pendant trente ans par l'empereur Nicolas avec une opiniâtreté qui toucha presque au génie devient désormais impossible;

il a fait son temps. L'autocratie tsarienne est aujourd'hui en présence d'un esprit nouveau de réforme et de progrès.

L'empereur Alexandre n'est point heureusement de cette nature des grands despotes, c'est son honneur, et ce serait sa faiblesse de se servir d'un instrument usé et discrédité. Je lisais récemment dans une lettre venant de Russie : « Vous ne connaissez pas notre ville de Saint-Pétersbourg; c'est une œuvre puissante et tout artificielle. Elle a été bâtie sur pilotis par Pierre le Grand au prix de milliers de vies enfouies dans ses fondations. Chose curieuse, elle laisse voir aujourd'hui des signes menaçans. Il arrive souvent que les pilotis s'effondrent; le sol s'enfonce sur certains points. Toute la ville est coupée d'un grand nombre de canaux et de conduits souterrains. Or, par une négligence inconcevable, ces conduits et ces canaux n'ont pas été nettoyés depuis le règne de l'impératrice Anne, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, et il s'en échappe les plus dangereuses émanations, comme il est arrivé encore l'été dernier. Le gouvernement voudrait y remédier. Des ingénieurs ont été réunis en conseil; ils ont émis l'avis qu'il fallait se mettre à l'œuvre tout de suite, et tout bas ils ajoutent que ces travaux rendront peut-être le séjour de Pétersbourg complétement impossible, parce que l'atmosphère en sera totalement corrompue... » N'y a-t-il pas quelque chose de semblable dans cette société russe, œuvre de Pierre le Grand, créée par un artifice gigantesque d'omnipotence, comme la ville même qui en est la plus frappante image, et intérieurement minée à la longue au point d'appeler un remède aussi prompt qu'énergique? La grandeur de la Russie n'est point en péril sans doute; elle peut sortir au contraire de cette crise dans des conditions propres à la rendre plus redoutable pour l'Europe. Ce n'est pas non plus la dynastie qui est menacée, comme essaient de le faire croire à l'empereur Alexandre II les fauteurs d'une réaction outrée; elle peut au contraire s'affermir pour longtemps en se liant par une politique libérale aux destinées nouvelles de la Russie. Ce qui est réellement menacé, c'est tout un système d'administration et de politique qui enlace l'empereur lui-même, et compromet son pouvoir au service d'une hiérarchie de despotismes obscurs dont il n'est que le premier esclave. L'empereur Alexandre II a donné un grand exemple par l'émancipation des paysans et par quelques actes qui étaient au commencement de son règne les gages d'un esprit bienveillant et éclairé. Sa garantie et sa force sont aujourd'hui dans une politique résolue à faire justice partout où il y a des justices à faire dans son empire, et à répondre par une large et ferme sympathie à tous ces appels confus d'une nation qui s'agite sous l'influence d'une idée de rajeunissement et de progrès.

CHARLES DE MAZADE.

LA

PHILOSOPHIE DES JUIFS

MAÏMONIDE ET SPINOZA.

I. *Le Guide des Égarés*, par Moïse ben-Maimoun, dit Maïmonide, traduit en français pour la première fois par M. Munk, de l'Institut (1). — II. *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, par le même (2). — III. *Études orientales*, par M. Adolphe Franck, de l'Institut (3).

Que savait-on de la philosophie des Juifs il y a quelques années? Rien, ou fort peu de chose. On n'ignorait pas qu'il avait existé chez les fils dispersés d'Israël une doctrine fort ancienne, nommée *kabbale*; mais quoi de plus obscur? Pour désigner quelque chose d'impénétrable, on disait volontiers : c'est kabbalistique. Et quant à cette autre philosophie des Juifs, non plus mystérieuse et ésotérique, mais enseignée ouvertement par les rabbins et se donnant pour orthodoxe, on ne la connaissait pas mieux. On avait entendu citer par les Juifs le grand Maïmonide et son fameux *Guide des Égarés* (*Moré Neboukhim*); quel était l'esprit, le sens de ce monument de la sagesse hébraïque? Les plus doctes l'ignoraient. Leibnitz, qui lisait tout et voulait tout comprendre, ne savait de la kabbale que ce que lui en avait appris son ami le baron Knorr de Rosenroth, l'auteur de la *Kabbala denudata*, et pour déchiffrer le

(1) 2 vol. in-8°, chez Franck, rue Richelieu, 67. Le premier volume est de 1856, le second vient de paraître.

(2) 1 vol. in-8°, chez Franck.

(3) 1 vol. in-8°, 1861, chez Michel Lévy.

Moré Neboukhim il n'avait que la mauvaise version latine de Buxtorf (1).

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, grâce à deux savans hommes, à deux maîtres en littérature hébraïque, M. Adolphe Franck et M. Munk. Depuis les mémoires de M. Franck sur la kabbale, la doctrine renfermée dans les livres du *Zohar* et du *Sepher Iecirah* a cessé d'être une énigme. A la fois philosophe et philologue, M. Franck a porté la lumière dans ce chaos, et s'il n'a pas dissipé toutes les obscurités des livres kabbalistiques, il en a du moins fixé avec autorité le caractère, mesuré la portée, indiqué les origines. C'est là un service capital rendu à la science. M. Franck vient d'y ajouter encore en publiant un précieux volume d'*Études orientales*, où, parmi d'autres recherches curieuses, on trouvera de nombreux matériaux pour l'histoire des idées philosophiques et religieuses des Hébreux (2). Ce que M. Franck faisait, il y a vingt ans, pour les doctrines secrètes des Juifs, M. Munk vient de l'entreprendre pour leur philosophie officielle et publique. Il nous donne en belle et bonne langue française le principal monument de cette philosophie, *le Guide des Égarés* (3). Désormais nous pouvons lire Maïmonide avec d'autant plus de facilité que nous trouvons auprès de lui un commentateur assidu qui à chaque pas nous soutient et nous guide, car il ne suffisait pas, pour nous faire comprendre le *Moré Neboukhim*, d'une connaissance profonde des antiquités hébraïques; il fallait y joindre une érudition variée, notamment l'intelligence des écrits d'Aristote, maître favori de Maïmonide. Grâce à Dieu, M. Munk n'est pas seulement un hébraïsant consommé, c'est un savant universel pour qui la philosophie grecque n'a pas de secrets. Ajoutez que cette vaste érudition est chez lui au service d'un esprit supérieur, où la netteté française se marie heureusement avec la finesse, la souplesse et la vigueur hébraïques.

A part son grand caractère d'utilité générale, la publication de M. Munk a le mérite de l'à-propos. Elle semble arriver à point

(1) Voyez l'intéressant fragment inédit récemment publié, avec une traduction et un mémoire explicatif, par M. Foucher de Careil : *Leibnitii observationes ad rabbi Mosis Maimonidis librum qui inscribitur doctor perplexorum*, 1861, in-8°, chez Durand.

(2) Notamment une étude sur l'état politique et religieux de la Judée aux derniers temps de sa nationalité, des notices substantielles consacrées à Maïmonide et à Avicébron, et un travail sur les doctrines religieuses et philosophiques de la Perse, qui ont tant de points de contact avec celles d'Israël.

(3) M. Munk avait déjà bien mérité de l'histoire de la philosophie en restituant presque complétement le *Fons vitæ*, ouvrage perdu d'Avicébron, et en découvrant sous le nom de ce personnage, si fameux au moyen âge et quelque peu mystérieux, un Juif espagnol du XIe siècle, nommé Salomon ben-Gébirol, philosophant à la suite des Arabes et interprétant comme eux Aristote dans le sens de l'école d'Alexandrie.

nommé pour résoudre un problème historique fort agité en Allemagne et en France dans ces derniers temps, et qui suscitait hier encore de très vifs débats au sein d'une savante compagnie : nous voulons parler de la question des véritables origines du panthéisme de Spinoza. Depuis que la philosophie cartésienne a été parmi nous l'objet d'une si vive curiosité et d'un si grand nombre de doctes travaux, on s'était volontiers accoutumé à ne voir dans Spinoza qu'un frère jumeau de Malebranche, un fils de Descartes, fils légitime, bien qu'indocile, et que son père eût volontiers désavoué. Or voici qu'un maître illustre vient tout à coup s'inscrire en faux contre cette opinion, que lui-même a plus que personne contribué à propager. Niant résolûment les rapports de filiation les plus essentiels reconnus jusqu'à ce jour entre le disciple et le maître, M. Cousin déclare qu'il faut chercher partout ailleurs que dans Descartes les origines du spinozisme, et nous propose de les demander à la kabbale et au *Moré Neboukhîm*. A ce compte, l'auteur de l'*Éthique* ne serait plus qu'un fils tardif du vieil Akhiba, un kabbaliste déguisé en cartésien, ou simplement peut-être un disciple hardi de Maïmonide, de Moïse de Narbonne, de Léon Hébreu, tout enfin, excepté un fils de Descartes. Et voilà Descartes débarrassé d'un disciple si compromettant, et voilà du même coup la philosophie française à l'abri de ce poids énorme que le nom de Spinoza semblait faire peser sur son repos et ses destinées.

Assurément la question est grave, elle mérite d'être discutée à fond, et si on n'avait pas d'ailleurs toute sorte de bonnes raisons pour lire le grand ouvrage de Maïmonide, ce seul problème vaudrait la peine de s'y arrêter.

I.

Mais, avant de parler du *Guide des Égarés*, il faut en faire connaître l'auteur.

Moïse ben-Maimoun (c'est son véritable nom) est un Juif d'Andalousie du XIIe siècle (1). Il naquit à Cordoue le 30 mars 1135. Fils d'un homme instruit, son éducation fut libérale. Il eut pour maître aux écoles juives un disciple du fameux Avempace (nom défiguré d'Ibn-Babja) et fréquenta aussi les écoles arabes, où il trouva pour condisciple un fils de l'astronome Geber de Séville (Djâber ben-Allah), bien connu des arabisans. A peine avait-il treize ans que la conquête de Cordoue par Abd-el-Moumen, le farouche et fanatique chef de la

(1) Pour la biographie de Maïmonide, M. Franck, *Études orientales*, pages 317 et suiv. — Comp. M. Munk, *Mélanges de philosophie juive et arabe*, pages 461 et suiv.

dynastie des Almohades, déchaîna sur les Juifs et les chrétiens d'Andalousie la plus terrible persécution. La famille de Maïmonide courba la tête sous l'orage, et pour éviter la mort ou l'exil fit profession extérieure de mahométisme. Étrange effet des violences des hommes, on put pendant dix-sept ans voir agenouillé dans les mosquées celui qui devait être le plus grand docteur de la synagogue, le flambeau d'Israël, la lumière de l'Orient et de l'Occident, un autre Moïse. Toujours en danger à Cordoue, Maïmonide chercha un asile plus sûr à Fez, où la légende a gardé souvenir de son passage, puis à Saint-Jean-d'Acre, puis enfin, après un pieux et périlleux pèlerinage à Jérusalem, il s'établit en Égypte, au vieux Caire. C'est là qu'après trente ans de persécutions et de vicissitudes il devait trouver le repos, et par surcroît la fortune, les honneurs et la gloire. Le sultan Saladin venait de renverser le khalifat des Fatimites et d'étendre sur l'Égypte une domination généreuse. Maïmonide lui fut désigné par la grande réputation qu'il s'était faite en quelques années comme théologien, philosophe et médecin. Sur l'indication du kadhi Al-Fâdhel, il fut choisi pour médecin du sultan et devint un personnage en crédit. On peut voir dans les lettres mêmes de Maïmonide combien son existence fut alors brillante et occupée. « Je te le dirai franchement, écrit-il à Samuel Ibn-Tibbon, qui se disposait à lui faire visite pour jouir de ses entretiens et se préparer à traduire ses écrits de l'arabe en hébreu, je ne te conseille pas de t'exposer à cause de moi aux périls de ce voyage, car tout ce que tu pourras obtenir, ce sera de me voir; mais quant à en retirer quelque profit pour les sciences ou les arts, ou avoir avec moi ne fût-ce qu'une heure de conversation particulière, soit dans le jour, soit dans la nuit, ne l'espère pas. Le nombre de mes occupations est immense, comme tu vas le comprendre... Tous les jours, de grand matin, je me rends au Caire, et lorsqu'il n'y a rien qui m'y retienne, j'en pars à midi pour regagner ma demeure. Rentré chez moi, mourant de faim, je trouve toutes mes antichambres remplies de musulmans et d'Israélites, de personnages distingués et de gens vulgaires, de juges et de collecteurs d'impôts, d'amis et d'ennemis qui attendent avidement l'instant de mon retour. A peine suis-je descendu de cheval et ai-je pris le temps de me laver les mains, selon mon habitude, que je vais saluer avec empressement tous mes hôtes et les prier de prendre patience jusqu'après mon dîner. Cela ne manque pas un jour. Mon repas terminé, je commence à leur donner mes soins et à leur prescrire des remèdes. Il y en a que la nuit trouve encore dans ma maison. Souvent même, Dieu m'en est témoin, je suis ainsi occupé, pendant plusieurs heures très avancées dans la nuit, à écouter, à parler, à donner des conseils, à ordonner

des médicamens, jusqu'à ce qu'il m'arrive quelquefois de m'endormir par l'excès de la fatigue et d'être épuisé au point d'en perdre la parole. »

Tant d'occupations, de devoirs et d'affaires n'empêchèrent pas Maïmonide de se recueillir et de travailler à la composition de ses nombreux ouvrages. Il y en a de trois sortes : d'abord des traités de médecine, puis des écrits purement théologiques, parmi lesquels le plus estimé est la *Mischné-Torah*, abrégé du Talmud, enfin des traités où la philosophie et la théologie se combinent, et c'est dans cette classe que brille au premier rang *le Guide des Égarés*, principal titre de l'auteur à l'attention de l'histoire et à l'estime de la postérité; mais on n'est pas impunément théologien philosophe, même quand on est favori du sultan. Maïmonide fut inquiété pour la liberté et la hardiesse de ses opinions. Un théologien musulman, nommé Aboul-Arab ben-Moïscha, l'attaqua sous prétexte qu'il était retourné au judaïsme après s'être fait musulman. Le voilà convaincu d'être un hérétique relaps, comme aurait dit un juge de notre inquisition. Maïmonide eut besoin, pour parer le coup, de toute la faveur du sultan et de l'adroite intercession de son ministre, le kadhi Al-Fâdhel. Plus tard, un des disciples qu'il avait formés au Caire ayant soutenu à Damas que la résurrection des morts n'est qu'un symbole, un orage éclata dans la synagogue, et, pour ne pas être excommunié par les siens, Maïmonide fut obligé de capituler sur ce point, sauf à revenir à sa doctrine par un détour subtil; mais ce fut après sa mort, arrivée en 1204, que, n'étant plus contenue par la haute position de Maïmonide à la cour, la colère des orthodoxes en Israël parut dans toute sa violence. Un rabbin de Tolède, Méir ben-Todros-Halevy, déclara que le *Moré Nebouhkîm*, sous prétexte de fortifier les racines de la religion, en coupait toutes les branches. De nombreuses communautés, entre autres celles de la Provence et du Languedoc, prononcèrent contre les écrits philosophiques de Maïmonide l'anathème et la peine du feu. D'un autre côté, plusieurs communautés se levèrent pour le défendre. On s'excommunia réciproquement, on ne se fit pas faute d'en appeler au bras séculier. Ce fut un véritable schisme qui s'étendit peu à peu à toutes les synagogues pendant tout un siècle. Au milieu de ces tempêtes, la gloire de Maïmonide a surnagé. Le temps, en calmant les passions et en dissipant les fumées du combat, a fait de plus en plus paraître les véritables traits de cette calme et haute physionomie : science, mesure, étendue. Peu à peu ces dons supérieurs ont exercé leur influence insinuante et victorieuse, d'abord sur les Juifs, bientôt sur les musulmans, et jusque sur les chrétiens. Les théologiens coptes traduisent les écrits de Maïmonide; les grands docteurs chrétiens

du XIIIe siècle, un Albert le Grand, un saint Thomas d'Aquin, les lisent dans des traductions latines et les citent avec respect et admiration. Son nom, partout répandu, reste un glorieux symbole de la hardiesse des idées contenue par un grand esprit de modération et de sagesse.

L'auteur du *Guide des Égarés*, au début de son ouvrage, en explique l'objet à son cher disciple Rabbi Joseph, fils de R. Jehouda. Cet ouvrage ne s'adresse pas au commun des hommes, ni à de jeunes écoliers, ni même à ces lecteurs d'ailleurs éclairés, mais qui ne veulent savoir que l'interprétation pratique et traditionnelle de la loi; il est fait pour des philosophes, pour ces sortes d'esprits qui aspirent à pénétrer le sens le plus élevé des traditions. Ceux-là sont souvent indécis et troublés à cause de l'opposition qu'ils rencontrent entre la lettre de l'Écriture sainte et les données de la raison. Faut-il prendre au sens littéral la parole des prophètes? faut-il n'y voir que des symboles et des allégories? On ne sait, on hésite, et l'esprit reste en suspens, douloureusement agité. Maïmonide se propose de tirer ces douteurs de leur indécision et de leur perplexité; c'est pourquoi il intitule son livre *le Guide des Égarés*, ou, pour traduire plus exactement le texte (1), *le Guide des Indécis*, *dux perplexorum*, comme dit l'ancienne version latine de 1520.

Voilà un grand dessein. Maïmonide en mesure la hauteur et les périls avec un sentiment profond d'inquiétude. Aussi se garde-t-il bien d'étaler aux yeux la méthode nouvelle dont il est en possession. Cette méthode en effet n'est pas moins que ce qu'on nomme aujourd'hui l'exégèse rationnelle, ou plus nettement le rationalisme. Le principe général de Maïmonide, c'est que la révélation ne peut être en contradiction avec la raison. Tout récit, toute parole qui heurte la raison doivent donc être ramenés par l'interprétation à un sens raisonnable : il faut y voir une hyperbole, une allégorie, une figure symbolique, et dès lors mettre à l'écart la lettre et chercher l'esprit; mais cette raison elle-même, qui s'impose ici en maîtresse de l'interprétation et donne des règles à la foi, sera-ce la raison de l'ignorant, de l'homme frivole, du premier venu? Non, ce sera la raison guidée par la science, soutenue par la droiture du cœur et la pureté de la vie, la raison des sages; or parmi ces sages, Maïmonide donne un rang tout à fait à part à Aristote.

Cette prédilection veut être expliquée. Maïmonide a étudié la philosophie à l'école des Arabes. Son maître le plus vénéré, ç'a été, non pas Ibn-Rosch (Averroës), comme on l'a faussement cru jusqu'à ces derniers temps, mais Ibn-Sina (Avicenne). Or Avicenne et

(1) En arabe *Dalalat al Hayirin*, en hébreu *Moré Neboukhim*.

les Arabes, quand ils s'initièrent aux études philosophiques, trouvèrent établie dans le monde ancien, même à Alexandrie, l'autorité d'Aristote, qui avait prévalu peu à peu sur celle de Platon et absorbé en elle toute l'ancienne philosophie de la Grèce. La science se réduisait alors à commenter les écrits du Stagyrite. Les Arabes ne connurent guère Aristote que par les commentaires de Thémistius, de Philopon, de Simplicius, d'Alexandre d'Aphrodise, et ils ne furent eux-mêmes que des commentateurs. Ainsi se préparait par les Arabes, et bientôt par les Juifs, la domination presque absolue qu'Aristote a exercée sur l'éducation de la pensée moderne. Maïmonide est un des hommes qui ont le plus contribué à cette royauté de l'idée péripatéticienne. Aristote est pour lui le sage par excellence, le philosophe accompli, l'organe presque infaillible de la raison. Interpréter la Bible selon la raison, c'est donc l'interpréter au sens d'Aristote. A ce point de vue, le problème d'exégèse que Maïmonide s'était posé s'identifie avec celui qu'essayèrent de résoudre un siècle plus tard tous les grands docteurs du christianisme, je veux dire la conciliation de la sagesse divine, représentée par la Bible, avec la sagesse humaine, incarnée dans Aristote. Maïmonide est le précurseur de saint Thomas d'Aquin, et le *Moré Neboukhîm* annonce et prépare la *Summa theologiæ*.

La différence est grande toutefois dans les procédés. Au lieu de cette démarche solennelle du docteur angélique allant chercher ses prémisses au plus haut du ciel et de là descendant par degrés sur terre et déroulant la chaîne de ses conséquences, le philosophe de la synagogue, plus hardi au fond, mais discret et modeste en ses allures, commence humblement par des remarques de détail sur quelques versets de la Bible. Saint Thomas déploie et impose sa doctrine; Maïmonide laisse deviner la sienne et doucement l'insinue.

Ouvrez la Bible. Vous trouverez aux premiers versets de la *Genèse* ces mots remarquables : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » (*Genèse*, I, 26.) Que signifie cette parole? Prendrons-nous le mot *image* au sens littéral? Évidemment c'est impossible. Se représenter Dieu par une image, c'est lui donner un corps, c'est l'humaniser. Dieu est l'acte pur de la pensée, l'invisible et immatérielle intelligence. Voilà ce que dit la raison, et il est écrit dans la Bible même : « Tu ne feras pas d'image de l'Éternel. » Aristote et Moïse sont ici d'accord. Que faut-il conclure de là? Qu'il y a beaucoup de métaphores dans l'Écriture et beaucoup de mots qui ont un double sens. Le mot *image* (en hébreu *celem*) veut dire *forme extérieure*, mais il veut dire aussi *forme spécifique*. Il faut rejeter le premier sens et s'attacher au second. Au lieu de matérialiser Dieu, on se souviendra que Dieu, c'est la raison même, et

comme la raison est la forme spécifique de l'homme, on comprendra que c'est en tant que raisonnable que l'homme ressemble à Dieu, d'où il suit qu'à mesure qu'il cultive mieux sa raison, il se rapproche davantage du divin modèle.

Maïmonide poursuit cette exégèse hardie et profonde sous son apparente simplicité. Il se demande ce qu'il faut entendre par ces mots de la Bible : « Dieu *vit* que c'était bien. » (*Genèse*, I, *passim*.) — « Ainsi a dit l'Éternel : le ciel est *mon trône*. » (*Isaïe*, LXVI, 1.) — « Et l'Éternel *descendit* sur le mont Sinaï. » (*Exode*, XIX, 20.) — « Et Dieu *remonta* au-dessus d'Abraham. » (*Genèse*, XVII, 22.) — « Maintenant *je serai debout*, » dit l'Éternel. (*Psaumes*, XII, 6.) — Peut-on croire que Dieu ait des organes matériels, des yeux, des mains, qu'il soit assis sur un trône d'où il descend et où il remonte? Ce sont là des expressions manifestement allégoriques. Et la Bible elle-même nous prémunit contre une interprétation grossière quand elle dit : « Et par les prophètes je fais des similitudes » (*Hos.*, XII, 11), ou encore quand elle vante la parole des sages et leurs *énigmes* (*Prov.*, I, 6), et quand elle appelle les prophètes des *faiseurs d'allégories*. (*Ézéchiel*, XXI, 5.) Les organes corporels attribués à Dieu par la Bible indiquent donc des perfections spirituelles; les instrumens de locomotion signifient que Dieu est la vie, dont le mouvement est le symbole; les instrumens de sensation, qu'il est la pensée, forme suprême de la sensibilité; enfin les organes d'expression, qu'il est la parole, c'est-à-dire qu'il communique l'intelligence.

Tandis que Maïmonide semble se complaire et s'égarer dans cette exégèse un peu minutieuse, on ne tarde pas à voir se dessiner par degrés sous sa main prudente et discrète toute une théorie métaphysique, qui tantôt se découvre et tantôt se voile, mais qui est évidemment très arrêtée d'avance dans son esprit et appuyée sur une réflexion profonde. C'est la théorie de l'indivisibilité absolue de Dieu.

Si Maïmonide se bornait à opposer aux symboles de l'imagination l'idée d'un Dieu immatériel et infini, il n'y aurait rien là de très original; mais il a d'autres vues. Il prétend nous amener à reconnaître que Dieu est un, d'une unité absolue et indécomposable, ce qu'il exprime en déclarant que Dieu n'a point d'attributs. La portée de cette doctrine est considérable. Que Dieu soit infini et par suite indéfinissable, que sa nature immense ne puisse être resserrée dans les limites d'une détermination précise, que toute énumération de ses attributs reste infiniment au-dessous de ses perfections innombrables, ce sont là des opinions très philosophiques, et dont Maïmonide fait ressortir à merveille la vérité par un récit ingénieux tiré

du Talmud (1) : « Quelqu'un, venu en présence de rabbi 'Hanînâ, s'exprima ainsi en faisant sa prière : O Dieu grand, puissant, redoutable, magnifique, fort, craint, imposant... Le rabbi lui dit en l'interrompant : As-tu achevé toutes les louanges de ton Seigneur? Certes, même les trois premiers attributs, si Moïse ne les avait pas énoncés dans la loi et que les hommes du *grand synode* ne fussent pas venus les fixer dans la prière, nous n'oserions pas les prononcer. Et toi, tu en prononces un si grand nombre! Pour faire une comparaison, un roi mortel par exemple qui posséderait des millions de pièces d'or, et qu'on vanterait pour posséder des pièces d'argent, ne serait-ce pas une offense pour lui? »

Maïmonide fait remarquer subtilement et finement que l'offense consiste ici, non pas à rester au-dessous du nombre des pièces, mais à substituer l'argent à l'or, ce qui signifie qu'entre Dieu et la créature il n'y a pas une simple différence de degrés, de plus et de moins, mais une différence de nature et d'essence. Or, s'il en est ainsi, il ne faut pas dire que Dieu se distingue de la créature par un plus grand nombre d'attributs; il faut dire que Dieu n'a point d'attributs. Qu'est-ce en effet qu'un attribut? C'est quelque chose qu'on ajoute à l'essence d'un sujet; mais il est absurde d'ajouter quelque chose à l'essence infinie de Dieu. Ou bien c'est une simple définition du sujet; mais définir un sujet, c'est le rapporter à un genre et à une espèce. Or Dieu, étant seul de son genre et de son espèce, se dérobe à toute définition. Ou bien enfin c'est une détermination d'un sujet, c'est-à-dire l'assignation d'un mode particulier d'existence; mais alors donner des attributs à Dieu, c'est le déterminer, le limiter, c'est transporter en lui les limitations et les modes de la créature : c'est donc diviser son essence et la dégrader.

Toutefois ne fera-t-on pas exception pour quatre attributs qui paraissent n'avoir rien d'incompatible avec l'essence divine : la vie, la puissance, la science et la volonté? Erreur! C'est dans notre être inégal et composé que la vie et la pensée, que le savoir et le pouvoir se divisent. En Dieu, tout cela est un. Quel rapport d'ailleurs entre notre science et celle de Dieu? Ceux qui veulent obstinément attribuer à Dieu la pensée sont obligés d'ajouter qu'il ne pense pas comme l'homme, qu'il ne raisonne pas, qu'il ne se souvient pas. Alors à quoi bon employer le même mot pour désigner des choses radicalement différentes? A quoi bon dire de Dieu qu'il possède la volonté et la félicité pour se dédire aussitôt après en déclarant qu'il ne connaît ni l'espérance, ni la crainte, ni la tristesse, ni la joie, en d'autres termes que sa manière d'être n'a aucun rapport avec la nôtre?

(1) *Le Guide des Égarés*, partie 1re, page 253.

Il vaut mieux convenir que nous savons ce qu'il n'est pas, non ce qu'il est. Mais quoi! s'il y a du péril à dire de Dieu qu'il a la sagesse, la puissance, la liberté, ne pourrons-nous pas dire au moins qu'il est, qu'il est un, qu'il possède l'être et l'unité? Non. Dieu sans doute est l'être des êtres, et il dit de lui-même à Moïse : *Ehyé ascher ehyé* (*ego sum qui sum*); mais l'être de Dieu n'a aucune proportion, aucune analogie avec l'être des créatures. Maïmonide en donne une raison très remarquable, c'est que dans la créature, qui commence d'être et qui peut finir, l'existence est quelque chose de fortuit et d'accidentel, tandis qu'en Dieu l'existence est nécessaire; elle ne fait qu'un avec l'essence. Et quant à l'unité, on peut dire assurément et même on ne saurait trop dire que Dieu est un; mais il faut s'entendre. Les paroles, les formules ne sont qu'un vain bruit, si on ne pénètre pas au-dessous. L'unité dans les créatures est toujours jointe à la multiplicité. Ce n'est pas l'unité pure et absolue, c'est l'unité multiple, l'unité qui se divise et se déploie comme notre intelligence par exemple, qui s'épanouit en images et en idées, ou comme le soleil qui rayonne et resplendit. Toutes ces analogies sont fausses quand on les applique à Dieu. L'unité de Dieu ne souffre aucune division. C'est une unité concentrée et ramassée en soi. Ce qui émane d'elle au dehors, ce n'est plus elle-même, ce sont des êtres sans analogie et sans proportion avec elle, des êtres contingens, divisibles, périssables. Par conséquent on est dupe d'une métaphore trompeuse quand on dit que Dieu possède l'unité.

Mais si Dieu n'a point d'attributs, comment le saisir? S'il échappe par sa simplicité absolue à toutes les prises de la pensée humaine, comment élever vers lui notre esprit et notre cœur? Le moyen même d'invoquer son nom, si tout nom donné à Dieu couvre une injure et un blasphème? Il est vrai, dit Maïmonide, Dieu est ineffable, et le seul moyen de l'adorer, c'est le silence. « Pour toi, dit l'Écriture, le silence est la louange. » (*Psaumes*, LV, 2.) Et encore: « Pensez dans votre cœur, sur votre couche, et demeurez silencieux. » (IV, 5.) C'est pourquoi le nom de Dieu chez les Juifs ne devait être prononcé que dans le sanctuaire, par les prêtres *sanctifiés à l'Eternel* et par le grand-prêtre au jour des expiations. Hors du sanctuaire, on y substituait le nom d'Adonaï (*le Seigneur*); mais *Adonaï* comme *Elohim*, ce sont des noms communs qui désignent l'action de Dieu hors de lui-même et non son essence. Il n'y a qu'un nom qui soit ce que l'Écriture appelle le *nom particulier* de Dieu. N'en cherchez point l'étymologie; il n'a aucun rapport avec les autres noms. Ce nom mystérieux, ce nom redoutable, Maïmonide n'ose pas le proférer. Il se borne à en épeler les quatre lettres sacrées *yod*, *hé*, *wâu*, *hé* (Jéhovah). C'est là le nom tétragrammatique, le

schem ha-mephorash (c'est-à-dire le nom de Dieu distinctement articulé). Maïmonide nous apprend que la plupart des Juifs étaient hors d'état de le prononcer. Les hommes instruits ne l'enseignaient qu'au disciple d'élite une fois par semaine. Maïmonide conjecture avec sa finesse habituelle qu'on ne se bornait pas à une leçon de prononciation, mais qu'on expliquait aussi au disciple le mystère sacré de l'ineffabilité divine.

Parmi ces raffinemens, qui dans leur subtilité scientifique touchent à la superstition, on trouve chez Maïmonide un profond sentiment de l'infinité divine, mystère immense qui plane comme un épais nuage sur l'intelligence humaine, assombrit tous nos horizons, et, jetant ses ténèbres sur l'origine et sur la fin de notre existence d'un jour, enveloppe la vie humaine d'obscurité. Aussi n'est-ce point sans émotion et sans sympathie qu'au milieu d'un dédale de distinctions subtiles et d'arides abstractions on entend la voix émue du raisonneur s'écrier : « Louange à celui qui est tellement élevé que lorsque nos intelligences contemplent son essence, leur compréhension se change en incapacité, et lorsqu'elles examinent comment ses actions résultent de sa volonté, elles se changent en ignorance, et lorsque les langues veulent le glorifier par des attributs, toute éloquence devient un balbutiement (1) ! »

Cette doctrine du Dieu sans attributs, du Dieu indivisible et ineffable, qui l'a inspirée ou enseignée à Maïmonide? Vient-elle de la Bible? et dans la Bible, est-ce de l'Ancien Testament ou du Nouveau? Et si elle n'a pas été puisée aux sources sacrées, vient-elle de la sagesse profane? est-elle d'Aristote? Il est très clair d'abord que cette théorie est contraire à la lettre et à l'esprit du christianisme. Pour n'en donner qu'une preuve, quoi de plus anti-chrétien que d'établir entre Dieu et l'homme un abîme infranchissable? Le dogme essentiel du christianisme, c'est l'union intime de Dieu avec l'humanité par l'incarnation. Le Dieu des chrétiens est parfait et infini sans doute, et son incarnation dans l'homme est un mystère; mais enfin, s'il n'y avait entre cet être sublime et sa créature imparfaite et finie aucun rapport, aucune analogie, le dogme de l'homme-Dieu ne serait plus un mystère, mais une flagrante absurdité.

Au surplus, Maïmonide est Juif, Juif d'esprit comme de race, et personne ne sait mieux que lui que sa théorie du Dieu indivisible est diamétralement contraire au dogme chrétien. Dans un passage très remarquable du *Guide des Égarés*, il parle de ceux qui, proclamant de bouche l'unité de Dieu, la nient au fond du cœur, ou du moins qui, l'acceptant et la niant tour à tour, tombent dans une

(1) *Le Guide des Égarés*, partie Ire, ch. 58.

contradiction manifeste. « Celui, dit-il (1), qui croirait que Dieu est un, et en même temps qu'il possède de nombreux attributs, exprimerait bien par sa parole qu'il est un, mais dans sa pensée il le croirait multiple. Cela ressemblerait à ce que disent les chrétiens : « Il est *un*, cependant il est *trois*, et les trois sont un. » Voilà le dogme de la sainte Trinité tourné en dérision. On dira : Quoi de plus simple? C'est un Juif qui parle; il proteste au nom de l'ancienne loi contre les nouveautés chrétiennes. Soit, j'entends cela; mais la question n'est pas si simple qu'elle peut le paraître, car, si le dogme de la sainte Trinité ne se trouve pas sous une forme explicite dans l'Ancien Testament, il faut accorder au moins aux pères et aux docteurs de l'église chrétienne qu'il y est contenu en germe. Qu'est-ce en effet que ce principe que la Bible appelle l'*habitation de Dieu*, ou, comme traduisent les Septante, *la gloire de Dieu*, émanation mystérieuse qui sans doute n'est pas encore séparée du premier principe, mais qui tend de plus en plus à s'en distinguer, à prendre un caractère et une physionomie propres, à se personnifier enfin sous le nom de *sagesse* dans les livres de Salomon? Cette *sagesse* est le médiateur par lequel Dieu a tout fait et conserve tout (2), c'est le souffle qui sort de la bouche de Dieu (3), c'est l'arbre de vie (4), en un mot c'est déjà presque le Verbe créateur du christianisme.

Quelque parti qu'on prenne sur cette question délicate, il y a certainement un point commun entre l'ancienne loi et la nouvelle : c'est que, dans l'une et dans l'autre, Dieu n'est point conçu comme une unité morte, indéterminée, enveloppée, ensevelie en soi, mais comme une unité vivante, comme un libre créateur, comme une providence bienfaisante. C'est là le grand caractère qui distingue la théodicée juive des mystiques conceptions de l'extrême Orient, et ce sentiment d'un Dieu personnel et vivant est passé de la tradition d'Israël dans les dogmes du christianisme.

Serait-ce donc l'autorité d'Aristote qui aurait prévalu dans l'esprit de Maïmonide sur le sentiment juif? Pas le moins du monde. Cette conception du Dieu un et indivisible, il n'y en a aucune trace chez Aristote. Ouvrez le douzième livre de la *Métaphysique*. Dieu y est défini : l'Intelligence ou la Pensée (Νόησις), non la pensée virtuelle et indéterminée, mais la pensée en acte, la pensée qui a pleine conscience de soi et se pense soi-même éternellement, en un mot la pensée de la pensée. Quoi de plus contraire à cette unité indécomposable, à ce principe mystérieux, impénétrable, enfermé

(1) *Le Guide des Égarés*, partie Ire, page 181.
(2) *Proverbes*, III, 19; VIII, 22, 30.
(3) *Ibid.*, II, 6.
(4) *Ecclesiast.*, XLV, 6. — Cf. *Prov.*, III, 18; XI, 30.

en soi, sans analogie avec le reste des êtres? La pensée est partout répandue dans l'univers; elle y apparaît en traits de plus en plus sensibles à mesure que l'on s'élève de degré en degré, de règne en règne. Déjà, dans la vie organique, elle jette ses premières lueurs; peu à peu elle se déploie, elle rayonne, et parvient enfin dans l'homme à son plus haut degré d'épanouissement et de clarté, à la conscience et à la possession d'elle-même. Mais la pensée humaine, si pure qu'elle soit, est pleine de misères; elle a ses éclipses, signes d'une nature imparfaite qui dépend d'un plus haut principe. En effet, cette vie sublime de la pensée, dont nous ne jouissons que par éclairs, Dieu la possède éternellement. La pensée est son essence; elle fait sa vie et sa félicité. Dieu, dit Aristote, est un *vivant* éternel et parfait (1).

Ce n'est point dans une telle théodicée, à la fois si sensée et si haute, que Maïmonide a pu trouver l'étrange doctrine d'un Dieu abstrait et indéterminé; mais, s'il ne la tient ni de la Bible ni d'Aristote, où donc l'a-t-il trouvée? Ce problème n'a rien d'insoluble. Il suffit pour trouver le mot de l'énigme de rappeler comment s'est faite l'éducation philosophique de Maïmonide. Il n'a pas pratiqué directement Aristote; il l'a connu par l'intermédiaire des Arabes, d'Avicenne surtout. Or l'Aristote d'Avicenne et des Arabes n'est pas l'Aristote pur : c'est un Aristote altéré par les commentaires néoplatoniciens, c'est l'Aristote d'Alexandrie. En définitive, la théorie du Dieu sans attributs n'est rien autre chose que la pure doctrine de Plotin (2).

Il est si vrai que cette doctrine répugne tout ensemble à l'esprit de la philosophie d'Aristote et au vrai sens de la Bible que Maïmonide, après l'avoir acceptée des mains d'Avicenne, fait tout au monde pour l'adoucir. Sa ferme raison, sa foi d'Israélite se révoltent contre un péripatétisme corrompu, dont les conséquences l'épouvantent sans qu'il ose en répudier le principe. Que fait-il? Il s'échappe par un détour. Il imagine un biais pour restituer à la Divinité les attributs qu'il vient de lui ravir, et voici comment : « Je maintiens, dit-il, que supposer en Dieu des attributs, c'est altérer la simplicité de son essence indécomposable; mais j'entends par attributs ces déterminations positives par où l'on s'imagine caractériser et enrichir la nature de Dieu. Que s'il s'agit de déterminations non plus positives, mais négatives, il en va tout autrement, car autant nous ignorons ce que Dieu est, autant nous savons de science certaine et nous pouvons dire ce que Dieu n'est

(1) *Métaphysique*, livre XII, ch. 7, 8, 9. — Comp. *Éthique à Nicomaque*, VII, 14, 15; X, 8.

(2) Il suffit pour s'en assurer de lire les *Ennéades* de Plotin. Voyez, dans l'excellente traduction que M. Bouillet vient de terminer, les *Ennéades* V et VI.

pas. Ainsi Dieu n'est pas multiple; il n'est pas divisible; il n'est ni dans le temps, ni dans l'espace. Rien de plus légitime que ces attributs négatifs, et on ne saurait trop les multiplier; car plus vous les multipliez, plus vous distinguez la Divinité de tout ce qui n'est pas elle, plus vous apprenez à concevoir son essence comme pure, simple et incompréhensible. Or, s'il en est ainsi, nous avons parfaitement le droit de dire que Dieu n'est jamais injuste, jamais ignorant, jamais imprévoyant et aveugle, qu'il est pur de toute malice, de tout mensonge, de toute erreur. Et si c'est dans ce sens qu'on lui attribue la science, la justice, la bonté, la liberté, la conscience, il n'y a rien là que de très conforme à la raison et à la foi. » On sourira peut-être de cet artifice de raisonnement; mais il faut savoir gré à Maïmonide d'avoir retrouvé, même au prix d'un peu de subtilité et d'inconséquence, ces attributs d'intelligence, de justice et de liberté qui constituent la personnalité divine, et sans lesquels Dieu n'est plus qu'une vaine et morte abstraction.

Même bon sens, même étendue d'esprit, non pas peut-être aussi sans quelque défaut de conséquence logique, dans une autre théorie de Maïmonide qui vient, comme la précédente, d'une origine alexandrine, théorie étrange qu'il faut bien appeler par son nom traditionnel et scolastique, la théorie de l'*Intelligence active*. Sur la foi de ses maîtres arabes, Maïmonide admet qu'entre Dieu et l'homme, la plus parfaite des créatures sublunaires, il existe un certain nombre d'êtres intermédiaires : ce sont d'abord les âmes des sphères célestes; ce sont aussi des intelligences séparées, libres de toute alliance avec le corps. Parmi ces êtres supérieurs, il faut placer une certaine intelligence, dite Intelligence active (*Intellectus agens*), dont le rôle consiste à mettre en activité les intelligences des hommes (1). Nos facultés intellectuelles sont par elles-mêmes inertes et comme endormies. C'est l'Intelligence active qui les réveille et les féconde; c'est elle, pour parler le langage d'Aristote, qui les fait passer de la simple puissance à l'acte. On sait l'importance que prit au moyen âge la question de l'Intelligence active, surtout quand Averroès et ses disciples en firent une sorte d'océan dont les intelligences des hommes sont les flots. Chacun de ces flots, à son heure marquée dans l'éternité, monte à la surface, paraît un instant, puis disparaît au fond de l'abîme pour laisser la place à d'autres flots destinés à disparaître à leur tour, et ainsi de suite, sans fin et sans repos. Cet océan, c'est Dieu même, et le mouvement alternatif de ces flots, c'est la suite des générations humaines qui se poussent l'une l'autre, et se perdent successivement dans le gouffre éternel.

(1) Sur l'*Intellectus agens* et sur Averroès, voyez la savante et spirituelle monogra-

Voilà l'idée sacrilége que le moyen âge crut découvrir au fond des commentaires péripatéticiens d'Averroès, et qui lui valut ces anathèmes dont l'écho, prolongé pendant plusieurs siècles, a retenti dans l'imagination populaire, et s'est exprimé par mille légendes en France et en Italie. L'esprit juste et étendu de Maïmonide est fort éloigné de telles pensées. Il est probable qu'en écrivant *le Guide des Égarés* il ne les connaissait pas, n'ayant eu entre les mains les livres d'Averroès qu'à la fin de sa vie. A coup sûr, il les eût désavoués comme Juif et comme philosophe. Nous le voyons en effet accueillir sans défiance la théorie de l'Intelligence active telle qu'Avicenne l'avait exposée. Tout en reconnaissant que nos faibles intelligences reçoivent la lumière et la vie d'un principe supérieur, il croit fermement à la personnalité, à la liberté de l'individu humain, à la persistance du moi après la mort, et à toutes les conséquences morales et religieuses qui en découlent (1). Il y a là beaucoup de sens, mais si peu d'originalité, que nous, qui ne cherchons dans *le Guide des Égarés* que les traits caractéristiques, nous n'aurions même pas mentionné cette théorie, si elle ne se rattachait aux vues de Maïmonide, curieuses cette fois et profondément originales, sur la prophétie et sur les miracles.

C'est, je crois, avec *le Guide des Égarés* qu'apparaît pour la première fois dans le monde une théorie philosophique de la prophétie. Prophétie, théorie philosophique, ces deux mots semblent se contredire, car qu'y a-t-il qui semble échapper davantage aux catégories de la science que l'inspiration surnaturelle? C'est un éclair d'en haut qui tombe sur une âme et lui découvre les mystères éternels; c'est un ravissement soudain qui l'emporte aux régions célestes. C'est Moïse sur le Sinaï, entendant la voix de l'Éternel parmi les tonnerres et les éclairs; c'est Ézéchiel saisi par une main divine qui l'enlève de terre et le met face à face avec la gloire du Dieu d'Israël; c'est saint Paul s'arrêtant sur le chemin de Damas, foudroyé par une voix qui lui crie : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Toute cette brûlante poésie se glace sous la froide analyse de Maïmonide; il recueille méthodiquement les récits des anciens prophètes; il analyse leurs visions, compare leurs songes avec le sang-froid d'un anatomiste qui fouille, à l'aide du scalpel et du mi-

phie de M. Ernest Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, qui a éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire de la philosophie arabe (seconde édition, augmentée de pièces et documens, chez Michel Lévy).

(1) Voyez la troisième partie du *Guide des Egarés*, que M. Munk n'a pas encore traduite, mais dont il nous donne l'esprit et la substance dans ses *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, page 486 et suiv. — Comp. M. Franck, *Études orientales*, p. 317 et suiv.

croscope, les circonvolutions du cerveau, et de tout cela résulte une définition du prophète, une échelle des formes et des degrés de la prophétie, en un mot une de ces théories régulières et scientifiques comme les aime Aristote, comme les demande le *Novum Organum*.

Il faut trois conditions pour faire un prophète : d'abord une condition préliminaire, la droiture de l'âme et la pureté des mœurs; puis deux conditions essentielles, la force de l'entendement et la force de l'imagination. Voici comment Maïmonide définit la prophétie : « Sache que la prophétie est une émanation de Dieu qui se répand par l'intermédiaire de l'Intelligence active sur la faculté imaginative; c'est le plus haut degré de l'homme et le terme de la perfection à laquelle son espèce peut atteindre, et cet état est la plus haute perfection de la faculté imaginative (1). »

Cette définition est toute rationaliste. La prophétie, au lieu d'être quelque chose de miraculeux, de surnaturel, est un fait naturel et régulier. De plus elle a sa source non dans une intervention directe de la volonté divine, mais dans l'opération naturelle et universelle de l'Intelligence active, foyer commun des intelligences.

Sa définition posée, le docteur juif s'attache à maintenir une sorte d'équilibre entre la raison et l'imagination, ces deux conditions essentielles de l'inspiration prophétique. Il fait remarquer que c'est sur la raison et non sur l'imagination du prophète que s'exerce directement l'influence de l'Intelligence active; elle ne se répand sur l'imagination qu'après avoir traversé la raison. Alors le phénomène est complet. En même temps que l'imagination du prophète voit l'avenir, sa raison conçoit la nature des choses, et saisit par une intuition spontanée et immédiate ce que les hommes ordinaires ne peuvent concevoir qu'à l'aide de la réflexion et d'une longue suite de raisonnemens (2). Otez l'une des deux conditions de la prophétie, le phénomène change de nature. L'inspiration divine s'arrête-t-elle à la raison, sans aller jusqu'à l'imagination : au lieu d'un prophète, vous avez un simple philosophe. Au contraire cette inspiration rencontre-t-elle une âme où l'imagination seule est forte, mais où la raison est faible : elle ne produit plus qu'un de ces hommes subalternes, à la fois dupes d'eux-mêmes et artisans de pieux mensonges, qu'on appelle des devins, des augures, des magiciens. C'est de là que sortent les faux prophètes. Le vrai prophète est donc un homme deux fois supérieur et deux fois inspiré de Dieu.

Il y a des degrés toutefois dans l'inspiration prophétique. Maï-

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 281.
(2) *Ibid.*, p. 298.

monide en compte jusqu'à onze, qui forment une échelle de perfection croissante. L'inspiration prophétique n'est d'abord qu'une forte agitation de l'âme, un généreux élan qui dispose à concevoir de grandes actions et à prononcer des oracles de sagesse. Le prophète parle, et il sent que les mots qui s'échappent de ses lèvres viennent de plus haut que lui. Bientôt à l'extrême agitation succède le calme. Le prophète s'assoupit, et il a des songes. Quelquefois le songe se réduit à des images; mais au degré supérieur le prophète entend des voix. Tantôt ces voix retentissent sans qu'il sache comment, tantôt il voit le personnage qui lui parle; mais quel est cet interlocuteur mystérieux? C'est tour à tour un simple mortel, un ange, et enfin, à ce que croit le prophète endormi, Dieu lui-même. A un degré encore plus sublime, le prophète est éveillé. Ce n'est pas dans un songe qu'il aperçoit l'avenir, c'est dans une vision. La vision est au-dessus du songe, comme le songe est au-dessus de la simple exaltation. Dans la vision même, il y a des degrés. Le prophète en atteint le plus haut quand il voit un ange et entend distinctement sa voix; mais n'est-il pas possible qu'un prophète atteigne plus haut encore, que dans une vision il soit convaincu que c'est Dieu même qui lui parle? Non, répond Maïmonide avec un sang-froid qui paraît mêlé de quelque ironie, non, *la force de l'imagination ne peut pas aller jusque-là* (1).

Il est clair par ces paroles, comme par tout l'ensemble du livre, que, malgré les efforts sincères de Maïmonide pour maintenir l'égalité entre les deux conditions de l'inspiration prophétique, la condition maîtresse à ses yeux, le don caractéristique du prophète, c'est la force de l'imagination. De là toute sa théorie.

Ainsi aucune prophétie, aucune révélation n'arrive que dans un songe ou dans une vision. « Moïse seul, dit Maïmonide, a eu des révélations à l'état de veille, dans un calme parfait et sans avoir besoin d'imagination. » Or il faut savoir que Maïmonide place Moïse en dehors de sa théorie. L'exception est grave sans doute, mais cette concession nécessaire faite à l'orthodoxie ne laisse que mieux paraître le vrai caractère de la doctrine.

L'imagination étant la faculté maîtresse des prophètes, il faut, pour prophétiser, avoir l'imagination libre. C'est pourquoi les prophètes, quand ils ont des accès de colère ou de tristesse, perdent leur propriété : « Notre patriarche Jacob, dit Maïmonide, n'eut point de révélation pendant les jours de son deuil, parce que sa faculté imaginative était occupée de la perte de Joseph (2). » Une

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 333 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 282.

autre conséquence du rôle prépondérant de l'imagination, c'est que les prophètes ne parlent que par allégories et paraboles : « Les montagnes et les collines éclateront de joie devant vous, et tous les arbres des champs frapperont des mains. » (*Isaïe*, LV, 12.) Ici il y a évidemment métaphore. D'autres fois les simples peuvent s'y tromper, comme quand le Psalmiste dit : « Il a ouvert les battans du ciel et leur a fait pleuvoir la manne » (*Psaumes*, LXXVIII, 23,24), ou encore : « J'effacerai l'impie de mon livre. » (*Exode*, V, 33.) — « Qu'ils soient effacés du livre des vivans. » (*Psaumes*, LXIX, 29.) Tout cela, observe Maïmonide, est dit en manière de *similitude*, car le ciel n'a ni portes, ni battans, et il n'y a pas un livre où Dieu écrive ou efface le nom des hommes.

Mais voici une suite plus grave de cette force d'imagination qui caractérise essentiellement les prophètes. Tout ce qui arrive, ils le rapportent directement à Dieu. Pour eux, point de causes prochaines; c'est la volonté divine qui fait tout. Rien de plus simple que cette préoccupation des prophètes. Qui, en effet, cherche les causes prochaines des choses et s'efforce de les expliquer soit par les lois de la nature, soit par les passions, les caprices ou les desseins des hommes? Qui fait cela? C'est la raison. Or l'imagination trouve ce chemin trop détourné. Frappée, éblouie par un grand phénomène, elle n'y veut voir qu'une cause, la main du Tout-Puissant. « Dieu parle, s'écrie le Psalmiste, et il fait lever un vent de tempête qui élève les vagues. » (*Psaumes*, CXLVIII, 18.) Voilà un phénomène naturel expliqué par la volonté divine. Ailleurs ce sera tel accident de l'histoire, une victoire, une défaite, une invasion que l'imagination du prophète rapportera immédiatement à un ordre de Dieu : « J'ai appelé mes héros pour exécuter ma colère » (*Isaïe*, XIII, 3), et dans *Jérémie* : « J'enverrai contre Babylone des barbares qui la disperseront. » (LI, 2.)

C'est avec une tranquillité parfaite que Maïmonide ramène toutes ces métaphores à leur sens raisonnable et tous ces prodiges à des faits naturels. Quelquefois même on croirait voir errer sur les lèvres de l'imperturbable docteur le sourire de l'incrédulité, comme par exemple quand il s'agit du miracle de Jonas : « Et l'Éternel, dit la Bible, parla au poisson. » (*Jonas*, II, 2.) Sur quoi Maïmonide fait observer que la cause prochaine qui détermina la baleine à engloutir Jonas, ce n'est pas Dieu, c'est tout simplement la faim; « car, ajoute-t-il, la Bible ne veut pas dire que le poisson ait entendu la parole de Dieu, que Dieu ait rendu le poisson prophète et se soit révélé à lui (1). »

(1) *Le Guide des Égarés*, tome II, p. 365.

Maïmonide résume tout ce système d'exégèse par ces fortes paroles qu'il adresse à son disciple bien-aimé : « Sépare et distingue les choses par ton intelligence, et tu comprendras ce qui a été dit par allégorie, ce qui a été dit par métaphore, ce qui a été dit par hyperbole et ce qui a été dit selon ce qu'indique l'acception primitive des termes. Et alors toutes les prophéties te deviendront claires et évidentes; tu auras des croyances raisonnables, bien ordonnées et agréables à Dieu, car la vérité seule est agréable à Dieu, et le mensonge seul lui est odieux (1). »

II.

Nous voilà maintenant en mesure de résoudre la question indiquée plus haut, et sur laquelle se divisent en France et en Allemagne les historiens et les critiques les plus compétens. Le panthéisme de Spinoza a-t-il son origine dans l'antique tradition des philosophes juifs ou dans la nouvelle philosophie inaugurée par la France au XVIIe siècle? Quel est le véritable maître de Spinoza? Est-ce Maïmonide, comme l'affirme aujourd'hui M. Cousin (2), ou bien est-ce Descartes, comme M. Cousin l'avait cru et enseigné jusqu'à ce moment (3), et comme continue de le croire M. Damiron (4), et avec lui M. Ritter (5), M. Francisque Bouillier, le savant et judicieux auteur de l'*Histoire de la Philosophie cartésienne* (6), et plusieurs autres juges autorisés?

La question est grave. Outre l'intérêt historique, elle en a un autre d'un genre plus sérieux, car il s'agit de savoir au fond si le panthéisme moderne, que Spinoza le premier a organisé avec puissance, que Fichte, Schelling et Hegel ont depuis renouvelé, chacun sous la forme de sa race et de son génie, il s'agit de savoir si le panthéisme moderne est un simple accident, un phénomène local, individuel, explicable par l'éducation qu'a reçue un Juif portugais

(1) *Le Guide des Égarés*, chap. 47 de la partie IIe.

(2) Voyez le *Compte-rendu* des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, séances d'avril et mai 1861, et la dernière édition de l'*Histoire générale de la philosophie*, p. 457 et suiv. 1861, chez Didier.

(3) Voyez *Fragmens de Philosophie cartésienne*, p. 428 et suiv.

(4) Voyez les *Comptes-rendus* de l'Académie des Sciences morales et politiques, avril et mai 1861, p. 283 et suiv. On trouvera le sentiment de M. Damiron amplement développé dans un savant et ingénieux *Mémoire sur Spinoza* qui fait partie de son *Histoire de la Philosophie au dix-septième siècle*.

(5) Voyez la traduction française, récemment publiée par M. Challemel-Lacour, de la partie moderne du grand ouvrage de Ritter, 3 vol. in-8°, chez Ladrange.

(6) Consultez la dernière édition, 2 vol. in-8°, chez Durand. L'auteur, en refondant et complétant son premier écrit, en a fait un des plus solides et des meilleurs ouvrages historiques qui aient paru depuis trente ans.

caché en Hollande, ou bien si le panthéisme a des racines plus profondes et s'il tient aux entrailles mêmes de la philosophie de Descartes. Ainsi envisagée, la question des origines de Spinoza se rattache étroitement aux problèmes de notre temps et à toutes nos agitations philosophiques et religieuses.

Pour ne pas s'égarer dans cette question très compliquée et très délicate, il importe avant tout de considérer qu'il y a deux parties distinctes dans l'œuvre de Spinoza : d'un côté l'exégèse biblique, de l'autre la philosophie proprement dite, c'est-à-dire la métaphysique avec toutes ses applications à la psychologie, à la morale, à la religion. Spinoza nous développe son système d'exégèse dans un traité qui a fait en Europe, au XVIIe siècle, un scandale immense, le *Tractatus theologico-politicus*; c'est dans d'autres ouvrages publiés après sa mort, c'est surtout dans l'obscure et fameuse *Ethica* que Spinoza a déroulé, selon l'ordre des géomètres, la suite de ses spéculations proprement philosophiques. En distinguant ces deux parties de l'œuvre de Spinoza, je ne dis pas qu'il faille les séparer, je ne dis pas qu'elles soient sans lien, car tout s'enchaînait dans cette tête géométrique; je dis seulement qu'on doit prendre garde de les confondre. Deux systèmes philosophiques profondément différens peuvent aboutir sur un point particulier, même capital, aux mêmes conséquences. Ainsi on peut fort bien admettre l'exégèse rationaliste de Spinoza sans être obligé d'accepter sa métaphysique. Voltaire et Jean-Jacques Rousseau tombent d'accord avec l'auteur du *Theologico-politicus* sur les prophéties et les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament; mais ils repoussent, et c'est leur droit, le panthéisme de l'*Ethica*. Tant que Spinoza frappe sur Moïse, sur Ézéchiel et même sur saint Jean et sur saint Paul, Voltaire applaudit; mais quand Spinoza, passant de l'étude des livres saints à celle de la nature, refuse de voir dans l'univers les traces d'un conseil divin et d'une volonté intelligente, Voltaire se récrie, et, apostrophant Spinoza avec sa vivacité éloquente et familière, il lui crie : Tu te trompes, Baruch (1)!

Il n'y a point là d'inconséquence. Or, si l'on veut bien consentir à examiner tour à tour sans les confondre l'œuvre exégétique de Spinoza et son œuvre métaphysique, on ne tardera pas à reconnaître qu'autant Spinoza se rapproche de Maïmonide et en général des philosophes juifs dans sa manière d'entendre la Bible, autant il s'en éloigne quand il aborde d'autres problèmes et raisonne, indépendamment de toute tradition historique, sur Dieu, la nature et l'humanité. L'auteur du *Theologico-politicus* est à beaucoup d'égards

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Causes finales* et ailleurs.

le continuateur de Maïmonide, de Moïse de Narbonne et de Lévi ben-Gerson; l'auteur de l'*Ethica* est avant tout le disciple de Descartes.

Mais ce n'est là qu'une solution très générale du problème; il faut entrer dans les complications et les délicatesses du sujet. Je commencerai par remarquer qu'il n'était point fort difficile de s'apercevoir que Spinoza a beaucoup fréquenté Maïmonide, et en général qu'il était très versé dans la littérature hébraïque. Pour le savoir, il n'était pas nécessaire que M. Munk nous eût traduit le *Moré Neboukhim*. En effet, Spinoza, dans son *Theologico-politicus*, cite Maïmonide non pas une fois, mais vingt fois (1), non pas d'une manière vague, mais en indiquant avec précision tel ou tel passage. Il cite aussi d'autres rabbins, Aben Hezra, R. Judas Alpakhar, R. Lévi ben-Gerson, R. Abraham, ben-David et d'autres encore. L'ouvrage tout entier nous montre Spinoza fort au courant des questions agitées dans les synagogues. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir la biographie si sincère, si naïve, si empreinte d'un cachet de véracité, que nous a laissée de Spinoza un de ses compatriotes et contemporains, l'honnête et exact Colerus, pour savoir que les premières études de Spinoza eurent pour objet l'hébreu et la Bible (2). Dirigé par Moses Morteira, le rabbin le plus instruit de la synagogue d'Amsterdam, Spinoza lut et relut le Talmud, comme nous l'apprend un autre biographe de Spinoza, le médecin Lucas (3). Nul doute qu'à cette époque Spinoza n'ait connu les commentateurs juifs de la Bible, ceux du Talmud et de la Mischna, très certainement Maïmonide et Lévi ben-Gerson (4), très probablement Moïse de Narbonne, et peut-être aussi, comme le conjecture assez hardiment M. Franck (5), Isaac Al-Balag, non moins célèbre chez les Juifs que Moïse de Narbonne et Lévi ben-Gerson, mais dont il n'y a aucune trace dans les écrits de Spinoza.

C'est de ces premières études, mûries par une réflexion originale et profonde, c'est de ce commerce avec les libres penseurs d'Israël qu'est sorti le *Theologico-politicus*. Spinoza n'y citerait-il pas Maïmonide, que ses vues sur la prophétie et sur les prophètes et sa théorie du miracle rappelleraient d'une manière sensible *le Guide des Égarés*. Comme Maïmonide, Spinoza soutient que ce qui caractérise

(1) Voyez la traduction française de Spinoza, nouvelle édition de 1861, t. II, p. 147, 148, 149, 150, 240, 245, 341, etc.

(2) Tome II, p. 4 de la traduction de Spinoza.

(3) *Ibid.*, p. 42.

(4) Spinoza pourtant n'a cité Levi ben-Gerson qu'une seule fois, dans une de ses notes marginales du *Theologico-politicus*.

(5) Séance de l'Académie des Sciences morales, mai 1861.

essentiellement le prophète, c'est une force d'imagination extraordinaire. Voilà pourquoi, dit-il, les prophètes ont toujours perçu et enseigné toutes choses par images et paraboles, et exprimé corporellement les choses spirituelles, tout cela convenant à merveille à la nature de l'imagination. « Ne nous étonnons plus que Michée nous représente Dieu assis, que Daniel nous le peigne comme un vieillard couvert de blancs vêtemens, Ézéchiel comme un feu, enfin que les personnes qui entouraient le Christ aient vu le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, tandis qu'il apparut à Paul comme une grande flamme et aux apôtres comme des langues de feu (1). »

Jusque-là parfait accord entre Spinoza et Maïmonide. Spinoza concède encore à son maître qu'une des conditions préalables de l'esprit de prophétie, c'est la pureté de l'âme et la piété (2); mais ce que Spinoza n'accorde pas, c'est que les prophètes aient uni à la force de l'imagination celle de l'entendement. L'Écriture dit le contraire, suivant lui, car des hommes grossiers, sans lettres, et même de simples femmes, comme Hagar, la servante d'Abraham, jouirent du don de prophétie. Et cela est parfaitement d'accord avec la raison, observe Spinoza avec un sérieux ironique. « Ce sont en effet les hommes qui ont l'imagination forte qui sont les moins propres aux fonctions de l'entendement pur, et réciproquement les hommes éminens par l'intelligence ont une puissance d'imagination plus tempérée, plus maîtresse d'elle-même, et ils ont soin de la tenir en bride, afin qu'elle ne se mêle pas avec les opérations de l'entendement (3). »

Les prophètes étaient si peu des hommes d'un entendement supérieur que souvent ils ne comprenaient pas la révélation dont ils étaient les organes. Spinoza cite les prophéties de Zacharie qui furent tellement obscures, selon son propre récit, qu'il ne put les comprendre sans une explication. « Et Daniel, ajoute Spinoza avec un sourire presque voltairien sur les lèvres, Daniel, même avec une explication, fut incapable de comprendre les siennes (4). »

De cette théorie du prophétisme, Spinoza déduit des conséquences qui auraient épouvanté l'orthodoxie de Maïmonide : c'est d'abord que, l'inspiration divine et la force de l'imagination étant des dons communs à tous les temps et à tous les pays, l'esprit de prophétie n'a rien de propre à la nation juive. Des incirconcis, des gentils

(1) *Traité théologico-politique*, ch. II, p. 33 du tome II. — Comp. *Guide des Égarés*, partie IIe.

(2) *Traité théologico-politique*, p. 41. — Comp. *Guide des Egarés*, partie IIe, pag. 306 et suiv.

(3) *Traité théologico-politique*, t. II, p. 34.

(4) *Ibid.*, p. 41.

même, Noé, Abimelech, Balaam, Job, ont prophétisé, au témoignage de la Bible. On voit des prophètes (juifs, il est vrai) envoyés aux nations étrangères, Ézéchiel à toutes les nations alors connues, Hobadias aux Iduméens, Jonas aux Ninivites. Entraîné par la logique, Spinoza ne craint pas d'ouvrir les bras aux prophètes de toutes les nations, à Mahomet lui-même, déclarant qu'au surplus, quoi qu'on pense de Mahomet et de ses oracles, qu'on soit chrétien, juif ou musulman, quiconque adore Dieu par la pratique de la justice et l'amour du prochain, l'esprit du Christ est en lui et son salut est assuré (1). »

C'est dans ses *lettres*, il est vrai, que Spinoza s'exprime avec cette hardiesse et cette netteté. Il est plus réservé dans le *Theologico-politicus*. Rien même n'est plus curieux que d'entendre le disciple de Maïmonide déclarer que sa méthode à lui diffère essentiellement de celle de ses devanciers. « Maïmonide, observe-t-il, prétend qu'il faut expliquer l'Écriture en mettant le sens littéral d'accord avec la raison (2); mais après avoir dit cela, que fait-il? Il donne pour interprète à la raison un certain philosophe grec nommé Aristote, et à l'abri de ce personnage il introduit dans la Bible mille subtilités profondément étrangères à la simplicité de cet antique monument. » — « Telle n'est point ma méthode, continue Spinoza. Je ne me sers pour interpréter la Bible que de la Bible elle-même. » Et en effet la Bible n'est point un traité de métaphysique; elle a pour auteurs des hommes simples, étrangers aux raffinemens de la science, touchés d'une inspiration divine. Il n'y faut pas chercher des systèmes sur la nature et les attributs de Dieu. Tout y est d'imagination et de sentiment. C'est en prêtant leurs visions métaphysiques à la Bible que les nouveaux chrétiens l'ont défigurée et en ont perdu le sens primitif. « Selon moi, dit Spinoza, les hautes spéculations n'ont rien à démêler avec la Bible, et je déclare n'y avoir jamais appris ni pu apprendre aucun attribut de Dieu (3). » L'objet essentiel de la Bible, ce n'est pas la science, mais la piété. Il faut la lire, non pour s'éclairer, mais pour s'édifier. Et de là Spinoza conclut que c'est une chose monstrueuse d'anathématiser et de persécuter les philosophes au nom de la Bible. La Bible n'est ni pour Platon,

(1) *Lettre à Isaac Orobio*, t. III, p. 426. — Rapprochons de ces paroles de Spinoza un passage de sa magnifique lettre à Albert Burg : « Oui, je le répète avec Jean, c'est la justice et la charité qui sont le signe le plus certain de la vraie foi catholique; la justice et la charité, voilà les véritables fruits du Saint-Esprit. Partout où elles se rencontrent, là est le Christ, et le Christ ne peut pas être là où elles ne sont plus. » T. III, p. 451.

(2) *Traité théologico-politique*, ch. VII, p. 147 et suiv.

(3) *Lettre à Blyenberg*, t. III, p. 409.

ni pour Aristote. La Bible enseigne par des images et des paraboles à adorer Dieu et à aimer son prochain. Quiconque pratique la justice et la charité est orthodoxe autant qu'il faut.

Nous voilà bien loin du XIIe siècle et de Maïmonide. Et cependant, quoi qu'en dise Spinoza, la méthode du maître et celle du disciple ne sont pas si différentes qu'on pourrait le croire. Maïmonide, qui est un Juif croyant et, qui plus est, un sage, Maïmonide qui ne veut qu'épurer la Bible de tout anthropomorphisme et de toute superstition, distingue dans le livre saint ce qui est conforme et ce qui n'est pas conforme à la raison. Il incline à voir dans le prophétisme un fait naturel, mais il a soin d'excepter Moïse de sa théorie. Moïse a perçu les révélations divines non par l'imagination, mais par la raison; Moïse a communiqué avec Dieu, non par l'intermédiaire d'un ange, mais d'une façon directe et immédiate; Moïse était éveillé, calme et de sens rassis quand il prophétisait (1). De même, s'il faut effacer de l'Écriture bien des miracles, il y en a qui ne peuvent être niés, comme par exemple l'apparition de Dieu sur le mont Sinaï. Nier un tel miracle, c'est nier la Bible, c'est renverser la loi par le fondement.

Tel est le juste milieu où espère se tenir le prudent Maïmonide; mais Spinoza se pique peu de sagesse, il se pique seulement de conséquence. Pour lui, le miracle étant une dérogation aux lois nécessaires de la nature, il n'y a pas de vrais et de faux miracles, il n'y en a pas du tout. L'inspiration prophétique étant un don naturel, une affaire d'imagination, il ne faut point distinguer entre les vrais et les faux prophètes. Au sens surnaturel du mot, il n'y a pas de prophète; celui qu'on appelle ainsi n'est qu'un homme enthousiaste qui prend les visions de son esprit pour une parole miraculeusement venue d'en haut : point d'exception, ni pour Moïse, ni pour aucun autre; mais je me trompe peut-être, et je prête ici à Spinoza plus de conséquence qu'il n'en a, car dans le *Theologico-politicus* il fait exception, non plus pour Moïse, mais, ce qui est bien curieux chez un Juif et chez un disciple de Maïmonide, pour Jésus-Christ. « Jésus-Christ, dit-il, n'est pas un prophète comme un autre. Les autres prophètes n'atteignaient les choses divines que par des intermédiaires et à l'aide de l'imagination; Jésus-Christ les connaissait sans paroles et sans images (2). On peut dire que Jésus-Christ, c'est la sagesse de Dieu qui s'est revêtue de notre nature dans la personne de Jésus-Christ (3). »

Voilà Spinoza chrétien ou peu s'en faut; il fait en faveur du Christ

(1) *Le Guide des Égarés*, partie IIe, p. 277 et suiv.
(2) *Traité théologico-politique*, p. 81 du tome II.
(3) *Ibid.*, p. 23.

les mêmes exceptions que Maïmonide en faveur de Moïse (1). Ne vous y fiez pas cependant. Je ne sais si Maïmonide était parfaitement sincère en abritant sa libre exégèse derrière une exception pour Moïse : Dieu seul sonde les reins et les cœurs; mais pour Spinoza, c'est une autre affaire. Ne craignez de celui-là aucune restriction mentale, aucun scrupule de prudence. Si dans son *Traité théologico-politique* ayant annoncé qu'il n'interpréterait la Bible que par la Bible elle-même, et poursuivant un grand dessein, celui d'affranchir la philosophie dans l'état en la dégageant de la théologie, si, dis-je, Spinoza a parlé du Christ comme en parle l'Évangile, il n'a pas laissé que de faire entendre sa pensée. Ainsi, quand il appelle Jésus-Christ la sagesse divine incarnée, il ajoute : *Je veux dire une sagesse plus qu'humaine;* cela signifie que Jésus-Christ est un homme à part, un homme supérieur à tous les hommes, et c'est à ce titre que Spinoza lui rend, lui Juif et persécuté, un sincère et courageux hommage. « Mais quant à ce que disent certaines églises, écrit-il à son ami Oldenburg, que Dieu a revêtu la nature humaine, j'aimerais autant dire que le cercle a revêtu la nature du carré (2). » Ceci est clair, Spinoza ne fait d'exception pour aucun miracle, pour aucun prophète. Il nie la révélation, le miracle, la prophétie, non pas sur tel ou tel point, dans tel ou tel passage, comme ses maîtres juifs, mais partout, mais toujours, dans le Nouveau Testament comme dans l'Ancien, dans Moïse, dans Jésus-Christ, sans aucune réserve et sans aucune exception.

Tels sont les rapports et telles sont les différences de Spinoza et de Maïmonide, considérés celui-ci comme l'initiateur de l'exégèse rationnelle, celui-là comme l'homme qui l'a reprise avec une hardiesse et une vigueur singulières et l'a poussée à ses plus extrêmes conséquences.

III.

Considérons maintenant ces deux personnages, non plus comme des Juifs qui raisonnent sur la Bible, mais comme des métaphysi-

(1) Comp. *Traité théologico-politique*, ch. Ier et IV, et *Guide des Égarés*, partie IIe, pages 277, 288.

(2) *Lettre à Oldenburg*, t. III, p. 367. — Dans une autre lettre, Spinoza s'explique aussi clairement, quoique avec moins de crudité. « Est-ce que vous croyez, écrit-il à Oldenburg, quand l'Écriture dit que Dieu s'est manifesté dans la nue, ou qu'il a habité dans le tabernacle, ou dans le temple, que Dieu s'est revêtu de la nature de la nue, de celle du temple ou du tabernacle? Or Jésus-Christ ne dit rien de plus de soi-même : il dit qu'il est le temple de Dieu, entendant par là, je le répète encore une fois, que Dieu s'est surtout manifesté dans Jésus-Christ. Et c'est ce que Jean a voulu exprimer avec plus de force encore par ces paroles : *le Verbe s'est fait chair*. Soyez sûr que tout en écrivant son Évangile en grec, Jean hébraïse pourtant. » (Tome III, p. 373.)

ciens qui spéculent sur la nature des choses. Tout à l'heure, sous ces différences, éclataient de profondes ressemblances. Ici c'est tout le contraire. Il y a en effet des analogies, mais rares et accidentelles; les différences dominent. Parlons d'abord des analogies.

Un point sur lequel Maïmonide et Spinoza se rencontrent, c'est l'horreur de la superstition, c'est l'aversion pour l'anthropomorphisme. Spinoza se plaint que les hommes dénaturent la Divinité en la faisant à leur image. « On se représente Dieu, dit-il (1), comme formé d'une âme et d'un corps, et sujet, ainsi que l'homme, aux passions. » Et cependant Dieu est par son infinité au-dessus des limitations de l'étendue, comme, par sa pensée éternelle et immuable, il reste affranchi des misères de l'entendement borné et de l'inconstante volonté des hommes. On peut dire, si l'on veut, que Dieu a un entendement, mais à la condition d'ajouter qu'entre l'entendement de Dieu et celui des hommes il n'y a pas plus de ressemblance qu'entre le Chien, constellation céleste, et le chien, animal aboyant (2).

Voilà certes entre Maïmonide et Spinoza un trait de ressemblance fort intéressant. Nul doute que Spinoza n'ait puisé dans *le Guide des Égarés* et autres livres semblables une haine vigoureuse des superstitions populaires; mais haïr la superstition, ce n'est point aimer le panthéisme. De ce que Maïmonide a fait naître ou fortifié chez Spinoza l'aversion de l'anthropomorphisme, en conclure qu'il l'a fait panthéiste, ce serait une prétention arbitraire, et, qui plus est, fort dangereuse, car alors on ne pourrait plus détester la superstition sans être suspect de panthéisme. Cela ferait les affaires des ennemis de la philosophie.

La vérité est que, dans ce commun dégoût pour les superstitions religieuses, on voit fort nettement que Maïmonide et Spinoza s'inspirent de deux systèmes de philosophie profondément différens. Maïmonide combat l'anthropomorphisme avec les armes que lui fournit Avicenne, Spinoza avec celles qu'il trouve dans Descartes et dans ses propres spéculations. Au nom de quelle théorie Maïmonide repousse-t-il les attributs de Dieu? Au nom de la théorie du Dieu ineffable et indivisible, théorie mystique et alexandrine. Spinoza est à mille lieues de cette doctrine. Tandis que Maïmonide, à l'exemple de tous les philosophes arabes secrètement inspirés par Plotin, regarde comme l'effort le plus sublime de la libre spéculation philosophique de s'élever à un Dieu ineffable, incompréhensible, sans attributs d'aucune sorte, pas même l'existence et l'unité, Spinoza

(1) *Éthique*, partie Ire, scol. de la prop. 15.
(2) *Ibid.*, scol. de la prop. 17.

enseigne la doctrine diamétralement contraire. La nature divine est à ses yeux si peu obscure et inconcevable qu'elle est au contraire ce qu'il y a de plus intelligible et de plus lumineux. Qu'est-ce en effet que Dieu? C'est l'être ou la substance (1), définition capitale qui est le point de départ de tout le système de Spinoza. Connaissons-nous l'essence de Dieu? Oui certes, répond l'auteur de l'*Éthique*, et dans son rationalisme effréné il va jusqu'à poser cet audacieux théorème, repris de nos jours par Hegel : « L'âme humaine a une connaissance adéquate de l'infinie et éternelle essence de Dieu (2). » Spinoza pourtant est modeste à côté de nos hégéliens. Il convient que la connaissance humaine a des limites : c'est pourquoi, dit-il, nous ne connaissons clairement que deux attributs de Dieu, savoir la pensée infinie et l'infinie étendue (3). Le Dieu de Spinoza a donc des attributs, non pas ces attributs purement négatifs que lui laisse le mysticisme, mais des attributs positifs, et bien que nous ne puissions en saisir que deux, nous savons de science certaine qu'il en a une infinité, car il est de l'essence de la substance infinie de se développer par une série infinie d'attributs (4). Quoi de plus contraire, je le demande, à toute la théodicée de Maïmonide et de ses successeurs, expressément fondée sur la négation des attributs de Dieu?

Je sais ce qu'on me dira, c'est que si par cet endroit Spinoza se sépare à la fois de Maïmonide et d'Averroès, il s'en rapproche par sa manière d'entendre la pensée divine. En effet, tout en accordant à Dieu l'attribut de la pensée, Spinoza n'entend point par la pensée divine une pensée déterminée, une pensée en acte, une pensée ayant conscience d'elle-même. Non; la pensée divine ne se détermine qu'en s'individualisant, qu'en devenant telle ou telle intelligence finie, qu'en parcourant successivement tous les degrés et toutes les formes de la pensée. Or cet océan éternel et infini de l'intelligence divine d'où sortent comme autant de ruisseaux les générations humaines, n'est-ce pas là l'Intelligence active de Maïmonide et d'Averroès? Et Spinoza lui-même n'indique-t-il pas cette origine de son système, lorsqu'il s'exprime ainsi dans une scolie célèbre de l'*Éthique* : « C'est ce qui semble avoir été aperçu comme à travers un nuage par quelques Hébreux qui soutiennent que Dieu, l'intelligence de Dieu et les choses qu'elle conçoit ne font qu'un (5)? »

(1) *Éthique*, partie Ire, définitions.
(2) *De l'Ame*, propos. 47.
(3) *Ibid.*, prop. 1 et 2.
(4) *Éthique*, partie Ire, prop. 9 et 11.
(5) *De l'Ame*, scol. de la prop. 7.

Je réponds que l'on confond ici deux ordres d'idées complétement différentes. Sous ce mot obscur d'Intelligence active, il y a deux théories, celle d'abord qui consiste à placer au-dessous de Dieu, au-dessous des anges, entre les anges et l'homme, un agent chargé d'illuminer la raison des hommes, théorie bizarre, faussement imputée par les Arabes à Aristote; c'est la théorie d'Avicenne et de Maïmonide. Plus tard, cette doctrine se modifia; on absorba l'Intelligence active en Dieu, et dès lors elle fut conçue comme le foyer primitif, éternel et infini, d'où émanent par une loi nécessaire toutes les intelligences créées, abîme sans fond où, après avoir un instant joui de l'existence individuelle, elles doivent se replonger.

C'est sur Averroès, à tort ou à raison, que la tradition a fait peser la responsabilité de cette seconde théorie. Elle est, j'en conviens, panthéiste et fataliste, et sous ce double rapport elle a de l'analogie avec le système de Spinoza; mais Spinoza a-t-il beaucoup connu, a-t-il beaucoup pratiqué les averroïstes? C'est au moins douteux. Le passage cité plus haut est-il une allusion aux doctrines d'Ibn-Roschd? C'est possible, je ne le nie pas, mais je ne voudrais pas l'affirmer. Spinoza a pu penser aux kabbalistes, comme l'ont cru d'habiles critiques (1). Il est certainement curieux de le voir abriter sa théorie sous la tradition juive. Peut-être même l'allusion s'adresse-t-elle à Maïmonide (2); mais la question qu'il s'agit de résoudre, c'est de savoir si Spinoza a trouvé dans Maïmonide, non pas telle ou telle pensée équivoque, mais les principes du panthéisme. Cette question n'est pas de celles qu'on résout par conjecture. Les pièces du procès sont sous nos yeux. Eh bien! je dis que le panthéisme et le fatalisme ne sont pas dans Maïmonide et que Spinoza n'a pu les y trouver. Pour soutenir le contraire, il faudrait confondre Maïmonide avec Averroès. Or c'est une vieille erreur réfutée par la critique contemporaine que de voir dans Averroès le maître de Maïmonide. On sait aujourd'hui que Maïmonide n'a jamais vu ni pu voir Averroès (3), et Maïmonide lui-même nous apprend qu'il n'a connu les écrits du philosophe arabe que fort tard, dans sa vieillesse. Dira-t-on que si Maïmonide n'a pas reçu d'Averroès la théorie panthéiste de l'Intelligence active, il a pu en trouver le germe dans Avicenne? Cette hypothèse est démentie par l'œuvre entière de Maïmonide et par l'esprit qui anime toute son entreprise d'exégète et de philosophe. Maïmonide entend si peu la théorie de l'Intelligence active au sens panthéiste qu'il l'admet dans les cha-

(1) Voyez M. Franck dans son livre sur la *Kabbale*, préface, pages 27 et 28.

(2) Voyez *le Guide des Égarés*, partie Ire, ch. 68.

(3) Voyez M. Munk, *Mélanges de Philosophie juive et arabe*, p. 486, M. Franck, *Études orientales*, p. 318, et M. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, page 140.

pitres mêmes destinés à établir l'existence d'un Dieu libre et créateur. C'est un paradoxe insoutenable que de présenter Maïmonide comme entaché d'averroïsme sur l'article de la création. Il consacre un tiers de son grand ouvrage à combattre pour la création *ex nihilo*. Sur ce point, il est orthodoxe comme un chrétien; il est plus orthodoxe que beaucoup de pères de l'église. Sa foi dans le Dieu créateur de la *Genèse* est si forte qu'au lieu de la laisser fléchir sous le joug d'Aristote, c'est au contraire son maître Aristote qu'il immole à sa foi. Il ne veut ni de la matière première ni de l'éternité du mouvement. Il s'efforce même de prouver qu'Aristote n'a pas soutenu ces deux thèses d'une manière absolue, mais seulement comme des opinions vraisemblables (1). Et pourquoi Maïmonide tient-il si fort à la *nouveauté* du monde? C'est qu'il craint, en concevant le monde comme éternel, de trop effacer la nécessité de l'acte créateur; il craint aussi, en faisant du monde une émanation nécessaire, de détruire la liberté et la responsabilité humaines. Ce prétendu averroïste est un défenseur déclaré du dogme de l'immortalité de l'âme (2). Quoi donc! parce qu'il y a dans Maïmonide quelques phrases, d'ailleurs innocentes, auxquelles semble pouvoir s'appliquer une allusion assez vague de Spinoza, on conclurait que Spinoza a puisé dans ses livres l'idée panthéiste, lorsque ces livres mêmes sont consacrés à combattre le panthéisme, à proclamer un Dieu libre et une âme faite à son image, responsable et immortelle, et par là à concilier la philosophie avec la religion!

On a fait une autre hypothèse : on a pensé que Spinoza avait pu puiser sa métaphysique non plus dans la philosophie des rabbins, non plus dans Maïmonide et ses commentateurs, mais dans cette philosophie secrète connue sous le nom de *kabbale*. Un savant hollandais, Wachter, a déjà soutenu, au XVIIe siècle, que Spinoza n'était qu'un kabbaliste déguisé, et Leibnitz, sans admettre ce paradoxe, y a trouvé quelque chose de vrai. Aujourd'hui que la kabbale et Spinoza sont mieux connus, le système de Wachter et la conjecture même de Leibnitz ne peuvent plus se soutenir. Sur quoi repose en effet l'hypothèse émise par Leibnitz? Sur un trait d'analogie entre l'*Éthique* et le *Zohar*, qui serait, je l'avoue, de la dernière conséquence, si on pouvait l'établir; mais rien de plus vain qu'une telle entreprise. On sait que les kabbalistes admettaient, entre le principe divin, conçu dans son abstraction la plus haute et la plus inaccessible, et le monde des créatures, une série d'entités intermédiaires qu'ils appelaient les dix Séphiroth. Ces Séphiroth sont une première

(1) Voyez *le Guide des Égarés*, partie IIe.

(2) Voyez la troisième partie du *Guide des Égarés* dans le latin de Buxtorf, en attendant la traduction française de M. Munk.

manifestation de l'Être divin, du mystérieux En-Soph, et lui servent pour ainsi dire de transition pour enfanter le monde visible. L'une est la *couronne*, l'autre la *sagesse*, l'autre l'*intelligence*, et ainsi de suite. Si maintenant vous les concevez réunies, elles forment ce que les kabbalistes appelaient l'*Adam céleste* ou l'*Adam Cadmon*.

Rien assurément de plus bizarre et de plus obscur que cette doctrine. Or voici Leibnitz qui croit la retrouver dans l'*Éthique*. Il y a, suivant lui, chez Spinoza, quelque chose qui répond trait pour trait aux Séphiroth de la kabbale : c'est la théorie des modes éternels et infinis de la Substance, et ce que les kabbalistes appellent l'Adam Kadmon, c'est sans doute ce que Spinoza appelle l'Intelligence infinie. « Sauf les mots, dit Leibnitz, tout s'y trouve : *ut præter nomen nil desiderare possis* (1). »

Nous sommes loin de contester ce qu'il y a d'intéressant dans ce rapprochement. Avant de le rencontrer dans Leibnitz, nous avions signalé chez Spinoza tout un côté obscur et presque mystérieux par où les théories de l'*Éthique* rappellent les traditions de la philosophie orientale (2). Ces modes éternels et infinis que Spinoza conçoit entre la substance immuable et ses modes changeans, et qui se décomposent en plusieurs séries, cette *Intelligence infinie* qui n'est ni la pensée divine, ni la pensée humaine, cette *idée de l'étendue*, espèce d'âme du monde qui flotte indécise entre la nature naturante et la nature naturée (3), tout cela n'est pas cartésien, tout cela nous éloigne du monde moderne, pour nous reporter vers le monde alexandrin et vers l'Orient. Néanmoins, cette ressemblance une fois indiquée d'une manière générale, la critique ne peut aller au-delà. Affirme-t-elle que Spinoza, par sa théorie bizarre et subtile des modes éternels et infinis de la *substance*, s'éloigne du cartésianisme et se rapproche de l'antique doctrine des émanations, c'est un point certain, c'est un fait considérable, désormais acquis à la science. Veut-elle savoir maintenant quelle est la cause et l'origine de cette curieuse analogie, c'est ici qu'elle doit se défier des explications arbitraires. Wachter suppose que Spinoza a été affilié à la kabbale; mais où est la preuve de ce fait? Nulle part. Spinoza a été élevé par un savant rabbin, Moïse Morteira; mais Morteira n'était point un kabbaliste. Spinoza était versé dans la littérature hébraïque, il cite le *Moré Néboukhim* et d'autres anciens monumens de la philosophie juive; mais il ne cite jamais ni le *Zohar*, ni le *Sepher Ie-*

(1) Voyez les *Animadversiones* de Leibnitz, publiées pour la première fois par M. Foucher de Careil, p. 40.

(2) Dans notre *Introduction aux œuvres de Spinoza*, première édition, 1844, p. 86 et suiv.

(3) Voyez les prop. 21, 22, 23, 30, 31 de l'*Éthique*, partie 1re.

cirah, ni les commentaires des livres kabbalistiques. Une seule fois il parle des kabbalistes; sait-on comment il les traite? « J'ai voulu lire, dit-il, et j'ai même vu quelques-uns des kabbalistes; mais je déclare que la folie de ces charlatans dépasse tout ce qu'on peut dire (1). »

D'ailleurs, si vous considérez la théorie des Séphiroth, non plus d'une manière générale, mais dans ce qu'elle a de véritablement propre et précis, vous ne la retrouvez plus dans Spinoza. Le *Zohar* admet dix émanations primordiales de la Divinité sous le nom de Séphiroth. Quel rapport y a-t-il entre cette doctrine et la *substance* de Spinoza, avec ses deux attributs immédiats, la pensée et l'étendue? Spinoza indique à la vérité plusieurs séries de modes éternels et infinis; mais il n'en fixe pas le nombre, il n'essaie pas d'en ordonner la hiérarchie, et toute cette partie de sa théorie reste indécise, à ce point que lorsque ses amis le pressent de s'expliquer plus nettement, il se montre embarrassé et ne leur fait que des réponses évasives. Nous avons essayé pour notre part de préciser et d'expliquer ce que Spinoza a pu entendre par ces étranges entités logiques qu'il appelle l'*idée de Dieu*, l'*idée de l'étendue*, et nous n'avons rien trouvé là qui ressemblât le moins du monde à l'Adam Cadmon des kabbalistes, lequel n'est autre chose dans le *Zohar* que l'ensemble des *Séphiroth* (2).

Il n'y a donc entre la théorie de Spinoza et celle de la kabbale qu'un point de ressemblance très général, savoir l'idée de l'émanation. Or cette idée n'appartient pas en propre aux kabbalistes; elle se trouve chez les gnostiques de toutes les sectes, valentiniens, carpocratiens, etc.; on la rencontre dans les livres hermétiques et chez tous les philosophes de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie. De quel droit ferait-on de Spinoza un kabbaliste plutôt qu'un gnostique, plutôt qu'un disciple de Plotin ou de Proclus? Et d'ailleurs n'y a-t-il pas une manière plus simple d'expliquer pourquoi Spinoza a incliné à l'idée des émanations? C'est que cette idée a un rapport intime avec l'idée mère du panthéisme, et voilà pourquoi on la rencontre chez les panthéistes de tous les temps et de tous les lieux. A ce compte, les analogies justement signalées entre le panthéisme de Spinoza et les systèmes de l'antique Orient n'auraient d'autre cause que l'identité des lois de l'esprit humain.

(1) *Traité théologico-politique*, ch. IX, p. 178 du tome II.
(2) Voyez le livre de M. Franck, *la Kabbale*, chap. III.

IV.

Ainsi donc ni Maïmonide ni la kabbale ne contiennent et n'expliquent le panthéisme de Spinoza. Il y a des analogies, des ressouvenirs, des points de contact; mais les différences dominent, et le système de l'*Ethique*, comparé à celui-là même des anciens systèmes auxquels il ressemble le plus, je veux dire à l'averroïsme, reste empreint d'un caractère parfaitement original. Serait-ce alors que Spinoza n'a eu d'autre maître que son génie? Point du tout. Spinoza a eu du génie sans doute; mais il a eu un maître, et c'est Descartes.

Qu'il y ait dans la philosophie de Descartes certaines semences que Spinoza a cultivées et d'où il a tiré le panthéisme, c'est ce qui paraissait définitivement établi depuis plus de vingt ans. Si un commerce prolongé avec Spinoza m'autorise à prendre ici la parole en mon propre nom, je dirai que je ne suis pas de ceux qui ont exagéré les rapports de Spinoza avec Descartes. J'ai même écrit un chapitre pour modifier le fameux arrêt porté par Leibnitz : que le spinozisme n'est qu'un cartésianisme immodéré. Ce jugement me semblait trop sévère pour Descartes ou, ce qui est la même chose, trop indulgent pour Spinoza. Je proposais d'y faire un amendement; je demandais que l'on dît : Le spinozisme est un cartésianisme corrompu. En cela, je ne cédais point au plaisir de contredire Leibnitz ni à la puérile satisfaction de changer un mot dans une de ses sentences les plus mémorables. Je trouvais que ma formule rendait mieux que la sienne cette nuance fine et délicate où le plus souvent, dans ces questions épineuses, se trouve la vérité. Je voulais dire qu'il y a deux parts à faire dans Descartes, celle du bien et celle du mal. Le cartésianisme, dans ses parties saines, loin de conduire au spinozisme, en est le plus sûr préservatif; mais il y a aussi dans Descartes des parties faibles, des parties malades. Là est le germe du panthéisme et du fatalisme, germe fatal, seul recueilli et développé par Spinoza. Or c'est là ce que j'appelle corrompre un système au lieu de le développer. A mon avis, l'homme qui véritablement développe Descartes, ce n'est pas Spinoza, c'est Leibnitz. Pourquoi cela? Parce que Leibnitz redresse, réforme, transforme Descartes, et pousse le cartésianisme en avant dans les voies de la vérité. Spinoza corrompt Descartes, parce qu'au lieu de le corriger en ses erreurs, il y abonde de toute la force d'un esprit d'une trempe supérieure, et précipite ainsi le spiritualisme aux abîmes.

Voilà, ce me semble, la limite extrême qu'on ne doit pas franchir; voilà le seul correctif qu'on puisse apporter à l'arrêt de Leib-

nitz, arrêt d'ailleurs admirable de finesse et de profondeur. Maintenant qu'on vienne nous dire que Spinoza n'a aucun rapport essentiel avec Descartes, qu'il y a tout au plus entre ces deux systèmes un point commun, la définition de la substance (définition que Descartes a retirée), que Spinoza de la sorte cesse tout à coup d'être cartésien pour le plus grand honneur de Descartes, qu'on fasse de lui un pur juif, un averroïste, un kabbaliste, tout enfin, excepté ce qu'il est, alors il m'est impossible de ne pas m'étonner, et l'homme qui avance ce paradoxe, fût-il le plus savant des historiens de la philosophie, le plus ingénieux des critiques, le plus éloquent et le plus séduisant des hommes, fût-il enfin M. Cousin en personne, je ne puis m'empêcher de lui dire : « Cher et illustre maître, vous vous trompez. »

Je reconnais que la méthode géométrique de Spinoza est contraire à celle que Descartes avait d'abord suivie en posant le *Cogito, ergo sum*, comme fondement de sa philosophie. Je reconnais que le Dieu de Spinoza, substance impersonnelle et immanente de tous les êtres, n'est pas le Dieu auquel croyait Descartes, et qui est le Dieu intelligent et libre, le Dieu créateur du christianisme; mais cela accordé, et les discussions minutieuses de détails étant écartées, je dis que toute justification de Descartes est vaine quand on porte la controverse sur le point capital. Il y a une notion essentielle qui manque à la philosophie de Descartes, c'est la notion de force individuelle. Il est clair d'abord qu'il a banni la force de l'univers physique. Les corps ne sont pour lui que les modes inertes d'une étendue passive. Matière brute ou matière organique, peu lui importe; les animaux eux-mêmes ne sont que des automates incapables d'aucune action spontanée. En un mot, l'univers de Descartes, c'est l'univers abstrait et mort de la géométrie. « Je ne puis goûter, disait le grand Huyghens, l'idée que Descartes se fait de la matière; elle équivaut pour moi à l'idée du vide. »

Descartes a-t-il reconnu la force individuelle dans l'âme humaine? Non. Je ne dis pas qu'il ait nié résolûment la force en psychologie, comme il l'avait niée en physique; je dis qu'il l'a mal connue et effacée. Il confond tour à tour la volonté avec l'entendement et avec le désir, double erreur, fertile en mille conséquences fâcheuses. On a beau dire que ces questions n'étaient pas à l'ordre du jour. Point du tout; rien n'était plus à l'ordre du jour au temps de Jansénius, d'Arminius et de Gomar que la question de l'efficace de la volonté. Or tantôt Descartes est pour la liberté d'indifférence, tantôt il est pour le déterminisme, d'où lui est venu le double reproche d'être pélagien et fataliste. Il a mérité à beaucoup d'égards l'une et l'autre accusation, la première en disant que la volonté de

l'homme est infinie, ce qui est une exagération singulière; il a mérité la seconde en disant que l'indifférence est le plus bas degré de la liberté, et que plus la volonté est déterminée, plus elle est libre. Et quand Descartes ose soutenir cette étrange théorie que Dieu a fait le monde par un acte entièrement indifférent, et que le bien et le mal, le vrai et le faux, le beau et le laid, ne sont tels que par la volonté de Dieu, si l'on va au fond de ces paradoxes extraordinaires, on trouve encore la même erreur radicale, l'absorption, en Dieu comme chez l'homme, de la volonté dans l'entendement.

Considérez maintenant que Descartes réduit d'une part le monde matériel à une étendue passive, de l'autre le monde spirituel à des âmes dont il affaiblit et efface l'activité; songez d'ailleurs que toute la métaphysique de Descartes a pour base le dualisme de la pensée et de l'étendue, dualisme qui rend impossible toute influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme, et vous comprendrez que le jour où parut un penseur intrépide, amoureux de logique et d'unité, le double univers de Descartes vint s'absorber, comme de lui-même, dans une substance universelle, unité suprême où se résout et se concilie la dualité de la pensée et de l'étendue, cause unique où le corps et l'esprit, par eux-mêmes impuissans, trouvent le secret de leur correspondance et le principe de leurs actions. Or qu'est-ce que cette idée, si ce n'est celle de Spinoza?

Elle sortait si naturellement de Descartes qu'au même moment, en France, en Hollande, en Angleterre, des hommes qui ne s'étaient point entendus, qui ne pouvaient pas s'entendre, arrivaient par des chemins un peu différens à la même conséquence. Malebranche est de l'Oratoire, Fénelon est de Saint-Sulpice, deux foyers de religion et de philosophie fort opposés. Tous deux sont catholiques; Clauberg et Geulincx sont protestans, Spinoza est juif. Et cependant entre tous il y a un air de famille, et c'est toujours la même doctrine avec des atténuations plus ou moins caractérisées. Ici toute citation serait inutile; les analogies sont avérées (1). Comment soutenir devant un pareil fait que le panthéisme de Spinoza est un accident, que Spinoza est un pur juif, égaré par la tradition hébraïque? C'est fermer les yeux à l'évidence; c'est

(1) M. Damiron a pourtant cité fort à propos devant ses confrères de l'Académie des Sciences morales des passages décisifs de Geulincx et de Clauberg. Nous lui emprunterons celui-ci : « Il faut avant tout, dit Geulincx, se purger l'esprit du préjugé de l'efficace en ce qui regarde les créatures, parce qu'il n'y a véritablement d'efficace qu'en Dieu, ensuite parce que c'est Dieu qui fait en nous la pensée comme il fait le mouvement dans les corps, que c'est lui pareillement qui agit par le corps sur l'âme et par l'âme sur le corps, qu'il est la cause unique et la cause immanente et non distincte de ses effets. » On dirait ce passage écrit par Malebranche; le dernier trait semble être de Spinoza lui-même.

d'ailleurs se contredire formellement, puisqu'au moment où on nie les rapports de Descartes avec Spinoza, on maintient ceux de Spinoza avec Malebranche, avec Geulincx et Glauberg, à moins qu'on ne soutienne que ces personnages ne sont pas cartésiens; mais alors quels sont les vrais cartésiens? Bossuet et Arnaud, dira-t-on peut-être; mais Bossuet et Arnaud sont avant tout des théologiens qui prennent dans Descartes ce qui leur convient et rejettent le reste, assez indifférens, comme ils disent, au *pur philosophique*. Encore une fois donc, où sont les vrais cartésiens? On répond : Wittichius, Welthuisius, Régis. Quoi! c'est là la famille de Descartes! Et vous croyez travailler à sa gloire en lui retranchant Spinoza, Malebranche, et peut-être encore Fénelon, car celui-là aussi est suspect de quelque panthéisme uni à sa haute mysticité! Voilà une singulière façon de comprendre les grandeurs et les nobles vicissitudes du cartésianisme!

La vérité est que Descartes a exercé sur son siècle une influence incomparable. Personne n'ignore que c'est en rencontrant par hasard un livre de Descartes que Malebranche se dégoûta de l'érudition et se fit philosophe. Même effet produit sur Spinoza. Il était occupé d'hébreu et d'antiquités. Descartes lui tombe entre les mains. Le voilà cartésien. Il lit les *Méditations* et les *Principes*. Son premier écrit n'est autre chose que la philosophie de Descartes mise en forme géométrique. Je sais que cette forme elle-même témoigne d'un esprit qui n'est pas celui du *cogito, ergo sum;* mais à qui la faute, si ce n'est à Descartes lui-même? Qui a communiqué à tous ses disciples la passion de la géométrie? qui leur a donné l'exemple des démonstrations mathématiques, si ce n'est lui? Je sais aussi que Spinoza, dès 1663, s'inscrit en faux contre le dualisme où Descartes s'était arrêté, et contre la liberté que Descartes maintenait de nom en la niant dans ses conditions essentielles; mais c'est que déjà Spinoza avait trente ans, déjà il avait l'*Éthique* dans la tête, il en communiquait des fragmens à son ami Oldenburg. L'indépendance de ses opinions ne l'empêchait pas d'ailleurs de reconnaître Descartes pour son maître. Lui qui cite si peu, lui si sobre d'éloges, car je ne sache pas qu'il ait jamais loué personne, fait exception pour Descartes. Il le contredit souvent; mais comme on sent qu'il l'admire! Comme il en est plein! Comme il a scruté et approfondi tous les coins et tous les replis de son œuvre (1)!

J'ose dire qu'en présence de ces faits, de ces documens, de ces

(1) Voyez le préambule du livre III de l'*Éthique*, où Spinoza cite l'*illustre Descartes*. Voyez aussi le livre IV, dans le préambule et ailleurs.

textes, nier l'origine cartésienne de Spinoza pour aller chercher, à grands renforts de conjectures, des origines lointaines et douteuses, tantôt la kabbale, tantôt Maïmonide, tantôt Averroès, tantôt même des personnages que Spinoza n'a jamais cités et qui n'ont avec lui aucune analogie sérieuse, j'ose dire que ce n'est pas être fidèle aux lois de la bonne et sévère critique, de cette critique dont l'exact et profond interprète de Platon, de Proclus et d'Abailard nous a donné tant d'admirables leçons et tant de modèles accomplis.

Je me demande maintenant quel avantage on peut se promettre de cette brusque et tardive réhabilitation du pur cartésianisme primitif, entreprise aux dépens de la vérité historique. Supposons qu'elle aboutisse à faire un instant illusion. Voilà Descartes délivré des soucis de la paternité, n'ayant plus rien de commun avec ces deux indignes fils qu'on lui attribuait, Malebranche et Spinoza; le voilà pur de tout panthéisme, de tout fatalisme, de tout mysticisme; il a toujours marché droit; jamais il n'est tombé, jamais il n'a glissé, ni chancelé, ni dévié. C'est le philosophe parfait, impeccable, infaillible. Soit; mais alors expliquez-moi, je vous prie, pourquoi il est arrivé au système de Descartes ce qui arrive à toutes les œuvres humaines. Elles vivent quelque temps, puis elles meurent. La vérité seule ne meurt pas. Quoi! le cartésianisme est la vérité même. et il est mort! C'est impossible. Et puis, si Descartes n'avait pas besoin d'être réformé, à quoi bon Leibnitz? Quelle est la raison d'être de ce grand continuateur, de ce grand réformateur du cartésianisme primitif? Toute l'histoire de la philosophie moderne perd son enchaînement, car supposé, comme je le crois, que la philosophie du XVIIe siècle, toute grande qu'elle puisse être, ne soit après tout qu'un mélange de vérités et d'erreurs, on s'explique la réaction du siècle suivant, on s'explique Locke, Voltaire, Reid et Kant; mais, si le cartésianisme est sans mélange d'erreur, s'il donne le dernier mot de tous les problèmes, comment se fait-il que le gouvernement des intelligences se soit un jour échappé de ses mains pour passer aux mains triomphantes des pères et des patrons de l'*Encyclopédie?* Quoi! la vérité absolue était là, et on a fermé les yeux pour ne pas la voir! La philosophie était faite, et on lui a tourné le dos!

Mais laissons-nous persuader qu'il n'y a aujourd'hui rien de mieux à faire que de revenir purement et simplement à Descartes : espère-t-on avoir mis un terme à nos agitations intellectuelles et coupé la racine du panthéisme et de toutes les erreurs? Si étrange que soit l'idée de constituer une sorte d'autorité infaillible en philosophie, cela n'est pas nouveau dans le monde, cela s'est déjà vu. Au temps d'Ammonius Saccas et de Plotin, on s'avisa d'attribuer à

un homme le don divin de l'infaillibilité. Il est vrai que cet homme était Platon. Eh bien! tout Platon qu'il était, son autorité proclamée souveraine ne fit pas régner la concorde dans la république des philosophes. Elle n'empêcha pas les platoniciens d'Alexandrie de tomber dans le panthéisme, dans le fatalisme, dans le mysticisme. Chacun entendait Platon à sa manière, chacun abritait sous le nom de Platon ses propres visées, ses chimères, ses témérités.

Au moyen âge, la scène change. Le maître infaillible, ce n'est plus Platon, c'est Aristote. La tyrannie d'Aristote a-t-elle mieux réussi à établir l'ordre, la discipline et la paix? Tant s'en faut. Il y a des réalistes et des nominaux, sans parler des conceptualistes; il y a des partisans de saint Thomas et des partisans de Duns Scot, tous du reste bons péripatéticiens et jurant sur la parole d'Aristote. Ces deux expériences ne suffisent-elles pas, et faut-il en essayer une troisième? Non, disons-le nettement; la tyrannie n'est bonne nulle part, en philosophie moins que partout ailleurs. Nul philosophe n'est impeccable, nul système de métaphysique n'est parfait et éternel. Quiconque va chercher dans un livre sa philosophie toute faite ne sera jamais philosophe. La vérité philosophique ne se transporte pas. On ne la verse pas d'un vase dans un autre vase, comme une liqueur. C'est à chacun de trouver en soi sa philosophie, de la construire pièce à pièce à la sueur de son front. Et cela n'empêche pas que le trésor des vérités acquises ne s'accroisse d'âge en âge; mais cette philosophie qui grandit sans cesse et ne passe pas, *perennis quædam philosophia*, c'est un patrimoine dont on n'hérite qu'à la charge de l'accroître et de l'agrandir.

Ramenons ces réflexions générales à une conclusion précise sur le véritable rapport de Descartes avec Spinoza. A coup sûr, tout n'était pas semence d'erreur dans Descartes. Il y a deux parties dans son œuvre : d'abord une méthode très générale, puis un système particulier de métaphysique. La méthode cartésienne est la vraie, et elle durera autant que l'esprit humain. Le doute raisonné comme initiation nécessaire à la philosophie, la conscience du moi pensant comme base, l'analyse psychologique comme levier, ce sont là autant de vérités durables, autant d'impérissables conquêtes; mais si la méthode de Descartes est éternelle, son système de métaphysique est parmi les choses qui passent. Certes il est vaste et beau, ce système; il y a pourtant quelque chose de plus vaste et de plus beau, c'est la nature universelle. Descartes a voulu l'embrasser dans son tout; c'est un sublime effort : est-il surprenant qu'il en ait laissé échapper quelque partie? La force active, la force individuelle, principe fécond qui joue un si grand rôle dans le drame de l'univers, ne tient presque aucune place dans le monde cartésien.

Ce monde, tout géométrique, n'est point habité par des forces vivantes; il semble n'être peuplé que d'abstractions. Le germe du panthéisme était là. A peine aussi le système de Descartes est-il dans le monde, que le panthéisme en sort de tous les côtés. Dans les esprits mêmes qui le répudient par instinct, par sagesse, par éducation, chez des catholiques convaincus comme Malebranche et Fénelon, chez des esprits sensés et des chrétiens sincères comme Clauberg et Geulincx, le mauvais levain fermente et fait éclater sa présence. Vienne alors un Spinoza : le panthéisme a trouvé son messie. Au lieu d'un chrétien nourri de la pure moelle de saint Augustin et préservé de tous côtés par la discipline de l'église et par la foi partout dominante, vous avez un enfant proscrit d'Israël jeté par la persécution de Portugal en Hollande, du pays de l'inquisition sur la terre des libres penseurs. Quel est l'aliment de ses jeunes années? Une littérature pleine de témérités, d'hérésies, de chimères. Il lit le *Talmud*, la *Mischna*, peut-être la *Kabbale*. Il fréquente surtout Maïmonide et les hardis rabbins qui l'ont commenté et exagéré. Il trouve dans *le Guide des Égarés* et ailleurs l'horreur des superstitions religieuses et le goût des libres spéculations. C'est alors que la philosophie de Descartes vient le toucher de son aile. Certes, s'il y avait en Europe un homme prédestiné à tirer de cette philosophie toutes ses conséquences, bonnes ou mauvaises, surtout les mauvaises, cet homme était Spinoza. Toute son éducation l'y disposait, nulle barrière extérieure n'était là pour le contenir. De bonne heure il avait rompu avec la synagogue et s'était décidé à rester libre de tout culte particulier. Encore moins était-il arrêté par cette autre barrière que se donne un esprit naturellement sensé et mesuré. Spinoza est un esprit sans mesure; c'est un spéculatif à outrance, c'est un géomètre éperdument épris de conséquence logique, d'enchaînement et d'unité. Il est de la race de ces esprits puissans et étroits, de ces solitaires qui ont plus de souci d'accorder ensemble leurs idées au dedans d'eux-mêmes que de les mettre d'accord avec la réalité des choses et avec le sens commun, incapables de sentir et de saisir les vrais principes, incomparables quand il ne s'agit que de faire rendre à un faux principe tout ce qu'il contient.

Quel homme d'ailleurs était mieux préparé que Spinoza, non plus seulement par son éducation et par le tour de son esprit, mais par son caractère, son âme et toute sa constitution morale et physique, à abonder dans le plus mauvais sens de la philosophie de Descartes? Le point faible de cette doctrine, on le sait, c'est l'absence de l'idée de force individuelle. Or lisez la biographie de Spinoza, et dites-moi si un tel homme pouvait comprendre la force, l'individualité, la vie. L'esprit sans doute était vigoureux chez lui, mais comme l'âme était chétive, comme tous les ressorts de la vie

étaient faibles et impuissans! Contemplez ce solitaire, sans famille, sans patrie, sans foyer, retiré au fond de sa cellule, occupé à tisser la trame de ses abstractions, tandis que sa main distraite polit des verres d'optique. Il n'a ni besoins, ni passions. Il vit d'un peu de pain et de lait. Ses délassemens sont d'un enfant. On a vanté ses vertus, et non sans raison; mais ce sont les vertus d'un moine, la chasteté, la pauvreté, la résignation. De vertus actives et fécondes, point de trace. Il craint les hommes plus qu'il ne les aime. Méditez sa devise; elle n'a qu'un seul mot : *caute*. En effet, ce qu'aime avant tout cette âme un peu cauteleuse, c'est son repos. Jouir de ses pensées est un bonheur qui suffit à Spinoza, et bien qu'il se croie en possession de la vérité absolue, n'ayant pour toute opinion contraire que le plus parfait mépris, cette vérité dont il est si orgueilleux, et qu'il formule avec un calme si imperturbable et une assurance si tranchante, il se soucie peu de la faire partager à ses semblables du moment qu'elle peut compromettre sa tranquillité. Il s'est peint lui-même dans sa définition de l'homme. « L'homme, dit-il, est une idée, c'est-à-dire une forme passagère de la pensée éternelle : » définition fausse, entendue de l'homme en général, mais qui devient presque vraie, si on l'applique au seul Spinoza.

Comment un tel homme, quelque sentiment élevé qu'il eût de l'existence spirituelle et de l'infinité de Dieu, aurait-il admis une âme immortelle et un Dieu créateur? Pour comprendre la personnalité en Dieu, il faut la comprendre dans l'homme. Et Spinoza en avait perdu le sentiment à force d'abstraire et de rêver. Là est son erreur profonde et la radicale vanité de ses spéculations. Il n'a pas vu que le monde est un système de forces, qui toutes, à des degrés divers, tendent vers cette concentration de la vie qui constitue l'individualité; la nature entière est une aspiration, éclatante ou secrète, vers la conscience et la liberté. Et au-dessus de la nature, au-dessus de l'homme, le centre éternel vers lequel tout être gravite, c'est la personnalité même dans son sublime idéal, je veux dire la Toute-Puissance qui se connaît, se possède, jouit d'elle-même et s'épanche éternellement en une variété infinie et harmonieuse de libres créations. C'est ce principe de la personnalité, dans la nature, dans l'homme et en Dieu, qu'il faut opposer à Descartes, qui l'a mal connu, à Spinoza, qui l'a nié, à Leibnitz lui-même, qui ne l'a un instant saisi que pour le laisser échapper; c'est en développant ce principe, en ramenant dans la philosophie et dans la société tout entière le sentiment de l'activité personnelle, que nous pousserons le spiritualisme en avant, et que nous arracherons les générations nouvelles au prestige renaissant et malfaisant de Spinoza.

ÉMILE SAISSET.

RICHARD PIEDNOËL

Lorsque je connus Richard Piednoël, il avait environ quarante-deux ans. Sa petite taille trapue, son front bas entouré de cheveux épais et courts, son nez droit, son menton osseux, ses pommettes saillantes, son œil rêveur et comme voilé sous la contraction de sourcils abondans, sa barbe entière, coupée aux ciseaux et aplatie sur le visage, n'en faisaient pas ce qu'on appelle ordinairement un joli garçon, mais lui donnaient une apparence énergique et résistante qui remettait en mémoire certains bustes antiques de la bonne époque romaine; aussi ses camarades l'avaient-ils surnommé le *proconsul*. Les jours de sa première jeunesse ne furent point heureux, et souvent il lui arriva de se coucher sans avoir soupé. Quand il parlait de ces momens d'épreuves, il en riait volontiers en disant : « Bah! c'était le bon temps; ce n'est pas le dîner qui fait le bonheur! »

Son père, simple commis en librairie dans le quartier de l'École-de-Médecine, était veuf et gagnait dix-huit cents francs par an : il en mangeait la moitié, buvait le reste, et s'il attrapait quelque gratification, il la perdait aux dominos en médisant de son patron avec les habitués d'un petit café borgne qu'il fréquentait régulièrement tous les soirs. Richard, qui était son fils unique, s'éleva comme il put, en jouant au bouchon dans l'avenue de l'Observatoire, en apprenant à lire chez *les frères*, en ouvrant au hasard quelques volumes dépareillés que son père avait pris parmi les rebuts du magasin où il travaillait. L'enfant avait été doué d'une âme honnête; aussi, malgré le décousu de sa vie, malgré l'insouciance paternelle, il marcha droit, sans trébucher à travers sa liberté

sans limite et les tentations, mauvaises conseillères, qui obstruaient sa route. Il fit sa première communion : pour cette circonstance, son père l'habilla de neuf de pied en cap et lui dit : « C'est le dernier sacrifice que je puis faire pour toi; te voilà grand garçon, trouve ta vie! » Richard ne perdit pas courage, il entra pour faire les commissions dans une librairie scientifique. Les quelques sous qu'il gagnait suffisaient à son existence; il couchait dans une soupente au-dessus du magasin, et pour se désennuyer, en ses rares momens de repos, il taillait des bonshommes dans les bûches destinées au poêle qui chauffait la boutique. L'école communale de dessin était voisine de la maison qu'il habitait; aux heures où les élèves sortaient, il les regardait avec envie, il jalousait leur sort, et il lui semblait que rien n'était plus beau que d'avoir un carton sous le bras et de faire des dessins d'après la bosse. Il acheta du fusain, du papier, et s'essaya; il ne réussit pas trop mal. Son patron lui accorda chaque jour deux heures de liberté, que Richard passait à l'école de dessin, étudiant et s'appliquant de son mieux. Le dimanche, il s'en allait au Louvre, regardait la Vénus de Milo et tombait en extase. Tout en faisant ses courses, en portant les livres, en allant recevoir le montant des factures, en époussetant les casiers, en allumant les quinquets et en balayant le magasin, il se disait : « Comment faire pour être sculpteur? »

Quand son père mourut, Richard, qui venait d'avoir seize ans, découvrit dans un tiroir cinq cents francs au fond d'un vieux bas, réserve pour les mauvais jours qu'il ne s'attendait guère à trouver. La vente du mobilier paternel produisit à peu près autant. Nul tuteur, nul curateur ne fut nommé : qui pouvait s'inquiéter de cet enfant? Richard prit son petit magot et le remit à son patron en le priant de le lui garder. Mille francs, quelle fortune! Il était riche, car il croyait l'être. Un matin, au lieu de se rendre, comme de coutume, à sa classe de dessin, il s'en alla rue de l'Abbaye, pénétra dans l'ancien palais abbatial, demanda M. Pradier, et entra dans cet atelier bien connu des amis du maître élégant qui a consacré sa vie à écrire en marbre le poème de la femme. Au bruit que fit Richard, Pradier ne se dérangea même pas; il travaillait. Devant lui, sur la table à modèle, une femme nue se tenait debout. Tournant sa casquette entre ses doigts, immobile, Richard, dont le cœur battait haut, s'avança lentement vers Pradier, qui, chantonnant à demi-voix, modelait la terre avec cette précise et inconcevable rapidité que nul peut-être n'a jamais possédée à un degré aussi surprenant. Au bout de quelques minutes, la femme qui posait s'écria : — Mais, monsieur Pradier, voyez donc ce petit, comme il vous regarde! — L'artiste se retourna vivement, et d'une voix que la sur-

prise rendait brève il dit à Richard : — Qu'est-ce que tu veux, toi?

L'enfant ne se déconcerta pas et répondit : — Je veux être sculpteur.

— Tu n'es pas dégoûté, reprit le maître. Quel métier fais-tu?

— Je suis garçon de magasin dans une librairie.

La femme éclata de rire. — Tais-toi, lui cria le sculpteur : il a beau être garçon de magasin, ça ne l'empêchera pas d'avoir du talent, s'il doit en avoir. J'ai tourné des cuvettes de montre, moi! — Puis, conduisant Richard devant un médaillon de Vitellius : — Ah! tu veux être sculpteur, mon garçon, lui dit-il, eh bien! copie-moi cela.

Richard prit de la terre, l'étala dans une assiette, et se mit à l'œuvre avec la ferveur qu'on peut imaginer.

Vers quatre heures du soir, Pradier, qui, sans cesser une minute de travailler, avait reçu vingt visites, expliqué cinquante sujets de monumens, de statues et de fontaines qu'il rêvait, exprimé ses regrets de n'avoir pas assez de temps pour faire de la peinture et composer un opéra, ri avec tout le monde, raconté des gaudrioles, grondé ses élèves, stimulé ses praticiens, Pradier, descendu de son marchepied, se lava les mains dans le seau placé près de sa maquette, et vint regarder l'ouvrage de Richard. Ce dernier tremblait; jamais âme coupable comparaissant devant Minos n'eut pareille terreur. Alors entre le maître et l'élève s'établit le dialogue suivant, peu intelligible sans doute pour les personnes qui n'ont point fréquenté les ateliers : — C'est la première fois que tu manies l'ébauchoir? — Oui, monsieur. — Sais-tu prendre de l'eau à une pompe? — Oui, monsieur. — Sais-tu balayer un atelier? — Oui, monsieur. Aimes-tu la Polymnie qui est au Louvre? — Oui, monsieur. — Aimes-tu mieux être garçon d'atelier que garçon de magasin? — Oui, monsieur. — Eh bien! tu viendras travailler ici tant que tu voudras.

Richard, en balbutiant, demanda combien cela lui coûterait. — Si jamais tu me fais des questions saugrenues, reprit Pradier, tu auras des calottes. Ce que tu viens chercher ici, cela ne se vend pas, cela ne se donne pas non plus, cela s'attrape; c'est ton affaire. Regarde, réfléchis, compare, étudie sans te lasser, et si un beau jour tu obtiens le grand prix de Rome, tu pendras ta couronne dans mon atelier, et nous serons quittes!

Richard eut une de ces joies profondes qui n'éclatent pas au dehors, et qui s'accumulent dans le cœur en oppression presque douloureuse. Il parla à son patron de ses projets nouveaux, et le prévint qu'il le quittait. Le libraire lui fit un long discours pour le détourner de sa résolution. « Tous les artistes sont des vauriens : c'est un métier qui mène droit à l'hôpital, à moins qu'on n'ait du talent,

mais on n'en a jamais... » Cela ne convainquit pas Richard, qui fut inébranlable.

Dès le lendemain, il était à l'atelier et ne le quitta plus; le soir, moyennant deux francs par mois, il allait dessiner à la classe d'académies de Suisse, et sans relâche il travaillait. Quand Pradier lui disait : « Ça va bien! » il avait du bonheur pour huit jours. Malgré l'inégalité de son caractère, tantôt gai jusqu'à la folie et tantôt absorbé jusqu'au spleen, il était aimé de ses camarades, qui reconnaissaient en lui une bonté sérieuse, à laquelle jamais on ne faisait appel en vain. Il possédait un fonds de naïveté inépuisable, et sans cesse on le rendait victime de ces charges usitées dans les ateliers; il en était toujours dupe, s'indignait de sa propre crédulité, en riait avec les autres, jurait qu'il n'y retomberait plus, et s'y laissait reprendre le lendemain.

Quelque extrême que fût sa parcimonie forcée, les mille francs paternels s'en allèrent sou à sou; il eut de mauvais jours, mais sans s'abandonner il lutta avec une singulière persistance. « Le diable est vieux, tout malin qu'il est, disait-il en riant; moi, je suis jeune, et j'aurai le dessus! » Le soir, en grand secret, dans sa mansarde, il faisait des modèles de chenets, de garde-cendre, d'encriers, de flambeaux, qu'il allait vendre de la main à la main aux fabricans de bronze du faubourg du Temple. La mode alors était au rococo; il inventa je ne sais quel sujet de pendule Pompadour qui lui fut payé six mille francs. Les fabricans ne le revirent plus. A son insu et à sa façon, il avait imité Keppler, qui composait des livres d'astrologie pour continuer ses études astronomiques.

Vers l'âge de vingt ans, il concourut, fut admis en loge, et, s'il n'eut pas le prix, il fit du moins concevoir l'espérance qu'il l'obtiendrait un jour. Il avait développé ardemment toutes ses facultés d'artiste; sa persévérance faisait souvent dire à son maître : « Je ne suis pas inquiet de lui, il arrivera. » Cependant il ne devait pas arriver. Son âme, si ferme, si précise pour ainsi dire, lorsqu'il s'agissait du devoir et de l'art, devenait molle et flottante dès que le cœur était en jeu. C'était un artiste, ce n'était pas un homme; il ignorait la vie : soit par nonchalance, soit par un de ces inexorables besoins d'aimer qui poussent les meilleurs esprits dans des voies mauvaises, il se laissait souvent entraîner par de folles créatures qui le bernaient à qui mieux mieux. Il s'était lié avec une Juive de l'île Saint-Louis, qui servait de modèle dans son atelier. Quand ses camarades, qui en savaient plus long que lui à cet égard, le raillaient de son choix singulier, il tombait en tristesse et leur disait : « Pourquoi voulez-vous m'empêcher d'être heureux? » Pradier lui en parla et l'engagea vivement à rompre ce commerce, qui ne pouvait que

lui être préjudiciable. Richard se troubla et balbutia les mots d'amour, de réhabilitation, d'injustice des hommes. Le maître le regardait avec surprise : d'un mot il mit fin à la conversation. — Tu auras beau imaginer, lui dit-il : avec un pot cassé, tu ne feras jamais un pot neuf. — Richard mit un peu de retenue dans sa conduite, mais il ne put se décider à rompre. Il lui était insupportable que sa maîtresse continuât de poser, il le lui défendit; mais il fallut alors subvenir à ses besoins : il fit quelques dettes et travailla de nouveau pour les marchands de bronze; parfois il restait une semaine sans paraître à l'atelier. On raconta un jour à son maître qu'on avait vu Richard debout sur un échafaudage et sculptant un dessus de porte sur un hôtel du faubourg Saint-Honoré.

A cette époque, le duc d'O... retournait en Espagne après avoir été longtemps ambassadeur à Paris, et il cherchait un sculpteur habile qui pût l'accompagner et rester hors de France pendant environ deux années. Le duc voulait faire restaurer une galerie de statues mutilées aux mauvais jours d'une révolution et construire un monument destiné à la sépulture de sa famille. Pradier consulté désigna Richard, qui ne se décida qu'après mille hésitations qu'il fallut vaincre l'une après l'autre. — Tu resteras deux ans absent, lui dit le maître, et puis tu nous reviendras fortifié par les travaux que tu vas faire tout seul, enrichi de quelques économies, débarrassé de ta sotte passion, et tu auras encore six ou sept ans devant toi pour obtenir le grand prix.

Richard partit, non sans une grosse peine et prêt à céder la place à ses amis d'atelier, qui enviaient son aubaine. Sa bonne fortune devait se tourner contre lui. Ce ne fut pas deux années qu'il demeura en Espagne, ce fut dix-huit ans, pendant lesquels on n'entendit plus parler de lui. Un beau jour il revint, un peu comme le pigeon de La Fontaine,

Traînant l'aile et tirant le pied.

Que s'était-il passé durant cette longue période? On ne l'a jamais su positivement. On a dit qu'il s'était marié à une femme peu digne de lui, qui le trompait scandaleusement sans qu'il s'en aperçût, et qu'il avait enfin abandonnée lorsqu'il n'avait pu se refuser à l'évidence. Malgré l'argent qu'il avait gagné par son travail, il avait presque toujours côtoyé la misère, car sa femme, indolente et sensuelle, vivait dans une incurie voisine du désordre. A son retour à Paris, Richard, dont les anciens camarades avaient presque tous fait un assez brillant chemin, se trouva dépaysé, sans relations, obligé de recommencer dans sa virilité les pénibles démarches que la jeunesse accepte avec insouciance. Plus d'une fois le cœur lui

faillit; mais il poursuivait toujours l'idéal qui avait éclairé les rêves de son adolescence. « J'ai perdu une vingtaine d'années, se disait-il; à force de courage, j'arriverai à reprendre rang : il ne me faut qu'une bonne occasion. Pourquoi me manquerait-elle? » Du reste il était passé maître en son art, et il n'avait guère plus rien à apprendre. Il obtint quelques commandes pour les monumens publics, ce qui le mit à même de vivre, tout en lui permettant de préparer des travaux plus sérieux.

Il était revenu à Paris depuis trois ans environ lorsque je fis sa connaissance. Il habitait deux petites chambres contiguës à un immense atelier morne, froid, ressemblant à un hangar. Deux selles chargées de statues ébauchées en terre glaise, quelques moulages d'après l'antique, deux divans revêtus de couvertures de Valence, quelques études crayonnées d'après Zurbaran et Ribeira meublaient seuls cette vaste pièce, à laquelle les murailles peintes en rouge donnaient un aspect sinistre. Richard était là tout le jour en vareuse, les pieds enveloppés de chaussons de lisière, travaillant sans repos ni relâche. Il me parut alors d'une humeur tranquille, doucement sauvage, fuyant le monde et uniquement préoccupé de son art. Un Homère, un Shakspeare, un Théocrite fanés et cornés à presque toutes les pages indiquaient qu'il renouvelait sans cesse les mêmes lectures. Un dé, des ciseaux, quelques pelotons de fil oubliés sur les meubles prouvaient qu'il ne vivait pas seul, qu'une femme égayait parfois la solitude silencieuse de l'atelier.

Comme la plupart de ceux qui aiment le travail, Richard défendait sa porte avec soin, et afin de recevoir ses amis, sans perdre son temps, il restait chez lui un soir par semaine. On se réunissait dans l'atelier, au milieu duquel l'abat-jour d'une lampe décrivait un cercle lumineux; l'hospitalité était fort simple : une tasse de thé en hiver, de la bière en été, et du tabac à discrétion. Quelques jeunes gens se mêlaient aux artistes et aux littérateurs qui ordinairement se rencontraient chez Richard. On causait beaucoup, on ne jouait jamais. Une femme extrêmement jeune recevait les invités. Selon les habitudes du monde artiste, on l'appelait Mme Piednoël; elle se nommait Geneviève. C'était la douceur même, et Richard paraissait l'aimer beaucoup. Il avait auprès d'elle des attentions charmantes que rien ne démentait. Entre eux, il y avait au moins vingt ans de distance; mais Richard aimait tant que nous comprenions qu'il fût aimé.

Geneviève nous accueillait tous par un bon sourire, roulait des cigarettes, et savait exactement comment chacun aimait le thé. Lorsqu'on disait des folies, elle riait volontiers, et se taisait lorsqu'on parlait de choses sérieuses. Elle était visiblement délicate et mièvre. Sa taille avait de l'élégance, mais ses épaules étaient

étroites et ses bras maigres; dans la langueur de ses yeux fendus en amande, on pressentait quelque malaise intérieur; ses cheveux châtains, lissés en bandeaux brillans, couvraient un front d'une blancheur trop mate; son menton ravalé indiquait une nature sans grande énergie; sa main, fort belle, était surtout remarquable par ces ongles longs, roses et bombés dont la courbure spéciale, que connaissent bien les physiologistes, est une preuve presque absolue d'une affection de poitrine. Nous avions pour elle cette politesse familière qui ne questionne jamais, mais qui semble toujours dire : « J'en sais plus long que je n'en veux laisser voir. » Elle paraissait ne s'inquiéter de rien et être fort heureuse. Qui était-elle? d'où venait-elle? On l'ignorait. Un jour on l'avait trouvée établie chez Richard, c'était tout ce qu'on savait.

C'était le jeudi que Richard recevait; nous aimions ces réunions, où régnait une liberté de bon aloi que je n'ai jamais vue dégénérer en licence; la présence de Geneviève imposait une certaine réserve à nos causeries, qui ne sortirent jamais du cadre des plaisanteries permises. Notre groupe était curieux à étudier, et j'ai vu là bien des hommes auxquels il n'a manqué qu'une circonstance ou moins de rigidité dans la ligne secrète qu'ils avaient imposée à leurs convictions pour jouer un grand rôle dans leur pays. On était très sévère sur les admissions; quelque soin que l'on y mît, on ne put toujours cependant éloigner les importuns qui demandaient à faire partie du cénacle. Parmi ces derniers, il y avait un jeune homme de vingt-cinq ans environ, qu'on nommait Maurice Castas, et qui se montrait fort assidu chez Richard. Ce n'était point un méchant garçon; mais malgré quelque esprit et un jargon de convention, pour me servir d'une expression populaire, on le trouvait sot comme un panier, sot dans sa manière de parler, sot dans son gilet, sot dans sa chevelure, sot dans ses gestes, sot partout. Avait-on bien raison? Et comment était-il tombé au milieu de nous? Je ne le sais guère. Son père, honorable et riche commerçant de Bordeaux, rêvait pour son fils ce qu'il nommait lui-même une carrière à cravate blanche. Maurice, venu à Paris pour faire son droit, mangea vite le petit héritage de sa mère, se promena sur le boulevard, soupa en mauvaise compagnie, accrocha un *de* à son nom, fit de grosses dettes, et mécontenta si bien son père que celui-ci se fâcha tout rouge et supprima tout envoi d'argent. Un agent d'affaires de Bordeaux, connaissant la position future de Maurice et hypothéquant la mort du père Castas à gros intérêts, expédiait de temps en temps quelques billets de mille francs au jeune drôle, qui disait en riant : « Bah! mon père est plus riche qu'il ne le dit; si j'ai trop de dettes, il me mariera, et je ferai souche à mon tour! » Nous n'aimions guère ce Maurice, et Richard nous grondait doucement de notre mauvais

vouloir en disant : « Il ne sert à rien, c'est vrai; mais il est bon garçon, et puis il est gai, il a toujours quelque facétie à raconter, et il fait rire Geneviève! »

Geneviève en effet, je l'avais déjà remarqué, se plaisait avec Maurice; la pauvre fille voyait en lui un type achevé d'élégance, il était à ses yeux ce qu'on appelait jadis un homme du monde. Un jour, parlant de lui, elle dit cette balourdise : « Il se met si bien! » Quelquefois il lui faisait, en plaisantant, des observations sur sa toilette : les manches sont trop larges, le corsage n'est pas assez échancré; elle se mettait à l'œuvre, et le jeudi suivant elle lui montrait avec un naïf orgueil qu'elle avait suivi ses conseils. Quand par hasard Maurice ne venait pas, elle était silencieuse pendant toute la soirée, et, sans qu'elle fût positivement triste, on sentait qu'elle s'agitait au dedans d'elle-même, et qu'à son insu peut-être elle levait plus rapidement les yeux vers la porte lorsqu'on l'ouvrait. A l'époque de sa fête, nous lui avions tous apporté des fleurs; huit jours après, un bouquet fané s'inclinait encore dans un vase, sur la table : c'était celui de Maurice.

Un de nos amis donna un bal costumé pendant le carnaval; nous y allâmes tous. Maurice était déguisé en Edgard de Ravenswood : toque de velours, plumet, rapière, grandes bottes, un vrai costume à la Ducis. Geneviève dansa trois ou quatre fois avec lui; elle riait, elle sautait, elle n'était que joie. Assis à mes côtés, Richard la regardait. « Que je suis heureux, me dit-il, de la voir s'amuser ainsi! Pauvre fille, elle n'a pas trop de plaisir chez moi! » Quelques jours après, j'étais chez Richard : il travaillait. Geneviève cousait dans un coin; nous parlions du bal. « Quand j'aurai fini ma statue, dit Richard à Geneviève, je te mènerai au spectacle; où veux-tu aller? » Elle répondit tout de suite, comme obéissant à une impulsion intérieure : « Oh! tu me mèneras voir *Lucie de Lammermoor* à l'Opéra! » Involontairement je tournai les yeux vers elle; Geneviève surprit mon regard, rougit légèrement, et, reprenant son ouvrage, elle ajouta : « On dit que c'est si joli! »

Il était évident que Geneviève était attirée vers Maurice : par une passion, par un caprice, par une sympathie irréfléchie, ou simplement par ce goût que les femmes, créatures d'incessante aspiration, ont invinciblement pour les êtres qu'elles croient supérieurs? Je ne pouvais le démêler, et je me gardai bien de faire part de mes observations à Richard, qui vivait tranquille entre sa tendresse et son travail, ayant oublié ses chagrins passés, et n'en prévoyant sans doute aucun pour l'avenir. Quant à Maurice, il avait certainement remarqué l'espèce d'attrait qu'il exerçait sur Geneviève, et avec la certitude d'un homme sûr de son fait il l'entourait de soins réservés, qui, pour les indifférens, pouvaient n'être que de la politesse,

mais qui pour elle devaient être un aveu tacite et sans cesse renouvelé. Dans les conversations générales, il savait dire des phrases que Geneviève s'appliquait, qui la troublaient comme si elles avaient été mystérieusement murmurées à son oreille. Un soir, on parlait de l'amour. — Quand on fait tant que d'aimer une femme, s'écria Maurice, il faut en être éperdu! — Geneviève leva vers lui des yeux chargés de reconnaissance et d'émotion. Je ne sais pourquoi ce manége m'irrita, et, m'adressant à Maurice, je lui dis : — Cette pensée n'est pas de vous, mon cher monsieur, elle est de Diderot!

— Cela prouve que M. Maurice lit beaucoup, — repartit très vertement Geneviève. Puis, se tournant vers Maurice, elle ajouta : — Prêtez-moi Diderot, vous me ferez plaisir.

Ce soir-là, le hasard m'avait fait partir en même temps que Maurice : nous fîmes route ensemble; il se montra fort aimable, plus empressé même que je n'aurais voulu; on eût dit qu'il cherchait un allié. Fut-il sincère, voulut-il m'éblouir un peu en affichant une force factice et du mépris pour les vertus admises qu'il appelait des préjugés? Je l'ignore; mais il parut s'abandonner sans contrainte. Il n'était point méchant, je le répète; ce n'était qu'un sot très capable de faire le mal par insouciance et par vanité, mais hors d'état, je le pense, de méditer une mauvaise action. C'était un de ces hommes, trop nombreux, qui se croient délivrés de tout devoir en ce monde parce que leurs pères ont gagné une fortune que l'héritage doit leur assurer. En somme, il ne se plaignait que d'une chose : il n'avait pas assez d'argent pour vivre à sa guise; il accusait amèrement son père de ne pas lui faire une pension suffisante. — Bah! disait-il, tous les grands parens sont absurdes, et, parce qu'ils ont travaillé comme des nègres, ils ne veulent pas que nous nous amusions! Je dois être riche, je le sais : pourquoi irais-je me fatiguer à courir après quelque poste de province dans la magistrature ou dans l'administration? La belle gloire que d'être substitut ou sous-préfet! C'est là le rêve de mon père; mais si je faisais la sottise de lui obéir, je donnerais ma démission dès qu'il serait mort, ce qui serait peu gracieux pour sa mémoire, ajouta-t-il en ricanant. La vie est faite pour s'amuser, voilà ce que mon père ne veut pas comprendre! — Là-dessus nous nous quittâmes. — Avez-vous vu *le Mariage de Figaro?* lui demandai-je en prenant congé de lui.

— Oui, et pourquoi?

— Eh bien! rappelez-vous ce que dit Brid'oison : « Il y a des choses qu'on ne doit dire qu'à soi-même! »

Quelques jours après, j'allai chez Richard dans la journée. Il était sorti, mais je trouvai Geneviève, à laquelle je fis une courte visite. Malgré son accueil gracieux, il ne me fut pas difficile de reconnaître qu'elle me battait froid; involontairement elle me reprochait de ne

point partager son admiration pour Maurice, et comme elle sentait que je la blâmais, elle réagissait naturellement contre moi. Il ne fut pas question de lui, et son nom ne fut même pas prononcé; mais à la gêne évidente que nous éprouvions tous les deux, on eût dit qu'il était en tiers invisible entre nous. Nous parlâmes de Richard, de son travail assidu, de ses sérieuses qualités. — Comment ne l'aimerais-je pas? me dit-elle. Il est si bon! — Je la quittai fort attristé; quand une femme n'aime plus son amant que parce qu'il est bon, elle est bien près de ne plus l'aimer. Je m'affligeai en pensant à Richard; je redoutai pour lui de nouvelles peines et le découragement qu'elles devaient amener. J'en arrivai à ce point de désirer que l'aveuglement de sa tendresse lui fermât si bien les yeux qu'il pût traverser cette crise sans la deviner.

Les choses me parurent demeurer assez longtemps dans cet état, et je commençais à espérer, ou que Geneviève sortirait victorieuse de la lutte qu'elle devait avoir engagée avec elle-même, ou que Maurice, attiré vers d'autres plaisirs, abandonnerait cette séduction lente dans laquelle il se complaisait, lorsqu'un jour d'hiver, traversant les quinconces des Tuileries, vers cinq heures, par un temps de brouillard, je vis deux ombres qui marchaient dans la brume à petits pas devant moi. Je reconnus Maurice; il donnait le bras à une femme enveloppée d'un grand châle, et lui parlait bas, penché vers elle. Je ralentis mon allure pour ne point les dépasser. Ils s'arrêtèrent, se tenant par la main; la femme s'inclina vers Maurice, qui lui donna un baiser sur le front, et, prenant sa course, elle passa près de moi sans me voir : je reconnus Geneviève. Maurice m'aperçut, me salua avec beaucoup d'aisance et s'éloigna.

Le jeudi qui suivit cette rencontre, Maurice ne vint pas à notre réunion habituelle. Geneviève était tellement absorbée que plusieurs fois Richard s'approcha d'elle, pour lui demander si elle ne souffrait pas.

— Non, je n'ai rien, — répondait-elle invariablement.

Elle étouffait ses soupirs avec peine et restait rêveuse, regardant la lumière de la lampe avec une fixité machinale. Lorsque je partis, elle me serra la main par un mouvement plus pressant, et qui paressait contenir ce je ne sais quoi qui ressemble à un adieu. Je la regardai avec surprise; elle baissa les yeux et eut un sourire forcé en me disant : — A jeudi prochain, n'est-ce pas?

Je revins effectivement le jour indiqué, et je fus surpris de n'apercevoir du dehors aucune lumière à travers le vitrage de l'atelier. Je sonnai trois fois inutilement; le portier me dit que Richard avait été obligé de quitter Paris, mais que son absence ne serait que de courte durée. Moi-même, je partis le lendemain pour la campagne, où je restai quinze jours. Dès mon retour, j'allai voir Richard. Son

atelier me parut plus morne encore que de coutume: tout était à sa place, nul changement n'y apparaissait, cependant il y avait quelque chose de sombre et d'abandonné qui me prit au cœur en entrant. Quant à Richard, il me reçut avec son affabilité ordinaire; il était assez pâle, et sa voix avait des saccades nerveuses que je ne lui connaissais pas.

— Que faites-vous là? lui demandai-je en regardant une maquette qu'il ébauchait, et que je n'avais pas encore vue dans son atelier.

— C'est une Ariane, répondit-il en se reculant et en inclinant la tête avec ce geste familier aux sculpteurs et aux peintres qui veulent voir leur œuvre sous un certain effet de lumière.

— Quel vieux sujet! lui dis-je en riant.

— Oui, reprit-il; malheureusement il est toujours neuf.

Je me couchai à moitié sur un divan; Richard continuait à travailler, me tournant le dos, restant silencieux, sifflotant et laissant à chaque seconde tomber la conversation, que je ramassais de mon mieux.

— Comment va Mme Piednoël? lui dis-je.

Je vis passer un imperceptible mouvement sur ses épaules; j'entendis un son guttural étouffé sortir de ses lèvres, puis, sans se retourner, il me répondit d'un ton trop dégagé pour être sincère : — Mais je pense qu'elle va bien; voilà longtemps que je ne l'ai vue. Tiens! au fait, c'est vrai, vous ne savez pas cela, vous! Nous ne sommes plus ensemble; elle s'ennuyait, elle est partie.

Je fis un bond jusqu'à lui, je lui pris la main. — Est-ce possible? m'écriai-je.

— Eh bien! oui, c'est possible, reprit-il d'un ton sec; n'était-elle pas libre? Nous n'avions pas de contrat ensemble; elle ne m'a pas trompé, je n'ai pas à me plaindre : que trouvez-vous donc là de si extraordinaire? Elle ne m'aimait plus, elle me l'a dit, voilà tout, c'est bien simple. Il n'y a pas de quoi tant vous étonner. Cela se voit tous les jours. Tous les jours on voit un brave garçon recueillir chez lui une pauvre fille qu'il aime, suer sang et eau pour elle, la respecter, l'adorer, et tous les jours on voit la femme l'abandonner pour un imbécile qui a des moustaches frisées et des boutons d'or à ses manchettes.

En prononçant ces derniers mots, sa voix s'était détendue; l'émotion le gagnait et assouplissait, malgré lui, la première raideur de son orgueil blessé. J'avais repris ma place sur le canapé, et je ne parlais plus. Richard travaillait d'une façon agitée; il modelait à tort et à travers, soufflant sourdement, comme si sa poitrine eût été écrasée par une oppression trop lourde. Longtemps nous gardâmes le silence; tout à coup Richard le rompit par un juron terrible, et,

jetant son ébauchoir contre la muraille, il s'écria : — Ah! le gredin! qu'il la rende heureuse, sinon je lui casserai les reins!

Il vint s'asseoir près de moi, et, me frappant violemment sur l'épaule comme pour m'appeler en témoignage de son désespoir : « Vous seriez-vous jamais douté de cela? me dit-il; eh! qui aurait pu le prévoir? Savez-vous de qui cette pauvre niaise s'est amourachée? Je vous le donne en cent! De M. Maurice Castas!... Je vous avoue que, lorsqu'elle me l'a dit, j'ai cru qu'elle plaisantait, et je me suis mis à rire. Tout autre, je ne dis pas, mon Dieu! je l'aurais compris; celui-là, c'est inexplicable! Si je lui en veux, ce n'est pas de m'avoir quitté, elle était libre; mais m'avoir quitté pour un si pauvre sire, c'est ce que je ne puis lui pardonner, c'est ce que je ne puis comprendre. Les femmes sont folles, mon cher, et nous ne sommes que des sots. Du reste, il y a bien de ma faute en tout ceci : elle s'ennuyait avec moi, la pauvre fille! Être toujours dans ce grand atelier avec un homme qui ne parle pas et qui manie la terre glaise du matin au soir, ce n'est pas divertissant, quand on a vingt-deux ans, qu'on aime à s'amuser, et qu'on a des ritournelles de contre-danses qui vous sautent dans la tête. Cependant le soir je m'occupais d'elle, je lui lisais Homère et Shakspeare; le jeudi, si je recevais, c'était pour elle et non pour moi : j'espérais lui faire plaisir, j'espérais la distraire... Vous voyez que je me suis trompé. Ce n'est pas ma faute, toute ma vie je ne serai qu'une bête! Ce pauvre Pradier me l'a dit autrefois. Que voulez-vous? quand j'aime, je suis comme cela! Je n'ai pas à me plaindre d'elle, elle a été loyale... Ce n'est rien, je me remettrai; mais le premier moment a été dur à passer, je m'y attendais si peu!

« La dernière fois que nous nous sommes vus, c'est un jeudi; tout le monde était parti, je venais de me retirer dans ma chambre, lorsque Geneviève y entra. Elle avait son châle et son chapeau. Je la regardai avec surprise en lui disant : — Où donc vas-tu à cette heure-ci? Au lieu de me répondre, elle se jeta dans mes bras en criant : « Ah! Richard, pardonne-moi, pardonne-moi!... » J'étais tout tremblant, ne comprenant rien à ce qu'elle me disait, mais devinant intérieurement qu'un malheur allait passer sur moi. Je la fis asseoir; lui tenant la main, la calmant, mettant à ses pieds tout mon pauvre cœur affaibli, j'écoutai cet exécrable aveu. Elle me raconta tout, la brave fille, sans mentir, sans même chercher à s'excuser. « C'est plus fort que moi, » me disait-elle. Elle m'avoua qu'elle aimait ce Maurice, qu'il l'avait ensorcelée, que depuis longtemps elle avait lutté contre cette passion envahissante, qu'un moment elle avait espéré guérir, mais qu'à la fin, se sentant entraînée par une invincible attraction, elle s'était donnée à lui,... que de

ce moment sa vie était devenue un enfer, et que, ne pouvant plus supporter cette situation atroce de tromper un homme qu'elle estimait et d'être infidèle à un homme qu'elle adorait, elle avait résolu de tout me dire et de rejoindre ce Maurice, sans qui elle ne pouvait plus vivre... Ce récit était bien clair, un enfant l'eût compris... Je l'écoutai bouche béante : les paroles bourdonnaient dans mes oreilles et ne parvenaient sans doute pas jusqu'à mon cerveau, car lorsqu'elle eut fini de parler, je me rappelle lui avoir dit : « Pourquoi veux-tu partir? » Je n'eus pas un instant de colère, je n'eus qu'une douleur sans nom qui glissait jusque dans la moelle de mes os et me rendait plus faible qu'un enfant malade. La pauvre créature faisait pitié à voir; elle sanglotait, le front caché dans ses mains, et ne cessait de répéter : « Ah! Richard, pardonne-moi! » Elle se leva pour partir, elle essuya ses yeux d'un mouvement convulsif, prit ma tête, m'embrassa et dit : « Allons, du courage! adieu! » Je fus lâche, et puis je me raccrochais à je ne sais quelle stupide espérance; il me semblait que tout cela était un cauchemar et que j'allais me réveiller. « Reste jusqu'à demain, » lui dis-je. Elle eut un sanglot déchirant : « Ah! pauvre homme, comme tu m'aimes! me dit-elle; c'est impossible, vois-tu, il faut que je m'en aille, je l'ai promis! » Elle partit; au bout de deux minutes, je courus après elle; j'ouvris la porte cochère : la rue était déserte, une voiture s'éloignait; je restai là longtemps à regarder les becs de gaz, dont la flamme tremblait à travers les ténèbres. Je rentrai enfin.

« Quelle nuit! Je marchais dans mon atelier comme un loup dans sa cage. Un instant j'eus l'idée d'aller chez ce M. Maurice et de l'étrangler, tout simplement; mais à quoi bon? Cela m'eût-il rendu mon bonheur envolé et ma pauvre vie tranquille perdue pour toujours? Vous vous rappelez la statue dont je terminais l'esquisse à ce moment : c'était Thésée vainqueur sortant du labyrinthe. Ce Thésée, c'était moi; j'avais enfin vaincu le Minotaure grâce à Geneviève, ou plutôt grâce à l'amour que j'éprouvais pour elle; j'étais sorti triomphant du labyrinthe où pendant si longtemps mon existence s'était égarée; je regardais ma statue, qui semblait me contempler avec une tristesse ironique et me dire : « Pauvre garçon! » Je me jetai dessus, je la renversai, et bientôt elle ne fut plus qu'une masse informe de terre glaise. Je pleurai beaucoup, et cela me calma; puis, vous l'avouerai-je? il me semblait qu'elle allait revenir et me demander un pardon que mon cœur lui eût vite accordé avec la douleur de comprendre que toute confiance était à jamais perdue. Ah! ce fut vainement que j'attendis; elle ne reparut pas. Dans la journée un commissionnaire vint me demander ce qu'elle avait laissé chez moi; j'en fis un paquet, je le chargeai moi-même

sur la petite charrette, et je regardai partir tout cela, morne et désolé, comme on regarde sortir d'une maison le cercueil qui contient un être cher que la mort a élu. J'ai été sur le point d'aller vous voir et de vous crier : Au secours! mais à quoi bon encore? Que pouviez-vous me dire que je ne me disais moi-même? Je me suis sauvé à la campagne, je me suis plongé dans la nature; mais la grande consolatrice ne m'a point consolé. J'en ai voulu aux arbres de verdir, au ciel d'être bleu, aux étoiles de briller; il m'a semblé que tout était heureux, excepté moi, et je me suis demandé avec un découragement sans bornes si je n'étais pas victime d'une destinée qui me rendait incapable de bonheur. Quand je suis revenu ici, mon atelier m'a paru plus vaste que le désert. Je me suis remis au travail cependant, moins pour travailler que pour m'occuper. Je fais une Ariane. Ne riez pas, c'est encore moi; mais je vous jure Dieu que ce ne sera point Bacchus qui me consolera : je ne me laisserai point abattre par cette infortune terrible, et c'est à l'art seul que je demanderai la résignation à défaut de l'oubli. Quant à Geneviève, je n'en ai pas plus entendu parler que si elle était morte, et je ne sais même pas si elle habite Paris. »

J'écoutai sans l'interrompre ce récit, qui ne m'étonna guère, et je me gardai bien de dire à Richard que j'avais prévu ce désastre depuis longtemps. A partir de ce jour, je le vis souvent; il avait rompu avec ses anciens amis, dont la présence l'embarrassait. « Il me semble, me disait-il, qu'on se moque toujours de moi, et cette seule pensée me met en fureur. » Il aimait à me voir, car il n'ignorait pas la tendre amitié que j'avais pour lui Avec moi du moins, il ne se contraignait pas et laissait déborder son cœur. Son humeur était très variable, et selon le vent qui soufflait, selon les rêveries qui l'obsédaient, il était plein de colère ou plein d'attendrissement. Je respectais ces contrastes dont je reconnaissais l'impérieuse impulsion, et, loin de discuter avec lui, j'essayais de le consoler en m'associant à ses idées, quelque mobiles qu'elles fussent. Un jour qu'il ne pouvait travailler, il recommença vingt fois son modelé et d'impatience il jeta son ébauchoir. — Je ne puis rien faire aujourd'hui, dit-il, j'ai la main agitée, j'aurai fait des armes trop longtemps ce matin.

— Eh! lui dis-je, je ne savais pas que vous fissiez de l'escrime! Depuis quand donc avez-vous pris goût au fleuret?

— Il y a déjà longtemps, répondit-il avec vivacité et en détournant la tête avec quelque embarras; c'est un exercice qui m'est salutaire, et puis cela me distrait.

Ce jour-là, il était très irrité et me parla de Maurice avec beaucoup d'amertume. « Qu'avait-il besoin de Geneviève, ce monsieur? me disait-il; puisqu'il se pose en homme du monde, que fera-t-il d'une pauvre fille qui ne sait ni A ni B? Il y a dans la société plus

d'une femme qui n'aurait pas mieux demandé que de jouer au sentiment avec lui. Il est riche, à ce qu'il paraît : il lui eût été bien facile, pour son argent, de rencontrer quelque espèce peinturlurée qu'il aurait menée au spectacle, et qui l'eût aidé à fumer ses cigares! Après tout, peut-être l'aime-t-il réellement. Eh bien! s'il l'aime, il est libre, lui : pourquoi ne l'épouse-t-il pas? »

Dans nos conversations, Richard revenait obstinément sur cette idée et répétait sans cesse : « Mais pourquoi ne l'épouse-t-il pas? » J'avais essayé de lui faire comprendre que cela était bien difficile, pour ne pas dire impossible. « En quoi donc est-ce impossible? répliqua-t-il avec raideur; s'il l'aime et s'il est aimé, qu'est-ce donc qui s'y oppose? Sommes-nous pétris d'une autre pâte les uns et les autres? Je l'aurais épousée, moi, si j'eusse été libre; mais, vous le savez sans doute, mon malheur est complet : je me suis marié en Espagne, et ma femme m'a quitté; sans cela, est-ce que je n'aurais pas épousé Geneviève depuis longtemps? »

Ces instans de colère étaient rares, je dois le dire, et le plus souvent la mélancolie seule dominait ce pauvre être, qui maintenant se sentait plus perdu dans la vie que Robinson dans son île. Alors il devenait vraiment touchant dans l'expression de sa tristesse, et c'est moins à lui qu'il pensait qu'à Geneviève. « Encore, disait-il, si je savais comment elle se porte! Avec ses beaux airs de tout savoir, ce M. Maurice ne saura peut-être pas la soigner; elle est très délicate, elle tousse souvent, elle a craché le sang pendant l'hiver dernier; elle est nerveuse, la moindre contrariété la rend malade; il ne ménagera peut-être pas ses susceptibilités comme je les ménageais, et j'ai peur que sa santé n'en souffre. Dieu veuille que la pauvrette soit heureuse et qu'elle ne regrette jamais la vie qu'elle menait près de moi et qui l'ennuyait si fort! »

Pour le distraire et donner un autre cours à ses idées, je l'emmenais parfois à la campagne; mais quel que fût le cercle que je fisse parcourir à son esprit pour l'abstraire un peu de lui-même, il revenait toujours et fatalement au centre douloureux d'où partaient toutes ses pensées. Ce fut pendant une de ces promenades, sur le bord des étangs de Chantilly, dont il fouettait les herbes à coups de canne, qu'il me raconta comment il avait connu Geneviève, et que je pus apprécier de quelle inqualifiable ingratitude il avait été récompensé, si toutefois il peut y avoir ingratitude quand l'amour est en jeu.

« Depuis mon retour d'Espagne, me dit-il, je vivais seul, le cœur plein de souvenirs pénibles, travaillant et cherchant à faire une chose impossible, c'est-à-dire à réparer le temps perdu. J'éprouvais parfois d'inconcevables fatigues, et pour me refaire un peu, je m'en allais à la campagne, au hasard de mes pas, qui m'emmenaient où

il leur plaisait; arrivé quelque part à l'ombre, je m'étendais sur l'herbe et je rêvais tout éveillé, engourdi dans une sorte de somnolence qui n'était point sans charme. Un soir qu'après être longtemps resté dans les bois qui sont entre Bellevue et Chaville, je revenais en suivant cette large route qu'on appelle le pavé de Meudon, je rencontrai un groupe de trois personnes qui se disputaient, deux hommes et une femme. Les hommes avaient des vestes de velours, de grands chapeaux gris, des tournures de rapins de troisième ordre; leur voix avinée indiquait qu'ils n'avaient peut-être pas toute leur raison; la femme était pauvrement et prétentieusement vêtue... C'était Geneviève. Nous suivions tous le même chemin, et ils marchaient à une dizaine de pas en avant de moi. Tout à coup ils s'arrêtèrent, et l'un des hommes frappa Geneviève au visage d'une façon si brutale qu'elle poussa un grand cri. Instinctivement je courus à son secours; d'un coup de poing j'envoyai l'homme rouler dans le bois, et je me jetai comme un furieux sur son compagnon, qui avait fait mine de venir à son aide. La femme se sauvait; je m'élançai après elle, je la rassurai. « Ah! monsieur, me disait-elle, il va me tuer, il va me tuer! » Elle était folle de terreur. Je la calmai; les deux hommes semblèrent se concerter; l'un d'eux me cria une injure lointaine, et ils se remirent en route. Tout cela n'est pas fort convenable, je l'avoue; mais, hélas! je ne fais pas un roman, je vous raconte mon histoire. Nous allâmes jusqu'à la station du chemin de fer, où Geneviève tremblait de rencontrer ses compagnons; ils n'y étaient pas. Lorsque nous fûmes revenus à Paris, je demandai à Geneviève où je devais la conduire; elle se mit à pleurer. « Je n'ai point de domicile, me dit-elle; je logeais avec un de ces hommes, je n'ose retourner chez lui, car après ce qui est arrivé j'ai tout à redouter de ses violences! » J'avais grand'pitié de cette pauvre fille, j'étais bien seul : que vous dirai-je? Le soir même, elle était établie chez moi, et elle y serait encore, si elle l'eût voulu. Qui était-elle? d'où venait-elle? Elle le savait à peine elle-même. A seize ans, elle s'était sauvée de son atelier de brunissage pour fuir les obsessions d'un contre-maître; six mois après, elle se sauvait de chez sa mère pour échapper à l'amour brutal que son beau-père avait conçu pour elle. Ah! il faut être indulgent pour ces malheureuses filles et leur pardonner si elles ne marchent pas droit entre ces deux abîmes, la corruption et la misère, qu'elles côtoient toujours, et dont le vertige les attire sans relâche. Que devint-elle? Elle me l'a dit souvent avec larmes, elle vécut comme elle put, au hasard, tantôt avec un étudiant, tantôt avec un peintre, tantôt avec un commis de magasin, dansant dans les bals publics, soupant dans les cabarets, chantant des couplets grivois pour divertir les convives, harassée de la vie, tiraillée au jour le jour, lasse à mourir, fermant les yeux

pour ne pas voir, s'étourdissant à force de bruit, sans bons souvenirs dans le passé, sans illusions sur l'avenir. Elle tomba et retomba ainsi, indifférente à ses chutes, jusqu'au jour où je la ramassai entre l'ivresse et la brutalité.

« Tout cet effroyable passé ne me découragea point. « Je la sauverai, » me disais-je, et je me répétais des vers que j'avais lus dans la *Marion Delorme* de Victor Hugo. L'extrême douceur de Geneviève, sa résignation absolue, la joie profonde qu'elle éprouvait d'avoir enfin rencontré un genre de vie tranquille, purent me faire illusion et rendent mon erreur excusable. A peine savait-elle lire et écrire; je ne suis pas très instruit moi-même, vous avez pu le remarquer souvent, mais je n'en consacrai pas moins à lui apprendre quelque chose tout le temps que mon travail laissait libre; jamais un mot sorti de mes lèvres ne lui reprocha son passé. Je ne suis pas de ces êtres fâcheux qui tourmentent une femme en lui demandant compte d'un passé qui ne leur a point appartenu. Comme moi, elle avait souffert, et je pensais que deux malheureux qui s'étaient rencontrés pouvaient mutuellement se faire une existence sans chagrins et sans amertume. Du reste, qu'importe tout ceci? Je l'aimais, c'est cela seulement que je devrais dire. Je ne lui en veux pas; j'ai vécu trois ans heureux avec elle, et je suis certain que maintenant encore elle pense à moi et se dit : « Pauvre Richard! comme il m'aimait! » Elle peut aimer ce Maurice plus qu'elle ne m'a aimé, mais jamais Maurice ne l'aimera comme je l'aimais; elle le sait aussi bien que moi, et cela me console de bien des tristesses. »

En revenant de cette course à Chantilly, Richard trouva chez lui une lettre du ministère des affaires étrangères qui l'invitait à passer dans les bureaux pour recevoir une communication qui l'intéressait. Il y courut, et on lui remit l'acte de décès de sa femme, morte du choléra à Barcelone. Ce ne fut point sa femme qu'il regretta dans cette circonstance, ce fut Geneviève. « J'étais libre, me dit-il, j'en aurais fait ma femme, ma femme légitime, et du moins pendant ma vie elle eût été à l'abri du besoin. » Ce cœur d'or ne se démentait pas.

Nous ne savions rien de Geneviève ni de Maurice : deux ou trois fois, sur les boulevards, j'avais aperçu ce dernier; nous avions échangé un salut, mais sans même nous adresser la parole; il m'avait paru fort dégagé et très satisfait de lui-même, comme d'habitude. Quant à Geneviève, je ne l'avais jamais rencontrée, et il y avait déjà près d'un an que Richard était veuf, lorsqu'un jour, en tournant un trottoir, je me trouvai inopinément en face d'elle. Je fis un mouvement pour m'éloigner et lui épargner l'embarras de me voir; mais elle m'avait reconnu, elle marcha vivement vers moi, me tendit la main, et avant que j'eusse pu prononcer une parole, elle

me dit : « Comment va Richard? » En lui répondant, je regardais son visage singulièrement amaigri; un cercle bleuâtre entourait ses yeux, dont les orbites semblaient trop grands. Quelque chose d'insolite me frappa dans sa tournure, et je reconnus qu'elle ne tarderait pas à être mère.

Elle prit mon bras, et pendant plus d'une heure nous marchâmes à petits pas d'un bout à l'autre de la rue, nous arrêtant parfois et parlant de Richard. Elle voulait tout savoir, comment il était, ce qu'il devenait, s'il l'avait regrettée, s'il l'aimait encore. Je ne lui cachai rien, et, sans lui faire de reproches, je lui laissai comprendre dans quelle misère morale son ancien ami vivait depuis qu'elle l'avait quitté. Elle m'écoutait, essuyait ses yeux mouillés de larmes et répétait à chaque instant : « Pauvre garçon! — Et vous, lui dis-je, êtes-vous heureuse? » Elle secoua tristement la tête et me répondit : « Quelquefois, mais pas toujours. Maurice est bon, il est honnête, je puis compter sur lui, et, ajouta-t-elle en faisant allusion à son état, il y aura bientôt entre nous quelque chose qui l'empêchera de jamais m'abandonner, même malgré son père, qui fait, dit-il, de grands efforts pour nous séparer; mais il est jeune, futile, il aime à s'amuser, c'est de son âge, et trop souvent il aime à s'amuser seul : dans ce cas-là, je trouve les journées et les soirées bien longues. Je ne dirais pas cela à d'autres que vous, mais bien souvent, en secret, j'ai regretté ce grand atelier silencieux où pourtant je me suis bien ennuyée. — Avez-vous pensé quelquefois à y revenir? lui demandai-je. — Ah! jamais, répondit-elle avec un cri; je mourrais de honte si je revoyais Richard. On ne saura jamais ce qu'il a été pour moi; j'éloigne ce souvenir tant que je peux, car lorsque je songe au prix dont j'ai payé son dévouement, toute joie m'est empoisonnée, et j'ai des envies de m'enfuir au bout du monde. — Que dirai-je à Richard de votre part? » lui demandai-je en la quittant. Elle hésita, puis elle me répondit : « Ne lui dites pas que vous m'avez vue, cela lui ferait de la peine. »

Il me fut facile de comprendre que Geneviève n'était point heureuse, et qu'elle aimait Maurice bien plus qu'elle n'en était aimée. Ainsi que toutes les femmes qui sentent s'ébranler la confiance qui les a soutenues et se rattachent à des espérances que l'avenir doit briser, elle ne comptait déjà plus sur la tendresse de son amant. Elle se réfugiait dans la croyance à une sorte de fidélité forcée qu'un lien nouveau devait imposer comme un devoir. Quand on en est là, tout est perdu ou à peu près. Si, le jour où Geneviève m'avait dit qu'elle aimait Richard parce qu'il était bon, j'avais compris qu'elle ne l'aimait déjà plus, il ne fallait pas être sorcier pour deviner que tôt ou tard elle serait abandonnée, puisqu'elle ne comptait plus que sur la naissance prochaine de son enfant pour retenir Maurice au-

près d'elle. Je ne parlai point de ma rencontre à Richard. L'avenir du reste sembla donner tort à mes prévisions, car, plusieurs mois après avoir vu Geneviève, je l'aperçus dans un petit théâtre du boulevard avec Maurice; elle paraissait gaie, heureuse et rajeunie.

Quant à Richard, il était toujours le même, taciturne, travailleur; il n'avait fait aucun progrès, ses souvenirs le ravageaient. — Qu'avez-vous donc? lui dis-je un jour qu'il était plus pâle et plus abattu que de coutume. — Ah! répondit-il avec un soupir profond, j'ai un mal dont je ne guérirai pas. — Parfois il rompait tout à coup les longs silences où il s'oubliait souvent par une phrase qui prouvait qu'il ne faisait que continuer à penser tout haut, et toujours dans ce cas il parlait de Geneviève. D'ailleurs il n'avait rien changé à sa vie, qui était très simple. Le matin il faisait des armes, tout le jour il travaillait, le soir il restait chez lui ou venait chez moi. Bien souvent il lui est arrivé de s'asseoir au coin de mon feu, de me dire bonjour en entrant, de demeurer là deux heures sans ouvrir la bouche et de partir en disant : « Allons! voilà encore une journée passée! » Sur mes instances, et voulant lui-même réagir contre la torpeur de ce chagrin dans lequel il se complaisait, il résolut d'aller visiter l'Italie, qu'il ne connaissait pas. Son absence dura une année, pendant laquelle il ne m'écrivit pas une seule fois; mais au débotté il accourut chez moi. Son premier mot fut : « Savez-vous comment va Geneviève? » Puis il me raconta, non pas le voyage qu'il avait fait, mais le voyage qu'il aurait fait, si elle eût été avec lui. Depuis trois ans que Geneviève l'avait quitté, il en était au même point; le temps, le travail, le voyage avaient émoussé sur lui leurs forces destructives : il était amoureux et plein de regret comme au premier jour.

Richard était revenu à Paris depuis deux ou trois mois, lorsqu'un matin je reçus une lettre de Geneviève, qui me priait de passer chez elle. Je m'y rendis en hâte. Je montai au cinquième étage d'une maison d'assez triste apparence. L'escalier, obscur et resserré, ressemblait à un escalier de service; il aboutissait à un palier où donnaient trois portes à un seul battant; tout cela sentait la misère et l'abandon. Je trouvai Geneviève dans un petit appartement composé de deux pièces, auxquelles le papier de tenture, fané, gras et déchiré, donnait un aspect de pauvreté sordide. Il faisait froid, mais il n'y avait pas de feu dans la cheminée; Geneviève était à demi couchée sur un vieux fauteuil, enveloppée d'un châle, maigrie, changée à ne pas la reconnaître. Près d'elle, sur le carreau nu, un petit garçon d'environ deux ans, couvert d'un mauvais sarrau d'indienne, jouait avec des cocotes en papier. Je regardai ce délabrement avec surprise. — Qu'y a-t-il donc? — demandai-je à Geneviève.

Elle pleura longtemps avant de pouvoir me répondre, tenant ma main, la serrant convulsivement, et ne parvenant pas à se dominer. Elle eut un long accès de toux, et cracha le sang avec abondance.

— Mais vous êtes malade? lui dis-je.

Elle haussa les épaules et hocha la tête, comme pour me dire : Qu'est-ce que cela me fait? — Ah! s'écria-t-elle dès que ses larmes lui permirent de parler, Dieu me punit. Maurice m'a quittée, et me voilà seule avec ce pauvre petit enfant, sans savoir ce que je vais devenir! Je me suis fait illusion jusqu'à la dernière minute, car jamais je n'avais pu croire qu'il m'abandonnerait et qu'il abandonnerait son enfant. Depuis longtemps déjà, j'avais bien remarqué que ses visites étaient plus rares et plus courtes; mais j'attribuais son absence à sa jeunesse, et toujours je me disais: « Il reviendra. » Son père le tourmentait, lui refusait de l'argent, et sans cesse, voyant qu'il ne faisait rien à Paris, le rappelait à Bordeaux. Moi qui savais que Maurice n'était pas méchant, mais seulement vaniteux comme le sont d'ordinaire les jeunes gens, je l'engageais à céder à son père et à retourner près de lui, promettant moi-même d'aller habiter Bordeaux et d'y mener une vie si secrète que personne ne m'eût soupçonnée d'être sa maîtresse; mais il ne voulait entendre à rien, il me rudoyait et me disait que j'étais folle. Quand je lui parlais de régulariser la position de notre enfant, qu'il n'a pas même reconnu, il me répondait : « Cela se fera, mais pas maintenant; je ne le puis, pour des raisons de famille que je te dirai plus tard. » Voyant que ce sujet lui déplaisait, je me gardais de lui en parler de nouveau, d'autant plus qu'après des conversations de ce genre il restait quelquefois cinq ou six jours sans venir me voir. Il y a deux mois à peu près, il me dit qu'il était obligé d'aller à Bordeaux pour affaires; je le laissai partir, bien contente de penser que sans doute il se réconcilierait avec son père. Il n'y avait pas quatre jours qu'il était absent, lorsque je reçus de lui une très longue lettre qui me porta un coup terrible, et ne me laissait plus aucun espoir. Il me disait que son père le menaçait de le faire enfermer et de le déshériter, s'il ne rompait pas avec moi, qu'on voulait le marier, qu'il était forcé de me dire adieu pour toujours, mais qu'il n'oublierait jamais les années que nous avions passées ensemble. Il me conjurait de rester tranquille, de ne point chercher à le voir, de ne pas même lui écrire, parce qu'il était surveillé, de ne pas aller à Bordeaux surtout, parce que son père, qui avait dans la ville beaucoup de relations, ne manquerait pas de me faire arrêter par la police; puis il m'envoyait quelque argent en m'assurant qu'il ne me laisserait manquer de rien. Je fus sotte, je fis l'orgueilleuse et lui renvoyai

son argent, lui répondant qu'il était libre, que je n'avais pas besoin de lui. J'avais un gros chagrin, je vous jure; je déménageai, je pris ce petit appartement; je voulus lutter et vivre de mon travail, ce n'est pas facile; je crois bien d'ailleurs que j'ai la poitrine malade, je tousse jour et nuit... Que faire? Donnez-moi un conseil; j'ai vendu ou engagé tout ce que j'avais, et je ne sais quel parti prendre.

Je prononçai le nom de Richard.

— Ah! pas cela! répondit-elle en se couvrant les yeux de ses deux mains; j'aimerais mieux mourir que de le revoir dans une telle détresse, après le mal que je lui ai fait.

Puis elle me pria d'écrire à Maurice et de lui demander une pension qui lui permît de ne pas mourir de faim et d'élever son enfant. Cette démarche me causait une répugnance extrême; je promis néanmoins de m'en charger. Geneviève acceptait la lettre de Maurice comme parole d'Évangile; elle ignorait les choses de la vie : elle n'avait d'autre science que celle qu'elle avait pu acquérir en écoutant les gros mélodrames du boulevard; elle eût volontiers cru encore à la Bastille et aux couvens. J'essayai de la détromper, et j'y perdis ma peine. — Dites-lui bien, reprenait-elle avec insistance, que je ne me plains pas, qu'il est libre, que je ne veux pas l'empêcher de se marier. Assurez-le encore que je ne le tourmenterai pas, que je n'irai point traîner mon enfant chez son père; mais faites-lui comprendre ma situation. Ce n'est pas le courage qui me manque pour gagner ma vie, c'est la force. Dites-lui dans quel état de santé vous m'avez trouvée. Mon Dieu, il est bon au fond; peut-être cela l'engagera-t-il à revenir!

Je quittai Geneviève après l'avoir contrainte à accepter quelque argent, ce dont, hélas! elle avait grand besoin, et je me rendis chez un de mes amis d'enfance, qui est notaire, et que je consulte avec fruit toutes les fois que je me trouve en présence d'une des difficultés de la vie. Je lui demandai s'il n'y aurait pas moyen de forcer Maurice à reconnaître l'enfant, ou du moins à prendre des mesures pour assurer d'une façon régulière le sort de Geneviève. Les réponses de mon ami me laissèrent fort peu d'espoir. Le lendemain cependant j'allais me mettre à écrire à Maurice, lorsque ma porte s'ouvrit avec violence, et Richard entra. Il portait un sac de voyage à la main. Sans préambule, il me dit : — J'ai besoin de vous, je pars pour Bordeaux, et je vous prie de m'accompagner. — Et qu'allez-vous faire à Bordeaux? lui demandai-je en paraissant ignorer ce que je prévoyais si bien. — Je vais, me répondit-il, prendre M. Maurice Castas par les oreilles et le souffleter sur chaque joue. — Mais... — N'objectez rien. Il ne sera pas dit que ce drôle aura mis mon

bonheur en pièces, et qu'il s'en ira ensuite faire le joli cœur impunément. Tant qu'il a été avec Geneviève, j'ai gardé le silence : ce que j'ai dévoré de fureurs, Dieu seul le sait, et vous ne le soupçonnez même pas; mais j'ai appris hier au soir, par hasard, qu'il l'avait quittée, et que tranquillement, comme un beau garçon qu'il est, il va se marier à Bordeaux. Cela ne sera pas, il n'aura rien perdu pour attendre, et je vais le secouer de telle façon qu'il s'en souviendra longtemps. Je ne connais personne là-bas, j'ai besoin d'un témoin, je vous emmène. Cela est bien simple, et vous ne pouvez refuser de me rendre ce service.

Je dis à Richard ce qu'on a coutume de dire en pareil cas. Tout en roulant des cigarettes, il m'écoutait impassiblement, et lorsque j'eus terminé, il me répondit : — Cela est fort bien pensé, mon cher ami; mais rien ne m'empêchera de souffleter ce monsieur. Si vous ne voulez pas m'accompagner, vous êtes libre. Je demanderai à un de mes anciens camarades d'atelier de venir avec moi, voilà tout; mais je veux aller à Bordeaux, et j'irai.

Je lui parlai de Geneviève alors et lui racontai la scène de la veille. — Ah! la pauvre fille! s'écria-t-il. Qu'elle est sotte de ne pas s'être adressée à moi! Est-ce que je ne suis pas toujours ce vieux Richard à qui elle disait : « Tu es la bête au bon Dieu! » Ah! je ne l'abandonnerai pas, moi, et tant que je vivrai, je vous jure que ni elle ni son enfant ne manqueront de rien; mais allons d'abord au plus pressé. Dès que nous serons revenus, mon ami, vous irez chez Geneviève et vous lui annoncerez ma visite; si elle refuse de me voir, eh bien! elle ne me verra pas, mais vous vous arrangerez de façon que la misère ne puisse jamais l'atteindre. J'ai bon courage, bon pied, bon œil, et je saurai suffire à tout!

Chose étrange, en me parlant ainsi, il était presque joyeux. J'eus bien vite fait mon paquet, et le lendemain nous étions à Bordeaux. Arrivés le soir, nous résolûmes de remettre au lendemain nos recherches pour trouver Maurice. Après notre dîner, Richard me dit : — J'ai vu sur une affiche qu'on donne aujourd'hui *les Huguenots;* allons entendre un peu de musique, cela me fera grand bien. — Après le troisième acte, nous montâmes au foyer. Comme nous nous promenions silencieusement, je vis cinq jeunes gens qui, se tenant par le bras, riant et causant, venaient en face de nous. L'un d'eux était Maurice, et il était placé de façon à passer près de Richard, qui le reconnut bien vite. — Pas de bruit, au nom du ciel! lui dis-je; attendez à demain. — Richard ne me répondit pas; mais, passant près de Maurice, il le heurta avec une extrême violence. Maurice s'arrêta et se retourna, Richard fit le même mouvement, et ils se trouvèrent face à face. En reconnaissant Richard, Maurice

devint très pâle et sembla se raidir sur lui-même. — Est-ce avec intention que vous m'avez si rudement heurté? demanda Richard de cette voix brève et nette que prend tout homme qui cherche une querelle.

C'était Maurice qui eût été en droit de faire cette question; mais il comprit qu'il avait affaire à un adversaire décidé à tout, et il répondit simplement : « Je suis à vos ordres. » On échangea les cartes, et nous allâmes reprendre nos places aux stalles d'orchestre. Maurice s'était hâté de me présenter un des jeunes gens qui l'accompagnaient, et j'avais pris rendez-vous avec lui, afin de régler les conditions de la rencontre.

Le spectacle terminé, comme je rentrais à l'auberge, on me remit un billet de Maurice, qui me priait de me trouver aux allées de Tourny le lendemain, vers sept heures, avant d'avoir vu ses témoins. Je fus exact. Maurice m'attendait, et vint à moi dès qu'il m'eut reconnu. Il alla droit au fait avec une netteté qui prouvait une résolution prise. — M. Richard est-il venu à Bordeaux avec l'intention de me rencontrer, ou la scène d'hier au soir n'est-elle que le fait du hasard?

Je ne lui déguisai rien.

— Alors, reprit Maurice, l'affaire doit suivre son cours, il est impossible de l'arranger; sans cela, j'eusse été heureux de donner satisfaction à un homme envers lequel j'ai eu des torts.

Il me salua, comme pour s'éloigner. Je le pris par le bras en lui disant : « Parlons de Geneviève! » et je lui racontai tout ce que je savais de l'abandon et de la misère où s'étiolait la pauvre fille.

Il eut un geste d'impatience. — Eh! mon Dieu! me répondit-il, je suis disposé à faire pour elle et pour son enfant tout ce qui me sera possible; mais avouez que si, aujourd'hui même, j'essayais de régulariser leur position, ou si seulement je prenais vis-à-vis de vous l'engagement de la régulariser, je paraîtrais subir une pression et n'agir que sous le poids des provocations de M. Richard. Je ferai ce que je dois faire, mais à mon jour et à mon heure. Cette querelle est très sotte pour moi, elle me contrarie plus que je ne puis le dire. Je dois me marier dans quinze jours, et le bruit qui va se faire autour de ce duel pourra très bien remettre tout mon avenir en question.

Il s'échauffait par degrés, il s'irritait lui-même par son propre ressentiment, car je restais silencieux et me contentais de l'écouter; enfin il éclata. — Eh! croyez-vous donc, me dit-il, que cette aventure n'ait pas fini par me fatiguer tellement que, pour la fuir, j'ai dû me réfugier ici? Qui se serait attendu à ce dénoûment, et qui aurait pensé que, prenant feu et flamme pour une ancienne maîtresse, M. Richard viendrait me compromettre dans ma ville natale,

au milieu de ma famille et de mes amis? Qu'ai-je donc fait après tout? Ce que font tous les jeunes gens, ce qui se passe vingt fois par jour à Paris; j'ai été le premier puni, et toute cette amourette m'a causé plus d'ennuis qu'elle ne valait. Est-ce moi qui ai forcé Geneviève à quitter M. Richard? Je ne le voulais à aucun prix; c'est elle qui l'a exigé, c'est elle qui m'a forcé de consentir à cette sottise. Moi, j'avais cru tout simplement à une agréable galanterie avec une jolie femme, voilà tout. Sans cela, me serais-je jamais embarqué dans cette galère? Quand je l'ai eue chez moi, croyez-vous que ce fût pour mon plaisir? C'était un enfer! Plus de liberté, des pleurnicheries continuelles et toujours des reproches. J'en étais harassé, je ne comprends même pas la patience que j'ai eue. Quand cet enfant est venu au monde, il m'a rattaché à Geneviève, c'est vrai; mais elle devint de plus en plus exigeante. Elle m'aimait, je le sais, mais elle m'aimait mal. En somme, nous étions libres tous deux. Si elle avait quitté M. Richard et tout abandonné pour me suivre, c'est qu'elle l'avait bien voulu. Et puis vous savez bien ce qu'elle a été autrefois; je ne pouvais compromettre mon avenir, mécontenter mon père, renoncer à toutes mes relations, pour m'enterrer avec une femme que je n'aimais plus. J'ai rompu avec elle, j'y ai mis tous les procédés possibles; mais j'ai rompu définitivement. A ma place, qui donc n'en eût fait autant, et quel est l'homme qui n'a pas sur la conscience de semblables peccadilles de jeunesse? Je ne comprends rien à la colère de M. Richard. Il est venu ici me chercher une querelle d'Allemand. L'idée que ce duel fût possible ne m'était jamais venue à l'esprit, et franchement ce n'est pas fort agréable de se battre pour une femme comme Geneviève! Enfin je n'ai point cherché cette querelle, mais je la subirai comme un homme bien élevé doit subir ces sortes de choses.

Une heure après, les conditions du duel étaient fixées, et j'allais partir avec Richard pour le rendez-vous, lorsqu'on me remit une lettre de Maurice, qui m'annonçait que son père avait averti la police, que nous étions exposés à rencontrer des agens à l'endroit choisi, qu'il était désespéré de ce contre-temps, et qu'il nous priait, Richard et moi, de nous rendre à La Teste, où il saurait nous rejoindre le lendemain, de bonne heure, près de la chapelle d'Arcachon. Richard était furieux. — Quel contre-temps! disait-il; voilà un jour perdu, et cette pauvre Geneviève qui est là-bas sans sou ni maille!

Nous partîmes immédiatement pour La Teste-de-Buch. En nous promenant sous les pins, au bord de cette mer si *fertile en naufrages* que le costume ordinaire des femmes de pêcheurs est le grand deuil, en regardant les petits chalets bâtis sur le sable, Richard me dit avec mélancolie : — Ah! qu'on pourrait être heureux

ici! — Sa pensée retournait vers Geneviève avec une force nouvelle, et secrètement dans son cœur il faisait des rêves d'avenir qu'il n'osait me raconter. Le lendemain, vers sept heures, par un beau jour clair et froid, nous étions auprès de la chapelle d'Arcachon. Maurice ne tarda point à nous rejoindre. Il avait passé la nuit en voiture pour être exact au rendez-vous. Le duel eut lieu à l'épée. Les adversaires paraissaient à peu près de même force, et il fut évident pour moi dès les premières passes que Maurice cherchait à ménager Richard. Richard fit une parade malhabile; l'épée de Maurice pénétra profondément dans les chairs de l'avant-bras. — Ce n'est rien, s'écria Richard, à peine une égratignure! — Et, malgré le sang qui coulait en abondance, il se remit en garde. Nous fîmes de vains efforts pour arrêter le combat. Richard ne voulut pas nous entendre; Maurice se contenta de dire: — Je suis à la disposition de M. Piednoël. — Les adversaires s'animaient, les coups devenaient plus pressés. Richard était très pâle et souffrait visiblement. Il se fendit à fond, et son épée disparut presque entière dans la poitrine de Maurice. Ce garçon était brave, il resta debout pour ne point donner à son adversaire la joie de le voir tomber.

J'entraînai Richard, et en me retournant, à travers les arbres, j'aperçus Maurice couché sur le sable, évanoui et les lèvres teintes de sang. Je pansai rapidement le bras de Richard, puis nous montâmes dans un bateau qui nous conduisit au Teich, où nous prîmes le chemin de fer. Nous étions seuls dans notre wagon, nous ne parlions pas; Richard rompit enfin le silence par une phrase qui continuait sa pensée : — Quelle sottise! Tout cela l'empêche-t-il de m'avoir enlevé Geneviève et de l'avoir abandonnée après avoir empoisonné ma vie?

Sa souffrance avait augmenté, la fièvre l'agitait, une douleur aiguë avivait sa blessure. J'aurais voulu qu'il s'arrêtât à Bordeaux pour se reposer et se faire panser par un chirurgien. Richard n'y consentit pas. — Ce n'est rien, ce n'est rien, répétait-il, une piqûre; cela va se calmer, allons retrouver Geneviève. — Je lui cédai de nouveau, et j'eus tort, car à Angoulême il fallut s'arrêter. La fièvre était devenue violente, et le bras considérablement enflé était comme paralysé. Je fis venir immédiatement un médecin : il reconnut une inflammation du périoste de l'humérus. Il déclara qu'il serait dangereux de continuer le voyage et ordonna un repos absolu. Je m'établis à l'auberge auprès de Richard et ne le quittai pas. Il fut malade jusqu'à m'inquiéter; plusieurs fois il eut le délire, et dans ces pénibles momens où la libre direction de son âme ne lui appartenait plus, il ne parlait ni de Maurice, ni de Geneviève, mais sans cesse il prononçait le nom de Pradier, celui de son père et des autres personnes qui avaient traversé les années de sa première

jeunesse. Au bout de deux semaines, les symptômes alarmans disparurent, et je pus enfin espérer de le ramener bientôt à Paris. Un jour, je trouvai Richard assis sur son lit et pleurant : — Eh ! qu'avez-vous donc ? lui demandai-je. — Ah ! me répondit-il avec un gémissement si douloureux qu'il m'alla au cœur, je pleure parce que j'ai tué ce jeune homme ; vous auriez dû m'en empêcher. Croyez-vous que jamais maintenant je puisse dormir en repos ? Et puis qui sait si Geneviève ne va pas me haïr !

J'écrivis immédiatement au témoin de Maurice, et j'avoue que je m'attendais à recevoir une réponse sinistre ; sa lettre au contraire était fort rassurante : Maurice Castas avait été pendant le premier jour condamné par les médecins, mais peu à peu la vie avait repris le dessus, et maintenant il était hors de tout danger. L'affaire avait été presque ignorée à Bordeaux, on l'avait attribuée à une sotte querelle avec un Parisien qui se moquait de l'accent des Bordelais, ce qui avait valu de grands éloges à Maurice, bien que de sages personnes eussent blâmé tant de susceptibilité sur le point d'honneur. Sa fiancée n'en était que plus éprise de lui, et le mariage se ferait dès que Maurice pourrait sortir. Seul, son père avait su toute la vérité et en avait profité pour faire à son fils un long sermon sur le péril des liaisons mauvaises. La lettre se terminait par d'aimables paroles à l'adresse de Richard, qui eut un soupir de soulagement et un éclair de joie dans les yeux en apprenant que, malgré l'extrême gravité de sa blessure, Maurice était sauvé.

Ai-je besoin de dire que dans nos fréquentes causeries il n'était question que de Geneviève ? Jusqu'où allait la pensée de Richard, j'ai pu le deviner ; mais il ne l'a jamais dit entièrement. Son âme honnête s'était vite reprise à toute sorte d'illusions, et je suis convaincu qu'attiré par le sublime vertige du dévouement, ce pauvre être, qui avait tant souffert par Geneviève, rêvait de la tirer de la misère, de se charger de son fils, de recommencer avec elle sa paisible vie d'autrefois, et, qui sait ? peut-être même de l'attacher à lui par des liens indissolubles. — C'est sa santé surtout qui m'inquiète, me répétait-il souvent ; d'après ce que vous m'avez dit, je vois qu'elle souffre, et que son mal n'a fait qu'augmenter parmi tous les chagrins qui l'ont assaillie. Je tâcherai de lui trouver à la campagne, près de Paris, une petite maison où elle pourra vivre avec son enfant au soleil et sur la lisière des bois. J'irai la voir, pas trop souvent, le dimanche et peut-être une fois dans la semaine. Vous viendrez avec moi, cela distraira cette pauvre fille ; elle est bien jeune encore, et vous verrez qu'avec des soins et du repos elle redeviendra forte et pourra être heureuse encore.

J'admirais la ténacité de cette tendresse, qui persistait malgré tout ; mais, sachant l'amour que Geneviève avait conservé pour

Maurice, je me disais : — Ne renversera-t-elle pas tous ces beaux rêves par un simple refus?

Nous partîmes enfin pour Paris, où nous arrivâmes par le train-poste vers cinq heures du matin. — N'oubliez pas nos conventions, me dit Richard : aujourd'hui vous irez chez Geneviève, vous lui raconterez de notre voyage ce que vous croirez devoir lui raconter; vous lui parlerez de moi, sans insister, plutôt pour la sonder que pour obtenir d'elle une décision. Si elle refuse de me voir, si elle est résolue à ne rien accepter de moi, ne la brusquez pas : le temps l'amènera sans doute à des résolutions meilleures; mais d'une façon ou de l'autre, en la trompant même s'il le faut, arrivez à ce résultat qu'il faut atteindre absolument : la tirer de la misère et empêcher qu'elle y retombe jamais. Ce soir, après mon dîner, je serai chez vous, et vous me direz ce que vous aurez pu faire. — Je me séparai de Richard en lui disant : « A ce soir! » Il prit un fiacre pour aller chez lui. Quant à moi, comme le temps était beau, que le jour se levait, que j'étais las d'avoir été longtemps assis et que j'aime à voir Paris se réveiller peu à peu sous les pâleurs de l'aube, je confiai mon bagage à un commissionnaire, et je partis à pied, lentement, bayant aux corneilles, regardant les boutiques s'ouvrir, les ouvriers se rendre à leurs chantiers, et défiler les lourdes voitures chargées de légumes qui se rendent à la halle, conduites par un charretier enveloppé de sa roulière.

Lorsque j'arrivai chez moi, je fus stupéfait d'y voir Richard, qui m'attendait. Il était effroyablement pâle et marchait dans mon salon en agitant convulsivement les bras au-dessus de sa tête.

— Ah! vous voilà! me cria-t-il dès qu'il m'aperçut; nous sommes des misérables d'être restés si longtemps à Angoulême. Tout est fini, tout est fini!...

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc encore? lui demandai-je avec angoisse, ne comprenant rien à cet emportement et à ce désespoir.

Pour toute réponse, il me tendit une lettre; elle était de Geneviève et datée déjà de douze jours. Voici cette lettre :

« Je sens que tout va bientôt finir pour moi, mon pauvre Richard, et, dans ces heures douloureuses qui précèdent la dernière, je réunis ce qui me reste de force pour t'écrire, car c'est à toi seul que je pense, à toi seul et non à d'autres. Je ne voudrais pas partir sans être certaine que tu me pardonnes, que ton cœur a gardé quelque chose pour cette Geneviève que tu as tant aimée et qui t'a si mal payé de ta tendresse. Ce n'est point ma faute, vois-tu; je n'étais pas faite pour la vie sévère que je menais près de toi, tu étais trop sérieux. Ma misérable existence, qui avait été si décousue, n'a jamais pu se plier aux graves régularités où tu t'étais enfermé. J'ai été bien punie, et tu n'as été que trop vengé; je n'ai point été

heureuse, et plus d'une fois j'ai regretté ton grand atelier tranquille, où si souvent tu travaillais des journées entières sans même m'adresser la parole. J'ai tort de te parler de tout cela; à quoi bon? ce qui est passé est passé, et je sais que je ne retrouverai jamais rien de ces heures paisibles que j'ai vécu à tes côtés. Te souviens-tu qu'un soir, pendant que je travaillais dans notre chambre, assise à la petite table, devant la lampe, tu lisais un volume de Shakspeare et que tout à coup tu jetas un cri? Je te regardai, tu avais les yeux pleins de larmes; je t'interrogeai, et au lieu de me répondre, tu me lus la scène où Antoine est sur le point de mourir. « La tâche de la longue journée est finie, et nous devons dormir! » En prononçant ces mots, ta voix faiblit, et l'émotion te gagna. Jamais cette phrase n'est sortie de ma mémoire; ô Richard, la tâche de ma longue journée est finie, et je dois dormir. Ah! c'est bien fini cette fois, je t'assure. J'ai lutté jusqu'au bout, j'espérais toujours que ma toux se calmerait et que je reprendrais à la vie; mais non, ma pauvre poitrine épuisée ne peut plus supporter le feu qui la dévore. Je suis si maigrie que je te ferais pitié; j'ai des envies de pleurer quand je regarde mes mains. On a voulu me porter à l'hôpital, à l'hospice Dubois, je ne sais où: je m'y suis obstinément refusée; je n'ai jamais consenti à quitter mon taudis, je pensais toujours que tu allais arriver, et puis mon petit garçon poussait des cris dès qu'il comprenait qu'on tentait de m'emmener. Je vais mourir ici, aujourd'hui, demain, après-demain? Je ne sais, mais ce ne sera pas long. Au reste je ne me plaindrais pas, si je savais que l'enfant ne manquera de rien; mais qui va maintenant en avoir soin? Son père ne voudra jamais le prendre avec lui parce que ça pourrait lui nuire. Si tu savais, ce pauvre petit, comme il est gentil et aimant! Hier je pleurais toute seule, la tête dans mon oreiller; il a vu cela, il a grimpé sur une chaise, puis sur mon lit; il a essuyé mes larmes avec ses petites mains en m'offrant du sucre; il m'a dit : « Ne pleure pas, va, voici du nanan! » Ah! Richard, que c'est dur de mourir à vingt-six ans et de laisser derrière soi un enfant si jeune que bientôt il aura oublié qu'il avait une mère! Enfin il ne faut pas que je pense à cela, parce qu'alors je m'attendris et je ne suis plus bonne à rien; puis il faut que je te dise tout... Je sais que tu n'es pas à Paris, je sais que tu es à Bordeaux, et je sais pourquoi. Est-ce donc possible que tu aies fait cela pour moi? Tu m'aimais donc encore? Tout cela m'a bouleversée, et si fort que depuis ce moment je vais m'affaiblissant d'heure en heure. C'est le père de M. Maurice qui m'a écrit. Quelle lettre! Il me dit que j'ai débauché son fils, et que s'il n'est pas mort, ce n'est pas ma faute. Que répondre? Je sais que sa blessure n'est point mortelle et que son mariage n'est pas rompu : je n'ai donc rien à me reprocher; pourquoi vient-on me

tourmenter et m'écrire ces méchancetés, quand je ne sais pas même si je vivrai jusqu'à ce soir? Mais toi, où es-tu? Pourquoi n'es-tu pas revenu à Paris? Voilà cinq jours de suite que j'envoie chez toi; sans cesse la même réponse : il est à la campagne. Est-ce que ta blessure est grave? Mon Dieu! quelle folie tu as faite! Il faut que ton ami M... soit bien bête pour t'avoir laissé te battre. C'est bien étrange, mais il me semble que tout cela a déchiré quelque chose qui m'enveloppait le cœur, et je crois m'apercevoir maintenant que je n'ai jamais aimé que toi. Je ne te dis pas cela pour te faire plaisir, c'est la vérité sainte! Je ne sais pas ce que je donnerais pour te voir entrer, là, devant moi, et me dire de ta bonne voix des jours passés: « Bonjour, ma petite fille... » Et mon enfant? Je ne te demande rien, je n'ose rien te demander. Qu'est-ce qu'il va devenir? La voisine, qui est une bonne femme, me promet bien de le garder auprès d'elle; mais elle est pauvre, elle n'est plus jeune, et c'est une charge très lourde qu'un enfant à élever. Il y a des maisons où l'on recueille les orphelins; ah! mon Dieu! dire que son père sera si riche! On mettra peut-être le petit dans une de ces maisons-là; on dit que les enfans n'y sont pas trop mal, et qu'on en fait de bons ouvriers. Il me semble que je serais plus tranquille, et que je partirais sans trop de chagrin, si j'étais certaine que tu iras le voir quelquefois, que tu lui donneras de bons conseils, et que tu lui parleras de moi, car c'est là surtout ce qui me désespère. Je sens que cet enfant va m'oublier; ce n'est pas sa faute, il est si petit, il ne se rappellera plus... Je ne veux pas, entends-tu? je ne veux pas qu'il m'oublie; jure, toi qui n'as jamais menti, jure-moi que tu lui parleras de sa mère. C'est affreux ce que je te demande là, car cet enfant, tu es en droit de le haïr. J'espère encore que je ne mourrai pas sans t'avoir revu, ça me ferait tant de bien de te serrer la main! Je m'y suis reprise à plus de dix fois pour t'écrire cette lettre; je ne suis pas forte, et cela me fatigue beaucoup. Parmi mes pauvres nippes, il y en a quelques-unes qui ne sont pas mauvaises et qu'on pourra utiliser, il y a surtout deux paires de draps presque neufs; on pourrait en faire de bonnes chemises pour le petit; depuis si longtemps que je suis malade, je n'ai pu m'occuper de rien, et son trousseau est bien incomplet. Il faut que je me fasse une raison, et que je termine cette lettre; c'est à peine si j'ai le courage de la finir: il me semble que lorsqu'elle sera fermée, je vais mourir tout de suite. Il le faut cependant; je ne te recommande pas de penser à moi, je sais que jamais tu ne m'oublieras... Adieu, Richard; non, pas ainsi, en deux mots, comme autrefois tu m'avais appris à l'écrire : à Dieu! »

Lorsque j'eus terminé cette lecture, Richard se leva, essuya violemment ses yeux : — Assez pleurer comme ça! dit-il, allons chercher l'enfant. — Je ne pus m'empêcher de prendre cet honnête

homme entre mes bras et de le serrer contre ma poitrine. Nous fûmes bientôt arrivés à la maison qu'avait habitée Geneviève; la pauvre fille était morte depuis huit jours; nous entrâmes chez la voisine qui avait recueilli le petit garçon. C'était une femme veuve et âgée, qui gagnait pauvrement sa vie en faisant des ménages dans le quartier; elle nous raconta les dernières heures de Geneviève, — C'était bien triste à voir, nous dit-elle; elle s'éteignait, elle s'éteignait sans trop souffrir, mais si visiblement que ça retournait le cœur de la regarder. Elle attendait toujours un monsieur qui devait venir et qu'elle nommait Richard; elle avait eu une singulière fantaisie, c'était d'avoir un portrait de la Madeleine; elle priait en le regardant, et elle disait que ça lui faisait du bien. Elle s'en est allée, la pauvre jeunesse, sans trop s'en apercevoir, on eût dit qu'elle dormait; mais le petit s'est mis à pleurer en disant que sa maman avait froid. Alors j'ai compris que le bon Dieu l'avait rappelée; il y a de cela huit jours. Tous les locataires de la maison l'ont suivie jusqu'au cimetière, parce qu'elle était bonne, très douce, et qu'ici chacun l'aimait. Moi, j'ai pris l'enfant, et je le garderai tant que ça se pourra; on dit que son père est riche : il me semble qu'il devrait bien s'en charger.

Richard attira l'enfant vers lui : — Veux-tu venir avec moi? lui dit-il.

— Je veux aller avec maman, répondit le petit garçon.

Richard se jeta contre la muraille en sanglotant.

J'appris à la bonne femme qui nous étions, et j'ajoutai que Richard venait chercher l'enfant, dont il consentait à se charger. — Que Dieu vous bénisse, mon cher monsieur! répondit-elle; le petit sera mieux chez votre ami que chez moi; c'est égal, ça me fait un singulier effet de quitter cet enfant. Quand sa mère était trop souffrante, il venait jouer dans ma chambre; depuis qu'elle est morte, je l'ai toujours eu avec moi, pendu à mes jupes; je m'y suis attachée, et ça me chagrine de le voir partir.

Richard se retourna vers elle. — Voulez-vous entrer à mon service? lui dit-il; je vous donnerai de bons gages, et vous soignerez l'enfant; moi, je ne m'entends guère à cela, et il est encore bien jeune pour que je puisse lui être vraiment utile. Plus tard, je me charge de le diriger et de le mettre en bon chemin.

La vieille femme accepta avec joie, et il fut convenu que le jour même elle viendrait avec l'enfant s'établir à l'atelier. — Vous connaissez un notaire? me dit Richard. — Oui, pourquoi? — Comment! pourquoi? répliqua-t-il, mais pour aller reconnaître cet enfant; je lui servirai de père, puisque le sien est inconnu, ajouta-t-il avec un sourire de colère et de mépris; ce sera autant d'économie pour MM. Castas père et fils. Le nom de Piednoël est un nom comme un

autre, et ce pauvre Pradier — celui-là aussi est mort — m'avait souvent prédit que je le ferais sortir de l'oubli; il s'est trompé dans sa prédiction... L'enfant le portera dignement, ce nom que je laisserai toujours obscur; je vous en réponds, car j'y veillerai.

Tout ce que Richard désirait se fit le jour même : l'enfant fut légalement reconnu, et le soir il était couché dans la petite chambre que sa mère avait jadis occupée auprès de l'atelier. — Allons, me dit Richard lorsque je le quittai au bout de la journée, ce n'est pas cela que je m'attendais à trouver à Paris; mais enfin cette pauvre Geneviève, si elle voit ce qui se passe ici-bas, doit être contente et rassurée sur le sort de son fils.

Une quinzaine de jours après ces événemens, je reçus une lettre de Maurice. Il me disait qu'il était prêt à faire pour Geneviève et son enfant ce que je jugerais convenable. Je montrai la lettre à Richard. — Répondez-lui, me dit-il, que Geneviève est morte, et que par son testament elle a confié son fils à une personne qui en prend soin, que du reste, lui, M. Maurice, n'a rien à faire en tout ceci, puisque l'acte de naissance de l'enfant porte la formule : *père inconnu*. S'il réclame, dites-lui qu'on a vendu le bambin au Grand-Turc et que vous ne savez pas ce qu'il est devenu! — Je me conformai au désir de Richard en écrivant à Maurice, qui sans doute fut fort heureux d'être débarrassé des soucis de la paternité, car il ne me répondit même pas.

Au retour d'une absence qui avait duré plus d'un mois, un matin j'allai voir Richard; je le trouvai habillant lui-même le petit garçon. Il ne s'en tirait pas trop mal, quoiqu'il jurât plus que de raison lorsque les boutons étaient plus larges que les boutonnières. — Il va bien, le petit luron, me dit Richard; nous sommes les meilleurs amis du monde, et il m'appelle papa gros comme le bras; il fait sa prière soir et matin, et il prie pour sa pauvre mère, qu'il n'oublie pas. — Comment s'appelle-t-elle, ta maman?

— Geneviève, répondit l'enfant d'une voix sérieuse.

— Et où est-elle maintenant?

— Elle est avec le bon Dieu.

Nous entrâmes dans l'atelier; une nouvelle statue était en train : c'était une Madeleine, levant les yeux vers le ciel et tendant les mains par un geste de supplication. Sur la dalle où elle s'agenouillait, on lisait la grande parole : *Quia dilexit multum*. La tête de la sainte était le portrait de Geneviève. Je félicitai vivement Richard et lui prédis un succès à la prochaine exposition.

— Elle ne sortira jamais de mon atelier, me dit-il; c'est pour le marmot que je fais cela, afin qu'ayant toujours sous les yeux les traits de sa mère, il ne puisse jamais l'oublier. Je trouverai un beau morceau de marbre, je le pratiquerai moi-même, et nous garderons

cela ici avec nous, comme un portrait de famille. Ce sera ma dernière statue : aussi je la soignerai.

— Comment! lui dis-je, votre dernière statue?

— Oui, reprit-il avec tristesse, la dernière. Je ne suis plus libre, j'ai charge d'âme : ne suis-je pas père de famille, et ne dois-je pas à l'enfant que voilà le pain et le reste? C'est un beau métier que de faire des statues, mais ça ne donne pas de quoi manger. Le gouvernement a ses idées; il se soucie de l'art autant que d'une vieille constitution, et il croirait volontiers qu'il y a des carrières de marbre où l'on trouve des statues toutes faites. Pour obtenir une commande, il faut aller voir le ministre, le secrétaire du ministre, le chef de division, le chef de bureau; je n'ai pas le temps. C'est ma faute; j'ai perdu vingt ans en Espagne, je n'ai plus de relations; les avenues sont obstruées, et je n'ai pas les coudes assez solides pour frayer ma route. Il n'y a pas à penser aux particuliers, ils ne sont pas assez riches pour acheter des statues. Il y a bien les loteries encore, je le sais; mais j'avoue que je n'ai jamais compris que l'on tirât des œuvres d'art au sort, comme à la foire on tire des macarons au tourniquet. Quand j'étais seul, j'étais libre de faire ce que je voulais, aujourd'hui ce n'est plus cela : il faut que j'élève cet enfant, qui est devenu mon fils, que je lui fasse donner une bonne instruction et que je lui laisse un petit héritage, car je ne veux pas qu'il s'épuise comme moi à marcher par les chemins de la misère. J'ai donc besoin d'argent, et je dois en gagner. Je vais retourner chez mes bronziers du faubourg du Temple; il se trouvera toujours des bourgeois enrichis qui voudront des lustres Louis XIV, des pendules Louis XV et des garnitures de cheminées Louis XVI; c'est mon affaire. J'ai de l'activité, de la rapidité dans la main; je vais me remettre à ce métier, que je faisais dans ma jeunesse pour satisfaire à mes plaisirs, et qui aujourd'hui doit fournir à l'éducation et à l'avenir de cet enfant-là.

— Mais l'art? lui dis-je.

— Ah! l'art! reprit-il avec un soupir profond qui contenait tous les efforts et toutes les douleurs du renoncement, l'art, c'est fini, je n'y toucherai plus. Si j'étais un faiseur de mots, ajouta-t-il avec un triste sourire, je vous dirais : Je ne ferai plus d'art, mais je ferai un homme!

Et saisissant l'enfant, qui jouait près de lui, il l'assit tout entier dans sa large main et lui dit d'une voix émue :

— Car tu seras un homme, mon gars, je t'en réponds, ou tu auras affaire à moi!

MAXIME DU CAMP.

LES
ASSEMBLÉES PROVINCIALES
EN FRANCE AVANT 1789

IV.
PROVINCES DE L'OUEST.

Dans la première de ces études (1), on a vu l'idée des assemblées provinciales proposée par Fénelon sous Louis XIV, reprise sous Louis XV par les économistes et en particulier par le marquis de Mirabeau, développée par Turgot dans un mémoire à Louis XVI qui ne reçut pas encore d'exécution, réalisée en partie par Necker en 1778, abandonnée un moment après la chute de ce ministre, et généralisée enfin par l'assemblée des notables, sur la proposition de Calonne, en 1787. La seconde partie a montré les premiers pas de cette institution naissante dans les deux provinces du Berri et de la Haute-Guienne, où elle fut essayée d'abord et où elle se maintint pendant dix ans, donnant un exemple qui devint populaire dans la France entière, et pratiquant d'avance les trois grands principes qui devaient triompher en 1789 aux états-généraux : la réunion des ordres, le vote par tête, et la double représentation du tiers. Plus tard, nous avons passé en revue les assemblées provinciales créées en vertu de l'édit de 1787 dans six généralités du nord de la France, de la Champagne à l'Orléanais. Il nous reste mainte-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet, et du 1er août 1861.

nant à suivre l'exécution de cet édit dans les autres généralités qui n'avaient pas d'états et qui étaient encore au nombre de dix-sept. On y retrouvera les trois élémens séculaires de l'ancienne société française, clergé, noblesse et tiers-état, travaillant en commun à la suppression progressive des priviléges et à la fondation pacifique de la société nouvelle, sous les auspices d'un monarque réformateur, jusqu'au moment où l'impatience nationale manquera le but en voulant le dépasser : récit non moins triste, non moins douloureux pour celui qui l'écrit que pour ceux qui le lisent, mais qui contient de justes réparations envers le passé et d'utiles enseignemens pour l'avenir.

En essayant de ranimer ces souvenirs, que la secousse révolutionnaire avait comme recouverts d'une lave épaisse, nous nous sommes imposé le devoir d'y mettre du nôtre le moins possible. Dans l'impossibilité de nommer tous les acteurs de cette grande tentative, puisqu'ils s'élèvent à plusieurs milliers pour la France entière, nous avons dû nous borner aux principaux, en nous attachant à les faire connaître par leurs actes et par leurs paroles, afin qu'on ne pût accuser l'historien de se substituer à ses personnages et de leur prêter un langage et des sentimens qu'ils n'avaient pas. Nous continuerons à suivre la même méthode, car il ne s'agit pas ici d'une vaine prétention d'écrivain, mais de la reproduction fidèle, exacte, littérale, de ce qui s'est fait, dit et pensé à la veille de la révolution dans les diverses parties de la France. On a répandu dans les esprits tant d'idées fausses que l'évidence des faits peut seule y porter aujourd'hui quelque lumière : nous n'espérons même pas convaincre par là ceux qui ont leur parti pris et arrêté d'avance; nous ne nous adressons qu'à ceux qui cherchent sincèrement la vérité, quelle qu'elle soit.

I. — HAUTE-NORMANDIE.

Dans la région de l'ouest, où nous allons suivre maintenant l'institution des assemblées provinciales, la Normandie se présente d'abord. Cette province, en 1787, avait depuis longtemps perdu son unité; elle se divisait en trois généralités dont les chefs-lieux étaient Rouen, Caen et Alençon. La plus importante des trois, celle de Rouen, qu'on trouve quelquefois désignée dans les documens de l'époque sous le nom de Haute-Normandie, comprenait à peu près les deux départemens actuels de la Seine-Inférieure et de l'Eure, avec une partie du Calvados, et se subdivisait en quatorze élections, qui forment aujourd'hui dix arrondissemens : Rouen, Pont-de-l'Arche, Pont-Audemer, Pont-Lévêque, Caudebec, Montivilliers, Arques,

Neuchâtel, Gisors, Lyons, Magny, Andelys, Évreux et Eu. Ces circonscriptions ont été depuis fort remaniées. Pont-de-l'Arche, Caudebec, Montivilliers, Gisors, Lyons, Magny et Eu ne sont plus que des chefs-lieux de canton. Arques, malgré son grand nom, n'est pas même un chef-lieu de canton. Les nouveaux chefs-lieux d'arrondissement sont Le Havre, Dieppe, Yvetot et Louviers.

De tous les états provinciaux abolis par l'ancienne monarchie, ceux de Normandie avaient duré le plus longtemps; ils survécurent à Richelieu lui-même, et ne disparurent définitivement que sous Mazarin en 1655. Ces états, dont l'origine remonte au temps des ducs, reparaissent souvent dans l'histoire de la Normandie, et cette province doit bien certainement à la permanence de ses anciennes franchises une grande partie de sa prospérité. Lors de sa réunion à la couronne en 1205, la législation normande y fut fixée par le *serment des barons*, comme en Angleterre. Philippe le Bel leur donna une sorte de constitution en y appelant un ecclésiastique, un gentilhomme et un notable du tiers-état pour chaque bailliage ou vicomté de la province. Ce fut d'après leur vote que Louis le Hutin sanctionna en 1315 la fameuse *charte normande*. A partir de 1335, ils se réunirent régulièrement tous les ans. Au XVIe siècle, on commençait à les attaquer, en leur reprochant les frais qu'ils entraînaient. « Vous plaignez la dépense, répondait Bodin dans sa *République :* les pensions des états du Languedoc reviennent, il est vrai, à 25,000 livres, sans compter les frais des états, qui ne coûtent guère moins; mais on ne peut nier que, par ce moyen, le pays du Languedoc n'ait été déchargé, sous le roi Henri, de 100,000 livres tous les ans, et celui de Normandie de 400,000 livres, qui furent distribuées sur les autres gouvernemens qui n'ont point d'états. » Sous Louis XIII, les états de Normandie ne furent convoqués que très irrégulièrement; ils ne s'étaient pas réunis depuis onze ans quand se tint leur dernière session. Ils demandèrent humblement à Louis XIV d'être convoqués à l'avenir tous les ans comme autrefois, *suivant la charte normande;* on leur répondit en ne les convoquant plus du tout, et quant à la charte dont ils s'appuyaient, il ne devait plus en être question dans les édits que pour déclarer qu'on n'en tiendrait nul compte, *nonobstant charte normande et clameur de haro.*

Le président nommé par Louis XVI pour l'assemblée provinciale de Rouen, qui allait faire renaître les états supprimés depuis plus d'un siècle, était le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, le même qui devait plus tard, comme président de la chambre du clergé aux états-généraux, protester contre la réunion de son ordre au tiers-état. Parmi les autres membres du

clergé se trouvaient l'évêque d'Évreux (M. de Narbonne-Lara), les abbés de Foucarmont, de Bellosanne et de Claire-Fontaine, deux vicaires-généraux, l'archidiacre d'Eu, le curé de Gournay et le procureur-syndic des bénédictins; dans la noblesse, le marquis de Mortemart et le marquis de Cairon, qui furent tous deux élus en 1789 à l'assemblée nationale, plusieurs lieutenans-généraux, un président à la chambre des comptes de Normandie et un président au parlement de Rouen; dans le tiers-état, M. Lecouteulx de Canteleu, alors premier échevin de Rouen et plus tard député à l'assemblée nationale, membre du conseil des anciens, sénateur et pair de France, le maire du Havre, le maire d'Évreux, des négocians, des propriétaires, etc. L'intendant, M. de Maussion, une des victimes futures de la terreur, remplit les fonctions de commissaire du roi. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour la noblesse et le clergé, le marquis d'Herbouville, qui a été sous la restauration directeur-général des postes et pair de France, et pour le tiers-état, l'avocat Thouret, qui devait être bientôt un des membres les plus influens de l'assemblée constituante.

Tous les établissemens publics de Rouen sollicitèrent l'honneur de présenter leurs hommages à l'assemblée provinciale : le corps municipal, la chambre de commerce, la cour des monnaies, l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, la Société royale d'agriculture. L'Académie des sciences rappela qu'en 1781, au moment de la première retraite de Necker, elle avait proposé pour sujet de prix la question suivante : *déterminer les avantages qui devraient résulter pour la Normandie de l'établissement d'une assemblée provinciale.* Quant aux deux grandes cours, le parlement et la cour des comptes, qui ne pouvaient voir sans jalousie l'institution nouvelle, l'assemblée leur envoya une députation pour les complimenter; elles répondirent aussitôt. « La cour de parlement, disait l'une, s'est empressée d'enregistrer l'édit sur les assemblées provinciales; il n'est point de vœux qu'elle ne forme pour le succès de vos nobles et généreux travaux, et elle unira son zèle au vôtre pour y concourir de toute son autorité. — La cour des comptes, disait l'autre, ne peut que se féliciter de ce que la nature des affaires dont nos rois lui ont confié la connaissance tende à lui procurer les relations les plus particulières avec l'assemblée provinciale; cette assemblée offre le spectacle attachant de ce que la religion a de plus vénérable, de ce que le royaume a de plus précieux, de ce que la patrie a de plus utile parmi les principaux membres de chaque ordre. » Il n'est pas sans importance de constater ces démonstrations, qui prouvent que l'opposition des cours souveraines, si violente sur quelques points, ne fut pas la même partout.

Le rapport de la commission intermédiaire, probablement rédigé par Thouret, ne comprenait pas moins de cent pages in-quarto. Au milieu des questions ordinaires d'impôts et de travaux publics, il en soulevait une qui se trouve encore aujourd'hui de circonstance. Le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre venait d'être mis à exécution. Là encore le gouvernement de Louis XVI s'était montré plus éclairé que la nation; frappé de l'infériorité sensible des manufactures françaises, il avait voulu leur donner le stimulant de la concurrence étrangère et ouvrir en même temps à nos autres produits de nouveaux débouchés. L'occasion paraissait bonne pour tenter l'entreprise; l'orgueil national, toujours si susceptible quand il s'agit de l'Angleterre, ne pouvait voir dans ce traité une marque de condescendance, puisque la France venait d'avoir dans la guerre d'Amérique les plus brillans succès. Les intérêts et les passions n'en tinrent nul compte, et ce traité de 1786, un des meilleurs actes de Louis XVI, a été un de ceux qui lui ont fait le plus de mal. Les Anglais contribuèrent à le rendre impopulaire par leurs vanteries; en le présentant comme une revanche de la guerre d'Amérique, ils se trompaient eux-mêmes en trompant la France.

La Normandie, étant à la fois une des provinces les plus riches en manufactures et une des plus exposées à l'invasion des produits anglais, devait naturellement s'en préoccuper beaucoup. En lisant aujourd'hui le rapport de la commission intermédiaire, on le trouve plus raisonnable qu'on ne s'y serait attendu. Il commençait en ces termes : « Dans les premiers instans de l'importation des marchandises anglaises, l'opinion publique restait flottante entre deux assertions contraires. L'une prédisait la ruine inévitable de nos fabriques et du commerce qui en dérive, l'autre n'annonçait qu'un désavantage passager, qui cesserait de lui-même aussitôt que l'empressement de la nation pour les nouveautés serait satisfait. Les effets parurent bientôt justifier la première assertion et la soutiennent encore. Les marchandises de fabrique anglaise sont importées et vendues avec la plus grande abondance, et l'Angleterre persiste à dédaigner les produits de notre industrie. Plusieurs de nos fabricans diminuent successivement le nombre de leurs ouvriers; quelques-uns occupent leurs ateliers à donner la dernière main à des ouvrages qu'ils font venir d'Angleterre dans un état de fabrication imparfaite. Après les avoir achevés, ils les vendent sous leurs noms et sous leurs marques, comme des marchandises françaises. »

Ce préambule exagérait un peu le mal, comme il arrive toujours en pareil cas; le traité n'était en vigueur que depuis un an, on ne pouvait pas encore en ressentir beaucoup les effets. Les documens de douane attestent que l'importation des produits manufac-

turés anglais, qui avait dépassé 8 millions en 1786, n'atteignit pas tout à fait 18 millions en 1787; 9 ou 10 millions de plus, ce n'était pas énorme. La commission continuait ainsi : « Un jugement qui ne serait fondé que sur ces effets généraux, qu'on peut regarder encore comme accidentels, ne paraîtrait-il pas trop superficiel? La curiosité française a une grande part dans ce prodigieux débit des nouveautés de l'Angleterre. Le préjugé national et l'exagération du patriotisme influent de même sur le discrédit que nos marchandises éprouvent dans les comptoirs anglais. *Enfin le découragement précipité de quelques-uns de nos manufacturiers n'est pas une démonstration certaine de la réalité de ses motifs.* » La commission ne croyait donc pas qu'il y eût à perdre courage, elle avait au contraire cherché les moyens de soutenir la lutte.

On évaluait à 90 millions de valeur vénale par an le produit total des manufactures dans la généralité; la fabrication des étoffes de coton en formait à elle seule plus de la moitié. « L'Angleterre, disait le rapport, oppose l'industrie de Manchester à celle de Rouen. Les ateliers de Manchester font une immense fabrication d'étoffes de coton de toutes les espèces. Les échantillons qui y ont été pris paraissent annoncer qu'en général les toiles de coton qui en sortent sont d'une filature plus égale que les nôtres, et cependant la plupart sont à un prix inférieur. En passant du récit des faits à l'examen des causes, on trouve que les Anglais en ont deux certaines et durables de leur supériorité dans les fabriques de coton. L'une est le bas prix du combustible nécessaire à la préparation et aux apprêts de la matière; le charbon de terre, qui coûte à Rouen de 47 à 50 livres le tonneau pesant deux milliers, ne revient à Manchester qu'à 9 shillings, ou 11 livres 10 sols. L'autre est la grande économie qu'ils font sur les frais de la main-d'œuvre par l'usage de leurs ingénieuses inventions pour accélérer et perfectionner à la fois la filature. Les campagnes de Manchester et toute la province de Lancastre sont remplies de ces grandes machines qui, mues par un courant d'eau ou par une pompe à feu, servent à décarder, à filer, à tisser, à apprêter, à blanchir, et les *jennys*, petits instrumens par lesquels une femme peut filer jusqu'à quatre-vingts fils, remplacent les rouets dans les villages. Les moyens de conserver aux fabriques de cette généralité la concurrence qui leur échappe sont donc : 1° de s'occuper de la recherche et de l'exploitation des mines de charbon de terre, dont l'existence est indiquée en plusieurs endroits de la province, 2° de diminuer les frais de la main-d'œuvre sur le coton en adoptant l'usage de ces machines qui donnent à l'industrie de nos rivaux un ascendant si ruineux pour la nôtre. Non-seulement il en existe un modèle dans la collection que le gouverne-

ment a formée à Paris, mais nous en possédons déjà une exécutée en grand, près de Louviers, par le zèle et le courage de plusieurs négocians. »

Au second rang venaient les manufactures qui employaient la laine. Leur produit total dans la généralité était évalué à 20 millions de livres. Louviers fabriquait par an 4,400 pièces de draps fins, Elbeuf 18,000 pièces de draps et autres étoffes de qualité inférieure. « Les Anglais, continuait le rapport, n'ont aucunes draperies qui égalent les draps de Louviers et les ratines d'Andelys; mais Elbeuf ne soutiendra pas, pour ses draps ordinaires, la concurrence des draps de Leeds, appelés draps de Bristol. Toutes nos fabriques de petites draperies, serges, molletons, flanelles, etc., tombent sous la concurrence des nombreuses manufactures de l'Angleterre, qui fabriquent mieux et à meilleur marché. La prépondérance de l'Angleterre dans toutes les draperies communes vient principalement de l'abondance, de la bonne qualité et du prix modéré des laines de son cru. Elle a cependant moins d'avantages que nous du côté du sol et de la température pour l'éducation des moutons; mais elle y a donné des soins que le succès a récompensés. Nous tirons de l'Espagne des laines préférables à celles d'Angleterre pour nos draperies de première qualité. Le Berri nous fournit une laine fine et courte qui peut acquérir assez d'amélioration pour entrer comme trame dans nos draps de second ordre. C'est à l'acquisition de la laine longue et fine que nous devons surtout nous employer. Les rapports de notre sol à celui de l'Angleterre semblent indiquer la Normandie comme le chef-lieu de cette transplantation. Il ne s'agit que de nous procurer des béliers et des brebis de cette espèce, de bien soigner soit le maintien, soit le croisement des races, et de nourrir ces nouveaux troupeaux à l'air, dans des champs bien clos et cultivés en prairies artificielles. »

La commission passait ensuite en revue les manufactures qui employaient le lin et le chanvre, celles qui employaient la terre et les métaux, celles qui fabriquaient et apprêtaient les cuirs, et elle concluait, avec la chambre de commerce, que la ruine de nos fabriques ne devait pas être l'effet nécessaire de la concurrence nouvellement ouverte, mais que toutes avaient besoin d'améliorations.

Le bureau du commerce, saisi de l'examen de cette question, présenta un nouveau rapport où les conclusions de la commission se trouvaient confirmées. On y insistait sur ces trois points : obtenir la houille à meilleur marché, imiter les machines anglaises, faire venir d'Angleterre des béliers et des brebis à longue laine. L'assemblée provinciale décida qu'il serait établi à Rouen, avec l'approbation du roi, un bureau spécial d'*encouragement pour le commerce et les*

manufactures de la généralité, que ce bureau, composé des membres de la commission intermédiaire, de deux membres de la chambre de commerce et de deux fabricans, s'occuperait particulièrement de tout ce qui pourrait ranimer l'industrie, soutenir les fabriques et maintenir l'activité commerciale, « de manière que ce témoignage public de la vigilance de l'assemblée sur les sources de la richesse de la province servît à y faire éclore, comme dans les pays où le patriotisme est développé dans toute son énergie, des efforts que la faveur du roi et les applaudissemens de la nation ne manqueraient pas de multiplier. » Un secours de 300,000 livres était demandé au roi *pour cette année seulement*, afin de parer au plus pressé, et l'emploi de ce fonds, joint à ceux qu'on attendait des souscriptions volontaires, devait être rendu public.

Cet admirable élan aurait certainement fait des miracles; la guerre, qui éclata quelques années après entre la France et l'Angleterre, le rendit inutile. Rien de ce qui avait été projeté ne fut exécuté, et quand la paix de 1815 ramena des temps meilleurs, un tout autre régime que celui de la libre concurrence fut préféré. Depuis 1815, la Normandie a fait de grands progrès industriels et commerciaux; mais qu'on songe à ce qui serait arrivé, si l'essor donné en 1787 avait pu se soutenir! Les deux nations auraient marché du même pas dans la carrière des inventions modernes, soutenues par une émulation perpétuelle, par un échange constant de produits et de procédés, et l'Angleterre n'aurait pas conservé l'avance qu'elle peut avoir encore : nous l'aurions suivie pas à pas et peut-être précédée.

Un des principaux objets de l'inquiétude générale était l'Écosse, qui commençait à naître à la vie industrielle. « Nous pourrions, disait-on, soutenir la concurrence des toiles d'Irlande, qui surpassent les nôtres en blancheur et qui leur cèdent en qualité; mais les habitans du nord de l'Écosse ont été encouragés à de grandes entreprises de culture et de tissure de lin, et l'industrie de notre province doit redouter celle de ce peuple nouveau, qui ne se nourrit que de pommes de terre ou d'avoine délayée dans l'eau, et dont la main-d'œuvre est au plus bas prix. » C'est toujours, comme on voit, la même contradiction : on craint la concurrence des pays riches, parce qu'ils ont plus de capitaux; on craint la concurrence des pays pauvres, parce qu'ils ont la main-d'œuvre à meilleur marché, et on ne songe pas qu'on est nécessairement soi-même dans l'une ou dans l'autre de ces deux situations. L'Écosse n'a pas eu les mêmes craintes, et elle s'en est bien trouvée; pauvre et barbare il y a cent ans, elle s'est élevée rapidement à la plus grande richesse agricole, manufacturière et commerciale, et elle a dû ces merveil-

leux progrès à l'entière liberté de ses communications avec l'Angleterre depuis la réunion.

La Normandie souffrait, comme toute la France, d'un fléau qui a maintenant à peu près disparu : des mendians vagabonds infestaient les campagnes, et disputaient aux véritables indigens des secours souvent arrachés par la peur. Toutes les assemblées provinciales travaillaient à l'extinction de la mendicité; aucune ne prépara un système aussi complet que celle de Rouen. Un dépôt de mendicité existait déjà dans cette ville; on le transforma en maison de correction pour les mendians valides. En même temps on concentrait dans une administration unique tous les fonds de secours, sans en excepter ceux des confréries charitables, « restes anciens et inutiles d'une piété mal entendue. »

Il reste aujourd'hui très peu de terrains communaux dans l'ancienne généralité de Rouen, mais ils devaient être alors assez nombreux, à en juger par l'importance que l'assemblée parut attacher à ce sujet. Le bureau du bien public rappela les nombreux édits rendus depuis un siècle pour le défrichement des terres incultes, et en particulier la déclaration royale d'août 1766. « On a fait un calcul, ajoutait-il, dix ans après cette loi; il a fait découvrir qu'on avait défriché dans vingt-huit provinces du royaume environ quatre cent mille arpens. Ce fait est justifié par les états déposés dans le bureau de l'administration des finances chargé du département de l'agriculture. Par les évaluations les moins hasardées, ces quatre cent mille arpens de terrain défriché ont produit trois millions de setiers de grain à 20 livres le setier, prix moyen depuis 1764, et qui ont conséquemment valu 60 millions de livres. Par quelle fatalité les dispositions d'une loi si précieuse n'ont-elles pas été généralement suivies dans le royaume? Vous avez parmi vous un citoyen qui a porté ses vues sur l'utilité des défrichemens et qui en a l'expérience. On doit trop aux premiers essais pour ne pas citer ceux qui les ont tentés; c'est à ce titre que nous nommons M. l'abbé de Foucarmont. »

Le bureau proposait de faire trois parts des communaux, un tiers attribué au seigneur, un tiers exploité en régie au profit des pauvres, et un tiers partagé par feux entre les habitans. L'assemblée n'admit pas immédiatement ces conclusions; elle aima mieux ouvrir un concours sur la question en promettant au meilleur mémoire un prix de 400 livres, dont les fonds furent faits par un de ses membres. Ces concours remplissaient alors, pour éclairer toutes les discussions, la fonction actuelle des journaux, et préparaient l'avénement prochain de la liberté de la presse.

Nous trouvons dans un autre rapport des renseignemens curieux

sur la pêche maritime. Dieppe était la principale ville de pêche de la généralité : soixante ou soixante-cinq bateaux s'expédiaient de ce port, année commune, pour la pêche du maquereau, et quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour celle du hareng. Ces bateaux, de 30 à 60 tonneaux, portaient chacun de vingt à trente hommes d'équipage. Dieppe armait aussi tous les ans une vingtaine de navires pour la pêche de la morue. En somme, cette ville, qui renfermait de vingt à vingt-cinq mille habitans, y compris ses faubourgs, vivait entièrement de la pêche. Le produit total annuel y dépassait 5 millions, dont moitié environ pour la pêche du hareng. Le bureau insistait sur l'importance de cette école de marins pour le recrutement de la marine militaire. « Survient-il une guerre : on exige du pêcheur, comme du cultivateur, la contribution de sa propre personne à la défense de l'état; mais quelle différence entre les deux! La milice de terre épargne le père de famille et les principaux agens de la culture; le défaut de taille suffit pour les laisser à leurs utiles travaux. Chez les matelots, la levée n'épargne personne que les infirmes et les vieillards; tout ce qui peut servir est pris. Si la guerre enlève un milicien, la famille n'a qu'un individu à pleurer; le coup qui emporte un matelot peut faire une veuve et dix orphelins. » Pour donner secours à cette industrie, on réclamait un adoucissement à la gabelle et la suppression des droits d'entrée sur le poisson dans les villes, afin de concilier la rémunération due aux pêcheurs avec le bon marché du poisson salé, aliment des classes pauvres.

Au nombre des délibérations qui montrent combien les nouvelles doctrines économiques avaient pénétré dans les esprits, on peut citer le vœu émis pour l'entière liberté du prix du pain dans la ville du Havre. « Le prix réglé par la police, disait le bureau du bien public, est fixé sur le prix moyen du blé à la halle, c'est-à-dire entre le plus haut et le plus bas, sans égard à la quantité de sacs vendus de chaque sorte. Les boulangers ont donc intérêt qu'il soit vendu ou qu'il paraisse être vendu quelques sacs de blé à haut prix pour faire ressortir le prix moyen à un taux plus élevé. Pour remédier à ces inconvéniens, nous pensons que le meilleur parti est de laisser aux boulangers la liberté de vendre le pain au prix qu'ils voudront, en ne le soumettant à l'autorité de la police que pour le poids et la qualité. Il nous semble qu'on doit attendre les mêmes effets de cette liberté que de celle dont jouissent les marchands de farine, qui, à l'envi l'un de l'autre, vendent journellement leurs farines au rabais. Nous proposons que l'essai de cette liberté soit fait au Havre, sauf à l'étendre par la suite dans les autres villes de la généralité, si le succès répond à l'attente. » Le parlement ayant la grande police dans la province, c'était à lui qu'il fallait s'adresser pour obtenir

l'autorisation; l'assemblée invita formellement les officiers municipaux à la demander.

On s'occupait alors beaucoup d'introduire en Normandie la culture de la garance. Un membre de l'assemblée, M. Dambournay, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, avait écrit un ouvrage sur *la teinture des laines et lainages par les végétaux indigènes*. Un autre de ses membres, le marquis de Conflans, offrit de consacrer gratuitement vingt acres de terre à la culture de la garance. Plusieurs propositions utiles ayant été faites dans l'intérêt de l'agriculture, comme la distribution de petits manuels aux cultivateurs, l'envoi de plusieurs élèves à l'école vétérinaire d'Alfort, la demande de plus grandes facilités pour l'emploi du sel, le même M. de Conflans, que sa qualité de lieutenant-général n'empêchait pas de se livrer à ses goûts agricoles, reçut mission de s'en occuper spécialement.

A tout instant, on voit revenir dans les procès-verbaux l'idée d'une importation de béliers anglais. « Feu M. le marquis de Conflans, écrivait quatre ans après Arthur Young, a acheté pour l'assemblée provinciale de Normandie 100 béliers anglais, qui lui revinrent, débarqués en France, à 9 guinées pièce. La France les a perdus quand il est mort. » Arthur Young ne s'explique pas plus clairement sur les causes de cette perte. Probablement les circonstances politiques ne furent pas étrangères à ce mauvais résultat. Le troupeau de Rambouillet, créé vers le même temps, a couru aussi de grands dangers pendant la révolution, et n'a été sauvé qu'avec beaucoup de peine. Il en est de cette importation de béliers comme du traité de commerce. Ce qui se serait fait alors ne serait plus à faire. Au moment où l'assemblée de Normandie tentait cette conquête, Bakewell commençait à réussir dans ses expériences, qui allaient ouvrir une voie nouvelle. Nul doute que des béliers de Bakewell n'eussent bientôt aussi passé le détroit, et nous aurions trois quarts de siècle d'avance pour le développement des races de boucherie.

Dans la dernière séance de l'assemblée, le secrétaire provincial, M. Bayeux, qui était en même temps directeur de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, annonça qu'il se proposait d'écrire une histoire des états de Normandie, afin de rattacher l'institution nouvelle à ses origines. L'assemblée approuva ce projet, qui aurait formé un pendant à l'*Histoire du Languedoc*, entreprise aussi sous les auspices des états de cette province, mais qui n'a pas pu être poussé bien loin, car M. Bayeux, devenu procureur-général-syndic du département du Calvados, fut massacré par le peuple de Caen au mois de septembre 1792.

L'assemblée tenait ses séances dans une salle du couvent des

cordeliers; elle arrêta, avant de se séparer, que ses bureaux et sa commission intermédiaire continueraient à occuper le même local, et qu'une somme annuelle de 2,400 livres serait payée aux cordeliers pour le loyer de leurs bâtimens. Presque partout les assemblées provinciales, ainsi que les administrations secondaires d'élection ou de département, se logeaient ainsi dans des édifices religieux, devenus trop grands par la réduction du nombre des moines. Quand la révolution est venue affecter violemment à des services publics ceux de ces édifices qu'elle n'a pas démolis, elle n'a fait par la spoliation que ce qui se serait fait à l'amiable dans la mesure de la véritable utilité.

Par la rare activité de son esprit, Thouret avait joué le premier rôle dans l'assemblée provinciale de Haute-Normandie. Au milieu des agitations politiques qui suivirent, son influence ne fit que grandir. Élu par Rouen aux états-généraux, il fut nommé président de l'assemblée nationale au mois d'août 1789, et bientôt après membre du comité de constitution. Quelques hommes ont jeté plus d'éclat par leur éloquence dans cette assemblée fameuse; il n'en est aucun qui ait pris une part plus effective à ses travaux. C'est lui qui, comme rapporteur du comité de constitution, proposa et fit adopter la nouvelle organisation départementale. Il ne contribua pas moins à la nouvelle organisation judiciaire et à la plupart des autres lois organiques. Un des premiers et des plus ardens à demander la suppression des ordres religieux et la vente des biens du clergé, il fut en même temps de ceux qui travaillèrent à rabaisser outre mesure l'autorité royale. Chargé en 1791 de la révision de l'acte constitutionnel et nommé président pour la quatrième fois, c'est lui qui reçut en cette qualité le serment de Louis XVI, et qui prononça quelques jours après la clôture de l'assemblée, dont il reste la dernière personnification, soit pour le bien, soit pour le mal. Élu président au tribunal de cassation, cette haute dignité attira sur lui la foudre révolutionnaire; il fut condamné à mort et exécuté le même jour que Malesherbes, le 22 avril 1794, sans qu'on lui laissât le temps de signer ses derniers arrêts. Heureux s'il avait pu employer dans des jours plus calmes ses incontestables talens!

II. — MOYENNE ET BASSE-NORMANDIE.

La généralité d'Alençon, qui prit le nom de Moyenne-Normandie, comprenait le département actuel de l'Orne et une partie de l'Eure et du Calvados. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui sept arrondissemens, Alençon, Bernay, Lisieux, Conches,

Verneuil, Domfront, Falaise, Argentan et Mortagne (1). L'assemblée provinciale fut convoquée à Alençon, chef-lieu de la généralité, pour la session préliminaire d'août; mais elle exprima le vœu de se réunir à l'avenir à Lisieux, et la session de novembre s'y tint en effet. Le président de l'assemblée, M. de La Ferronnays, évêque-comte de Lisieux, fut sans doute pour beaucoup dans ce changement, qui devait faire de sa ville épiscopale le chef-lieu de la province. Lisieux avait, outre son évêché, de véritables titres à cette préférence; située au milieu de la partie la plus riche et la plus peuplée de la généralité, cette ville était en communication facile avec Paris, Rouen et Caen, tandis qu'Alençon, occupant le sommet d'une sorte de triangle, se trouvait loin de tout le reste. Le maire d'Alençon, M. Pottier du Fougeray, défendit les droits de sa ville, mais il ne put changer le vote. Lors de la formation des départemens, Alençon a pris sa revanche, et Lisieux est descendu au rang de chef-lieu d'arrondissement; son antique évêché a même été supprimé par le concordat.

Dans la noblesse figuraient le comte de Rochechouart et le comte de Bonvouloir, qui ont été tous deux membres des états-généraux. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de La Chapelle, et pour le tiers-état M. de Kéralio. On voit par le discours de l'intendant, M. Julien, que dans cette province comme dans beaucoup d'autres, on avait fort allégé le fardeau de la corvée avant l'édit de 1787. « Les principes de cet édit m'ont paru être depuis vingt ans ceux de la province; j'en ai jugé par la manière dont on y a accueilli la liberté que je laissais aux paroisses de faire leur tâche par elle-même, *ou de s'en rédimer à prix d'argent* au moyen de l'adjudication qui en était faite au rabais. C'était leur vœu qui décidait la manière dont la tâche serait acquittée, et vous avez vu comme moi que toutes adoptaient la contribution en argent. » Le même intendant s'exprimait en termes fort clairs sur la nécessité de supprimer un jour ou l'autre ce qui restait des anciens priviléges. « Vous ne vous bornerez pas là, disait-il, pour secourir les malheureux; vous chercherez si les droits de cette multitude de privilégiés *qui l'écrasent* sont légitimement établis; vous détruirez ceux qui auront été usurpés, et à l'égard des autres vous trouverez peut-être *le moyen de les anéantir* en inspirant, *et peut-être sans peine*, à ceux à qui ils appartiennent le zèle dont vous êtes animés pour le soulagement du peuple. » La nuit du 4 août est là tout entière.

M. de Tocqueville a fait remarquer l'imprudence d'un pareil langage; dans la bouche d'un intendant, commissaire du roi, il avait

(1) Les deux élections supprimées sont Conches et Verneuil.

plus de gravité que dans toute autre. On ne peut, dans tous les cas, accuser ceux qui parlaient ainsi de dureté ou d'indifférence; ils exagéraient au contraire le mal à guérir. « Il semblait, dit avec raison M. de Tocqueville, qu'on ne dût être entendu que de ceux qui étaient placés au-dessus du peuple, et que le seul danger qu'il y eût à craindre était de ne pas se faire bien comprendre de ceux-là. »

Le midi de la généralité avait éprouvé des pertes considérables par la grêle, l'épizootie et l'inondation; l'évêque-président dit que les membres de l'assemblée s'empresseraient sans doute de porter secours à leurs concitoyens, qu'il ne croyait pas devoir proposer au tiers-état de concourir à cette bonne œuvre, parce que ses charges étaient déjà trop considérables, mais qu'il était persuadé que le clergé et la noblesse s'empresseraient de donner en cette circonstance une preuve de leur générosité, qu'en conséquence il leur proposait, sous le bon plaisir du roi, de consacrer au soulagement des malheureux une somme de 30,000 livres, dont la moitié serait payée par le clergé et répartie sur les bénéficiers de la généralité, à l'exception des curés qui ne jouissaient pas de 1,000 livres de revenu, et l'autre moitié payée et répartie également au marc la livre sur les vingtièmes des nobles. « Le clergé et la noblesse, ajoute le procès-verbal, applaudissant à ces sentimens d'humanité et de bienfaisance, ont d'une voix unanime consenti à la proposition qui vient de leur être faite; en conséquence, l'assemblée arrête de supplier le roi d'autoriser le clergé et la noblesse à s'imposer, pendant trois ans, la somme de 30,000 livres pour être employée au soulagement des plus pauvres contribuables. »

L'évêque qui donnait ce bel exemple n'en était pas à son début en fait de bienfaisance active et courageuse : quelques années auparavant, étant évêque de Bayonne, M. de La Ferronnays avait payé de sa personne avec un dévouement admirable, pendant un débordement de l'Adour, pour sauver les malheureux surpris par le fleuve; ce qui fit dire à Louis XVI : « L'évêque de Bayonne va à l'eau comme ses frères vont au feu. » Il refusa le serment en 1791 et mourut dans l'émigration. C'est son neveu qui a été ministre et ambassadeur sous la restauration.

Cette assemblée s'occupa aussi du commerce et de l'industrie, mais il n'est pas dit un mot dans les procès-verbaux (1) du traité avec l'Angleterre. Il résulte seulement des faits présentés par le bureau du commerce que les manufactures souffraient des règlemens imaginés pour les protéger. On trouve dans son rapport des passages tels que celui-ci : « Plusieurs fabricans de Mortagne, négligeant

(1) 1 vol. in-4° imprimé à Lisieux.

de se conformer aux anciens règlemens, se permettent d'employer moins de matière dans la fabrication de chaque pièce de toile. Ces inconvéniens peuvent faire craindre que les consommateurs ne se dégoûtent, et le plus grand nombre solliciterait une surveillance plus active de la part des inspecteurs des manufactures; mais en même temps *il paraît que le débit n'a jamais été porté plus haut*, et que les demandes se multiplient pour ainsi dire à mesure que la fabrique perd de son ancienne exactitude. Nous ne vous expliquerons pas cette espèce de phénomène qui paraît si contraire au système réglementaire. » Et un peu plus loin, à propos des draperies de Lisieux : « Un droit qui gêne fort les opérations du commerce est un plomb indicatif de la visite de chaque pièce d'étoffe, pour assurer la libre circulation dans toute l'étendue du royaume. Autrefois les gardes percevaient 1 sol par chaque pièce pour le droit de marque; en juin 1780, ce droit fut porté à 2 sols, et c'est sur le pied de 3 sols que se fait la perception actuelle. Il se fabrique dans la ville de Lisieux une quantité considérable d'étoffes de qualité très inférieure qui sont assujetties au même droit de visite et de marque que les draps de première qualité, et le préposé ne manque jamais d'exiger que les pièces et les coupons même soient marqués par les deux bouts. »

Pour les assemblées secondaires, la province fut divisée en huit départemens; chaque élection fournit le sien, à l'exception de Falaise et de Domfront, qui furent réunis pour n'en faire qu'un.

La troisième généralité, celle de Caen, comprenait, sous le nom de Basse-Normandie, le département actuel de la Manche et une moitié du Calvados. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, Caen, Bayeux, Saint-Lô, Carentan, Valognes, Coutances, Avranches, Vire et Mortain (1). L'assemblée provinciale se réunit à Caen; elle se composait de quarante membres. Le président, nommé par le roi, était le duc de Coigny, petit-fils du maréchal de ce nom. La terre de Coigny, récemment érigée en duché-pairie, donnait, dit-on, 250,000 livres de rente. Les procès-verbaux de cette assemblée (2) ne présentent rien de particulier, sinon que les membres qui la composent, fidèles à leur réputation de gens avisés, terminent invariablement toutes leur délibérations en priant le président de les appuyer auprès du roi. Le duc de Coigny avait en effet un grand crédit à la cour, il appartenait à la société intime de la reine; sa famille était originaire de Basse-Normandie, et tous ses intérêts le rattachaient à cette pro-

(1) Carentan n'est plus qu'un chef-lieu de canton, mais Cherbourg est devenu chef-lieu d'arrondissement.

(2) 1 vol. in-4° imprimé à Caen.

vince. Il fut nommé en 1789 député de la noblesse de Caen aux états-généraux; il y vota avec la minorité, émigra en 1791, et fit campagne dans l'armée des princes; il prit ensuite du service en Portugal, et parvint au grade de capitaine-général. Il est mort en 1821 gouverneur des Invalides et maréchal de France.

Parmi les autres membres, on peut remarquer, dans le clergé, les évêques de Coutances et d'Avranches, et dans le tiers-état le comte de Vendœuvre, maire de Caen, le marquis de Colleville, maire de Valognes, M. de La Londe, maire de Bayeux, tous gentilshommes remplissant des fonctions municipales, et comme tels se rangeant de bonne grâce dans le troisième ordre. Il serait curieux et instructif de rechercher à ce propos ce que c'était qu'un maire sous l'ancien régime dans la plupart des villes de France; mais ce travail nous éloignerait de notre sujet, qui est déjà par lui-même bien assez chargé de détails. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de Balleroy, et pour le tiers-état M. Le Tellier de Vanville, trésorier de France au bureau des finances de Caen; cette dernière charge donnait la noblesse, mais le titulaire ne songea pas à s'en prévaloir, ainsi que beaucoup d'autres qui se trouvaient dans le même cas.

A propos des travaux publics, un député de la noblesse, le comte de Montsarville, lut un mémoire dont voici les principaux passages: « La jurisprudence locale, en Normandie, condamne les propriétaires bordiers à l'entretien des chemins qui les touchent. Il naît de cette loi des injustices réelles, qui souvent accablent le pauvre sans soulager le riche. Dans un pays comme la Basse-Normandie, où toutes les possessions sont divisées par une infinité de clôtures, où le peuple attaché au sol partage la plus petite succession de son père, la plus grande partie des chemins se trouve avoisinée de ces possessions divisées. Comment exiger de ceux à qui elles appartiennent la réparation et l'entretien de ces chemins? De quel œil peut-on voir le pauvre, dont les bras seuls assurent la subsistance, forcé de quitter son travail pour s'occuper d'une réparation qui ne peut servir qu'aux riches, qui vendent ou consomment les denrées que ses sueurs ont fait naître? L'humanité parle plus fort que les lois, l'homme honnête n'ose les invoquer. De là la dégradation des communications, cet objet si précieux et si nécessaire au commerce. Pour remédier à cet abus vraiment révoltant, on propose de mettre les routes d'église à église sur le compte de la communauté, et que les frais en soient pris sur les fonds de la paroisse. Par ce moyen, le riche éloigné, comme le plus pauvre, paierait avec justice sa part d'une dépense qui sert à la communauté. » Sur quoi, non-seulement l'assemblée décida que l'entretien des chemins, au

lieu d'être à la charge des propriétaires riverains, serait à l'avenir supporté par toute la paroisse, mais le clergé et la noblesse, considérant que la prestation en argent, représentative de la corvée, pesait déjà trop sur le tiers-état, qui en fournissait la majeure partie, demandèrent à être autorisés par le roi à s'imposer une somme extraordinaire de 50,000 livres par an, exclusivement perçue sur leurs propres biens, afin de venir en aide à la province pour l'acquittement des indemnités arriérées et l'achèvement des travaux commencés.

Parmi les travaux publics de la province, il en était un dont l'assemblée n'eut pas à s'occuper, parce qu'il était entrepris aux frais de l'état, mais qui n'a pas peu contribué à enrichir ce coin reculé du territoire : c'est le port de Cherbourg. Louis XVI avait une véritable passion pour la marine; il avait dépensé des sommes énormes pour mettre la flotte française en état de lutter contre les Anglais dans la guerre d'Amérique; le surcroît de dette publique qui a servi de prétexte à la révolution n'avait pas d'autre origine. Des travaux considérables s'exécutaient par ses ordres dans tous les ports de l'Océan, et il avait voulu en créer un à Cherbourg, comme une menace perpétuelle contre l'Angleterre. L'entreprise commencée avait ce caractère gigantesque qu'elle a conservé jusqu'au bout. Louis XVI voulut assister lui-même à l'immersion d'un de ces fameux cônes qui devaient vaincre l'Océan : il fit le voyage de Cherbourg en 1786; ce moment fut le plus heureux de sa triste et courte vie. Il inspecta avec soin les ouvrages et parcourut la rade sur le vaisseau le *Patriote*, car les vaisseaux portaient déjà ces noms précurseurs, au bruit des salves d'artillerie et des cris de *vive le roi!* A son retour, il ramena dans sa voiture le duc de Liancourt, grand-maître de sa garde-robe, les maréchaux de Castries et de Ségur et le marquis de La Fayette. L'entretien avec de pareils hommes ne put avoir pour objet que la gloire et le bonheur de la France.

L'assemblée n'eut pas non plus à se préoccuper beaucoup des corvées, car c'était dans cette généralité qu'un intendant éclairé, M. de Fontette, avait, sous Louis XV et avant Turgot, essayé le premier de substituer le rachat en argent à la corvée en nature pour les chemins; voilà donc encore une province où la corvée n'était plus en usage que par exception, et depuis environ trente ans. M. de Fontette avait donné aux contribuables l'option, et la plupart avaient préféré le rachat; c'est le marquis de Mirabeau qui nous l'apprend dans sa *Lettre sur les corvées*, publiée en 1762.

On a vu qu'en offrant l'abonnement des vingtièmes, le gouvernement y mettait pour condition une augmentation immédiate. Le déficit des finances était flagrant, il devenait absolument nécessaire

d'y pourvoir, d'autant plus que le troisième vingtième, établi provisoirement en 1782 pour subvenir aux frais de la guerre, avait cessé d'être perçu à la fin de 1786. Le ministère essayait de reprendre sous une autre forme ce troisième vingtième en proposant à chaque province d'augmenter d'environ 40 pour 100 le produit des deux vingtièmes existans, qui rapportaient en tout 55 millions. Il s'agissait donc d'une vingtaine de millions à répartir sur toute la France. Les provinces dont nous avons parlé jusqu'ici avaient consenti sans difficulté après avoir obtenu une réduction sur le chiffre. La Normandie se montra un peu plus récalcitrante. Pour forcer la main aux provinces, on avait annoncé l'intention de faire exécuter dans toute sa rigueur, en cas de refus, l'édit de 1749 sur le mode de perception des vingtièmes. L'assemblée de Rouen riposta par un arrêt du parlement rendu lors de l'enregistrement de l'édit, et qui contenait de telles réserves que l'exécution en devenait à peu près impossible dans la province; elle finit cependant par céder sur le principe et se borna à gagner du temps. L'assemblée de Lisieux offrit 150,000 liv. d'augmentation; celle de Caen, 350,000 livres, ou la moitié environ de ce qu'on lui demandait. Alors comme aujourd'hui, la Normandie était une des provinces les plus riches, et quoiqu'elle se plaignît de l'exagération des impôts, elle pouvait supporter sans peine ce léger surcroît.

Avant de se séparer, l'assemblée prit une délibération pour demander que le siége de la commission intermédiaire fût placé à Saint-Lô, comme la ville la plus centrale de la généralité.

L'institution des assemblées provinciales avait donc pleinement réussi dans les trois généralités de l'ancienne Normandie, comme dans la plus grande partie du royaume, quand se répandit la nouvelle de la résistance qu'elle rencontrait sur un petit nombre de points. Des événemens que nous raconterons en leur lieu, car nous sommes forcé d'exposer successivement ce qui se passait à la fois, avaient éclaté en Auvergne, en Franche-Comté, en Provence et surtout en Dauphiné. Les têtes se montèrent en Normandie comme partout, et la physionomie générale y changea complétement dans le cours de l'année 1788. Des publications parurent pour comparer le régime des assemblées provinciales avec celui des anciens états; les souvenirs du duché *souverain* de Normandie se réveillèrent (1). Au lieu d'institutions *octroyées* par la couronne, on réclama, comme existant de plein droit, des libertés depuis longtemps éteintes. Au lieu de trois généralités distinctes, on prétendit ne former comme

(1) *Parallèle des assemblées provinciales de Normandie avec les anciens états*, par Delafoy; Rouen 1788. — *Constitution de l'ancien duché et état souverain de Normandie*, par le même; Rouen 1789.

autrefois qu'une grande province, indivisible et indépendante. Aux réminiscences historiques se mêlaient les idées les plus radicales; on discutait sur le nombre des députés, sur la part faite à l'élection, sur la proportion des ordres, sur les limites des circonscriptions; on voulait tout remanier et tout refondre à la fois. Le parlement de Rouen finit par se rendre l'organe de ces exigences; il écrivit au roi, en novembre 1788, pour demander le rétablissement des anciens états, comme s'ils n'avaient pas été rétablis de fait, avec les modifications que le temps avait rendues nécessaires!

III. — TOURAINE, MAINE ET ANJOU.

Si la Normandie avait perdu son ancienne unité en se fractionnant en trois, les provinces voisines de Touraine, Maine et Anjou, avec une portion du Poitou, avaient été réunies pour ne former qu'une seule généralité, celle de Tours. La plus étendue des pays d'élection, cette généralité n'avait pas moins de 1,390 lieues carrées. Elle se divisait en seize élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens, quatre en Touraine, Tours, Amboise, Loches et Chinon; six en Anjou, Angers, Montreuil-Belley, Saumur, Château-Gontier, La Flèche et Beaugé; quatre dans le Maine, Le Mans, Mayenne, Laval et Château-du-Loir; deux en Poitou, Loudun et Richelieu. On en a formé les quatre départemens actuels d'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, avec une partie de la Vienne; seulement quelques chefs-lieux ont été supprimés et remplacés par d'autres.

En présence d'un pareil amalgame, le conseil du roi eut à examiner s'il n'y aurait qu'une assemblée provinciale pour la généralité tout entière, ou s'il en serait établi une dans chacune des trois provinces. On adopta une solution intermédiaire, qui n'aurait été sans doute que provisoire, car elle ne pouvait manquer d'amener des conflits d'attributions; on institua une assemblée particulière pour chaque province et une assemblée générale pour l'ensemble. Afin de simplifier un peu ces rouages compliqués, on supprima pour cette généralité les assemblées secondaires d'élection, celles des trois provinces devant en tenir lieu.

L'assemblée générale des trois provinces composant la généralité de Tours, car tel était son titre officiel, se réunit d'abord à Tours, sous la présidence de l'archevêque, M. de Conzié. L'intendant de la province, M. d'Aine, l'ouvrit avec la solennité ordinaire. Ses opérations ne furent que préparatoires.

Les assemblées particulières des trois provinces se réunirent en-

suite à part pour se constituer (1). Celle de Touraine se tint à Tours, sous la présidence du duc de Luynes. Le principal objet de ses délibérations fut la division de la province en districts, car en supprimant les assemblées d'élection, le règlement arrêté par le roi les avait remplacées par des *districts*, plus nombreux que les élections, et qui devaient n'avoir que quatre administrateurs, un pour le clergé, un pour la noblesse et deux pour le tiers-état : anomalie nouvelle, qui avait le défaut de remanier sans nécessité les circonscriptions établies. La Touraine fut partagée en huit de ces districts, dont chacun avait à peu près l'étendue de quatre de nos cantons, et dont les chefs-lieux furent Preuilly, Loches, Amboise, Tours, Langeais, Chinon, Loudun et Richelieu. L'assemblée passa ensuite aux délibérations ordinaires sur les impôts et les travaux publics; mais on sent dans les procès-verbaux qu'elle n'a pas un sentiment bien net de ses pouvoirs, le partage avec l'assemblée générale n'étant pas encore suffisamment arrêté. Le duc de Luynes et de Chevreuse, président, descendait du favori de Louis XIII et de la célèbre duchesse de Chevreuse; il comptait ainsi parmi ses ancêtres le vertueux duc de Chevreuse, l'ami et le confident de Fénelon. Le château de Luynes, siége de son duché-pairie, s'élève sur un rocher isolé, aux bords de la Loire.

En même temps l'assemblée particulière de l'Anjou se réunissait à Angers, sous la présidence du duc de Praslin, fils du ministre de la marine de Louis XV et cousin du célèbre duc de Choiseul. Le comte de Praslin, fils du président, ayant manifesté le désir d'entrer à l'assemblée, celle-ci le nomma à la première place qui vint à vaquer, et, cette place s'étant trouvée dans le tiers-état, il y prit rang sans difficulté. La seule réclamation vint d'un membre du tiers, qui demanda que cette nomination ne tirât pas à conséquence pour l'avenir, et qu'on n'en pût prendre droit pour nommer encore député de cet ordre un gentilhomme ou un ecclésiastique, à moins qu'il n'occupât une place qui le mît dans le cas de représenter réellement le tiers-état. Cette assemblée divisa la province en seize districts, l'Anjou ayant plus d'étendue que la Touraine. Dans le cours de sa session, elle fut saisie d'une difficulté sur la propriété des arbres qui bordaient les routes. Les seigneurs hauts-justiciers prétendaient avoir des droits sur ces arbres, qui leur étaient disputés par les propriétaires riverains. Cette querelle agitait et troublait la province pour un assez pauvre motif. Les seigneurs finirent par y renoncer, sur l'exemple qui leur fut donné par Monsieur, frère du roi, un

(1) Les procès-verbaux de l'assemblée générale ont été imprimés à Tours, et ceux des assemblées particulières dans la capitale de chaque province.

des plus intéressés par son apanage. Il écrivit au comte de Cossé, son fondé de pouvoir : « Je vous autorise par cette lettre, mon cher comte, à renoncer de droit pour moi, comme vous savez que je l'ai déjà fait de fait, à ces malheureux arbres, et plût à Dieu que je pusse arracher avec eux jusqu'à la moindre racine de discorde! » On reconnaît là le prince qui, comme président d'un bureau aux deux assemblées des notables, vota l'abolition de la gabelle et la double représentation du tiers aux états-généraux, et qui en 1814 devait donner la charte.

L'assemblée du Maine, réunie au Mans, sous la présidence du marquis de Juigné, lieutenant-général et frère de l'archevêque de Paris, divisa cette province en seize districts. Elle ne put s'entendre avec l'Anjou pour la délimitation des frontières; une portion de territoire près de La Flèche étant disputée entre ces deux provinces, la question fut soumise au conseil du roi. A cela près, la plus parfaite harmonie s'établit entre les trois assemblées, qui se mirent en communication par lettres.

Ces préliminaires accomplis, l'assemblée générale se réunit de nouveau à Tours le 12 novembre, toujours sous la présidence de l'archevêque; elle se composait de 48 membres, 16 pour chaque province. L'évêque du Mans, M. de Goussans, siégeait en tête du clergé, l'évêque d'Angers s'étant excusé sur son âge; dans la noblesse figuraient le marquis de Rochecotte, père du chef vendéen fusillé en 1798, le comte d'Autichamp, père des deux frères de ce nom qui ont joué un rôle si actif dans les guerres de la Vendée, le comte de Tessé, qui devait être élu en 1789 député du Maine aux états-généraux, le marquis de Clermont-Gallerande, qui devait faire partie avec Royer-Collard du comité royaliste établi sous le consulat et qui est mort pair de France en 1823, le baron de Menou, maréchal de camp, dont la singulière histoire mérite d'être racontée à part, et deux conseillers au parlement de Paris possédant des seigneuries dans la généralité, M. Pasquier de Coulans, descendant de l'illustre auteur des *Recherches*, père du dernier chancelier de France et mort sur l'échafaud en 1793, et M. Goislard de Montsabert, qui devait être arrêté en pleine cour, au mois de mai 1788, avec son collègue d'Éprémesnil, pour sa résistance aux ordres du roi. La liste des membres du tiers-état ne contenait aucun nom saillant.

Pour consacrer l'union des trois provinces, l'assemblée fit faire un sceau qui réunissait leurs armes; elle décida en outre qu'elle tiendrait alternativement ses sessions dans les trois villes de Tours, d'Angers et du Mans.

Le langage habituel de ses rapports a un caractère d'aigreur assez

marqué; on y entend comme les premiers grondemens de la révolution qui s'avance. L'assemblée refusa tout net l'augmentation demandée pour les vingtièmes et avec des considérans peu convenables : « attendu que l'abonnement qui, considéré en lui-même, est une preuve éclatante de l'amour paternel de notre auguste monarque pour ses sujets, deviendrait onéreux et nuisible par l'extension de l'impôt, que les habitans des trois provinces ont *jusqu'à présent* regardé l'établissement des assemblées provinciales comme une faveur insigne de sa majesté, qu'en voyant une partie de leurs concitoyens appelés au partage de l'administration ils espéraient voir renaître l'aisance et la prospérité, que les peuples, *trompés dans leurs espérances*, ne verraient plus dans les nouveaux administrateurs que les extenseurs et non les justes répartiteurs de l'impôt, que les administrateurs, en perdant la confiance de leurs provinces respectives, ne pourraient plus opérer le bien du service du roi, que la population diminue sensiblement dans la généralité, tandis qu'elle augmente dans d'autres provinces du royaume, etc. » Le roi fit répondre en termes sévères, mais justes : « Sa majesté a dû voir avec surprise que l'assemblée générale ait inséré dans sa délibération qu'elle ne pouvait accepter l'abonnement extensif des vingtièmes, et que les peuples, trompés dans leurs espérances, ne verraient plus dans leurs nouveaux administrateurs que les extenseurs et non les justes répartiteurs de l'impôt. Le commissaire du roi fera connaître à l'assemblée que c'est à elle de réaliser les espérances du peuple, lorsque le roi lui en a donné tous les moyens, et qu'elle serait responsable au roi et à la généralité de tout le bien qu'elle n'aurait point cherché à procurer aux habitans des trois provinces. »

L'augmentation demandée était insignifiante et le besoin urgent. Ce sacrifice, si c'en était un, recevait d'ailleurs une compensation plus que suffisante par la concession d'un abonnement. Ce n'était pas au moment où le roi se bornait à demander ce que ses prédécesseurs auraient exigé qu'il convenait de se montrer si difficile. Les premières assemblées provinciales avaient réclamé avec instance cet abonnement, qui coupait court pour l'avenir à l'accroissement continu de l'impôt, et qui permettait aux intéressés de le répartir à leur gré. Les vingtièmes ne rendaient réellement pas ce qu'ils auraient dû rendre, si la proportion établie par l'édit de 1749 avait été rigoureusement exigée, et si une foule d'abus n'en avaient pas altéré la perception. Les plus riches étant ceux qui avaient le plus réussi à s'y soustraire, il suffisait d'une meilleure répartition pour accroître le produit, sans surcharger et même en dégrévant les contribuables les moins aisés. L'assemblée avait donc mauvaise grâce à refuser ce qu'on lui offrait, d'autant plus que, comme le

disait la lettre ministérielle, la situation de la généralité était meilleure que celle d'autres provinces qui se plaignaient moins.

On jugera encore mieux de l'esprit qui y régnait par le passage suivant d'un rapport du bureau de l'impôt : « Il est un principe certain, c'est que toute dispense ou exemption de la loi est destructive de la loi, et, par une conséquence aussi véritable que ce principe, souverainement injuste. Cette vérité est encore plus évidente, lorsqu'on l'applique à la répartition des impôts. En matière de finance, tout privilége d'exemption pèse nécessairement sur tous les autres. Le clergé, la noblesse et plusieurs offices de judicature jouissent de l'exemption de la taille personnelle et de celle d'exploitation. Pour vous prouver combien ces priviléges sont à charge aux peuples, qu'il soit permis de supposer, *pour un instant*, que dans une paroisse qui comprend 3,000 arpens de terre, et qui paie 6,000 livres en taille et accessoires, il y ait six propriétaires privilégiés qui fassent valoir personnellement chacun quatre charrues, ou environ 300 arpens de terre, nombre accordé par leur privilége : il en résultera que 1,800 arpens de cette paroisse ne porteront aucune partie de la taille, et que les 1,200 restans paieront eux seuls les 6,000 livres d'imposition, ou 5 livres par arpent au lieu de 2, ce qui augmente par conséquent de trois cinquièmes la taxe des contribuables. Le projet du bureau n'est pas de vous engager à demander indistinctement la suppression de tous les priviléges : il en est qui ont été acquis par des services importans rendus à la patrie; mais ne serait-il pas possible de les restreindre? *Ceux même qui les possèdent ne devraient-ils pas être les premiers à les sacrifier au bien général?* »

L'hypothèse indiquée ne s'était probablement jamais présentée, car les fonds exempts n'excédaient pas en moyenne le cinquième des terres, mais elle était à la rigueur possible; en tout cas, on voit que dans une assemblée composée pour moitié de membres des ordres privilégiés, les exemptions étaient assez mal traitées.

Après la clôture de la session, l'opinion locale resta occupée des questions qui s'y rattachaient. Les trois provinces avaient eu autrefois des états particuliers dont le souvenir s'était perdu; le bureau intermédiaire de l'Anjou essaya de le réveiller; il rédigea en 1788 un mémoire au roi pour demander le rétablissement des anciens états. Les titres s'étaient, disait-il, longtemps conservés dans une tour du château d'Angers; la chambre des comptes de Paris, instruite que ce dépôt renfermait des pièces importantes pour la couronne, en avait ordonné le transport en son greffe vers 1736, et deux ans après un incendie les avait consumés. Malgré ce malheur, des documens authentiques attestaient encore l'existence des états.

Saint Louis les avait assemblés au mois de mai 1246 pour régler un point de la coutume locale; ce fait était consigné dans le recueil des ordonnances du Louvre. On trouvait dans le même recueil qu'en 1355 les états d'Anjou et du Maine octroyèrent gracieusement une aide de 2 sous 6 deniers par feu, pour être employée à la garde du pays sous la condition qu'à l'avenir des aides semblables ne pourraient être levées au pays d'Anjou et du Maine, *si ce n'est par l'assentiment exprès desdits gens d'église, desdits nobles et desdites communes*. Enfin en 1508 Louis XII les avait convoqués pour régler encore un point de législation.

On retrouve là, comme en Normandie, le contre-coup de ce qui s'était passé ailleurs. L'Anjou n'y avait pas songé de lui-même. On comprend parfaitement que la province attachât un grand prix à faire constater ses anciens droits; mais la forme de sa réclamation dépassait le but légitime. Les traces des états avaient si complétement disparu, qu'à Angers même on considérait leur existence comme problématique. Bodin, qui était d'Angers et qui écrivait vers 1575, ne mentionne point l'Anjou parmi les provinces qui avaient encore des états. Nul ne pouvait dire comment ils se composaient, et dans tous les cas une constitution qui remontait au XVe siècle devait être peu en rapport avec la société du XVIIIe. La municipalité d'Angers fit à cet égard la leçon au bureau intermédiaire : elle prit une délibération pour déclarer que la province n'était nullement tenue à suivre les anciennes formes, en supposant qu'elles fussent connues, et pour réclamer la double représentation du tiers et le vote par tête, comme si le bureau intermédiaire eût entendu les contester. Avec l'agitation universelle des esprits, ces questions prenaient une importance qu'elles n'avaient pas par elles-mêmes, puisque le roi avait accordé d'avance presque tout ce qu'on lui demandait.

La même municipalité protesta contre l'admission de M. de Praslin dans le tiers-état, et montra une extrême passion contre les nouveaux anoblis qui, ballottés entre la noblesse et le tiers, avaient une situation de plus en plus difficile. Il devenait évidemment nécessaire de supprimer l'anoblissement au moyen des charges vénales, un des plus crians abus du passé; mais en attendant les puristes du tiers-état montraient peu de bon sens en fermant leurs rangs aux nouveaux anoblis, quand ils les voyaient repoussés par l'ordre noble et disposés à en prendre leur parti.

Les principaux membres des assemblées particulières et de l'assemblée générale furent élus l'année suivante aux états-généraux. L'archevêque de Tours et l'évêque du Mans ne tardèrent pas à émigrer. Le duc de Luynes fit partie des 47 membres de la noblesse qui se réunirent au tiers-état le 25 juin 1789; il n'émigra pas, ne

fut pas même arrêté, et parvint ainsi à sauver son immense fortune, qui a passé à ses héritiers. Le duc de Praslin et le comte son fils siégèrent tous deux à l'assemblée constituante et y votèrent avec le parti La Fayette; c'est ce comte devenu duc de Praslin qui fut expulsé de la chambre des pairs après le second retour des Bourbons, et qui y rentra sous le ministère Decazes. Le marquis de Juigné, élu avec ses deux frères, prit une attitude opposée et vota avec le côté droit. Quant au baron de Menou, il fut, avec le duc de Luynes, au nombre des 47, et s'associa constamment aux mesures les plus révolutionnaires. A la clôture de l'assemblée, il reprit du service; après avoir combattu en Vendée pour la république, il partit pour l'Égypte avec Bonaparte, prit le commandement de l'armée après l'assassinat de Kléber, embrassa ou peu s'en faut l'islamisme et se fit appeler Abdallah-Menou; laissé sans secours d'aucune sorte, il fut forcé de capituler avec le reste de ses troupes, et revint en France, où le premier consul le nomma gouverneur du Piémont, puis de Venise.

Au lieu des paisibles délibérations des assemblées provinciales, le Maine et l'Anjou virent bientôt toutes les horreurs de la guerre civile. Les villes embrassèrent avec violence le parti de la révolution; les campagnes se soulevèrent au nom de Dieu et du roi. Que de fois, au bruit lugubre des fusillades, on dut regretter le moment où les deux partis, rapprochés et confondus, s'exerçaient par des concessions mutuelles à l'usage en commun des droits politiques!

IV. — POITOU.

La généralité de Poitiers comprenait les anciennes provinces de Poitou et de Vendée, ou les trois départemens actuels de la Vienne, de la Vendée et des Deux-Sèvres avec une portion de la Charente. Elle se divisait en neuf élections, qui forment aujourd'hui douze arrondissemens, Poitiers, Niort, Saint-Maixent, Fontenay, Thouars, Châtillon, les Sables-d'Olonne, Châtellerault et Confolens; les nouveaux chefs-lieux d'arrondissement sont Civray, Montmorillon, Napoléon-Vendée, Bressuire, Melle et Parthenay; en revanche, Saint-Maixent, Thouars et Châtillon ne sont plus que des chefs-lieux de canton. L'assemblée provinciale du Poitou se composait de 48 membres (1). Le président nommé par le roi était l'évêque de Poitiers, M. de Saint-Aulaire; après lui venaient l'évêque de Luçon (M. de Mercy), l'abbé de Lentilhac, grand-prévôt du chapitre de Remire-

(1) Outre les procès-verbaux imprimés à Poitiers en 1788, j'ai consulté avec fruit le *Supplément à l'histoire du Poitou*, de Thibaudeau, par M. de Sainte-Hermine.

mont et grand-vicaire de Poitiers, un religieux bénédictin nommé dom Mazet, etc.; dans la noblesse : le marquis de Nieul, chef d'escadre des armées navales, le marquis de Mauroy, le marquis de La Rochedumaine; dans le tiers-état : M. Redon de Beaupréau, maire de Thouars, qui a été plus tard ministre, conseiller d'état, comte et sénateur; M. Pougeard du Limbert, avocat à Confolens, bientôt élu aux états-généraux, membre du conseil des anciens et préfet sous l'empire; M. Creuzé de Latouche, lieutenant-général de la sénéchaussée de Châtellerault, nommé aussi aux état-généraux, puis à la convention, et devenu enfin sénateur et membre de l'Institut. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, un ami de Malesherbes, le baron de Lézardière, père de Mlle de Lézardière, qui achevait alors, au fond d'un manoir isolé, sa *Théorie des lois politiques de la monarchie*, un des ouvrages les plus savans qui aient été écrits sur nos origines, et pour le tiers-état M. Thibaudeau, avocat à Poitiers, auteur de *l'Histoire du Poitou*, élu plus tard à l'assemblée constituante et père du conventionnel du même nom, qui devint comte et préfet sous l'empire et qui est mort de nos jours sénateur.

Le Poitou était une des provinces les plus arriérées, surtout pour les communications. Les guerres de religion du XVIe siècle y avaient laissé des traces profondes. On avait entrepris sous Henri IV quelques travaux utiles pour dessécher les marais de la côte; mais, à partir de la seconde moitié du règne de Louis XIV, on les avait abandonnés. Le port des Sables-d'Olonne, autrefois actif et prospère, s'était tout à fait encombré; la mer avait même détruit une partie de la ville. Depuis vingt ans, les signes d'une activité nouvelle commençaient à se montrer. Le port des Sables sortait de ses ruines; de nouveaux desséchemens rendaient à l'agriculture des milliers d'hectares. Un intendant, M. de Blossac, venait de doter la ville de Poitiers d'une magnifique promenade. Quatre routes de première classe, de Paris en Espagne, de Poitiers à Bordeaux, de Poitiers à La Rochelle et de La Rochelle à Nantes, se terminaient sur une longueur de quatre-vingts lieues de 2,000 toises; seize routes de seconde classe, douze de troisième, étaient commencées. La généralité avait alors en tout 700 kilomètres de routes ouvertes; elle en a aujourd'hui plus de 7,000.

Rien ne prouve mieux le véritable état de la France en 1787 que ce qui se passa dans cette province. Les procès-verbaux attestent qu'on y était prêt pour l'exercice des droits politiques. Non-seulement l'assemblée provinciale se montra dès le premier jour à la hauteur de sa tâche, mais les assemblées secondaires d'élection purent se former aisément et marcher avec ensemble. « Notre inex-

périence dans la carrière qui nous a été ouverte, disait dans son discours de clôture l'évêque président, ne nous a permis d'avancer qu'à pas lents vers le terme de nos travaux; mais notre zèle ne s'est point ralenti. Le désir de nous conformer aux intentions du roi, de justifier l'attente de nos concitoyens, nous a donné des forces et a soutenu notre courage. » C'était parler avec modestie. En relisant aujourd'hui les divers rapports sur les questions administratives les plus spéciales, on retrouve toutes les formes actuellement suivies, on reconnaît le ton des affaires. La ville de Poitiers renfermait une célèbre université où l'on accourait de tous les points de la province, et qui formait des hommes éminens.

Il résulte d'un rapport du bureau des travaux publics que l'abolition des corvées pour les chemins avait précédé encore dans cette généralité l'édit de 1787; plus nous avançons dans cette étude, et plus nous acquérons la preuve que l'édit de Turgot, bien qu'abrogé, avait reçu par le fait une exécution presque générale. « Pendant longtemps, disait le rapport, les travaux des routes n'ont avancé qu'à pas lents. La corvée, n'offrant que des bras qui se remuaient à regret, sans ensemble, sans intelligence et sans intérêt, ne permettait pas de mettre dans les travaux l'activité et la perfection qu'on y remarque aujourd'hui. C'est surtout au zèle de M. de Nanteuil, intendant de cette province, que nous devons la révolution heureuse qui, depuis quelques années, s'est opérée dans cette partie de l'administration; c'est un hommage que nous nous empressons de lui rendre, et ce n'est pas le seul que cette généralité doit à ses soins bienfaisans. » Ces derniers mots contenaient une allusion à la belle conduite de l'intendant pendant la disette de 1785; la ville de Poitiers avait déjà fait frapper une médaille en son honneur.

Un des projets qui préoccupaient le plus la province consistait à rendre navigable la rivière du Clain, qui passe à Poitiers, et à établir une communication par eau entre cette ville et la mer. Les uns proposaient de joindre le Clain à la Charente vers Civray, d'autres de le réunir à la Sèvre niortaise. « Eh! qui empêcherait, disait le rapport, qu'on entreprît avec le temps d'exécuter l'un et l'autre projet? Il y a de la gloire à exécuter de grandes choses quand elles sont utiles, et nous pensons que cette gloire vous est réservée. Le Languedoc, la Bourgogne, la Picardie, la Bretagne ont leurs canaux de navigation; le Berri est à la veille d'avoir le sien : pourquoi le Poitou n'aurait-il pas aussi celui que la nature lui indique et que le vœu commun lui promet? » Il fut également question de rendre le Thoué navigable depuis Parthenay jusqu'à la Loire, et de faire remonter la navigation dans la rivière de Vie. La commission intermédiaire se chargea d'étudier ces divers projets.

Le Poitou était rédimé de l'impôt du sel; mais des difficultés s'élevaient sur les frontières de la province, par suite des moyens mis en œuvre pour empêcher la contrebande. La question fut soumise à l'assemblée par un rapport spécial. « Les troubles, y est-il dit, que produisit l'établissement de l'impôt du sel donnèrent lieu, en 1542, à une assemblée des états dans la ville de Poitiers, où il fut convenu d'offrir au roi 200,000 écus, le remboursement des officiers et le paiement des droits de quart et de demi-quart. En 1549, le roi donna les lettres patentes qui adoptèrent le vœu et les offres de la province pour la suppression des greniers à sel, mais il se réserva le droit de quart et demi. Les exactions des fermiers de ce droit excitèrent de nouvelles plaintes; alors se prépara ce contrat mémorable qui rendit aux provinces rédimées la franchise du sel. On y voit la détermination du roi Henri II d'accorder aux provinces de Poitou, Saintonge, Aunis et autres, la faculté de racheter l'impôt, l'ordre donné par le souverain d'y faire assembler les états et d'y nommer des députés *qui fussent garnis de procurations suffisantes*, le monarque stipulant ensuite pour lui et ses successeurs, et les députés des états, sa majesté, *par contrat perpétuel et irrévocable fait avec lesdits états*, vend, quitte, cède, délaisse et transporte le droit de quart et demi-quart de sel ès dits pays, et permet de franchement et librement vendre, débiter, troquer, échanger, distribuer et transporter, tant par mer que par rivière et par terre, ledit sel, tout ainsi que bon leur semble. » Depuis ce contrat, les fermiers de la gabelle n'avaient cessé, par toute sorte de chicanes, d'empiéter sur les priviléges de la province; le Poitou se défendait de son mieux. Un arrêt du conseil du roi, rendu en 1773, révoqué en 1774, rétabli en 1786, venait d'accorder aux traitans le privilége exclusif d'approvisionner les dépôts de sel situés sur les frontières des provinces rédimées, à cinq lieues des pays de gabelle. Le bureau proposait de demander de nouveau au roi la révocation de cet arrêt.

Quant aux vingtièmes, l'assemblée refusa l'augmentation demandée, mais en termes plus convenables que l'assemblée de Tours, et avec de meilleures raisons, car la pauvreté du Poitou était réelle. Dans l'échelle dressée par Necker des généralités par ordre de population et de richesse, le Poitou occupait un des derniers rangs, et Necker écrivait avant la disette de 1785, qui a laissé dans le pays un si lugubre souvenir. « Exposons avec candeur, disait le rapport, aux yeux du père de la patrie le dépérissement de cette province; disons-lui que, dépourvue de communications dans une grande partie de son territoire, elle languit sans commerce et sans vigueur, qu'énervée par la misère et attaquée de maladies épidémiques, elle a la douleur de voir décroître chaque année sa population

et ses ressources, que cette diminution désastreuse est sensible au point que nombre de propriétaires, ne trouvant plus à quelque prix que ce puisse être ni fermiers ni colons pour faire valoir leurs terres, sont obligés de les laisser incultes. Ces vérités, mises sous les yeux d'un monarque compatissant, pourraient-elles ne pas toucher son cœur paternel? pourraient-elles ne pas exciter sa bienfaisance en même temps que sa justice? »

Parmi les vœux exprimés se trouvait l'établissement d'une école militaire à Poitiers; les raisons données à l'appui montrent où en était réduite une portion considérable de la noblesse. « La situation de cette école serait à la portée du Berri, de La Marche, du Limousin, du Périgord, de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. Toutes ces provinces n'ont point d'école militaire, et la plupart en sont fort éloignées. Il est arrivé que des gentilshommes pauvres, qui avaient obtenu un brevet du roi pour leurs enfans, n'étaient pas dans le cas de profiter de cette faveur, qui exigeait un voyage trop dispendieux. Cette portion de la noblesse qui, après avoir bien servi l'état, rentre dans ses foyers pour n'y trouver que l'image et trop souvent la réalité de l'indigence, réclame notre médiation auprès du souverain pour obtenir de sa bonté un établissement aussi avantageux pour elle. Si vous avez besoin d'un grand exemple de bienfaisance en ce genre, vous le trouverez parmi nous dans la personne d'un digne prélat, qui vient d'ouvrir un asile à ces jeunes infortunées n'ayant pour toute ressource que les titres d'une noblesse onéreuse et dans l'impossibilité de se procurer une éducation convenable à leur naissance. Sa piété compatissante est venue à leur secours. » L'évêque de Luçon venait en effet de fonder une maison de refuge pour les filles nobles sans fortune.

Un autre vœu fut émis pour la création d'une société d'agriculture. « Dans un grand nombre des villes principales du royaume, des sociétés d'agriculture se sont formées, et l'utilité de leurs recherches a justifié l'attente publique. Les mémoires de la société de Paris déposent en faveur de ces institutions précieuses, dont on s'est occupé trop tard. M. le commissaire du roi vous a proposé un pareil établissement dans votre ville; vous chargerez votre commission intermédiaire de le réaliser. »

L'esprit général de cette province se manifesta, au commencement de la révolution, par un acte décisif. Après l'ouverture des états-généraux, les premiers membres des autres ordres qui se rendirent dans l'assemblée du tiers-état, le 13 juin 1789, pour la vérification en commun des pouvoirs, furent trois curés du Poitou. « Nous venons, dit l'un d'eux, *précédés du flambeau de la raison*, conduits par l'amour du bien public, nous placer à côté de nos

concitoyens, de nos frères; nous accourons à la voix de la patrie, qui nous presse d'établir entre les ordres la concorde et l'harmonie d'où dépend le succès des états-généraux. Puisse cette demande être accueillie par tous les ordres avec le même sentiment qui nous la commande! Puisse-t-elle être généralement imitée! » Le procès-verbal de la séance ajoute que la salle retentit d'applaudissemens; chacun se pressait auprès des curés, on les embrassait. Le lendemain, plusieurs ecclésiastiques, ayant encore à leur tête un curé du Poitou, se rendirent à l'assemblée du tiers-état et y furent reçus avec le même enthousiasme.

L'évêque de Poitiers, M. de Sainte-Aulaire, qui avait montré tant de zèle comme président de l'assemblée provinciale, conserva la même attitude aux états généraux jusqu'au moment où la constitution civile du clergé vint lui imposer d'autres devoirs. Dans la séance du 4 janvier 1791, quand les évêques qui appartenaient à l'assemblée furent appelés à prêter serment ou à quitter leurs siéges, il prit la parole au nom de ses collègues. « J'ai soixante-dix ans, dit-il, et j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien qui était en mon pouvoir. Accablé d'années et d'infirmités, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse, je ne veux pas prêter un serment qui... » Il ne put achever, le tumulte couvrit sa voix. Déclaré déchu et remplacé dans son évêché, il partit pour l'émigration, où il mourut pauvre, mais fidèle à sa conscience. Ainsi firent tous les évêques de France, à l'exception de quatre.

Un document émané, dans les derniers mois de 1789, de la commission intermédiaire du Poitou, montre qu'on n'en était déjà plus alors aux premiers transports de joie et d'espérance. L'assemblée nationale ayant rendu, le 26 septembre, un décret pour assurer la perception des impôts, la commission dut le transmettre aux bureaux d'élection; mais elle le fit en des termes qui témoignent d'un extrême découragement. « Le ministre nous recommande de faire usage de toute l'influence qu'il se persuade que doit nous donner notre position pour parvenir au rétablissement des droits et impositions; mais quand tous les pouvoirs sont confondus, anéantis, quand la force publique est nulle, quand tous les liens sont rompus, quand tout individu se croit affranchi de toute espèce de devoirs, quand l'autorité n'ose plus se montrer et que c'est un crime d'en avoir été revêtu, quel effet peut-on attendre de nos efforts pour rétablir l'ordre? Comme les états ne sont riches que des dons des sujets, les états seront sans force pour soutenir la puissance publique, qui seule peut les protéger et les défendre, si les sujets refusent les dons qui lui communiquent le mouvement et l'action. » Les événemens devaient dépasser encore ces tristes pressentimens.

Comme le Maine et l'Anjou, le Poitou et la Vendée furent dévastés par la guerre civile. Ces malheureuses provinces ne commencèrent à respirer que sous le consulat.

V. — AUNIS ET SAINTONGE.

La Bretagne étant pays d'états, la généralité de La Rochelle est la dernière de l'ouest qui dut recevoir une assemblée provinciale. Instituée en 1694 par Louis XIV, cette généralité comprenait les deux anciennes provinces d'Aunis et de Saintonge avec une partie de l'Angoumois, ou le département actuel de la Charente-Inférieure et une partie de la Charente. Elle se divisait en cinq élections, qui forment aujourd'hui huit arrondissemens, La Rochelle en Aunis, Saintes, Saint-Jean-d'Angely et Marennes en Saintonge, Cognac en Angoumois. Les nouveaux chefs-lieux sont Rochefort, Jonzac et Barbezieux.

D'après le règlement fait par le roi, l'assemblée provinciale devait se réunir le 7 septembre 1787 dans la ville de Saintes, et non à La Rochelle, chef-lieu de la généralité. Elle se composait de vingt-huit membres, dont quatorze nommés par le roi. Le duc de La Rochefoucauld, qui n'appartenait pas précisément à la Saintonge, mais à l'Angoumois, était nommé président. Il a été impossible de savoir si la réunion a eu réellement lieu; les archives du département n'en contiennent aucune trace. Le duc de La Rochefoucauld s'y est certainement rendu, car voici ce qu'Arthur Young dit dans son *Voyage*, sous la date du 29 août 1787 : « Nous sommes arrivés à Barbezieux, au milieu d'une belle campagne bien boisée. Le marquisat ainsi que le château appartient au duc de La Rochefoucauld, que nous y avons rencontré; il le tient du fameux Louvois, le ministre de Louis XIV. Nous avons soupé avec le duc. L'assemblée provinciale de Saintonge devant bientôt se réunir, *il reste pour la présider.* » De là Arthur Young se rendit au château de Verteuil, qui appartenait à la mère du duc.

Mais si nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé à Saintes le 7 septembre, nous pouvons le présumer. Une rivalité ancienne séparait les deux provinces qui composaient la généralité. L'Aunis, qui comprenait les deux arrondissemens actuels de La Rochelle et de Rochefort, fier de ses anciens souvenirs d'indépendance et de lutte, prétendait toujours se constituer à part. A son tour, la Saintonge, qui avait trois ou quatre fois plus d'étendue, voyait avec déplaisir le chef-lieu à La Rochelle, et réclamait pour l'antique ville de Saintes le titre de capitale. Pour concilier autant que possible ces prétentions, le conseil du roi avait fixé le siége de l'assemblée

provinciale à Saintes, comme occupant une position plus centrale; il avait en même temps décidé que, sur les vingt-huit députés, huit appartiendraient à l'élection de La Rochelle, et cinq seulement à chacune des quatre autres élections, et il avait choisi le président hors des deux provinces rivales, espérant que l'ascendant d'un personnage aussi considérable et aussi respecté que le duc de La Rochefoucauld ferait taire ces querelles intestines. Ces espérances ne purent se réaliser; les députés de l'Aunis refusèrent sans doute de se rendre à Saintes, et l'assemblée avorta.

Deux autres causes peuvent avoir contribué à cette fâcheuse issue. L'intendant de la généralité était alors M. de Reverseaux, dont la résistance avait fait échouer en 1781 l'assemblée provinciale instituée par Necker dans la généralité de Moulins, et qui ne fut probablement pas beaucoup plus favorable à la nouvelle institution. D'un autre côté, la Saintonge appartenait au ressort du parlement de Bordeaux, le seul qui se montra dès le début ouvertement hostile aux assemblées provinciales. Il ne rendit pas d'arrêt spécial contre l'assemblée de Saintonge, comme contre celle du Limousin, mais il avait fait publier dans tout son ressort son refus d'enregistrer l'édit de création.

Des faits d'une date postérieure peuvent servir à éclaircir ces questions. Le 30 décembre 1788, le maire de La Rochelle convoqua, dans cet hôtel de ville si plein de glorieux souvenirs, non-seulement ce qu'on appelait le « corps de ville » en exercice, mais tous les notables qui en avaient fait partie comme maire ou échevins, à l'effet de délibérer sur un mémoire signé d'un grand nombre d'habitans de toutes les classes et demandant qu'il fût adressé au roi d'humbles remontrances pour la réforme générale des abus. Or on y lisait le passage suivant : « Le roi avait jugé utile d'ordonner, par arrêt de son conseil du 27 juillet 1787, la formation d'une assemblée provinciale commune à l'Aunis et à la Saintonge; *mais de fâcheuses dissensions ont empêché l'effet de cette loi bienfaisante.* » Tout en qualifiant ainsi ces querelles, le mémoire les renouvelait, car il proposait de demander au roi la création d'une assemblée particulière à la province d'Aunis.

Le maire insista beaucoup sur les avantages de cette séparation; les événemens du Dauphiné étaient connus à La Rochelle, et le mot devenu magique d'*états provinciaux* y excitait, comme partout, l'enthousiasme. « Vous emploierez, dit le maire, vos sollicitations les plus vives pour obtenir que nos états provinciaux soient uniquement concentrés dans les bornes du pays d'Aunis. L'Aunis était autrefois enclavé dans la Saintonge. En 1372, il devint une province particulière, et ce démembrement fut une des récompenses accor-

dées par Charles V aux Rochellois pour avoir secoué le joug de la domination anglaise. Les lois coutumières de l'Aunis et de la Saintonge ne sont pas les mêmes; la nature des domaines et des propriétés foncières est absolument différente; nos intérêts de commerce se croisent sur trop d'objets pour que cette rivalité n'influe pas sur les délibérations; enfin la Saintonge présente une supériorité de population et d'étendue qui rendrait les habitans du pays d'Aunis victimes de l'infériorité constante des suffrages. » Il va sans dire que la réunion sanctionna ces conclusions par son vote (1).

Quelques jours après, le 9 janvier 1789, le duc de La Rochefoucauld adressait à M. de Saint-Marsault, comte de Châtelaillon, grand-sénéchal d'Aunis, la lettre suivante, qui achève de faire bien connaître la situation des choses (2).

« Quoique je ne sois pas, monsieur, propriétaire dans la sénéchaussée de La Rochelle, comme voisin et comme *ayant dû présider* une assemblée provinciale dans laquelle l'Aunis était compris, vous trouverez bon, j'espère, que je vous entretienne des intérêts de nos provinces. Un mémoire venu de Guienne à Saintes, par lequel on proposait d'englober la Saintonge dans les états d'Aquitaine, a excité l'attention des divers ordres de la ville de Saintes, qui ont dû s'assembler, avec le projet de demander la conversion de notre assemblée provinciale en états provinciaux, composés de l'Aunis, de la Saintonge, et de tout ou partie de l'Angoumois. Comme il est possible que je sois chargé de porter ce vœu au gouvernement, il me serait intéressant de connaître à cet égard le vœu de votre province, qui, j'espère, *restera toujours unie* avec la Saintonge, dont les intérêts sont communs avec elle sur tant de points.

« Comme les états provinciaux, *qui vont devenir un régime commun à toute la France,* ne seront formés qu'après la tenue des états-généraux, il suffira dans ce moment-ci de présenter au gouvernement un simple vœu pour nos provinces d'en avoir de particuliers; on pourra profiter de l'assemblée prochaine des différentes sénéchaussées pour s'en occuper plus sérieusement et même en former une dans un lieu dont on conviendrait, composée de députés envoyés par chaque sénéchaussée, et qui seraient chargés de dresser *un plan de constitution* pour nos futurs états, à présenter au gouvernement et aux états-généraux.

« Dans l'intervalle d'ici à l'époque où cette assemblée pourrait se former, nos provinces auraient l'avantage de connaître les formes différentes que plusieurs parties du royaume dressent actuellement, et de profiter des bonnes idées pour les suivre et des mauvaises pour les éviter. Comme la première base de tous états doit être l'éligibilité de leurs membres, *je remettrais avec joie* à mes concitoyens la place dont le roi m'avait honoré,

(1) Je tiens ces détails inédits de M. Jourdan, juge d'instruction à La Rochelle, auteur de savantes recherches sur l'histoire de cette ville.

(2) Je dois communication de cette lettre à l'obligeance de M. le comte de Saint-Marsault, petit-fils du grand-sénéchal d'Aunis.

lorsqu'il s'était réservé le choix des membres des assemblées provinciales.

« Voici une époque bien importante pour la France, et de laquelle il résultera sûrement un grand bien, si, comme il faut l'espérer, tout le monde s'accorde pour y travailler.

« Je profite avec plaisir, etc.

« Le duc DE LA ROCHEFOUCAULD. »

Dans cette lettre remarquable à plus d'un titre, le duc de La Rochefoucauld rappelle qu'il *a dû présider* l'assemblée provinciale de la généralité, d'où il suit évidemment que cette assemblée ne s'est pas réunie ou n'a eu qu'une existence éphémère. Il nous apprend en même temps qu'au mois de janvier 1789 le gouvernement de Louis XVI avait pris son parti d'abandonner la constitution première des assemblées provinciales, et d'y substituer le régime des états provinciaux que le Dauphiné avait mis en faveur. Il y fait trop facilement peut-être, mais avec un noble désintéressement, abandon du titre de président qu'il tenait de la confiance du roi, et il convie les trois ordres à se réunir dans une seule assemblée pour y préparer tout un plan de constitution pour la province à soumettre au gouvernement et aux états-généraux. Il était impossible, comme on voit, d'abdiquer de meilleure grâce. Le duc insistait sur un seul point, la réunion de l'Aunis à la Saintonge; mais il n'eut aucun succès. Après comme avant la publication de sa lettre, l'Aunis s'obstina à réclamer des états particuliers. Tous les cahiers de La Rochelle et des environs sont unanimes en 1789, « l'Aunis, pays intéressant par sa position et son commerce, devant obtenir cette faveur de la justice du roi. »

Si la révolution n'était pas survenue, cette persévérance eût probablement réussi, car elle avait tous les caractères d'un sérieux mouvement d'opinion. L'Aunis eût formé une bien petite province; mais la Flandre, le Hainaut, l'Artois, le Béarn, n'avaient pas beaucoup plus d'étendue. Cette fraction du territoire était alors comme aujourd'hui une des plus peuplées et des plus commerçantes, et elle avait été encore plus prospère avant la révocation de l'édit de Nantes. La révolution a fait par la force ce que la persuasion n'avait pu faire : elle a réuni la Saintonge et l'Aunis dans un seul département, mais la lutte sourde a survécu. Le chef-lieu du département, tour à tour placé à Saintes et à La Rochelle, soulève partout des réclamations. Quand on parle des anciennes provinces, on s'imagine généralement qu'elles formaient toutes de grandes agglomérations, comme la Bretagne ou le Languedoc. C'est une erreur. Beaucoup avaient l'étendue d'un de nos départemens actuels, et quelques-unes moins que l'étendue d'un département.

Quoi qu'il en soit, il est fort à regretter qu'on n'ait pas com-

mencé par exécuter l'édit du roi et que la voix du duc de La Rochefoucauld n'ait pas été plus écoutée. Nul n'aurait dû avoir plus d'influence et de popularité. Digne héritier d'un des plus grands noms de France, il méritait encore plus le premier rang par ses vertus et par ses lumières. Sa mère, la duchesse d'Anville, avait été une des plus fidèles amies de Turgot; son hôtel était depuis longtemps le rendez-vous des économistes et des philosophes. Quand Adam Smith visita la France, il trouva le meilleur accueil à l'hôtel de La Rochefoucauld; le duc correspondait avec lui et eut un moment la pensée de traduire en français *la Richesse des nations*. Arthur Young, tout fermier qu'il était, ne fut pas moins bien reçu; il accompagna le duc et sa famille aux eaux de Bagnères-de-Luchon. Avant lui, le républicain Franklin avait eu dans ce salon aristocratique ses plus grands succès, et nulle part la liberté américaine n'avait trouvé plus de sympathies.

En 1789, le duc de La Rochefoucauld fut nommé député de la noblesse de Paris aux états-généraux. Il fut, avec le duc d'Orléans, à la tête des quarante-sept membres de la noblesse qui se réunirent au tiers-état. Il prit part à toutes les premières délibérations dans le sens le plus populaire, et s'il y a quelque chose à reprocher à ses discours et à ses actes, c'est d'avoir poussé trop loin l'amour des réformes précipitées. Il se prononça pour le principe du partage égal dans les successions et pour la liberté indéfinie de la presse; on le trouve aussi parmi ceux qui appuyèrent les premiers projets pour la vente des biens du clergé. Deux ans après, il commençait à ouvrir les yeux sur les conséquences de tant de changemens à la fois; il s'opposa, mais inutilement, au vote qui excluait de la réélection les membres de l'assemblée constituante. Sous la législative, élu président de l'administration du département de Paris, il montra pour la résistance le même courage qu'il avait montré pour le mouvement. Il se mit à la tête de ceux qui demandèrent publiquement au roi de refuser sa sanction au décret tyrannique contre les prêtres non assermentés. Il fit plus encore : il provoqua la délibération départementale qui suspendait de ses fonctions Pétion, maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune, pour leur conduite au 20 juin. Ces actes énergiques excitèrent contre lui la fureur révolutionnaire. Après la terrible journée du 10 août, il donna sa démission et quitta Paris; mais, bientôt découvert dans sa retraite, il fut égorgé, à Gisors, le 14 septembre 1792, sous les yeux de sa mère et de sa femme. Il est mort pour ses idées, mais ses idées lui ont survécu.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LE SOLEIL

D'APRÈS

LES DÉCOUVERTES RÉCENTES DE MM. KIRCHHOFF ET BUNSEN.

La science vient de franchir une de ces distances que la cosmogonie la plus audacieuse ou la plus libre fantaisie ose à peine traverser. L'astronomie avait pesé et mesuré le soleil; la chimie, aidée de la physique, en fait aujourd'hui l'analyse; elle vient nous dire : « L'atmosphère solaire renferme à l'état de vapeur un grand nombre des substances qui composent notre planète, le fer, les métaux qui entrent dans la composition de nos alcalis et de nos terres, le potassium, le sodium, le strontium, le calcium, le baryum; elle contient du chrome, du nickel, du cuivre, du zinc; il ne s'y trouve, en revanche, ni or, ni argent, ni mercure, ni aluminium, ni étain, ni plomb, ni antimoine, ni arsenic, ni silicium, au moins en quantité notable. Parmi les métaux à la fois telluriques et solaires, j'ajoute le *cæsium* et le *rubidium*, hier encore inconnus, métaux qui avaient échappé à tous les procédés d'analyse chimique ordinaire. » Ces affirmations de la science ont quelque chose de si surprenant qu'on serait tenté d'abord de les reléguer sans examen parmi les rêveries d'un Swift, de moraliste devenu chimiste, ou les imaginations d'un nouveau Micromégas; mais les travaux de MM. Kirchhoff et Bunsen ne contiennent pas la moindre trace de merveilleux. Ce ne sont point des romans plus ou moins ingénieux où l'on discute sur la pluralité des mondes habitables, où l'on mêle sans façon les hypothèses aux faits, les mystères cosmiques aux réalités du monde sub-

lunaire. Les découvertes des deux savans allemands sont fondées sur les observations les plus rigoureuses, et méritent d'être rangées parmi les plus belles conquêtes des sciences positives. Leur méthode, en même temps qu'elle a donné un moyen d'explorer en quelque sorte le soleil à distance, a fourni à l'analyse chimique un procédé d'investigation d'une délicatesse inouie, presque miraculeuse. On peut hardiment affirmer que, par cette méthode, la minéralogie pourra être rajeunie et renouvelée, que la chimie agrandira son empire et abordera des problèmes autrefois insolubles. En attendant, le résultat capital de ces belles études, celui qui intéresse le plus la philosophie de la nature, est déjà obtenu : l'identité entre les matériaux qui composent le soleil et la terre est démontrée. L'unité chimique de notre système planétaire est mise hors de contestation.

Ce n'est pas là une découverte indifférente : l'homme a pris longtemps pour le centre du monde le petit globe excentrique qui l'emporte, il a cru qu'entre lui-même et la nature minérale ou organique il n'y avait aucun lien, aucun rapport. Nous savons aujourd'hui que matériellement nous ne différons en rien de tout ce qui nous entoure; nous sommes des laboratoires vivans où passent toutes les substances terrestres. On nous démontre présentement que ces substances terrestres remplissent tout notre système planétaire : nous étions déjà unis à l'animal, à la plante, à l'eau, à la poussière, à l'infiniment petit; nous le sommes maintenant au soleil, à l'infiniment grand.

Les alchimistes avaient instinctivement soupçonné l'unité de composition chimique du système planétaire; du moins ils avaient, en vertu de certaines idées mystiques, établi des rapports entre les divers métaux et les corps qui circulent autour du soleil; ils n'oublièrent jamais les astres en recherchant le *grand problème* de la transmutation des métaux. Il faut être indulgent pour ces aberrations de l'esprit humain, car la vérité elle-même a parfois quelque chose de si étrange, de si magique, qu'elle jette la pensée dans le doute et le rêve. Il faudrait avoir l'imagination bien appauvrie pour assister avec indifférence aux expériences de MM. Kirchhoff et Bunsen. La matière du soleil analysée dans la lumière qu'il nous envoie! ce qu'il y a de plus subtil, de plus insaisissable, devenu l'objet des mesures les plus précises! N'y a-t-il pas de quoi provoquer l'étonnement et l'admiration? Dans sa chambre obscure, le physicien laisse entrer un rayon solaire; là, tranquillement, à son aise, il compare des flammes artificielles à cette flamme qui inonde l'univers, qui verse la vie, la chaleur à des distances que notre pensée ne peut apprécier, et de cette comparaison il arrive à dé-

duire une théorie complète sur la constitution physique et chimique du soleil, sur les phénomènes grandioses dont cet astre est le théâtre, sur les taches que les astronomes y découvrent!

Les travaux récens de MM. Kirchhoff et Bunsen sont fondés sur l'analyse de la lumière solaire. Analyser, c'est décomposer; mais on ne peut décomposer que ce qui n'est pas simple. La lumière solaire n'est pas en effet une lumière simple; un rayon, si mince que vous le supposiez, traversant le trou d'une aiguille ou quelque orifice infiniment plus étroit, n'est pas homogène: il est composé d'une infinité de rayons diversement colorés, mais qui, réunis en faisceau, composent ce que nous appelons la lumière blanche. Il n'y a qu'à jeter les yeux autour de soi pour comprendre que la lumière du soleil renferme toutes les couleurs : le monde varié qui nous entoure n'est pas un dessin, c'est un tableau. Si la lumière solaire était simple, tous les objets nous apparaîtraient avec de simples oppositions d'ombre et de clarté, comme des photographies : le plus grand charme de la nature serait détruit. La couleur n'appartient pas aux objets, car, le soleil disparu sous l'horizon, toutes les nuances s'évanouissent dans les mêmes ténèbres.

N'est-il pas un moyen de décomposer ce rayon de lumière que j'imaginais tout à l'heure traversant un trou d'aiguille, de manière à séparer les rayons colorés qui le composent? Rien n'est plus facile : il suffit de le faire entrer dans un prisme de verre où les rayons divers se brisent inégalement. Ce phénomène de la réfraction, qui se produit toutes les fois que les rayons lumineux passent d'une substance dans une autre, explique tous les jeux de lumière qui se produisent dans l'eau, dans l'atmosphère, dans tous les milieux transparens. C'est à Newton qu'on en doit la première explication scientifique.

Qu'on se place dans une chambre tout à fait obscure, où le jour n'entre que par une fente très mince ouverte dans un volet, — qu'un prisme de verre se trouve sur le chemin de la nappe lumineuse qui pénètre par cette fente, — et qu'on dispose, à la distance de quelques pieds, une feuille de papier vis-à-vis du prisme. Les divers rayons qui composent la lumière blanche ne se réfractent pas de la même façon en passant de l'air dans le verre, puis en quittant le verre pour traverser l'air de nouveau : par conséquent, au lieu d'une ligne lumineuse blanche, on verra sur le papier un rectangle couvert de bandes diversement colorées. Newton y distinguait les sept couleurs principales suivantes : *violet*, *indigo*, *bleu*, *vert*, *jaune*, *orangé*, *rouge*; en réalité, les nuances passent des unes aux autres par une insensible et harmonieuse transition. On a donné à cet épanouissement d'un plan lumineux le nom de *spectre solaire*, ex-

pression peu juste, car l'idée d'un spectre ne s'accommode pas bien avec celle d'un éventail de lumière dont la plus riche palette ne saurait reproduire tous les tons. Les bandes colorées de l'arc-en-ciel ne sont qu'un spectre solaire pâle et très affaibli, produit par la réfraction des rayons dans les gouttelettes de pluie, et les jeux de lumière qu'on admire dans les bulles de savon rappellent mieux l'éclat du spectre obtenu dans la chambre obscure.

Tant qu'on s'est contenté de recevoir un faisceau lumineux sur un prisme, d'en regarder les rayons brisés sur une feuille de papier, une étoffe blanche ou un mur, on n'a vu dans le spectre que les sept couleurs élémentaires, sans y faire d'autres découvertes; mais le spectre, comme tout objet lumineux, peut être étudié avec des instrumens optiques grossissans, et c'est en l'explorant de cette façon que vers 1814 le savant allemand Frauenhofer a observé des singularités dont la découverte immortalisera son nom. Le spectre, on l'a vu, est formé d'une infinité de bandes lumineuses accolées, de nuances différentes : c'est une sorte de drapeau, non pas tricolore, mais omnicolore; parmi toutes ces zones colorées parallèles, Frauenhofer a le premier aperçu des bandes ou plutôt des lignes noires, non-seulement vers les deux extrémités du spectre où la lumière se fond avec l'obscurité, mais dans les parties les plus brillantes et dans toutes les couleurs. Il a reconnu que ces lignes ont des places invariables dans le spectre, et depuis cette époque elles ont conservé les noms alphabétiques qu'il leur assigna : on dit encore aujourd'hui la ligne A, B ou C de Frauenhofer, et en parlant ainsi les physiciens savent tout de suite dans quelle partie du spectre se trouvent ces raies.

Avec des instrumens plus délicats et des prismes plus parfaits, on a trouvé dans le spectre beaucoup plus de lignes obscures que Frauenhofer n'en avait signalé. En 1860, le physicien anglais sir David Brewster, auquel l'optique doit de si heureuses découvertes, a donné un dessin du spectre sillonné d'une multitude de ces raies, et, dans les études qu'il vient d'achever, M. Kirchhoff a employé des appareils si délicats qu'il a vu, — c'est son expression, — plusieurs *milliers* de raies obscures dans le spectre solaire.

Un phénomène reconnu, la raison doit l'interpréter. Comment comprendre que la lumière renferme des parties obscures, et que, le rayon blanc s'épanouissant en gerbe irisée, il y ait des lacunes dans la série des rayons colorés? Chacun de ces rayons a un pouvoir de réfraction qui lui est propre, et c'est en vertu même de cette diversité des pouvoirs réfringens que la lumière blanche se décompose dans le prisme; mais pourquoi les rayons d'une certaine réfrangibilité font-ils défaut, tandis que ceux dont la réfran-

gibilité ne diffère que d'une quantité infiniment petite en plus ou en moins se manifestent? La lumière que nous nommons blanche ne serait donc pas la lumière *complète*, si l'on pouvait parler ainsi? Elle aurait perdu quelque chose en venant de son foyer à notre œil, soit dans le soleil même, soit dans l'atmosphère terrestre? Il est certain que la lumière perd quelques-uns de ses rayons en traversant l'enveloppe aérienne de notre planète. Sir David Brewster l'a fait remarquer le premier : il a montré que de nouvelles raies noires apparaissent dans le spectre solaire, lorsque le soleil approche de l'horizon, parce que les rayons lumineux font plus de chemin dans l'atmosphère avant d'arriver jusqu'à nous. Toutefois ces raies obscures dues au mouvement du soleil doivent être distinguées soigneusement des raies invariables, normales, qui se montrent toujours, quelle que soit la hauteur du soleil dans le ciel. Si les premières s'expliquent par l'absorption atmosphérique, les secondes ne peuvent être dues qu'à une absorption qui s'opère dans le soleil lui-même.

L'explication des raies obscures par une absorption de rayons dans l'atmosphère solaire a été proposée en 1847 par M. A. Mathiessen dans une communication faite à l'Académie des sciences de Paris. En 1860, MM. Brewster et Gladstone l'ont également adoptée, en présentant un moyen de vérifier cette hypothèse. D'après les deux physiciens anglais, si les raies sont dues à la puissance absorbante de l'atmosphère solaire, qui arrêterait certains rayons lumineux de préférence à d'autres, le spectre devrait être d'autant plus sillonné de bandes obscures qu'il est produit par des rayons lumineux plus rapprochés du bord du disque solaire. C'est admettre que les rayons venus du bord traversent l'atmosphère solaire sur une plus grande longueur que ceux qui émanent du centre. M. Kirchhoff fait observer avec beaucoup de raison qu'il en faudrait ainsi juger, si l'atmosphère du soleil était très mince comparativement au diamètre de cet astre; mais tout permet de croire qu'elle a au contraire une immense épaisseur, et dans ce cas il peut se faire que deux rayons, partis l'un du bord, l'autre du centre du disque lumineux, y parcourent des chemins à peu près égaux avant d'arriver jusqu'à notre œil. Il ne faut donc point s'attendre à noter de grandes différences entre le spectre obtenu par l'un ou par l'autre de ces rayons. Au reste, l'idée émise par M. Brewster n'a jamais été vérifiée expérimentalement.

Le phénomène des raies restait donc inexpliqué. On n'en eût jamais sans doute pénétré les mystérieuses raisons, si les physiciens n'avaient songé à étudier d'autres spectres que celui de la lumière solaire. Toute flamme peut servir à ce but. On a examiné le

spectre de toutes les flammes artificielles, de l'étincelle électrique, de l'arc lumineux produit par un courant entre deux pointes de charbon, celui même des étoiles les plus brillantes. Les physiciens pouvaient varier à l'infini la nature des flammes artificielles; rien n'est plus facile que de mettre des substances diverses en suspension dans une flamme, de les y maintenir directement au bout d'un fil de platine, ou de les mêler d'avance à des liquides qui entretiennent la combustion. L'étude des flammes artificielles a révélé un phénomène au moins aussi extraordinaire que celui des raies obscures du spectre. Lorsque certaines substances sont en ignition dans la flamme, le spectre est traversé par des bandes colorées, d'un éclat exceptionnel, qui ressortent vivement sur le fond général des couleurs ordinaires. Cette circonstance n'avait pas échappé à Frauenhofer, qui avait vu avec étonnement des raies brillantes se dessiner dans le spectre de la flamme d'une bougie. Divers physiciens, Brewster, Miller, Schwann, soumirent à l'analyse certaines flammes obtenues en brûlant de l'alcool qui contenait des sels divers en dissolution, et ils purent observer les raies brillantes des spectres artificiels avec une plus grande netteté. On apprit ainsi que toute flamme contenant du sodium fournit un spectre où se dessine une raie jaune d'un éclat extraordinaire. Schwann observa même qu'il suffisait de mêler une très petite quantité de sel marin, ou chlorure de sodium, au liquide combustible, pour que le spectre en révélât la présence par l'apparition de la raie jaune.

Il y avait dans cette découverte le germe d'une nouvelle méthode d'analyse chimique. A chaque métal correspondent en effet des raies brillantes de couleurs spéciales et d'une position invariable dans le spectre. Un chimiste peut apprendre à distinguer ces raies aussi aisément qu'il reconnaît les précipités obtenus dans les laboratoires par les réactifs ordinaires; mais de la sorte la lumière fournit un réactif bien autrement délicat et parfait que tout ce que la chimie connaissait jusqu'ici. Arago, à qui l'optique est redevable de si grands progrès, avait prédit qu'elle apporterait un jour à la chimie des secours inespérés. Un rayon de lumière provenant d'une flamme décèle par ses propriétés physiques l'essence intime du foyer dont il émane. Je vais en citer un exemple, emprunté à M. Kirchhoff, qui a vraiment de quoi surprendre l'esprit. « L'expérience suivante, écrit le savant physicien, montre bien que jusqu'à présent la chimie ne peut, même de loin, mettre aucune réaction en parallèle avec celle du spectre quant à la sensibilité. Nous avons fait détoner 3 milligrammes de chlorate de soude dans l'endroit de la salle le plus éloigné possible de l'appareil, tandis que nous observions le spectre de la flamme peu éclairante d'une lampe à gaz; la pièce dans la-

quelle s'est faite l'expérience mesure environ 60 mètres cubes. Après quelques minutes, la flamme, se colorant en jaune fauve, présenta avec une grande intensité la raie caractéristique du sodium, et cette raie ne s'effaça complétement qu'après dix minutes. D'après la capacité de la salle et le poids du sel employé pour l'expérience, on trouve facilement que l'air de la salle ne contenait en suspension qu'un vingt-millionième de son poids de sodium. En admettant qu'une seconde suffise pour observer très commodément la réaction, et que pendant ce temps la flamme emploie 50 centimètres cubes ou 0,0647 grammes d'air ne contenant qu'un vingt-millionième de milligramme de sel de soude, on peut calculer que l'œil perçoit très distinctement la présence de moins d'un trois-millionième de milligramme de sel de soude. En présence d'une pareille sensibilité, on comprendra qu'il soit rare que l'air atmosphérique, porté à une haute température, ne présente pas la réaction du sodium. La surface de la terre est plus qu'aux deux tiers couverte d'une solution de chlorure de sodium, qui, par le choc des vagues, produit continuellement de la poussière d'eau; les gouttelettes d'eau de mer répandues ainsi dans l'atmosphère abandonnent par l'évaporation une poussière très ténue de chlorure de sodium, qui constitue un élément atmosphérique variable quant à la proportion, mais qui paraît rarement faire défaut dans l'air. »

Rien n'est plus facile que de faire apparaître la raie jaune du sodium dans un spectre obtenu avec la flamme peu brillante d'une lampe à gaz ordinaire. Pendant que j'avais l'œil à la lunette par où je regardais le spectre très affaibli d'une telle lampe, M. Grandeau, le chimiste qui répéta obligeamment pour moi au laboratoire de l'École normale les expériences de MM. Bunsen et Kirchhoff, frappa plusieurs fois de la main sur la manche de son habit, et je vis la raie jaune du sodium se dessiner, comme un éclair fugitif, sur le champ presque obscur de la lunette. Le choc d'une main sur un habit avait suffi pour faire arriver dans le gaz en combustion quelques molécules de sodium mêlées à la poussière, et ces rares molécules avaient immédiatement exercé leur influence presque magique sur les propriétés de la lumière! M. Grandeau, au moment où il m'initia aux expériences des deux savans allemands qui l'avaient eux-mêmes, à Heidelberg, rendu témoin de leurs merveilleuses recherches, était occupé à analyser l'eau minérale de Bourbonne-les-Bains, et venait d'y trouver les deux nouveaux métaux que MM. Kirchhoff et Bunsen avaient découverts dans l'eau de Dürckheim. Il prit quelques gouttes de l'eau de Bourbonne, les porta dans la flamme, où elles se vaporisèrent en un moment, et j'eus très bien le temps d'apercevoir sur le champ du spectre les raies qui

caractérisent les nouveaux métaux, le *rubidium* et le *cæsium*, la raie rouge du premier, la raie bleue du second.

C'est en effet à la seule inspection des divers spectres qu'ils obtenaient en portant diverses substances dans une flamme que MM. Bunsen et Kirchhoff ont été amenés à découvrir deux nouveaux corps simples. Familiarisés avec les raies brillantes caractéristiques de tous les métaux connus, ils ont été en droit d'attribuer à des métaux nouveaux des raies brillantes, qui ne correspondaient ni au fer, ni au sodium, ni à la lithine, ni au potassium, etc. Guidés par cette induction, ils ont pu rechercher directement ces métaux dans les substances qui provoquaient dans le spectre l'apparition de ces raies nouvelles. C'est ainsi qu'ils ont extrait le *cæsium* de l'eau minérale de Dürckheim, et le *rubidium* d'un minéral de Roxena, en Moravie, nommé *lépidolithe* par les minéralogistes. Ces deux métaux sont très alcalins, et prennent place dans la série chimique à côté du potassium et du sodium, dont ils partagent les principales propriétés.

L'analyse optique, en raison de son extrême délicatesse, permet de reconnaître les moindres traces des métaux qui jouissent de la propriété de communiquer à certaines zones du spectre une vive coloration. En voici un exemple assez saisissant : en portant des cendres de cigare un peu humectées d'acide chlorhydrique dans la flamme qui fournit le spectre, on voit apparaître la raie jaune du sodium, la raie rouge pâle du potassium, la raie rouge et très intense du lithium, une raie orangée très intense et une raie verte, correspondant toutes deux au calcium; en un instant, on a donc constaté la présence de cinq métaux. Par le même moyen, on découvre dans les eaux minérales, surtout lorsqu'on expérimente sur des eaux-mères, les moindres traces des nombreux métaux qui leur communiquent des propriétés médicinales exceptionnelles. Les métaux ne sont pas caractérisés en général par une seule raie; cela n'existe que pour le sodium, dont la raie jaune se distingue par des contours très vifs et un éclat tout particulier. Il est vrai qu'on ne peut guère porter une substance quelconque dans la flamme sans que cette ligne apparaisse, même quand cette substance ne contient pas de sodium; il suffit que le corps ait subi l'action de l'air pendant quelque temps pour donner la réaction du sodium quand on le présente à la flamme. On a vu que la poussière détachée des habits à quelques pas de l'appareil suffit à produire cet effet; le fil de platine avec lequel on suspend beaucoup de substances dans la flamme décèle aussi la présence du sodium quand il est resté quelque temps exposé à l'air.

Après la réaction du sodium, la plus sensible et la plus nette est

celle du lithium : ce métal donne naissance à deux raies très tranchées, l'une d'un jaune très faible, l'autre rouge et brillante. Cette réaction est d'une délicatesse presque aussi grande que celle même de la soude. MM. Bunsen et Kirchhoff ont vu paraître la raie rouge après avoir fait détoner loin de leur appareil 9 milligrammes de carbonate de lithine; ils calculent que leur œil a pu saisir ainsi la présence de 9 millionièmes de carbonate de lithine dans l'air. Ils ont découvert la lithine en une foule de substances, où l'on n'en soupçonnait pas la présence, dans l'eau de mer, dans les fucus charriés par le *gulfstream* sur les côtes d'Écosse, dans des granites, des eaux minérales, dans les cendres des bois croissant sur les terrains granitiques, dans les cendres de tabac, dans celles des feuilles et sarmens de vigne, dans les cendres de céréales croissant sur un terrain granitique, etc. On reconnaît le potassium à deux raies, l'une située dans le rouge, l'autre dans le violet aux deux extrémités du spectre, et à une troisième intermédiaire beaucoup plus faible. L'éloignement des deux raies principales, placées aux deux bouts du spectre visible, rend cette réaction peu sensible; l'œil ne peut distinguer qu'un millième environ de milligramme de chlorate de potasse dans une flamme.

Les métaux alcalins ont des spectres plus simples que les métaux qui entrent dans la composition des terres alcalines : le strontium a huit raies remarquables, six rouges, une orange et une bleue, et l'œil peut, à l'aide du spectre, percevoir jusqu'à 6 millionièmes de milligramme de ce métal dans l'air. Le calcium, métal qui se combine à l'oxygène pour former la chaux, donne trois raies, verte, rouge et bleue, qui n'apparaissent que dans les flammes intenses. Le baryum, métal de la baryte, se distingue par deux raies vertes. Le fer, qui donne des raies très nombreuses, le manganèse, le zinc, le cuivre, l'or, tous les métaux en un mot, ont été essayés par MM. Bunsen et Kirchhoff, et ils ont soigneusement étudié les raies que chacun d'eux fait apparaître dans le spectre. Ces zones brillantes restent invariables, quelle que soit la composition du sel où le métal se trouve engagé; elles sont encore les mêmes quand le métal se trouve volatilisé directement dans la flamme, lorsqu'on fait passer un fort courant électrique entre deux pointes métalliques placées à quelque distance l'une de l'autre. Les propriétés optiques que nous venons de signaler sont donc les attributs des corps simples eux-mêmes, et elles peuvent s'observer toutes les fois que ceux-ci sont portés à une haute température.

Cette curieuse étude des lignes brillantes des spectres artificiels se rattache par le lien le plus intime à l'explication des raies obscures du sceptre solaire. Ce lien n'est pourtant pas facile à saisir

au premier abord, et il a même pu échapper à un ingénieux physicien, M. Foucault. Dès 1849, M. Foucault annonçait qu'il avait observé le fait suivant : lorsqu'on regarde sur un spectre la raie jaune du sodium, de brillante elle devient obscure dès qu'on illumine vivement la source de lumière artificielle où le sodium est en suspension. M. Foucault examinait alors l'arc voltaïque qui unit deux pointes de charbon, et il voyait se produire dans le spectre une raie brillante jaune, due à la présence d'un composé du sodium réduit en vapeur incandescente par l'action du courant : or, lorsque l'arc lumineux voltaïque était traversé par les rayons de la lumière solaire, cette raie devenait obscure.

Cette observation étrange ne fut ni expliquée, ni généralisée par le physicien français. M. Kirchhoff l'ignorait quand il commença en 1859, avec M. Bunsen, la série de ses fécondes expériences. Il montra que la raie brillante du sodium occupe dans la série des couleurs élémentaires la place qui, dans le spectre solaire ordinaire, est remplie par la raie noire, que Frauenhofer nommait la raie D. Pour emprunter ses propres expressions, la raie D n'est que la raie brillante du sodium *renversée* (on ferait sans doute mieux de dire éteinte). Mais comment éteindre cette raie dans une flamme qui tient du sodium en suspension? On a vu que c'est en faisant arriver dans cette flamme les rayons d'une flamme plus ardente. Qu'on regarde le spectre d'une flamme sodique, on y apercevra d'abord la raie jaune caractéristique; qu'on laisse ensuite pénétrer la lumière solaire avec une intensité croissante dans cette flamme, et la raie jaune pâlira par degrés, et enfin elle deviendra sombre quand le spectre produit par le soleil aura dominé celui de la flamme artificielle. Ce qui est vrai du sodium l'est de tous les métaux. M. Kirchhoff a converti la ligne rouge de la lithine en ligne obscure de la même façon que la ligne jaune du sodium; les autres métaux présentent aussi, quoique avec moins de netteté, le phénomène du renversement. Que prouvent ces phénomènes? C'est que, de tous les rayons de lumière naturelle qui traversent la flamme artificielle, celle-ci retient, absorbe en plus grande abondance les rayons qu'elle émet en plus grande quantité quand elle brille toute seule; elle prend ce qu'elle donne, ou, pour parler plus savamment, elle a un pouvoir absorbant correspondant à son pouvoir émissif.

Qu'on se représente d'après cela le noyau solaire, foyer d'une incessante et ardente lumière, et autour du soleil une atmosphère. Cette enveloppe, qui se trouve à une température moins élevée que le noyau central, retiendra de préférence les rayons pareils à ceux qu'elle émettrait en plus grand nombre, si, en supposant le globe du soleil enlevé, l'atmosphère restait comme seul foyer de lumière et

de chaleur. L'atmosphère joue ici le rôle que remplit la flamme pâle et artificielle dans les expériences de M. Bunsen, et le globe solaire celui de la flamme plus vive qui *renverse* les raies brillantes de la flamme artificielle. L'atmosphère solaire, isolée de ce qu'elle renferme, fournirait un spectre, sillonné de raies brillantes, correspondant à toutes les substances qui s'y trouvent en ignition. Le foyer intense du soleil renverse, éteint toutes ces raies, et en place de ce spectre imaginaire à fond obscur, couvert de lignes colorées, il donne un spectre à fond brillant, couvert de lignes obscures. Le spectre du soleil est en quelque sorte l'épreuve négative du spectre de son atmosphère : nous trouvons une raie obscure à la place qui revient à la ligne brillante du sodium; nous pouvons donc affirmer que cette ligne brillante se trouverait dans le spectre de l'atmosphère solaire, ou, en d'autres termes, que le sodium se trouve en ignition dans cette enveloppe.

Le soleil renverse toutes les raies brillantes que fournirait sa propre enveloppe, ou, en d'autres termes, chacune des raies obscures du spectre révèle *négativement* la présence d'un corps simple particulier dans l'atmosphère de l'astre central. Or on compte aujourd'hui des milliers de raies obscures dans le spectre. Combien le corps qui nous envoie la chaleur et la lumière ne doit-il donc pas être riche en corps simples! Beaucoup de ces raies occupent la place qui correspond à des métaux terrestres connus; nous pouvons dire sans hésiter : la raie D appartient au sodium, une autre à la lithine; voilà soixante lignes noires qui toutes coïncident avec des raies brillantes du fer; voici les raies du calcium, du magnésium, du sodium, métaux qui sont si répandus à la surface de la terre : les groupes brillans du chrome se retrouvent, comme raies noires, dans le spectre solaire. Il était fort intéressant d'y rechercher le nickel et le cobalt, qui accompagnent presque constamment le fer dans les météorites. Ces deux métaux produisent un nombre très considérable de raies colorées, moins brillantes que celles du fer. Toutes les lignes les plus vives du nickel se retrouvent renversées, c'est-à-dire noires, dans le spectre de la lumière solaire; on y voit aussi quelques-unes des raies du cobalt; mais, chose étrange! ce ne sont pas les plus brillantes. Le baryum, le cuivre, le zinc, paraissent se trouver en petite quantité dans l'atmosphère solaire; en revanche, on n'a pu découvrir aucune trace bien nette de l'or, de l'argent, du mercure, de l'aluminium et du silicium, si abondant parmi les métaux telluriques, du cadmium, de l'étain, du plomb, de l'antimoine, de l'arsenic, de la strontiane, du lithium.

Les découvertes de MM. Bunsen et Kirchhoff ne permettent plus de douter que le soleil n'ait une atmosphère d'une température

moins basse que celle du noyau lumineux proprement dit, et qui tienne en suspension la plupart des corps simples que nous retrouvons sur notre planète. Cette grande conception s'accorde bien avec l'hypothèse de Laplace, qui attribuait la formation de tout notre système planétaire au refroidissement graduel d'une nébuleuse unique, où la matière cosmique actuellement condensée dans le soleil, les planètes et les satellites, était primitivement répandue dans l'espace entier qu'occupe notre tourbillon. Les plus petits corps se refroidissent naturellement le plus vite; la lune est gelée, sans atmosphère, sans eau, sans vie organique; sous le télescope, elle a quelque chose de morne et d'effrayant. La terre s'est refroidie moins promptement que son satellite, mais bien plus rapidement que le soleil, dont la brûlante atmosphère contient encore les nombreuses substances qui, sur notre planète, sont depuis longtemps condensées et fixées dans les roches solides. Notre atmosphère appauvrie ne contient plus que les élémens nécessaires à l'entretien de la vie organique, l'oxygène, l'azote, le carbone, l'eau, et notre esprit peut difficilement s'accoutumer à l'idée d'une atmosphère chargée de fer, de métaux alcalins, des corps les plus divers en combustion. Il faudrait la plume de Dante pour peindre cette nature à l'état de chaos, cette pluie de métaux en feu, ces nuages lumineux devenant obscurs par le contraste d'une lumière plus ardente, cet océan incandescent du soleil, avec ses tempêtes, ses courans, ses trombes ruisselantes et gigantesques : de tels tableaux mettent au défi les imaginations les plus amoureuses du fantastique et de l'étrange, et nos rêves s'évaporent comme une goutte d'eau devant cette brûlante lave, ce foyer, splendeur du monde, source de toute chaleur, de tout mouvement, de toute vie.

En telle matière, rien n'est plus éloquent que le langage précis de la science; il tire sa force de son humilité même. Si des vapeurs métalliques entourent le soleil sous forme d'atmosphère, on comprend qu'elles puissent se condenser en nuages, comme la vapeur d'eau dans notre propre atmosphère. Galilee considérait déjà les taches du soleil comme des nuages flottant devant le corps brillant d'où rayonne la lumière; mais cette hypothèse a été généralement abandonnée des astronomes. Pour faire comprendre les théories qui sont adoptées aujourd'hui sur la constitution physique du soleil, décrivons les apparences qu'il présente lorsqu'on l'examine avec un fort grossissement.

La surface entière paraît couverte d'innombrables petites inégalités, pareilles à des marbrures ou plutôt aux rugosités d'une orange. Sur le fond lumineux se montrent quelques taches foncées, de couleur brun gris ou noire, de formes très irrégulières. Quand

on examine ces taches plusieurs jours de suite, on remarque qu'elles font leur apparition sur le bord oriental du disque, s'avancent vers le centre, le dépassent, et disparaissent derrière le bord occidental; quelquefois on voit les mêmes taches reparaître après avoir fait un tour entier; c'est même ce phénomène qui a donné le moyen d'estimer la vitesse de rotation du soleil Les taches du soleil ont des contours très nets, elles montrent ordinairement une partie noire à peu près centrale, entourée d'une pénombre moins foncée, nettement distincte de la zone la plus obscure. La pénombre est ordinairement un peu plus claire tout autour de la tache noire centrale; ce n'est que dans des cas assez rares qu'on observe une tache sans pénombre ou une pénombre sans tache.

Quand on regarde une tache pendant plusieurs jours, on observe des changemens fort curieux dans les contours de la tache noire et de la pénombre. Si les taches étaient adhérentes au corps même du soleil et, comme La Hire et Maupertuis le croyaient encore à la fin du siècle dernier, étaient des sortes d'îles ou d'écumes dans l'océan solaire, on verrait naturellement s'évanouir d'abord une partie de la pénombre, puis le noyau noir central, puis l'autre côté de la pénombre. Il arrive au contraire que, la tache avançant vers le bord occidental du disque solaire, la pénombre occidentale, au lieu de diminuer, augmente de largeur, la pénombre orientale se rétrécit, s'efface; enfin le noyau noir central disparaît lui-même avant la pénombre occidentale. A la suite de cette observation, due à Wilson, William Herschel avait imaginé, dès 1779, pour en donner l'explication, que le soleil a une enveloppe de nature toute particulière. Au centre, d'après lui, serait un noyau solide et obscur, de toutes parts entouré d'une atmosphère gazeuse et transparente, comme l'atmosphère terrestre; cette atmosphère se composerait de deux couches : la couche extérieure lumineuse, véritable photosphère du soleil, la couche inférieure obscure ou faiblement éclairée par réflexion. Comment expliquer, d'après cette hypothèse, les apparences des taches solaires? Imaginez qu'une tempête, un ouragan, déchire l'atmosphère sur un espace immense (il y a des taches dont l'étendue ne le cède en rien à la surface de la terre); dans ce gouffre sans fond, un observateur terrestre apercevra le noyau solide du soleil comme un point obscur, et la première atmosphère, peu transparente et peu éclairée, comme une pénombre entourant la tache centrale. On comprendra aussi facilement que le mouvement de rotation du soleil dérobera à nos regards obliques l'un des côtés et le fond de ce vaste gouffre avant de nous dérober le côté opposé. Tous les phénomènes décrits par Wilson s'expliquent ainsi très aisément. Sous l'influence de quelles forces le voile lumi-

neux du soleil et le second voile à demi diaphane que recouvre le premier se déchirent-ils pour nous montrer le noyau obscur? C'est ce qu'on n'a jamais pu expliquer. Herschel supposait que le noyau solide était couvert de volcans, dont les vapeurs lancées avec une grande force pouvaient faire une brèche dans l'atmosphère; mais c'est là une supposition tout à fait gratuite que rien n'est venu corroborer.

Une découverte faite par Arago en 1811 contribua à donner à l'étrange hypothèse de Herschel sur la constitution du soleil un nouveau degré de probabilité. On avait cru pendant longtemps que la lumière émise par des corps incandescens n'était point polarisée (1); Arago observa au contraire que la lumière provenant d'un corps incandescent, solide ou liquide, présente toujours des traces de polarisation. La flamme d'un gaz en combustion présente seule les propriétés de la lumière normale. Cette observation fournissait un moyen très simple de découvrir la constitution physique du soleil. S'il était composé d'une masse incandescente liquide, il devait envoyer de la lumière polarisée. Si la photosphère était gazeuse, c'est le contraire qui devait avoir lieu. Or, en regardant le soleil avec un polariscope, Arago n'y a trouvé aucun indice de polarisation : il en a conclu que la partie lumineuse du soleil est gazeuse, et non liquide ou solide.

Les deux enveloppes atmosphériques dont Herschel et Arago ont admis l'existence autour d'un soleil central obscur peuvent avoir environ 4,000 kilomètres d'épaisseur; mais les singuliers phénomènes observés pendant l'éclipse totale du soleil du 8 juillet 1842 obligèrent les astronomes à reconnaître qu'il existe encore une troisième atmosphère solaire au-dessus de la photosphère proprement dite. Ces phénomènes ont été aperçus de nouveau pendant l'éclipse de l'année 1860. Au moment où la lune vient recouvrir entièrement le disque solaire lumineux, l'écran lunaire s'entoure d'une auréole lumineuse brillante, d'un blanc argenté, qu'on nomme la *couronne;* sur le bord de la lune s'élèvent des hauteurs, ou *protubérances,* que les observateurs comparent tantôt à des montagnes roses dentelées, tantôt à des masses de glace qui seraient rougies, tantôt à des flammes rouges immobiles. Ces protubérances ont une hauteur qui peut atteindre 80,000 kilomètres, distance qui dépasse le diamètre même du soleil. L'ancienne théorie de Herschel ne peut rendre compte de ces étranges apparitions. Si le soleil avait la photosphère pour enveloppe extérieure, le ciel devrait être complète-

(1) On dit que la lumière est polarisée quand les vibrations lumineuses s'exécutent dans des directions déterminées par rapport à la direction du rayon lumineux lui-même.

ment obscur au moment où le disque lunaire recouvre tout à fait l'astre lumineux. On a donc été forcé d'admettre qu'il existe une troisième atmosphère, très épaisse et assez transparente, qui entoure la photosphère elle-même.

Il était impossible que M. Kirchhoff, à la suite des belles découvertes qu'il a faites avec M. Bunsen, ne songeât pas à réformer les doctrines astronomiques relatives à l'astre central de notre système planétaire. Pour lui, le disque visible du soleil n'est point formé par une photosphère; il ne croit point aux deux enveloppes de Herschel et au noyau central obscur; il regarde le soleil comme un corps incandescent dont les contours sont ceux mêmes du globe lumineux que perçoit notre œil, et qui se trouve entouré d'une immense atmosphère riche en substances les plus diverses. L'ancienne théorie était fondée entièrement sur les apparences des taches. M. Kirchhoff les considère comme des nuages flottans dans l'atmosphère solaire; il admet que ces nuages peuvent se former à des hauteurs différentes, comme il arrive dans notre propre atmosphère. Deux nuages superposés, de grandeur inégale, nous apparaissent de loin comme une tache obscure entourée d'une pénombre. Il faut avouer qu'en mettant au centre du soleil un noyau obscur, et en lui donnant pour première atmosphère une zone à demi sombre, on offre à la raison une hypothèse qui contrarie vivement les inductions instinctives du bon sens. Si la photosphère est le foyer de chaleur et de lumière solaire, on ne comprend guère comment toutes les substances qu'elle contient n'ont pas été portées par degrés, si faible qu'y soit d'ailleurs la conductibilité, à la température de l'incandescence. On peut bien garder quelque temps un morceau de glace dans une chambre chaude, mais il finit toujours par fondre. Supposez le noyau du soleil aussi froid que vous voudrez, assez froid pour être habitable par des êtres tels que nous, le rayonnement de cette fournaise qu'on nomme la photosphère devra graduellement élever la température de la première atmosphère et celle du globe solide lui-même. Je pense donc que M. Kirchhoff a raison de repousser une théorie qui est en opposition avec toutes les lois connues du mouvement de la chaleur.

Reste pourtant l'observation célèbre d'Arago. Si, comme le prétend M. Kirchhoff, le disque lumineux n'est point une photosphère gazeuse, comment se fait-il qu'il nous envoie de la lumière non polarisée? A ce sujet, le savant allemand remarque que si les corps lumineux liquides émettent de la lumière polarisée, c'est parce qu'on les observe immobiles; si on les examinait agités, il pense que, la lumière étant alors émise sous les angles les plus divers, il n'y aurait plus d'uniformité dans le sens des mouvemens vibra-

toires, par conséquent plus de polarisation. Il croit donc que la surface visible du soleil peut fort bien être liquide et cependant émettre de la lumière non polarisée ou naturelle, parce que ce vaste océan de feu n'a point une surface unie comme un miroir, qu'il est sans cesse hérissé de vagues énormes et balayé par d'épouvantables tempêtes. Faire de telles suppositions, ce n'est pas céder à l'entraînement de l'imagination. Tout mouvement des airs et des eaux résulte d'une simple différence de température : quelques degrés de moins au pôle qu'à l'équateur sur notre terre, et voilà la mer traversée par des courans et des contre-courans, l'atmosphère ouverte aux vents, agitée par les tempêtes; mais, qu'on y réfléchisse, les fluctuations de température, si faibles sur notre planète, doivent être immenses dans le soleil et autour du soleil. La condensation des vapeurs métalliques de l'atmosphère, la vaporisation du bain solaire sont des phénomènes bien autrement grandioses que nos pluies terrestres. Quelle puissance doivent avoir les vents alizés sur une sphère aussi vaste que celle du soleil! Quelles pluies épouvantables doivent tomber du flanc de ces nuages aussi étendus que nos plus vastes continens, tout chargés de métaux en ignition! Les variations de température dans l'atmosphère solaire peuvent s'estimer, avec de grandes chances de probabilité, à plusieurs centaines de degrés; les pressions atmosphériques doivent varier dans les mêmes proportions, tandis que, dans les baromètres terrestres, c'est par millimètres seulement qu'on estime les différences de pression dans la colonne mercurielle qui fait équilibre au poids de l'atmosphère. Et pourtant, on le sait, une chute rapide de quelques millimètres dans la colonne barométrique est l'avant-coureur certain d'une violente tempête.

Après avoir décrit le soleil comme un globe liquide incandescent, entouré d'une épaisse atmosphère pénétrée des corps simples que nous retrouvons dans notre planète elle-même, M. Kirchhoff s'arrête. Il ne cherche pas à expliquer comment s'est allumé ce foyer de chaleur, ni comment il s'entretient. La question, si elle ne peut être résolue complétement, mérite au moins d'être discutée. Si le soleil n'était qu'un corps échauffé rayonnant dans l'espace, semblable à un boulet de canon rougi, il est à croire qu'il ne pourrait rester longtemps aussi brillant qu'il nous apparaît et qu'il est apparu à nos aïeux les plus éloignés. La chaleur qu'il perd par le rayonnement est véritablement énorme. M. Pouillet a calculé que pendant chaque seconde il émet 13,300 calories, c'est-à-dire 13,300 fois la quantité de chaleur nécessaire pour élever 1 gramme d'eau de zéro à 75 degrés. Veut-on avoir une idée plus facilement appréciable de cette quantité de chaleur? Employée à exercer un

effet mécanique, elle suffirait à élever d'un mètre un poids de 5,600,000 kilogrammes.

Cette dépense de chaleur est si énorme, que la surface du soleil s'obscurcirait sans doute assez vite, si elle était invariable, et si quelque chose ne rendait au soleil la chaleur qu'il perd constamment. Or où se prend cette chaleur toujours nouvelle? Peut-on imaginer qu'elle résulte d'une combinaison chimique, de la combustion de substances diverses? Si le soleil était un morceau de charbon incandescent, on a calculé que 1,200 kilogrammes de cet astre devraient être consumés par heure et par mètre carré. Si l'astre central avait la composition de notre poudre de guerre, pendant chaque minute une couche de poudre d'un mètre d'épaisseur serait brûlée, et notre soleil actuel disparaîtrait en neuf mille ans. Le diamètre solaire, dans la même hypothèse, aurait été, il y a huit mille ans, double de ce qu'il est aujourd'hui. Je ne présente ces suppositions singulières que pour faire comprendre que le phénomène par lequel s'entretient la chaleur solaire ne peut se comparer aux phénomènes de combustion avec lesquels nos habitudes sont le plus familières. Il faut préparer notre esprit à quelque chose d'extraordinaire quand il s'agit de cet immense foyer dont l'activité semble ne jamais se ralentir. Tout porte à croire que le soleil ne se consume pas seulement lui-même, mais que du dehors il reçoit sans cesse de nouveaux matériaux qui se précipitent dans son orbite, et y deviennent incandescens. Supposons que l'astre central soit entouré d'un immense anneau cosmique formé d'une multitude de météorites : attirés par la puissante masse du soleil, ces météores décriront des spirales de plus en plus rapprochées du centre avec une vitesse toujours croissante; parvenus dans l'atmosphère solaire, ils tomberont sur le soleil avec la formidable vitesse que leur communiquera la gravité, qui, à la surface du soleil, est vingt-huit fois plus grande qu'à la surface de la terre. La vitesse d'un météore en arrivant sur le soleil dépasse 600 kilomètres par seconde; en supposant qu'il soit entré dans l'atmosphère solaire avec la température glacée des espaces interplanétaires, on voit qu'il devra promptement y être porté aux plus hautes températures que nous puissions imaginer. Un savant anglais, à la fois mathématicien et physicien, M. Thomson, a calculé que, pour entretenir la chaleur solaire actuelle, il suffirait qu'il tombât tous les ans dans le foyer solaire une quantité de matière météorique qui pût couvrir la surface du soleil sur 9 mètres d'épaisseur. Supposons, si l'on veut, que le double soit nécessaire, que tous les ans le niveau des mers solaires s'élevât de 18 mètres, en raison de cette pluie continuelle de météores incandescens : il faudrait quatre mille ans pour que le dia-

mètre apparent du soleil augmentât d'une seconde, quarante mille ans pour qu'il grandît d'une minute. A ce compte, au bout de deux millions d'années, un observateur terrestre qui aurait vécu tout ce temps ne verrait pas le soleil plus différent de lui-même que nous ne le voyons chaque année d'une saison à l'autre, à mesure que la terre s'en éloigne ou s'en rapproche. Si la masse du soleil augmentait par l'addition des substances météoriques, nous n'aurions donc aucun moyen de nous en apercevoir : en revanche, on ne peut arguer de la constance du diamètre solaire pour repousser cette hypothèse, qui a l'avantage d'assigner une cause rationnelle au développement de la chaleur solaire.

On demandera peut-être d'où viennent ces météores, dont la pluie de feu tombe sans cesse sur la surface de l'astre qui nous éclaire. N'avez-vous jamais, par une soirée claire de mars ou de septembre, au moment des équinoxes, aperçu une lueur blanchâtre qui se montre dans le ciel du côté de l'occident? Elle a de 20 à 30 degrés de largeur, s'élève au-dessus de l'horizon, en suivant à peu près la direction de l'écliptique. C'est ce qu'on nomme la lumière zodiacale, parce que ceux qui l'observèrent les premiers la crurent délimitée par le zodiaque. Sous le ciel brumeux de nos climats, on n'aperçoit cette pâle lueur que bien rarement, après le crépuscule ou avant le lever du soleil, au commencement du printemps et de l'automne, et elle se confond aisément avec les reflets du jour qui s'évanouit ou qui s'approche; mais sous les tropiques, le phénomène s'étale dans toute sa magnificence. Sur les sommets des Cordillères, dans les prairies du Mexique, sous le beau ciel de Cumana, sur les bords de la Mer du Sud, la lumière zodiacale s'est montrée à Alexandre de Humboldt plus brillante que la voie lactée. A l'équinoxe, au moment où le disque solaire vient de descendre sous l'horizon, l'obscurité totale succède presque immédiatement au jour, et l'on voit tout à coup apparaître la lumière zodiacale, qui s'élève jusqu'à la moitié de la hauteur du ciel et ne s'évanouit qu'à l'approche de minuit.

Dominique Cassini observa le premier la lumière zodiacale en 1683, et la considéra comme une sorte d'anneau lumineux lié à l'équateur solaire; il reconnut en effet que cette lumière suit les mouvemens de l'équateur solaire à mesure que celui-ci s'éloigne de l'écliptique. M. Thomson pense que cet immense anneau lumineux est le réservoir des météores dont se nourrit l'astre central. Une telle théorie se concilie bien avec la grande conception cosmogonique de Laplace : l'anneau zodiacal étendu entre le soleil et l'orbite terrestre serait en quelque sorte un résidu de la matière cos-

mique qui composait à l'origine la nébuleuse entière d'où par degrés est sorti notre système compliqué de planètes.

Quoi qu'il en soit, à mesure que l'astronomie étudie avec plus de soin les phénomènes du ciel, elle y rencontre de plus surprenantes merveilles. Que de belles découvertes faites récemment dans notre propre système solaire, que l'on se flattait pourtant d'avoir entièrement exploré! Parmi ces découvertes, celle de MM. Kirchhoff et Bunsen restera comme une des plus importantes. L'analyse spectrale de l'atmosphère solaire a donné la preuve de l'unité chimique de notre système planétaire, et peut-être un jour, appliquée aux étoiles du plus vif éclat, révélera-t-elle une parenté physique entre notre système et tous ceux qui remplissent les infinies profondeurs de l'espace; mais si elle nous ouvre en quelque sorte les portes de l'infiniment grand, elle nous ramène encore par un autre chemin à l'idée de l'unité dans la nature. En étudiant le spectre, nous reconnaissons aujourd'hui chaque corps simple tenu en suspension dans la flamme dont le prisme de verre décompose les rayons; mais qu'est-ce qu'un corps simple qui trahit sa présence non par une seule raie brillante, mais par deux, trois, quelquefois par soixante raies? A mesure que le spectre augmente de netteté, le nombre des raies lumineuses augmente pour chaque substance; les verrons-nous jamais toutes? Il est permis d'en douter. Il y a donc là une multiplicité et une indétermination qui s'accordent assez mal, il faut l'avouer, avec l'idée théorique que nous nous faisons d'un corps *simple*, substance non composée, toujours semblable à elle-même, *substratum* de toutes les combinaisons chimiques. Faudrait-il, avec quelques esprits hardis, admettre que les corps que nous nommons simples ne nous le paraissent que parce que jusqu'ici nous n'avons pu réussir à les décomposer? Doit-on croire que les divers corps simples, s'il y en a vraiment de tels, ne sont formés que d'une seule et même matière à des états divers de condensation? Nous nous trouvons ainsi entraînés à l'idée de l'unité de substance. Gaz, liquides, solides, vide et plein, corps et espaces célestes, satellites, planètes, soleils, etc., ne seraient que les formes transitoires de quelque chose d'éternel, les images éphémères de quelque chose qui ne peut changer, et, dans le tourbillon des phénomènes, dans l'éternel mouvement de toute substance, l'histoire du monde nous montre partout le devenir dans l'être, l'être dans le devenir.

AUGUSTE LAUGEL.

DU

DROIT MARITIME

A PROPOS

DU DIFFÉREND ANGLO-AMÉRICAIN

Lorsqu'éclata la rupture entre le nord et le sud des États-Unis d'Amérique, quiconque aime à chercher dans l'avenir la conséquence probable des événemens put aisément prévoir les incidens de plus d'un genre que devait faire naître, entre les belligérans et les neutres, l'état incertain et compliqué de ce qu'on est convenu d'appeler le droit maritime international.

De toutes les questions que présente le droit public des nations entre elles, de toutes les questions qui ont armé les peuples les uns contre les autres, il n'en est pas de plus graves et de plus controversées que celles qui se rattachent à la situation des neutres, à leurs droits et à leurs obligations en temps de guerre maritime. Ces questions ont souvent agité le monde; elles ont grandement contribué à troubler la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci. Après quarante années d'une paix où elles avaient cessé d'occuper l'attention publique, la guerre de Crimée aurait pu les réveiller, si la France et l'Angleterre, pour obéir aux nécessités de leur alliance, ne s'étaient hâtées de mettre momentanément d'accord, par une sorte de compromis sous forme de déclarations réciproques, les doctrines jusque-là si contradictoires. La nature même d'une guerre promptement terminée, l'isolement de la Russie, sa situation géographique, l'écrasante supériorité maritime de ses ad-

versaires, tout se réunit pour garantir les belligérans et les neutres contre les sérieuses difficultés qui les menaçaient. Lorsque la paix se fit, le congrès de Paris termina ses travaux par une déclaration des principes que les puissances signataires du traité de 1856 adoptaient pour base définitive du futur droit maritime. Tous les états de l'Europe furent invités à donner leur adhésion, et tous adhérèrent. La même invitation fut adressée aux États-Unis d'Amérique, qui refusèrent leur acquiescement; on dira plus loin pourquoi et comment.

Aujourd'hui c'est précisément aux États-Unis que la guerre s'est allumée, non pas entre deux pays et deux gouvernemens séparés, mais entre les parties d'un tout plus ou moins homogène, circonstance qui complique singulièrement la situation et ouvre un vaste champ d'inépuisables controverses. Il ne faut pas toutefois se faire trop d'illusion; en quelque lieu et de quelque part qu'une guerre fût venue mettre à l'épreuve l'effet des déclarations du congrès de Paris, il serait puéril de croire que l'œuvre de ce congrès fût de nature à rester également respectée de tous, offrant pour la première fois dans l'histoire du monde l'exemple d'un code définitif des nations universellement accepté et observé. Les déclarations étaient trop vagues, trop générales, trop incomplètes, pour permettre d'espérer un pareil accord. L'énonciation solennelle de quelques principes abstraits ne peut suffire pour garantir l'uniformité d'interprétation et de pratique dans une matière aussi ardue.

Ce n'est pas en effet d'un droit *primitif et naturel*, de ce qui constitue le droit des gens proprement dit, qu'il s'agit ici. Les relations internationales échappent presque toujours aux prescriptions positives de lois générales et reconnues par tous comme obligatoires; ces relations sont régies par un droit secondaire, ou *droit conventionnel*. Ce droit, dérivé du droit des gens, dont il doit toujours tendre à se rapprocher, se modifie avec le temps, par les usages et par les traités. Les mêmes nations n'ont pas toujours adopté les mêmes principes et suivi les mêmes règles. La justice a souvent été étouffée sous la loi du plus fort; le fait a dominé le droit. Des précédens historiques peuvent donc être invoqués à l'appui de toutes les prétentions, de toutes les agressions, de toutes les violences. Les forts ont presque toujours pris leurs passions et leurs intérêts du moment pour règle unique de leurs relations avec les faibles. Le droit conventionnel, assis sur la tradition, sur des traités variables et contradictoires, soumis à des interprétations diverses, n'est, à vrai dire, que la *jurisprudence* des nations (1). Des

(1) Puffendorf, qui n'a parlé nulle part de la *neutralité* dans son traité du *droit de*

traités inégalement conclus et plutôt imposés que consentis, des violences exercées et subies ne sauraient avoir plus d'autorité dans cette jurisprudence que n'en ont devant la justice civile les arrêts de juges prévaricateurs ou les décisions arbitraires de pouvoirs despotiques.

Depuis quarante ans, le monde a changé de face; les progrès de la civilisation, la vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, ont rendu les peuples de plus en plus solidaires. L'exercice rigoureux des droits des belligérans, tels que ces droits étaient reconnus par les défenseurs des droits des neutres dans les traités de 1780, de 1794, de 1800, et dans les traités postérieurs, ne pourrait plus être supporté en cas de guerre européenne. L'Angleterre soulèverait l'univers contre elle, si elle songeait jamais à faire prévaloir les principes qu'elle soutenait encore en 1812 contre les États-Unis d'Amérique, glorieusement armés pour défendre la liberté des mers.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette étude de remonter aux origines et de suivre les vicissitudes du droit maritime; il suffit de noter quelques points essentiels. Les traités d'Utrecht commencèrent à faire justice des exorbitantes prétentions des belligérans, surtout de celles de l'Angleterre, que Selden avait poussées jusqu'à réclamer pour elle, dans son fameux traité *Mare clausum*, la *possession exclusive* des mers qui baignent ses rivages. La neutralité armée de 1780 ne put obtenir de l'Angleterre la reconnaissance explicite des droits encore incomplets que revendiquaient les neutres. Cependant l'alliance de la Russie, de la Suède et du Danemark, à une époque où la Grande-Bretagne se trouvait en guerre avec la France, l'Espagne et la Hollande, entraîna sa soumission *de fait* à la plupart des obligations que lui imposait l'accord unanime de l'Europe. L'Angleterre ne devait pas tarder à prendre une terrible revanche de son échec, et lorsqu'en 1800 les nations maritimes du Nord s'armèrent de nouveau pour proclamer et défendre les principes de la neutralité armée de 1780, la flotte anglaise, forçant l'entrée du Sund, attaqua et détruisit en pleine paix la flotte danoise dans le port de Copenhague. Cet attentat aurait pu coûter

la nature et des gens, écrivait en 1692 une lettre curieuse dont il est bon de citer quelques lignes. « La question, disait-il, est certainement du nombre de celles qui n'ont pas encore été établies sur des fondemens clairs et indubitables qui puissent faire règle pour tout le monde. *Dans tous les exemples qu'on allègue, il y a presque toujours quelque chose de droit et quelque chose de fait. Chacun d'ordinaire permet ou défend le commerce des peuples neutres avec ses ennemis selon qu'il lui importe d'entretenir amitié avec ces peuples ou qu'il se sent de force pour obtenir d'eux ce qu'il souhaite.* » Puffendorf écrivait ces lignes à la fin du XVIIe siècle, et les événemens du XIXe prouvent encore la justesse de ses prévisions.

cher à la Grande-Bretagne, si au même moment l'assassinat de Paul Ier n'avait appelé au trône l'empereur Alexandre. Le premier acte du nouveau souverain, triste démenti aux glorieuses traditions de Catherine II, fut de renier, dans les conventions conclues en 1801 avec l'Angleterre, les principes des traités de 1780.

La complicité de la Russie, l'anéantissement de la flotte danoise, plus tard la destruction de notre propre marine, mirent les neutres à la discrétion de l'Angleterre. L'Europe vit fouler aux pieds tous les droits des neutres, tenter contre eux toutes les violences. Depuis Louis XIV, la France était restée fidèle aux principes protecteurs de la liberté des mers. Contrainte d'emprunter leurs armes à ses ennemis, elle ne le fit du moins qu'à titre de représailles. Les décrets de Berlin et de Milan, quelque jugement qu'on porte sur la politique qui les inspira, étaient présentés comme la revanche des actes d'arbitraire et de spoliation dont les mers devinrent le théâtre après la rupture de la paix d'Amiens. Lorsque par un ordre du conseil le cabinet britannique déclarait bloqués tous les ports de l'empire, lorsqu'il ordonnait la confiscation de toutes les cargaisons de grains expédiées d'un port neutre pour un port français et saisies sur la haute mer par ses croiseurs, il n'avait pas le droit de se plaindre du blocus continental. Quand l'Angleterre imposait aux navires neutres, sous peine d'être traités en ennemis, l'obligation de toucher à un port anglais, la France était autorisée à considérer comme dénationalisé tout navire qui se soumettait à cette exigence. Il importe d'ailleurs de remarquer que jamais la France ne prétendit, comme sa rivale, fonder sur les principes du droit des gens les mesures que lui commandait le soin de sa défense, et qu'au contraire elle déclara toujours formellement qu'elle répudierait de tels moyens lorsque cesseraient de les employer ceux qui les premiers n'avaient pas craint d'y recourir.

Il était nécessaire de rappeler brièvement ce triste passé avant d'exposer l'état actuel du droit maritime de l'Europe; les enseignemens de l'histoire se chargeront de démontrer la nécessité de nouveaux changemens, sans lesquels la guerre amènerait infailliblement le retour à des pratiques rendues plus désastreuses que jamais par l'immense développement du commerce international (1).

(1) Il faut nécessairement renvoyer aux traités spéciaux sur la matière ceux qui voudraient prendre une connaissance plus approfondie d'un sujet sur lequel ont été imprimés tant de volumineux recueils. Hubner, Klubber, Wheaton et plusieurs autres publicistes ont jeté de vives lumières sur la question; mais nous possédons en France deux ouvrages récens qui résument et complètent les publications antérieures. *Les droits et les devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime*, — *l'Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international*, par M. Hau-

Le 16 avril 1856, les plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Russie, de la Sardaigne, de la Turquie et de la Prusse ont signé à Paris la déclaration suivante :

« 1° La course est et demeure abolie;

« 2° Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie à l'exception de la contrebande de guerre;

« 3° La marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi;

« 4° Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du territoire de l'ennemi.

« Les gouvernemens des plénipotentiaires soussignés s'engagent à porter cette déclaration à la connaissance des états qui n'ont pas été appelés à participer au congrès de Paris, et à les inviter à y accéder. »

Les États-Unis ont refusé leur adhésion, et un message présidentiel a fait connaître les motifs de ce refus. La reconnaissance si formelle des droits des neutres, l'adoption par l'Angleterre du principe énergiquement et constamment combattu par elle que le *pavillon couvre la marchandise*, l'admission, dans le nouveau droit maritime de l'ancien principe que *la marchandise neutre n'est pas sujette à capture, même sous pavillon ennemi*, — tout cela ne pouvait que plaire aux États-Unis. Sauf de rares exceptions, toutes motivées par des circonstances particulières, leur gouvernement a toujours affirmé les droits les plus étendus des neutres; il a bravé la guerre avec l'Angleterre plutôt que de se soumettre à l'exercice du droit *de recherche*; il a toujours repoussé le droit *de visite en temps de paix*, et ne l'a accepté, *en temps de guerre*, que comme moyen de réprimer la contrebande de guerre. C'est la clause relative à la suppression de la course qui a motivé le refus d'adhésion, ou, pour mieux dire, l'introduction de cette clause dans la déclaration de Paris a conduit les États-Unis à une contre-proposition beaucoup plus étendue. Ils se sont déclarés prêts à adhérer à l'acte final du congrès, si on voulait proclamer d'une manière absolue *l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers*, de telle sorte que les navires de guerre fussent obligés de respecter les navires de commerce de l'ennemi. C'était là une proposition hardie peut-être, mais

tefeuille, sont des œuvres du plus grand mérite, qui doivent être dans les mains de quiconque s'intéresse à l'étude de l'histoire et du droit public. On peut ne point partager toutes les opinions de l'auteur, mais il est impossible de ne pas éprouver de l'estime pour son savoir, de la sympathie pour l'esprit libéral et éclairé qui l'anime. D'ailleurs les questions sont exposées avec tant de clarté et de sincérité que chacun peut, en pleine connaissance de cause, arriver aux conclusions que lui dictera sa raison.

parfaitement légitime et logique de la part des États-Unis, mettant à ce prix leur acquiescement à la suppression définitive de la course.

Envisagée à un point de vue absolu, la doctrine de l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers peut être contestée. Dans les guerres continentales, le progrès de la civilisation, l'adoucissement des mœurs, la multiplication des rapports habituels et la fusion croissante d'intérêts entre les peuples ont de plus en plus introduit, sinon dans le droit strict, du moins dans la pratique, le respect de la propriété privée. La destruction volontaire des propriétés particulières est donc généralement réprouvée, lorsqu'elle ne s'accomplit que dans la pensée de nuire à l'ennemi; cette destruction ne réussit à se faire excuser que par une nécessité impérieuse, dans des circonstances exceptionnelles, et les bombardemens même, employés comme moyen de réduction de places qui peuvent être autrement attaquées, soulèvent une réprobation universelle. Cependant il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour faire sentir que d'essentielles et nombreuses différences existent entre la propriété privée assise sur le sol et celle qui flotte sur l'Océan. L'homme qui livre sa fortune aux chances des expéditions maritimes ne peut prétendre à tous les priviléges, à tous les ménagemens qu'on accorde au citoyen dans son domicile, sur sa terre natale. L'attaque contre la propriété privée dans la guerre continentale expose les femmes et les enfans, détruit le toit qui couvre la famille, frappe le plus pauvre comme le plus riche. Autre chose est la saisie, sur des mers qui sont du domaine de tous, d'un navire, pur instrument du commerce de l'ennemi, destiné à l'échange lointain des produits de son sol ou de son industrie, et cependant ce navire n'est déclaré de bonne prise que quand un tribunal a prononcé sur la validité de la saisie, en sauvegardant, s'il y a lieu, les droits des neutres. Déclarer l'inviolabilité de la propriété privée sur les mers, ce serait certainement enlever aux luttes internationales une partie de leurs rigueurs. Vainement les défenseurs des droits des belligérans allèguent que ce serait diminuer la crainte salutaire de la guerre, en rendre la pensée moins redoutable, la durée plus longue; vainement ils nient que ce fût là un progrès véritable. Si le principe est encore difficile à faire reconnaître de tous, s'il n'est pas probable que ce principe soit prochainement admis dans le droit public des nations, tout ami de l'humanité fera des vœux pour qu'il finisse par triompher. Les États-Unis se plaçaient toutefois sur un terrain habilement choisi, lorsqu'ils faisaient dépendre leur renonciation à la course de cette inviolabilité de la propriété privée.

On a beaucoup écrit pour et contre la course. Les sentimens d'hu-

manité de ceux qui la condamnent sont-ils également réfléchis et également sincères? Est-on bien fondé à qualifier de pirates *les volontaires de la mer* au moment où des corps de volontaires viennent d'exercer une telle influence sur le sort de l'Italie? Qu'une puissance maritime prépondérante, la première à la fois par son commerce et par ses armemens, obligée pour subsister d'assurer la liberté de ses transports, disposant d'un matériel naval immense et pouvant réparer ses pertes d'hommes grâce à une pépinière inépuisable de matelots, que cette puissance proscrive la course, cela se conçoit aisément. Les raisons mêmes qui l'y engagent doivent détourner d'en faire autant ceux qui n'entreraient en lutte avec elle que dans des conditions très différentes. Les corsaires peuvent tenir glorieusement et utilement la mer (ils l'ont assez prouvé sous la république et sous l'empire) alors que les flottes régulières sont détruites par de longs revers ou paralysées par une trop grande disproportion de forces. La course est surtout nuisible à celui des belligérans dont le commerce maritime couvre les mers de son pavillon et offre dix prises contre une à l'audace des corsaires. C'est ce qu'ont parfaitement compris les États-Unis; c'est ce qu'a peut-être trop perdu de vue notre gouvernement en signant la déclaration du 16 avril 1856, car la France ne peut avoir oublié les exploits de Surcouf et de tant d'héroïques enfans de Dunkerque, de Saint-Malo, de Granville; la France ne peut avoir oublié que c'est la course qui lui donna Jean Bart et Duguay-Trouin. Que l'abolition de la course soit présentée comme un progrès de la civilisation, nul n'y contredira; mais, pour ne pas risquer d'être victime de sentimens généreux, il eût mieux valu que la France ne renonçât à cette arme si redoutable entre ses mains qu'aux conditions posées par les États-Unis.

Il est vrai qu'outre les raisons puisées dans des sentimens d'humanité, on allègue, pour justifier une telle concession, l'intérêt qu'avaient la France et les puissances maritimes de second ordre à faire consacrer formellement par l'assentiment de l'Angleterre les principes protecteurs de la liberté des mers et des droits des neutres. Il est difficile d'accepter cette explication. En s'engageant à respecter désormais les transports faits sous pavillon neutre, à ne reconnaître et à n'imposer comme obligatoires que les blocus effectifs, l'Angleterre n'a fait aucun sacrifice réel. Son assentiment à ces principes, devenus, sauf une seule exception, ceux de toutes les nations civilisées, était dans la force des choses. L'Angleterre pouvait différer cet assentiment; mais, la guerre éclatant, elle n'aurait eu qu'à le donner ou à se le voir arracher par la nécessité. On serait donc mal fondé, pour elle du moins, à revendiquer au nom

des progrès de la civilisation, des idées de droit et de justice, l'honneur d'un résultat dû à d'autres causes. Nous en avons pour garans les propres aveux d'un de ses plénipotentiaires au congrès de Paris et de son premier ministre. Exposant, le 22 mai 1856, devant la chambre des lords, les motifs qui avaient déterminé les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne à signer la déclaration du 16 avril, lord Clarendon n'hésita pas, malgré le retentissement que ses paroles devaient avoir de l'autre côté du détroit, à s'exprimer ainsi : « Nous avons obtenu de la France, en matière de lettres de marque, la consécration d'un principe qui sera très avantageux pour une nation commerçante comme l'Angleterre; *l'abolition des lettres de marque est plus que l'équivalent de l'abandon d'un droit que je sais qu'il est impossible de soutenir*. Cette abolition est bien plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'a été à aucune autre époque. Lorsque le bâtiment marchand et le corsaire attendaient tous deux du vent leur puissance motrice, ils étaient comparativement sur le pied de l'égalité, et c'était le plus fin voilier qui prenait l'avance; mais la majeure partie de notre commerce, se faisant encore sur des bâtimens à voiles, serait absolument à la merci d'un corsaire, quelque petit qu'il fût, faisant la course à la vapeur. En conséquence, je regarde l'abolition des lettres de marque comme étant du plus grand avantage pour un peuple aussi commerçant que le peuple anglais. » Lord Palmerston avait dit, le 6 mai, à la chambre des communes : « *C'est nous qui avons le plus gagné à ce changement* par suite duquel pendant toute cette guerre (celle de Crimée) nos relations commerciales n'ont pas souffert. »

A l'époque du dernier traité de Paris, la situation relative de l'Angleterre et des autres puissances maritimes était bien différente de ce qu'elle était il y a cinquante ans. Ce changement, amené en partie par le développement des forces navales de la France et de la Russie, était surtout dû à la place prise par les États-Unis d'Amérique au premier rang des nations maritimes. Si depuis quelques années la politique avouée du gouvernement fédéral, politique conforme aux doctrines de Monroë, a été de ne point intervenir dans les querelles de l'Europe, ce n'était pas seulement comme pouvant servir de fondement à des prétentions exclusives sur le règlement des affaires du Nouveau-Monde que cette conduite était adoptée. Ce n'était pas non plus par amour platonique de la liberté des mers que les Américains s'étaient montrés toujours si zélés défenseurs des droits de la neutralité. L'attachement à des principes abstraits n'est guère le mobile des politiques, et la diplomatie n'en fait le plus souvent, comme on l'a dit justement à propos du principe de non-intervention, qu'*un moyen pour l'esprit* et une arme pour la pro-

tection d'intérêts particuliers. — A ce titre surtout, les Américains étaient plus enclins que personne à faire prévaloir les priviléges du pavillon neutre. En cas de guerre européenne, le commerce des belligérans devait être appelé par la force des choses à emprunter le pavillon étoilé de l'Union. C'était là tout à la fois un grand avantage pour l'Union, une garantie pour les faibles et un frein pour les forts, car celui des belligérans qui aurait méconnu des prétentions légitimes en elles-mêmes et prêtes à s'appuyer d'une force redoutable se serait exposé presque infailliblement à voir la neutralité de l'Amérique se changer contre lui en hostilité. Lord Clarendon avait certainement fait ces réflexions, sans qu'il jugeât nécessaire de les communiquer à ses auditeurs, lorsqu'il disait qu'en renonçant à sa prétention passée de saisir la marchandise ennemie sous pavillon neutre, l'Angleterre n'avait fait qu'une concession apparente, et que c'était là désormais un *droit impossible à soutenir*.

Les critiques que soulèvent sur ce point les déclarations du traité de Paris ne sont pas les seules qu'on soit en droit de faire. Il en est malheureusement d'autres qui trouveront peu de contradicteurs, car si l'abolition de la course, désavantageuse à la France, presque exclusivement favorable à l'Angleterre, est cependant approuvée de ceux qui pensent que notre désintéressement ne doit pas reculer devant le sacrifice de nos intérêts à des idées et à des sentimens généreux, ceux-là seront d'autant plus disposés à regretter qu'une pareille concession n'ait pas été mise à profit pour faire fixer les points litigieux du droit maritime. Le sentiment d'humanité qui faisait condamner la course aurait obtenu un plus grand triomphe encore, si l'on avait écarté de l'avenir les chances de conflits par des stipulations claires et précises. Les déclarations du traité de Paris, personne ne le niera, sont conçues, relativement aux blocus, en termes beaucoup trop généraux; elles autorisent la saisie de la *contrebande de guerre*, sans dire en quoi consistera cette contrebande, ce qui est toute la question; elles se taisent complétement sur un des points les plus contestés du droit maritime international, *la visite des navires neutres par les belligérans*. Cependant ce n'est pas du principe abstrait de la prohibition du transport de la contrebande de guerre, prohibition généralement admise par tous les traités, que sont sorties les contestations renouvelées à chaque guerre. Les neutres ont toujours reconnu aux belligérans le droit d'interdire une certaine contrebande de guerre; mais la définition de cette contrebande n'a jamais pu se faire d'un consentement unanime. Le principe du droit des gens, que *les neutres ne doivent pas fournir des armes aux combattans*, était trop conforme au droit naturel et

primitif pour être contesté. La question ainsi posée était simple et se résolvait aisément; on l'a compliquée, on l'a rendue presque insoluble en la déplaçant. Au lieu de la considérer au point de vue du *devoir des neutres*, on l'a envisagée et discutée au point de vue des *droits*, c'est-à-dire des intérêts des *belligérans*. La question changeait dès lors de caractère et de portée; elle s'égarait dans les variations et les abus du droit *secondaire ou conventionnel*; une appréciation à peu près arbitraire prenait la place d'une définition facile. Le *devoir des neutres* interdisait les *secours en armes et en munitions de guerre fabriquées et préparées*; le *droit* du belligérant n'avait guère pour limites que son intérêt et son caprice; l'affirmation de ce droit, se modifiant selon les circonstances, ouvrait la porte aux prétentions les plus singulières, aux interdictions les plus étendues. Ce furent tantôt les matières premières nécessaires à la fabrication et à l'emploi des armes, c'est-à-dire à peu près tous les métaux, le soufre, le salpêtre, tantôt les effets d'habillement et les objets propres à confectionner les équipemens militaires, les draps, les cuirs, tantôt tout ce qui entre dans les constructions navales, bois, goudron, chanvre, tantôt les vivres, les grains, les farines, les boissons, tantôt la houille, nomenclature interminable dans laquelle, une fois le premier pas fait, il est bien facile de ranger à peu près toutes les denrées qui alimentent le commerce du monde.

Quelque divergentes qu'aient été à cet égard les opinions des publicistes, il est difficile, soit que l'on prononce par des motifs de droit, soit qu'on se décide d'après l'usage général et la jurisprudence des traités, de ne pas conclure que la contrebande doit être limitée désormais aux *armes*, aux *munitions de guerre* et aux *équipemens militaires* (1). L'Angleterre seule a soutenu jusqu'à nos jours le système contraire, et le traité de Paris ne change rien à l'état de

(1) M. Hautefeuille fait à ce sujet l'observation suivante : « Quelques traités modernes, *conclus surtout par les États-Unis d'Amérique*, terminent l'énumération des objets de contrebande par une phrase à laquelle il suffirait d'ajouter un mot pour la rendre très juste et très complète. Voici comment ils s'expriment : « Toute espèce d'armes ou instrumens en fer, acier, bronze, cuivre ou autres matières quelconques manufacturées, préparées et fabriquées expressément pour faire la guerre sur terre ou sur mer. » En ajoutant dans le dernier membre de la phrase un seul mot et en disant : *expressément et uniquement destinées...*, on aurait une définition très exacte de la contrebande. Je n'hésite pas à recommander une rédaction de cette nature à tous les peuples, parce que, appliquée loyalement, cette phrase ne peut jamais donner lieu à aucun embarras, et qu'elle exclut naturellement tous les objets qui, pour servir à la guerre, ont besoin de subir une transformation par la main de l'homme, toutes les matières premières, enfin parce qu'elle renferme la contrebande dans les limites du droit primitif et même du droit secondaire tel qu'il nous a été légué par le XVIIIe siècle. » (*Droit maritime international*, page 83.)

la question. Ce traité est également silencieux sur les *personnes*, dont il est permis aux belligérans d'interdire le transport sous pavillon neutre. Rien, ni dans le droit naturel, ni dans le droit conventionnel, rien dans les auteurs qui ont traité ce sujet, n'autorise à étendre aux employés civils, encore moins aux agens accrédités près des gouvernemens neutres, une interdiction qui ne peut s'appliquer qu'aux *gens de guerre*. Ce serait là, de la part des belligérans, une atteinte des plus graves au droit des neutres. Toutes les raisons qui ont été alléguées, dans l'affaire du *Trent*, en faveur de cette doctrine excessive, ne valent pas même une réfutation. Les précédens invoqués sont inexacts ou abusifs, et c'est surtout en pareille matière qu'il ne peut y avoir *de droit contre le droit*. Wheaton a condamné le *transport frauduleux* des dépêches; mais ce n'est pas un transport *frauduleux* (en supposant même qu'on élève la prétention d'assimiler des *envoyés* à des *dépêches*), ce n'est pas un transport frauduleux que celui qui s'opère de port neutre à port neutre, à bien plus forte raison lorsque ce transport a lieu sur un navire spécialement affecté à un service postal. Si le contraire était admis, les croiseurs du gouvernement fédéral pourraient arrêter chaque jour dans la Manche, hors de la limite assignée à la juridiction territoriale, tous les paquebots français ou anglais qui naviguent entre les deux pays, pour y saisir les dépêches ou les agens des états confédérés. Dans le cas où la guerre éclaterait entre les états du nord et l'Angleterre, la France violerait la neutralité en continuant, sur les paquebots de l'administration des postes dans la Méditerranée, le service de la malle de l'Inde. La neutralité interdit le transport des dépêches de *port ennemi à port ennemi*; aller au-delà, ce serait, dans une infinité de cas dont il serait aisé de citer des exemples, porter aux relations des neutres avec les belligérans, et même aux relations des neutres entre eux, un préjudice que les droits de la guerre ne permettent pas de leur infliger. Quiconque se livrera à de tels actes doit savoir qu'il agit à ses risques et périls, au nom des seuls droits de la force, et devra être prêt à soutenir ces prétendus droits par les armes, — seule sanction des droits abusifs. Disons donc hautement que, dans l'état actuel de la jurisprudence des nations, la navigation de port neutre à port neutre est affranchie de toute entrave et jouit d'immunités absolues (1).

Les États-Unis ne peuvent pas plus prétendre à s'immiscer dans

(1) Ne pouvant entrer dans tous les détails, je crois à peine nécessaire de dire ici qu'il faut que la *destination* ne puisse être douteuse. Un navire neutre expédié pour un port neutre, mais rencontré hors de sa route à proximité des côtes de l'ennemi, s'il était porteur de contrebande de guerre et ne pouvait justifier de motifs suffisans pour

le commerce et les transports entre l'Angleterre et La Havane ou le Mexique, que la France, en guerre avec l'Angleterre, ne pourrait arrêter et saisir dans la Mer du Nord, sous quelque prétexte que ce fût, un navire russe faisant voile pour Anvers ou pour la Méditerranée. Le seul droit d'un croiseur en pareil cas est de s'assurer de la destination du neutre par l'examen des papiers de bord. Cette dernière réflexion conduit naturellement à parler du *droit de visite*, qui n'est pas même mentionné dans les déclarations du traité de Paris. Cependant les plus graves conflits sont nés, à diverses époques, de ce droit, non contesté en temps de guerre, mais qu'il faut distinguer du droit *de recherche* (1), et qui ne peut être exercé à l'égard des navires *convoyés*, c'est-à-dire escortés par des vaisseaux de guerre appartenant aux pays neutres. Le droit de visite rappelle la longue et courageuse lutte des marines du Nord contre la Grande-Bretagne; il réveille le souvenir des combats glorieux entre des escadres anglaises et des frégates danoises et suédoises aimant mieux s'exposer à être coulées bas que de laisser insulter leur pavillon et de souffrir la visite des navires placés sous leur protection.

Dans la discussion soutenue avec tant de fermeté et d'éclat par M. de Bernstorff contre les exigences du cabinet britannique en avril 1800, le diplomate anglais, M. Merry, poussé dans ses derniers retranchemens, s'écriait : « Voyez où conduit votre doctrine! grâce à elle, l'escorte d'un brick suffirait pour dispenser de la visite toute la marine marchande du Danemark rencontrée par toutes les flottes de l'Angleterre. » La réponse de l'illustre ministre danois fut aussi juste que pleine d'à-propos : « Voyez, à votre tour, où conduit votre doctrine! grâce à elle, toutes les flottes du Danemark commandées par ses amiraux ne pourraient pas dispenser un convoi d'être visité par un corsaire anglais. »

A cette époque, le droit de visite réclamé par l'Angleterre avait

se trouver dans ces parages, s'exposerait certainement à un soupçon légitime de fraude, à une saisie et à une condamnation.

(1) La *recherche* (*search*) est très différente de la *visite*. La visite consiste à s'assurer par l'examen des papiers de bord de la nationalité du navire, de sa destination et de la composition de la cargaison. Par la recherche, le belligérant, ne tenant aucun compte des papiers de bord, s'arroge le droit de perquisition. La visite doit être soufferte par le neutre comme conséquence légitime des droits du belligérant. La recherche (sauf le cas où existent des motifs de suspicion que le visiteur doit énoncer) est une vexation et une injure que n'ont jamais tolérées les nations soigneuses de leur dignité. Il est une autre visite qui s'exerce en temps de paix, dans des parages déterminés, et dont le but est la répression de la traite des noirs; cette visite ne peut être imposée au pavillon d'un pays qui n'y a point consenti. La France l'a acceptée par des conventions spéciales avec l'Angleterre; les États-Unis n'ont jamais voulu s'y soumettre. Quelque jugement qu'on porte sur ce point, comme il est étranger à notre sujet, il n'y a pas à s'en occuper ici.

pour objet principal la saisie des marchandises ennemies, que ses tribunaux déclaraient de bonne prise sur les navires neutres, prétention à laquelle elle a renoncé par le traité de Paris. Cependant la visite est aussi nécessaire à la constatation de la nationalité et à la saisie, à bord des neutres, de la contrebande de guerre qu'elle l'était lorsqu'elle avait pour but la confiscation de la marchandise ennemie. On comprend dès lors qu'avec l'élasticité que donnent à la contrebande de guerre les termes généraux de la déclaration de 1856, et par suite du manque absolu de stipulations relatives à la visite, tout reste livré, comme jadis, à l'arbitraire des belligérans.

La visite des navires marchands a été toujours acceptée, *en temps de guerre*, pour la constatation de la nationalité et pour la vérification de la contrebande de guerre; mais tous les traités qui s'en sont occupés depuis le traité des Pyrénées de 1659 (1) l'ont assujétie à des formes protectrices de la dignité des pavillons neutres et des intérêts de commerce. Ils ont fixé la distance à laquelle doit s'arrêter le vaisseau visiteur, le nombre d'hommes qu'il peut faire monter à bord du navire visité. Ces traités ont interdit *toute recherche*, toute saisie, tout enlèvement, n'autorisant que l'examen des papiers de bord, ne conférant au belligérant, en cas d'infraction manifeste à la neutralité ou de suspicion légitime, d'autre pouvoir que celui de conduire le navire coupable ou justement suspect dans un port pour y être jugé. Des questions si délicates, parce qu'elles touchent à l'honneur des pavillons, ne peuvent être trop tôt résolues, de manière à ne laisser subsister aucun doute, à ne permettre aucune dissidence. Il paraîtra probablement nécessaire d'assimiler aux navires convoyés, c'est-à-dire de dispenser de la visite, les paquebots faisant le service de la malle, à bord desquels se trouve un agent officiel des postes. La liberté, la sécurité, la régularité des communications de ce genre intéressent tout le monde, et la saisie d'un paquebot, le retard des correspondances peuvent être la cause de graves préjudices.

C'est quelque chose sans doute, mais ce n'est pas assez que d'a-

(1) Je ne connais qu'une seule convention où l'Angleterre ait obtenu une déviation de ces règles, c'est la convention de 1797 avec la Russie; encore faut-il dire que l'article est rédigé en termes vagues et généraux : « Quant à la visite des vaisseaux marchands, les vaisseaux de guerre et corsaires se conduiront avec autant de modération que les circonstances de la guerre permettront d'en user envers les puissances amies restées neutres, et en observant *le plus qu'il sera possible* les principes généralement reconnus et les préceptes du droit des gens. » Singulière rédaction pour un article de traité! La Russie ne tarda pas à regretter sa faiblesse, et lorsqu'en 1807, après le bombardement de Copenhague, elle déclara la guerre à l'Angleterre, on put lire entre autres griefs, dans le manifeste impérial, « que, contre la foi et la parole expresse des traités, l'Angleterre tourmentait sur mer le commerce des sujets de la Russie. »

voir obtenu de l'Angleterre qu'elle reconnût que, *pour être obligatoires, les blocus doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral de l'ennemi*. La preuve que ce n'est pas assez est fournie par beaucoup de traités qui renferment des stipulation plus précises, des garanties plus complètes, car qui sera juge de l'efficacité du blocus, si ce n'est le belligérant, et qu'est-ce qui l'empêchera de trouver suffisante une force dérisoire? A la rigueur, on peut soutenir qu'un seul petit navire armé est en état d'interdire l'accès d'un port à toute une flotte de vaisseaux marchands. N'a-t-on pas vu de simples barques montées par de hardis corsaires s'emparer des galions de l'Espagne et des *east-indiamen* de l'Angleterre? Il faut donc, pour que des stipulations de ce genre aient quelque valeur, s'expliquer plus clairement sur tout ce qui a soulevé des litiges dans le passé et ne manquerait pas d'en soulever de nouveaux. Il faut dire à quelles conditions la force navale destinée à maintenir le blocus sera reconnue propre à le faire respecter; il faut fixer, comme l'ont fait certains traités, le nombre minimum de vaisseaux et de canons; il faut stipuler que ces vaisseaux doivent être présens, arrêtés devant le port bloqué, ou naviguant sans s'en éloigner de manière à en fermer efficacement l'entrée. Il ne faut pas qu'un simple aviso courant des bordées devant une côte prétende interdire au monde entier tel commerce d'où peuvent dépendre le bien-être et parfois l'existence de millions d'hommes. Je vais même plus loin : la validité du blocus devrait dépendre d'une attaque simultanée par terre; c'est là du moins un but à poursuivre, si on ne peut l'atteindre. Une place ne serait considérée comme bloquée que lorsqu'elle serait assiégée ou tout au moins investie. Cette opinion, que j'ai entendu défendre par de hautes autorités, s'appuie sur de justes et fortes raisons. Pour imposer aux neutres des sacrifices aussi grands que ceux qu'entraîne parfois le respect du blocus, le belligérant doit prouver la nécessité de ces sacrifices; or la nécessité n'existe pas lorsque le port bloqué, n'étant pas investi, peut recevoir par terre ce que la mer ne lui apporte pas. Il arriverait un jour ou l'autre, avec le système actuel, qu'un assaillant incapable de maintenir un soldat sur le territoire ennemi en interdirait l'accès par mer au moyen de quelques vaisseaux, empêcherait le commerce maritime des neutres, tandis qu'un voisin enverrait sans obstacles, par routes, fleuves, canaux ou chemins de fer, les produits de son sol et de son industrie jusque sur les quais d'une ville ouverte à tous du côté de terre, et dont le port seul serait bloqué. C'est à peu près ce qui se passe pour la plupart des ports de l'Amérique du Sud; mais l'anomalie serait encore plus frappante, si l'on prenait des

exemples en Europe, où les frontières sont plus rapprochées, les distances moins grandes, les transports par terre facilités par de nombreuses voies de communication.

Je ne pourrais, sans m'écarter du plan de cette étude, toucher, même sommairement, à tous les points litigieux du droit maritime; je me borne à indiquer les principaux. Il faut cependant dire quelques mots d'un fait récent qui doit se renouveler et qui a soulevé une controverse de nature à prouver combien sont peu connues les règles du droit maritime. Lorsque le *Nashville*, appartenant à la marine du sud, est entré à Southampton après avoir détruit en mer un navire du nord, quelques personnes ont cru que la neutralité était violée par l'admission du *Nashville* dans un port anglais : c'est une erreur. L'état neutre n'est tenu qu'à observer la plus stricte impartialité dans le traitement qu'il accorde aux belligérans; il peut leur fermer ses ports, il peut les leur ouvrir; son seul devoir est de placer les vaisseaux de guerre et les corsaires de chacun sur un pied de parfaite égalité, de ne recevoir aucune prise et de ne permettre aucune hostilité dans les limites de sa juridiction (1).

Je ne pousserai pas plus loin ces réflexions. Je crois en avoir assez dit pour montrer quel est l'état incertain et précaire du droit maritime international et combien il importe qu'un prompt remède soit apporté à cette situation, pleine de périls pour la paix du monde. L'incident déplorable du *Trent* serait à lui seul la preuve de ce que j'avance, si l'évidence avait besoin de preuves. Que la guerre se prolonge en Amérique, et d'autres incidens se présenteront; que la guerre éclate entre l'Angleterre et les États-Unis, et les chances de complications entre les belligérans et les neutres seront décuplées, les conflits naîtront partout, à propos de tout. — Contrebande de guerre, blocus, droit de visite, tout est sujet à contestation, car tout est livré à l'interprétation et à l'arbitraire. Supposons en effet que le gouvernement fédéral eût adhéré aux déclarations du traité de Paris, rien n'eût été changé, car rien dans ces déclarations ne s'applique directement au cas du *Trent*. L'Angleterre n'aurait pas eu un seul argument de plus à faire valoir, vis-à-vis d'une des parties contractantes au traité de Paris, que les raisons qu'elle a opposées si justement au gouvernement fédéral. C'est dans l'état antérieur de la jurisprudence des nations, dans des précédens, dans des traités, dans des inductions, qu'il a fallu chercher les argumens qui ont été mis en avant par les avocats officieux des deux causes. Peu importe

(1) Le gouvernement espagnol vient de traiter le *Sumter*, qui n'est qu'un corsaire, comme le gouvernement anglais avait traité le *Nashville*, comme on avait déjà traité le *Sumter* à la Martinique. Il y aurait inhumanité à refuser des vivres ou les moyens de réparer des avaries à un navire en détresse.

d'ailleurs, pour le but qu'on s'est proposé ici, l'opinion que chacun se formera sur le fait, peu importe la solution de la question de droit, peu importent même les suites si graves d'un pareil événement; c'est assez qu'il ait pu se produire, c'est assez que l'acte ait été commis par ceux qui ont toujours défendu les droits les plus étendus des neutres, et qu'il soit considéré comme un *casus belli* par ceux qui ont porté naguère au-delà de toutes limites les prétentions des belligérans. La confusion est complète, et la nécessité de faire cesser de telles divergences et de telles incertitudes doit frapper tous les esprits.

L'issue pacifique du différend anglo-américain ne semble plus douteuse. Le gouvernement fédéral paraît avoir reconnu la justice des réclamations de l'Angleterre; il a déclaré que le capitaine Wilkes avait agi sans autorisation, et que les prisonniers seraient rendus. Il y aurait donc peu de chose à dire désormais des causes de ce différend, sur lequel tous les gouvernemens de l'Europe n'ont guère porté qu'un seul et même jugement, si des opinions fort erronées ne s'étaient manifestées, ce qui rend utile de résumer ce débat dans ses termes vrais, au risque de répéter ce qui a pu être dit ailleurs. De deux choses l'une : ou les confédérés du sud sont des belligérans, et alors leurs envoyés étaient couverts par l'inviolabilité du pavillon qui les abritait, ou les confédérés sont des rebelles, et alors c'est le droit d'asile qui a été violé sur le pont du *Trent* dans la personne de MM. Mason et Sliddel. Un journal s'est servi d'une comparaison juste au point de vue anglais. « Supposons, a dit le *Times*, l'Angleterre en guerre avec la France. Le gouvernement russe pourrait-il souffrir qu'un croiseur britannique arrêtât dans la Baltique la malle russe de Stettin à Cronstadt pour y saisir un agent diplomatique français se rendant à Saint-Pétersbourg? » Voici une autre comparaison aussi juste au point de vue américain. « Lorsque Kossuth se réfugia en Angleterre avec le but avoué d'y exciter des sympathies en faveur de la Hongrie, s'il s'était embarqué sur un navire anglais, le gouvernement britannique aurait-il pu permettre qu'un vaisseau de guerre autrichien enlevât le passager placé sous la protection de son pavillon? » Il y a même cette différence que, si Kossuth était vis-à-vis de l'Autriche dans la situation où le gouvernement fédéral prétend placer MM. Mason et Sliddel, le gouvernement britannique n'avait pas reconnu à la Hongrie les droits qu'il accorde aux états du sud. Voulût-on admettre que le doute ait pu exister sur la légalité de la présence des envoyés du sud à bord du *Trent* et que ce fût là matière à discussion, rien n'autorisait le capitaine Wilkes à faire justice de ses mains. Jamais les prétentions les plus excessives n'ont été portées jusqu'à re-

connaître de tels pouvoirs au commandant d'un vaisseau de guerre. « Le préjudice aurait été plus grand, a-t-on dit, si le *Trent* avait été arrêté, détourné de sa route et retenu dans un port jusqu'après la décision d'une cour de justice compétente. » Ce n'est pas là un argument sérieux. Dès que l'honneur est intéressé, l'offense ne se mesure pas à l'étendue du dommage, et d'ailleurs, en forçant tant soit peu le principe, on arriverait aisément à établir que les agens de la force publique peuvent partout dispenser du recours aux tribunaux, et que les prévenus gagneront à n'avoir pas à souffrir des lenteurs de la justice. Toute la question se réduit là, et, ramenée à ces termes, les seuls véritables, elle n'avait que faire, pour être résolue, de l'érudition sous laquelle on l'étouffait en la dénaturant.

Le gouvernement fédéral n'a pas voulu démentir les glorieuses traditions de son pays; il s'honore par cette résolution, il répond victorieusement à ceux qui le soupçonnaient d'être trop dominé par les passions populaires pour pouvoir écouter la voix de la sagesse et de la modération. En cédant aux réclamations du cabinet britannique, il fait plus pour la cause de la liberté des mers que s'il avait arraché par les armes à l'Angleterre la reconnaissance de droits qu'elle aurait violés. L'Angleterre est trop engagée par son succès pour pouvoir désormais renier les principes qu'elle s'est déclarée prête à soutenir de tout l'effort de sa puissance. La mise en liberté de MM. Mason et Sliddel est, pour les progrès du droit maritime, un triomphe plus grand, une consécration plus éclatante que ne l'ont été les déclarations du traité de Paris.

Il est peut-être à regretter qu'on ait attendu les réclamations de l'Angleterre, et qu'on ne se soit pas empressé, dès l'arrivée du *San-Jacinto*, de mettre en liberté les commissaires du sud. Le bruit qui s'est fait autour de l'incident aurait été fort affaibli. Une longue attente et les incertitudes que cette attente a fait naître ont soulevé dans la presse anglaise et américaine une polémique dont peut souffrir l'avenir des bons rapports entre les deux pays. La satisfaction générale avec laquelle est accueillie la solution pacifique de cette affaire ne doit donc pas nous fermer les yeux sur les dangers futurs. Les États-Unis ont été longtemps habitués de la part de l'Angleterre à une tolérance et à une patience très grandes; en plus d'une occasion, ils ont impunément dirigé contre elle des agressions, ils lui ont tenu un langage dont la fierté britannique souffrait, et qu'elle n'aurait pas toléré, venant de toute autre part. Dans la situation difficile et tendue où les place la rupture avec les états du sud, les états du nord ne doivent pas oublier combien les choses ont changé d'aspect, combien l'Angleterre a moins de raisons que par le passé de craindre une guerre qui pouvait la priver du coton. Si, sans qu'elle

parût se trop démentir, il lui était fourni un prétexte légitime de tendre la main aux esclavagistes, elle pourrait succomber à la tentation et saisir l'occasion de rouvrir les marchés du sud, comme de précipiter, de rendre peut-être irrévocable la dissolution d'une puissance dont l'accroissement prodigieux est pour elle un sujet d'inquiétude. L'Angleterre a cependant de nombreux motifs de prudence. S'il est probable que le début d'une guerre fût favorable à ses armes, l'expérience a dû lui apprendre à ne pas dédaigner des adversaires dont l'énergie s'est plus d'une fois retrempée dans les revers; le commerce maritime de l'empire britannique redouterait justement les suites d'une rupture pour les richesses immenses qu'il crée par son activité et qu'il transporte à travers les mers, *factor et portitor*. De son côté, le gouvernement fédéral a de graves difficultés à surmonter; il doit savoir aujourd'hui qu'il verrait l'opinion de l'Europe se prononcer contre toute violation des droits de la neutralité. Les avertissemens n'ont pas manqué, et la France, dans la dépêche de M. Thouvenel à notre ministre aux États-Unis, a donné des conseils dont on ne peut, à Washington, ni contester la sagesse ni méconnaître l'intention. Néanmoins les susceptibilités sont éveillées en Angleterre comme aux États-Unis, les amours-propres sont froissés, les intérêts restent engagés. L'élasticité des principes généraux, le manque d'accord et de fixité dans la jurisprudence des nations sur la neutralité, créent une source incessante de conflits entre deux peuples également jaloux de leurs droits, également prompts à prendre feu pour les défendre. De nouvelles difficultés ne seront évitées que si tout le mon des'emploie à les prévenir, que si les Américains, dans l'exercice de leurs droits de belligérans, se souviennent qu'il est de leur honneur et de leur intérêt de rester ce qu'ils ont été longtemps, les champions des priviléges des neutres, — si les Anglais aussi, dans leur ardeur à soutenir de nouvelles et libérales doctrines, se rappellent une époque où ils imposaient rigoureusement à autrui les contraintes et les restrictions qu'ils ont aujourd'hui tant de peine à supporter.

En France, dès que l'affaire du *Trent* a été connue, l'opinion publique, quoique généralement plus sympathique à l'Amérique qu'à l'Angleterre, n'a cependant pas hésité à donner raison à cette dernière. Tous nos souvenirs, toutes nos traditions, condamnaient l'acte d'agression dirigé contre un pavillon neutre. Vainement, pour justifier cet acte, essayait-on de s'appuyer sur des précédens plus ou moins exacts qu'on opposait à l'Angleterre. On avait beau jeu pour répondre qu'à tant faire que de changer de doctrine, mieux valait en répudier une mauvaise pour en adopter une bonne qu'en déserter une bonne pour en prendre une mauvaise. Toutefois, sauf

de rares exceptions, sauf de malheureuses tentatives bientôt abandonnées, le sentiment universel parmi nous a été que la France devait s'interdire toute autre intervention que celle des bons avis et des conseils amicaux. Le gouvernement français paraît avoir compris, respecté et partagé ce sentiment, si, comme tout l'indique, il s'est borné à faire savoir à Londres qu'il blâmait l'agression, à Washington qu'il conseillait d'en accorder réparation. Cette attitude ne saurait être trop approuvée.

La complète neutralité est si difficile à observer, les belligérans sont si disposés à voir méconnues les obligations qu'elle impose qu'il est nécessaire, dans la position où la France se trouve placée vis-à-vis de l'Amérique, de veiller avec soin sur les apparences elles-mêmes. Il arrive sans cesse que deux pays en guerre croient l'un et l'autre avoir à se plaindre des neutres. C'est un puissant motif pour que le gouvernement impérial apporte à tous ses actes une prudence extrême. De quelque côté que se produise une déviation des règles du droit maritime tel que la France le reconnaît et l'observe, il convient, dans l'intérêt de son repos, de sa dignité, de son influence, qu'elle ne compromette en rien la grande situation qui lui est faite. Elle pèsera plus dans la balance, elle aura sur les événemens une action plus décisive par sa neutralité que par une intervention à laquelle rien ne saurait l'engager, et qui ne lui laisserait que le choix de la faute à commettre. Le gouvernement français agira donc dans un sens aussi conforme aux vœux qu'aux intérêts du pays en continuant à rester étranger aux divisions intestines de l'Amérique et aux querelles qu'elle aurait avec d'autres états. Il saura se tenir en garde contre le penchant à l'immixtion dans les affaires d'autrui, dont le résultat le plus ordinaire est de coûter fort cher à l'intervenant, ne lui laissant pour prix de ses sacrifices que des embarras et des mécomptes, sans même lui valoir la reconnaissance de ses obligés.

C'est à tous égards un malheur pour la France que la guerre civile d'où l'Union ne peut sortir telle qu'elle existait avant de s'y engager. Ce résultat tristement inévitable ne compromet pas seulement nos intérêts commerciaux; il peut affecter l'avenir de nos alliances; il peut déplacer les chances de luttes futures entre les puissances maritimes. La fédération américaine pesait d'un grand poids dans l'équilibre européen; son influence devait suffire, en plus d'un cas, pour prévenir des ruptures, et, par un heureux contraste, devenait ainsi, en des mains passablement agitées, une garantie pour la paix du monde. Aussi nul homme sensé parmi nous n'a vu sans une douloureuse émotion la rupture du pacte fédéral et le commencement d'une scission qui, quel qu'en soit le dernier

mot, portera une profonde atteinte à la puissance américaine. La France voyait grandir de l'autre côté de l'Océan une nation dont sa sympathie et ses armes ont protégé le berceau. Quels que fussent à l'égard de l'Amérique les préjugés, les opinions, les penchans individuels, quoi qu'on pensât d'institutions pour la durée desquelles les amis de la liberté redoutaient depuis longtemps l'exagération du principe démocratique, quelque douleur qu'inspirât la terrible plaie de l'esclavage, quelque jugement qu'on portât sur la rudesse des mœurs et sur la raideur habituelle des relations internationales, il était impossible que la prospérité de l'Union ne fût pas chez nous l'objet de vœux conformes à la politique traditionnelle de notre pays. Si nous ne pouvons rien pour le maintien du faisceau dont la force était pour nous un intérêt de premier ordre, du moins nous n'aurons pas la folie d'en hâter l'affaiblissement.

La guerre de Crimée, qui a fait tant d'honneur à nos armes, et que d'ailleurs la Russie eut l'insigne imprudence de provoquer, la guerre de Crimée avait pour nous cet inconvénient, qu'elle diminuait, au profit à peu près exclusif de l'Angleterre, les forces navales d'une puissance dont les intérêts et les principes maritimes ont toujours été ceux de la France. Cette puissance nous a aidés, elle aurait pu nous aider encore à combattre des prétentions fondées sur la prépondérance maritime de ceux que les circonstances ont rendus nos alliés après avoir été si longtemps nos adversaires. Je ne blâme pas, je raconte, et je ne m'avance pas trop en affirmant que ces considérations n'échappèrent pas à ceux même qui pensèrent que l'intérêt et l'honneur de la France lui commandaient de n'en pas tenir compte. Aujourd'hui nous sommes libres, sans engagemens; aucune provocation ne nous a été adressée, nous n'avons à venger aucune offense. Nous n'irons pas, quoi qu'il advienne, contribuer à la ruine ou à l'amoindrissement d'une marine à côté de laquelle nous avons plus d'une fois combattu. Le gouvernement impérial peut moins qu'un autre oublier que Napoléon, cédant la Louisiane aux États-Unis en 1803, justifia cet acte par ces paroles : « Il faut, pour l'intérêt de la France, que l'Amérique soit grande et forte. Je lis plus loin que vous dans l'avenir, et je prépare des vengeurs. »

J'espère ne blesser personne par mon langage. Ce n'est pas celui d'un ennemi de l'Angleterre. J'ai toute ma vie été partisan de son alliance, admirateur de ses institutions, ami personnel de beaucoup de ceux qui la servent et qu'elle honore : je crois, dans cet essai même, avoir donné plus d'une preuve de l'esprit d'équité qui m'anime à son égard; mais, quand on traite de si grandes questions, il faut écarter de petits scrupules. Il y a des conditions inévitables

dans la situation réciproque des peuples et dans le contingent de leur avenir, sur lesquelles il ne sert de rien de se taire. De même qu'il est heureux pour un pays de savoir souffrir, dans la bouche de ceux qui l'aiment assez pour ne pas le flatter, des vérités qui ne sont pas faites pour lui plaire, de même les nations, dans leurs rapports entre elles, ont plus à gagner à ne jamais déserter leurs grands intérêts qu'à en abdiquer la défense dans de regrettables compromis. Des relations habituelles libres et franches, dans lesquelles chacun s'interdit également les exigences injustes et les complaisantes faiblesses, sont le plus sûr moyen de prévenir les suites fâcheuses des antagonismes, dont il est au-dessus de la puissance humaine de faire disparaître les causes.

Le conflit qui divise les États-Unis, le différend anglo-américain, se liaient trop intimement aux questions que j'ai traitées pour que, même dans un écrit où je cherchais les moyens de faire prévaloir le droit sur le fait, les principes sur les intérêts, j'aie pu passer sous silence des événemens dont tous les esprits sont préoccupés. Quelque tournure que prennent ces événemens, le but vers lequel je me suis efforcé de diriger l'attention des lecteurs de la *Revue* ne restera pas moins important à poursuivre. L'honneur de donner au monde un code maritime en harmonie avec la civilisation moderne nous toucherait plus, je n'hésite pas à le croire, qu'une nouvelle gloire militaire, celle de toutes les gloires qui nous manque le moins. Les déclarations du traité de Paris n'ont été, on l'a dit avec raison, qu'un programme à méditer. Ces déclarations ont posé les bases du futur droit maritime; elles n'en ont ni éclairci les obscurités ni placé la pratique à l'abri de la plupart des contestations qui sont nées et qui naîtront encore dans toutes les guerres, si les gouvernemens, éclairés par l'expérience, n'en préviennent pas le retour. Plus la France a montré d'abnégation en consentant à effacer la course du code maritime de l'Europe, plus elle est fondée à dire aujourd'hui : « Notre œuvre est restée incomplète, ayons le courage et l'honneur de la terminer. Que chacun suive l'exemple que j'ai donné, que chacun s'inspire des sentimens d'humanité qui m'ont déterminée, et que chacun sache faire ses sacrifices. » Tout son passé autorise la France à tenir ce langage, et l'influence qu'elle s'est acquise dans les affaires du monde lui permet d'aspirer au rôle généreux de champion du droit contre la force.

Il est aisé de comprendre les motifs qui ont rendu insuffisantes les déclarations du traité de Paris. On était pressé d'en finir; l'accord n'avait pas toujours régné parmi les plénipotentiaires; plus d'une question incidente avait failli troubler l'harmonie; très probablement on n'aurait pas réussi à s'entendre, si on avait cherché

plus de précision. Les circonstances sont aujourd'hui plus favorables, car les faits sont venus prêter leur autorité aux conseils d'une sage prévoyance. Non-seulement chacun peut se rendre compte de périls que de longues années de paix maritime avaient trop fait oublier, non-seulement chacun sent la menace de ces périls suspendue sur sa tête, mais la puissance de qui on aurait pu craindre les plus sérieux obstacles, par sa situation nouvelle de neutre dans un de ces conflits où elle avait toujours joué un rôle actif, s'est trouvée conduite à prendre la défense des droits qu'elle a trop longtemps méconnus. Tout semble donc se réunir pour aider à la préparation et à l'adoption du nouveau code maritime dont je voudrais avoir réussi à démontrer la nécessité. Les obscurités, les doutes, les contradictions, disparaîtront quand on sera décidé à les écarter en évitant le double écueil de toutes les conventions sur la matière, tantôt le laconisme, tantôt la prolixité, qui font également naître les contestations. Garder le silence sur les difficultés dans un traité, c'est l'aveu du parti-pris de ne point les prévoir; les noyer dans une vague phraséologie, c'est l'aveu de l'impuissance à les résoudre.

Je n'ai pas la prétention de faire plus qu'indiquer ici les questions à traiter :

Fixer et définir nettement les garanties de la propriété privée sur les mers; arriver, s'il se peut, à en faire consacrer l'inviolabilité;

Dire ce que c'est que la contrebande de guerre, le dire enfin une fois pour toutes en termes clairs et positifs;

Réduire les blocus au droit de fermer, du côté de la mer, qui appartient à tous, un port investi par terre, de façon que les belligérans ne puissent imposer sur mer, au commerce neutre, le respect de leurs droits que lorsqu'ils exerceront ces droits sur le territoire ennemi par l'*occupation* de ce territoire, qui peut seule les sanctionner;

Réglementer le droit de visite, l'environner de formes suffisamment protectrices de l'honneur et de l'intérêt des neutres; placer définitivement hors de toute contestation le principe que des navires convoyés ne peuvent être visités, et que la parole de l'officier qui commande l'escorte répond de tout le convoi.

Enfin, pour compléter la réforme, il est à souhaiter qu'on prévienne à jamais le retour d'actes récens dans lesquels le nord et le sud de l'Amérique ont une part à peu près égale de responsabilité et méritent les mêmes reproches. Des prises ont été brûlées en mer, faute de pouvoir être conduites dans un port du belligérant; des ports ont été obstrués par des vaisseaux chargés de pierres, amenés de loin et coulés de façon à rendre la navigation impossible

pour longtemps, peut-être pour toujours. Ce sont là des pratiques que doit flétrir une réprobation universelle. Détruire des richesses qu'on ne peut s'approprier, c'est faire une guerre de sauvages; piller et anéantir sans examen, sans vérification possible, des cargaisons dont tout ou partie peut appartenir à des neutres, et qui, à ce titre, devraient être inviolables, c'est agir en pirates. Plus condamnable encore est l'obstruction des ports, car ce n'est pas seulement la génération présente, ce sont les générations futures qu'on prive de leur patrimoine. Les ports, les fleuves que Dieu a donnés à l'univers pour faciliter les communications et les échanges sont un dépôt sacré fait à l'humanité tout entière, et que nul ne peut aliéner sans crime.

Les questions que soulève la réforme du droit maritime en 1862 sont grandes; quelques-unes sont aussi vieilles que les premières sociétés; il en est que de longs siècles de christianisme et de civilisation ont laissées telles que le paganisme et la barbarie les avaient léguées au moyen âge. Il faut enfin, d'un accord trop tardif, mais unanime, mettre un terme à ces misères et à ces hontes. De nombreux congrès ont délibéré sur de moindres intérêts; il est temps qu'un congrès spécial réunisse les représentans de toutes les nations civilisées du monde chargés de concourir à cette noble entreprise. Le gouvernement qui attachera son nom à l'initiative d'une semblable réforme acquerra une gloire moins éclatante peut-être, mais aussi durable et plus utile que celle des champs de bataille.

CASIMIR PERIER.

SIX MILLE LIEUES

A TOUTE VAPEUR

Ce journal de voyage n'était destiné qu'à moi et à quelques amis intimes. Mon fils, n'ayant eu ni le temps ni le projet d'approfondir ses observations, ne pouvait se préoccuper d'aucune fantaisie de publicité. Il m'a semblé pourtant, après avoir relu l'ensemble des divers envois, griffonnés Dieu sait comme! que la rapidité extrême et l'imprévu complet de ce voyage offraient précisément un attrait assez vif. Sauf un mois de flânerie d'artiste et de naturaliste autour d'Alger, tout a été saisi au vol, aperçu plutôt que contemplé ou observé dans cette excursion *à toute vapeur*.

La situation singulière du voyageur lui a créé un genre d'appréciation tout particulier. Enlevé à l'improviste par le gracieux appel d'un personnage éminent auquel nous lie depuis longtemps une affection aussi sérieuse que désintéressée, il a pour ainsi dire sauté d'Alger à Brest, en passant par Oran, Gibraltar, Tanger, Cadix, Séville, Lisbonne, les Açores, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, New-York, Washington, les camps de Bull's-Run, les grands lacs du nord jusqu'au fond du *Superior*, les *prairies* jusqu'à la limite de la civilisation, le Mississipi jusqu'à Saint-Louis, le Niagara, le Saint-Laurent jusqu'à Québec, puis après le retour à New-York, Boston, Saint-Jean et l'Atlantique par la route du nord. Six mille et quelques cents lieues de terre ou de mer en trois mois et vingt jours, sans presque jamais savoir vers quel but on marche, c'est un spectacle assez émouvant quand, la veille du départ, on n'y avait jamais songé.

Le prince Napoléon, en fixant l'époque de sa tournée d'agrément et d'instruction, avait en lui-même la somme voulue des notions acquises, raisonnées et spécialement applicables à chaque point de son observation personnelle. Il lui suffisait donc de consacrer quelques jours, et parfois quelques heures, à l'examen des hommes et des choses qu'il savait d'avance, et à l'égard desquels son jugement avait pour se fixer des bases toutes préparées.

En outre, le désir exprimé par la princesse Clotilde de faire avec le prince la traversée tout entière dut modifier les projets. Comme, malgré la vaillance d'esprit et de cœur qui caractérise si vivement la fille de Victor-Emmanuel, il eût été imprudent de l'exposer à des fatigues au-dessus de son sexe, on dut, en la laissant à New-York, hâter la course à travers le Nouveau-Monde, afin d'abréger autant que possible les jours d'attente qu'elle avait bravement voulu supporter.

Cette précipitation amena aussi probablement l'imprévu de l'itinéraire, ou bien le prince ne voulut pas soumettre celui qu'il s'était tracé aux commentaires de tous ses compagnons de route : en quoi il fit bien dans l'intérêt de leurs plaisirs, car un itinéraire annoncé égare presque toujours l'imagination et l'expose à de nombreux désenchantemens. — Enfin, dans certaines positions, on ne veut pas rendre des amis dévoués responsables des fatigues ou des obstacles qui se peuvent rencontrer, et ces amis, délicatement délivrés de tout scrupule, font volontiers le sacrifice de leur initiative.

Nul plus que mon fils ne trouvait cela légitime. Laissé à lui-même autant que le permettait le risque de se voir séparé de ses compagnons par une pointe irréfléchie à travers les solitudes ou à travers les foules, n'ayant aucun caractère et aucun emploi officiels, jugeant et notant avec l'indépendance la plus absolue, il entendait toujours avec joie la formule : *liberté de manœuvre*, c'est-à-dire en style de marine : « que chacun aille où bon lui semble. » Il en profitait pour se lancer comme un oiseau dans l'espace, sans s'affliger du retour nécessaire et prévu de sa promenade, et tout entier à la jouissance romanesque d'être ainsi emporté dans l'ivresse du présent avec l'inconnu du lendemain.

Il y a donc eu pour lui, et il y aura peut-être pour le lecteur, un certain charme dans cette absence totale de préparation aux impressions reçues. On y sentira la spontanéité et la sincérité pour ainsi dire passives d'un esprit tout grand ouvert aux objets du dehors.

Consultée naturellement par mon cher voyageur, j'ai cru devoir l'engager à ne rien changer à sa manière de dire, pleine de jeunesse et d'abandon. Il m'a semblé que si à quelques égards il avait pu se tromper, il n'en était pas rigoureusement responsable, n'ayant

jamais formé le hardi dessein d'aller comprendre et juger la grande crise de la société américaine. Dans une de ses lettres plus intimes qui n'ont d'intérêt que pour moi, il me disait : « J'écris mon journal sans me préoccuper d'*écrire*. Je ne saurais me poser vis-à-vis de toi en esprit fort. Je suis une *paire d'yeux* et une *paire d'oreilles* au service des réflexions que tu voudras faire. »

Je crois que la question américaine est assez à jour maintenant, surtout dans la *Revue des Deux Mondes*, grâce aux excellens travaux qu'elle a publiés, pour que tout lecteur de la *Revue* soit à même de faire les réflexions que mon fils m'invitait à faire pour mon compte.

Quant à lui, une seule série d'observations a été enregistrée avec certitude, c'est celle des recherches et des rencontres entomologiques. Cette partie technique, j'ai conseillé de ne l'abréger ni dissimuler. Bien qu'elle ait été notée pour mémoire, en vue d'une satisfaction toute personnelle, elle a sa valeur, à cause des localités, pour les naturalistes, et sera aisément passée par les personnes indifférentes à ce genre d'étude.

Quelque délicate que soit la situation d'une mère en pareille circonstance, j'avoue que je ne suis pas embarrassée dans ma modestie, parfaitement sincère et parfaitement partagée. Il suffira, je crois, d'ouvrir ce journal de voyage pour y reconnaître l'absence de toute prétention comme de toute contrainte. Aucun dogmatisme, aucune pose d'aspirant à l'effet, beaucoup de choses vues et senties sous forme d'interrogation naïve et sensée, une promptitude de coup d'œil sobrement exprimée, une gaieté soutenue sans effort, et qui se communique même aux sujets de peu d'importance, voilà, je crois, les mérites d'un travail dont une critique trop sévère eût emporté les qualités avec les défauts.

GEORGE SAND.

Janvier 1862, Nohant.

Marseille, 13 mai 1861.

Chère mère, je t'ai promis de noter mes impressions de chaque jour, afin que tu puisses de temps en temps recevoir un gros paquet et voyager très peu rétrospectivement avec moi. Tu ne trouveras donc dans ce journal rien de ce qui peut nous préoccuper personnellement dans nos lettres, rien par conséquent que tu ne puisses communiquer en famille à nos amis.

Je voyagerai avec plus de plaisir et de fruit en me rendant ainsi

compte de tout, comme si nous étions ensemble, devisant, observant, devinant quelquefois et riant de bon cœur à l'occasion. Tout mon but est de te distraire de mon absence et de me dissimuler la tienne en vivant à toute heure avec ta pensée : c'est une bonne habitude que je n'ai pas envie de perdre.

15 mai, à bord du *Louqsor*.

Comptés, recomptés, numérotés pour ainsi dire, les passagers prennent possession de leurs cabines, lisez *tiroirs*. Grand calme dans le port de Marseille, on s'en réjouit. Bah! au sortir de la Joliette, on commence à tanguer; une heure après, le pont est désert.

A trois heures, nous perdons la terre de vue. La mer n'est pas commode : j'ai faim quand même. La houle n'est qu'au large. Ton rivage provençal est tranquille. J'espère que tu l'es aussi.

A sept heures et demie, mer très forte. Je m'y attendais bien après les orages de ces jours derniers sur Toulon. Il nous faut traverser des lames endiablées; mais qu'allais-tu faire sur cette galère? Voyageur, prends ton parti de ne pas dormir.

Terribles coups de mer. Le pont est envahi par les vagues. Les militaires qui s'y sont installés roulent comme des boulets d'un bord à l'autre, en criant comme des damnés et disant en leur cœur, comme Panurge : « Heureux celui qui plante choux, car il a un pied sur la terre, et l'autre n'en est éloigné que d'un fer de bêche! » Le capitaine les fait tous disparaître. Il y a six pouces d'eau dans le salon. « N'ayez pas peur! » crie une voix; ceci augmente généralement la peur. Je me rendors, les pieds en l'air, la tête en bas, et puis tout debout, puis hors de mon lit, je ne sais où et je ne sais comment. Je ne suis pas sûr de dormir, mais je suis dans un rêve bizarre, accompagné de bruits fantastiques. A une heure du matin, le roulis diminue, et je commence à retrouver la notion de la verticale, que j'avais absolument perdue, et mes souliers, qui s'essaient à la navigation en flottant sur l'eau qui clapote au milieu de la cabine.

Mais ce n'est pas fini. Tout craque, le navire se plaint comme un grand cétacé qui aurait le mal de mer. A huit heures, la houle est un peu apaisée. Il pleut, personne sur le pont, si ce n'est le prêtre algérien à la longue barbe et toujours nu-tête. A dix heures, nous sommes en vue des côtes de Minorque, la pluie cesse, un navire au large. Le pont se repeuple.

A deux heures et demie, nous perdons Minorque de vue. Beau temps, bonne mer. Presque tout le monde dîne; ciel magnifique. Je reste à regarder tout mon soûl la lune, qui se regarde tout son soûl dans la mer. Quelques hirondelles posées sur l'arrière du na-

vire voyagent avec nous. Des goëlands de la côte de Minorque nous ont suivis depuis ce matin jusqu'au coucher du soleil : en voilà des ailes !

Alger, 16 mai.

Je me lève à six heures, et cette fois j'ai dormi comme dans mon lit. Je me croyais encore à Tamaris. J'aperçois, à l'horizon transparent, les fines silhouettes de l'Atlas. Bonjour, père Atlas, j'ai beaucoup entendu parler de toi, et je suis fort aise de te voir. Bien que tu n'aies encore que la mine d'un nuage, ta physionomie me revient assez. On déjeune, les troupiers font un brin de toilette sur le pont pour entrer en ville. On arrive à dix heures et demie. Quarante-sept heures de traversée malgré un violent coup de mer, ce n'est pas le diable.

Les voilà enfin, ces êtres pittoresques brûlés du soleil et pompeusement drapés d'un rien. Voilà des femmes, fantômes blancs avec de grands yeux noirs. Voilà des Maures et des Juifs qui ressemblent à des Turcs de carnaval. Voilà d'étranges transactions de costume, de jeunes Israélites bien contens d'eux, en veste et culotte de drap vert pomme ou amarante, en souliers vernis, et coiffés d'une absurde casquette à visière. Je préfère beaucoup à ces *gandins* de l'Afrique une troupe d'âniers bronzés, vêtus d'une loque blanche; je crois voir des esclaves antiques. Les femmes juives ont un grand caractère aussi avec leurs fourreaux étroits, qui dessinent les formes.

Alger, que je m'attendais à trouver effacé par la civilisation, me surprend agréablement. La ville française, mélange de maisons européennes et de masures blanchies à la chaux, ne se compose que de deux ou trois rues. Toutes celles de la ville haute sont en escaliers, étroites, et de physionomie orientale.

Je traverse au hasard, cherchant une sortie sur la campagne. La nature avant tout. Je trouve devant moi la porte Bab-el-Oued, j'arrive au jardin Marengo, puis à la Kasbah, et enfin sur le versant nord de la Kasbah. Me voilà enfin sur la terre d'Afrique, au milieu des fleurs et des insectes qui bourdonnent dans l'ancien cimetière musulman. De luxurians chardons violets montent comme à l'assaut sur les tombes en ruine. Au bas de la colline, l'ancien cimetière israélite, pierres tumulaires en marbre, inscriptions hébraïques. Une chèvre blanche est coquettement couchée sur la plus haute tombe. De jeunes Espagnoles passent en ondulant des hanches et portant des paquets sur la tête. Poussés par des Arabes sans pitié, de pauvres petits ânes qui fléchissent sous d'énormes charges de sable descendent à la file le long de la montagne.

Je suis la route de Dely-Ibraïm. J'aperçois quelque chose de

lourd qui essaie de sauter dans la poussière. C'est une monstrueuse sauterelle verte avec le dos en croissant, les pattes en yatagan, tout à fait équipée à la turque; mais ce n'est pas là un échantillon des plaies d'Égypte, ce n'est que la *Locusta elephas*, fort inoffensive.

Sous une pierre, une sorte d'orvet avec des pattes. Je continue le long d'un torrent desséché, endroit vert et charmant, où des acanthes en pleine floraison poussent drues et droites. Les arbres et les buissons ne ressemblent pas plus à ceux de Toulon que la nature de Toulon ne ressemble aux environs de Paris. Je n'ai encore vu de ma vie des ombres portées si courtes. Les figures, éclairées d'aplomb, sont noires comme l'encre sur les terrains clairs. C'est le pays de la lumière, tout s'accuse et se détaille avec excès; pourtant les fonds sont vaporeux et fins.

Je marche sans débrider, pour échapper à l'illusion du roulis qui me poursuit aussitôt que je m'arrête.

A une heure du matin, la place du Gouvernement grouille encore. Une sérénade monstre s'organise en l'honneur de Mlle Wertheimber : tambours, trompettes, chapeau chinois, solo de cornet à piston. Allez donc vous reposer dans un hôtel assiégé d'un pareil enthousiasme! Des huées et des sifflets protestent, les instrumens ripostent avec rage. Cela dure jusqu'à deux heures du matin. Ai-je quitté le vacarme de la mer en fureur pour tomber dans un sabbat de virtuoses? Enfin je vais dormir sur ma première impression d'Afrique. Sauf le concert, qui est très bien, mais que j'aimerais mieux en plein midi, je suis content de tout.

17 mai. — Après avoir vu les personnes que je cherchais, j'ai pris au hasard un omnibus (espèce de coucou) qui m'a conduit et laissé sur une route quelconque. Rien ne vaut le plaisir de la découverte et de la promenade sans but dans un pays entièrement nouveau. Plus tard, j'aurai des projets, des vouloirs, des guides; mais, pour commencer, je suis bien aise que personne ne me dise où je suis et n'influence mon premier sentiment. C'est aussi ton goût, ma chère mère, et souvent nous avons ainsi pris possession ensemble de nos buts d'excursion, désolés quand on nous conduisait malgré nous à ce qu'il *fallait* voir. Aussi ai-je fait tout le contraire de ce que me conseillait une vieille Allemande, ma voisine d'omnibus, qui voulait m'envoyer au Jardin-d'Essai, où il y a des *cholis* messieurs et des *cholies* dames, ce qui, selon elle, est bien plus *peau* que la montagne. J'ai donc couru vers la montagne à travers les sentiers herbus, fleuris, pullulant de papillons et d'insectes, le long des champs de blé. C'est le Sahel. Des tapis de mouron bleu dont je t'envoie une fleur, quatre fois grande et bleue comme celles de chez nous, festonnent les bords du sentier. Des arbousiers, des

figuiers, des lentisques, non en buisson comme ceux de Tamaris, mais en arbre, des caroubiers magnifiques, des aristoloches et des smilax qui s'enlacent avec fureur autour des jujubiers : c'est gai, c'est fier, et tout sent bon.

Au revers d'une colline, j'ai retrouvé en masse l'arbuste nain qui t'intriguait tant au cap Mouret, une *passerine*, si j'ai bonne mémoire. Un omnibus me remporte en compagnie de quatre Mauresques, de deux petites filles déjà jeunes filles et de deux poupons nus dans des burnous roses. Ces dames cachent soigneusement leurs nez, mais elles montrent leurs bras, qui sont beaux, et leurs seins, ni plus ni moins que des nourrices normandes. Les petites filles me regardent fixement avec des yeux d'un noir de velours, surmontés de sourcils à l'encre de Chine. J'entends qu'une d'elles se nomme Flissa. Tout cela est grave et craintif ou dédaigneux; mais je perds ma canne qui s'enfuit par l'omnibus défoncé, et voilà des rires inextinguibles, des rires qui font voler sur moi les puces dont ces houris sont couvertes.

J'ai déjà pu voir le même mélange de gravité et de gaieté exubérante chez les Arabes. Assis majestueusement en rond et fumant leurs pipes comme s'il s'agissait de trouver au bout de cette méditation la quadrature du cercle, ils semblent au-dessus du destin des empires, et on pourrait croire qu'ils seraient à peine dérangés par la chute d'un astre; mais qu'un âne mal bâté vienne à passer, tous se lèvent, courent, crient, gambadent et grimacent comme une bande de singes. Puis les voilà tout d'un coup replacés en rond, assis, fumant, aussi sérieux qu'auparavant; leur figure de marbre a repris son immobilité.

Mlle Wertheimber a eu son triomphe hier soir, c'est aujourd'hui le tour de Mme Cabel. C'est un concert qu'on lui donne, et elle y fait sa partie. On crie : « Vive Marie Cabel! » avec enthousiasme.

18 mai. — Ce matin l'ovation continue: le peuple français est entassé sur la place. Mme Cabel va partir. Elle paraît dans une calèche découverte, pavoisée et tout ornée de fleurs. Le capitaine du navire qui va l'emmener est assis auprès d'elle et salue la foule. Est-ce qu'il a chanté? Mme Cabel envoie des baisers à son peuple. Le navire a hissé son pavillon et déployé toutes ses flammes et banderoles. Elle monte à bord et part dans toute sa gloire; mais gare le mal de mer tout à l'heure!

Je monte en omnibus pour aller à douze kilomètres d'Alger voir la Maison-Carrée. Un Français dit, en passant sur le pont de l'Harrach, que c'est là un pont romain. Au moment de descendre dans le village, un Kabyle qui avait paru dormir, et qu'on supposait d'ailleurs ne pas entendre un mot de français, dit d'un ton péremp-

toire : « Non! — Quoi, non? A quoi répondez-vous? — Le pont de l'Harrach a été bâti par les Arabes il y a cent soixante ans. »

De la Maison-Carrée (ancienne forteresse turque devenue aujourd'hui prison pour les condamnés indigènes), je contemple l'immense plaine de la Mitidja, fermée par les dentelures bleues du Jurjura. En passant, je suis hélé par un chamelier qui, après m'avoir parlé arabe, me demande en *sabir* (langue franque) *permission far mangiar djemmel*, et il me montre ses douze chameaux broutant les chardons du talus; il s'agit de les mener paître sur une colline herbue de l'autre côté de la route. J'accorde en bon prince la permission, laissant au destin le soin de la ratifier ou de faire intervenir le garde champêtre.

Le long des terrassemens du futur chemin de fer, je regarde en pensant à toi, ma chère mère, des amas de fleurs que je ne connais pas de vue et qui sont toutes belles à l'envi les unes des autres. Je gagne le rivage de l'Harrach, rivière assez large et peu profonde. Ses bords sont plats, mais couverts de saules, de tamarix en fleur et de grands roseaux où je ne sais quelles grenouilles indigènes poussent des cris formidables. Des bécassines et d'autres oiseaux d'eau dont le petit corps est monté sur des pattes en échasse s'envolent en criant aussi à mon approche. Une herbe rampante a cinq, huit et dix mètres de long dans les endroits vaseux. Une grande partie du rivage à peu de distance est cultivée en artichauts gigantesques qui croissent pêle-mêle avec des chardons non moins bien portans, de trois mètres de haut. Les aristoloches, les liserons, les smilax grimpent sur le tout, et quand ils rencontrent quelques figuiers ou chênes verts, ils s'en emparent et en font un dôme de verdure impénétrable.

En suivant le chemin, je voyais de loin une colline de sable couverte d'arbres inconnus. J'y suis monté, et j'ai reconnu que c'étaient des ricins. Je me suis promené sous leur ombre. Un peu plus haut, en cherchant un insecte vivant, une espèce de *pimélie* dont je ne trouvais que les débris dévorés par les scarites, qui pullulent dans ces buttes sablonneuses, je lève le nez et je me trouve en plein désert : un échantillon du Sahara avec la mer en face et les chaînes de montagnes à droite. Une immensité de sable pur, fin et brun forme çà et là des monticules ridés par le vent, de petites légumineuses à fleurs jaunes (*medicago marina*) tapissent de grandes étendues et se marient à des zones roses et violettes d'une espèce de sauge velue; mais, en marchant vers la mer, on perd toute trace de végétation, le sable est parsemé de plaques blanches que je prenais de loin pour des touffes de marguerites printanières. C'étaient des amas de menus coquillages brisés, lavés par la pluie et blanchis

par le soleil. Cette solitude est d'un grand caractère et fait oublier qu'on est à deux pas de la civilisation. Quelques aloès percent les ondulations de sable gris, des Arabes montés sur des chameaux passent au loin, un troupeau de bœufs va cherchant les places herbues du désert.

Je m'aperçois qu'il est sept heures et qu'il faut s'arracher à ce grand calme sauvage. Je marche sur un Arabe couché dans l'herbe et qui ne bouge non plus qu'une pierre. Je traverse les potagers; les jardiniers mahonnais me voient passer et me remercient. Ce n'est pas ici comme aux environs de Toulon, où, après bien des pourparlers, pour vous épargner un détour d'une demi-lieue, on vous dit : Passez *un peu*, du ton dont on dirait à un mendiant : Vous n'aurez qu'un sou.

Au *Caroubier*, je trouve une voiture qui me ramène à Alger par la route de Mustapha-Supérieur, une délicieuse allée sinueuse sous un continuel berceau de verdure. Ma chère mère, nous ne savions pas ce que c'était que la végétation, et si tu venais ici, tu ne voudrais plus regarder la Provence.

19 mai. — Pentecôte; aussi grande fête pour les Juifs que pour les catholiques. Promenade au Jardin-d'Essai avec M. Courcières, qui a l'obligeance de me piloter dans la ville; de là au premier tombeau de Sidi-Mohamed-ben-Abd-er-Rhaman-bou-Koberein. Ouf! quel nom! Ce saint homme a trouvé moyen d'être enterré aussi en Kabylie, chez les Zouaouas. — Arabes, Kabyles et Maures vont en pèlerinage de l'un à l'autre; aujourd'hui c'est grande cérémonie et *fantasia* à celui de Mustapha.

Nous voyons arriver de longues files de chameaux, de mulets, portant les tentes et les provisions; des hommes, des femmes, des enfans, à pied, à cheval, à âne, tous couverts de poussière. Le cimetière est déjà plein de vivans : d'un côté les femmes, qui font brûler des cierges sur la tombe du saint; plus loin, les hommes assis ou couchés sur les tombes. Les tentes sont dressées dans les herbages déjà foulés par les bêtes de somme. On fait ses dévotions; on mange, on boit, on fume, on devise. Les marchands maures crient leur limonade, leur sirop de grenade, leurs gâteaux et leur *cacahouet* (*pistache de terre* ou *arachide*). Les agens de la police maure vont et viennent, éloignant les *roumis* (lisez chiens de chrétiens) des femmes de leur race. Quelques-unes de ces dames se dévoilent pour boire et fumer. Dans le lieu saint, elles ont le droit de montrer leur visage, dont les beaux yeux sont fort agaçans, soit avec intention, soit à cause de l'étrange expression que leur donne la peinture des paupières à l'intérieur. Les sourcils sont réunis tantôt par une ligne noire, tantôt par un trait orangé, le front orné

souvent d'une étoile bleue ou d'un large point noir. Les ongles des pieds et des mains sont peints aussi en noir ou en rouge. Les bas sont généralement portés par les femmes équivoques. Pourtant la mode commence à combattre le préjugé, et quelques élégantes de bonnes mœurs portent des chaussettes de soie ou de coton bleues, blanches, rouges ou rayées, de véritables chaussettes d'homme. J'en ai remarqué une qui s'était donné le luxe d'une ombrelle, mais elle la portait soigneusement enveloppée de papier. A notre approche, plusieurs de ces merveilleuses ont caché leur visage pour un instant dans un pli de leur haïk. Autour d'elles jouaient des petites filles déjà splendides de regard et de cambrure, puis des marmots énormes dormaient sur les genoux de monstrueuses nourrices noires.

Il y avait là des échantillons des diverses races que l'on voit en Algérie : des Kabyles (*Kebaïles*), qui habitent les montagnes autour du Jurjura et parlent une langue particulière; leur type diffère de l'Arabe, ils sont plus blancs et souvent blonds; des Maures, descendant des anciens Mahgrébins et mélangés de diverses races, qui habitent les villes, gens paresseux et sensuels; leurs femmes, blanches et jolies, sont toujours voilées, celles des Kabyles ne le sont jamais; des Arabes, que nous devrions plus rationnellement appeler *Berbères*, aux yeux vifs, au teint olivâtre, aux pommettes fortes, aux lèvres prononcées, vivant sous la tente (les *bédouins*) ou sous le chaume (les *fellahs*), fils des sauvages conquérans qui anéantirent la civilisation des califes; des nègres, originaires pour la plupart de Tombouctou ou du Soudan, forts, doux, toujours gais; des Biskris, les Auvergnats de l'Afrique, grands travailleurs, infatigables porteraix, jardiniers ou *facchini*, comme on dit en Italie. Avares et sobres, se battant parfois entre eux comme des enragés, mais doux à l'habitude, ils ne songent qu'à amasser de l'argent pour acheter des terres dans leur pays. Enfin quelques Koulouglis, métis des Turcs avec les Arabes, gens orgueilleux de maintien et, dit-on, de caractère.

On attendait les caïds du Fondouck pour commencer la *fantasia*. Enfin ils arrivent au milieu de flots de poussière, enseignes déployées, musique en tête. Ils vont faire leurs dévotions au marabout, puis enfourchent leurs montures et s'assoient dans leur selle pour assister à la course. Un tambour de basque carré, rempli de pois, marque un rhythme que deux flûtes de roseau jouées de biais, à l'antique, accompagnent d'une modulation parfaitement monotone qui va durer deux heures sans respirer.

Hommes, femmes, enfans, se précipitent sous les caroubiers aux marges de la route. Un coup de feu part; un Arabe passe au triple

galop, suivi de deux autres qui déchargent simultanément leurs fusils au milieu du groupe des femmes. Celles-ci répondent à cette provocation par des cris de triomphe, le *you, you, you* classique, qui, dans le gosier de deux cents coryphées, caresse le tympan d'une étrange façon. C'est sauvage, solennel et burlesque en même temps. En guise de points d'orgue, chaque cavalier qui passe vous lâche dans la figure un coup de fusil; c'est, dit-on, une politesse. Je ne crois pas qu'il faille être dupe de tant de courtoisie; je n'ai pas vu diriger une seule décharge du côté de la route, où se tenaient les *croyans*. Leur préférence pour nous m'a donc paru manquer de vraisemblance.

Je ne te fais pas la description des chevaux et des cavaliers, tu l'as lue dans Fromentin, c'est exact. C'est aussi beau que ça. Un cavalier hadjout, enveloppé d'un immense haïk blanc comme la neige, qui laissait apercevoir de temps en temps son riche costume de velours et d'or, était superbe; mais combien d'autres l'étaient aussi!

Cette *fantasia* est une rage. C'est comme ce classique fandango qui, en Espagne, faisait, dit-on, danser les juges sur leurs siéges. A mesure que le délire s'empare de l'assistance, on voit ici des gens graves abandonner leurs postes et s'élancer dans l'arène. Les caïds n'y manquèrent pas, et l'agent de la police maure lui-même, ennuyé d'avoir reçu maint coup de feu au derrière, abandonna sa consigne, emprunta un cheval, trouva, je ne sais où, un fusil de quinze pieds de long, et, sans respect pour son uniforme de sergent de ville africain, fit à son tour voler la poussière et les nuages de poudre au nez ou dans les jambes des assistans.

La fantasia dure deux heures, après quoi hommes et femmes, musulmans et chrétiens s'entassent pêle-mêle dans les omnibus. Les vrais dévots, qui sont venus de trente et de quarante lieues, campent dans le cimetière. Je n'ai pas vu un seul Juif à cette fête, mais bien deux mille Arabes, Maures et Kabyles.

20 mai. — Temps humide et lourd. Je vais voir siéger la cour impériale. Fier, calme, immobile, promenant ses regards dédaigneux sur l'assemblée et sur ses juges en robe rouge, un Mozabite est assis au banc des accusés. Les Mozabites sont musulmans, mais d'un rite particulier. Ils ont à peu près les mêmes mœurs que les Kabyles, dont ils partagent l'origine, bien qu'ils habitent le désert, tandis que le Kabyle vit dans la montagne. Leur haine commune contre l'Arabe donne souvent lieu à des scènes sanglantes. Celui que j'ai sous les yeux est atteint et convaincu d'avoir tué un Arabe que l'acte d'accusation appelle un sien coreligionnaire. Pour lui, c'était un ennemi; il avait une injure à venger, il s'est fait justice

lui-même; selon lui, c'est son droit. Le vêtement déchiré du défunt, le couteau ensanglanté du Mozabite sont là, sous ses yeux; mais il paraît aussi insensible à ces pièces de conviction qu'à la timidité des témoins, qui n'osent plus l'accuser et tremblent sous son regard fanatique. Après avoir écouté la sentence qui le condamne à mort, il se lève, secoue en signe de mépris et de l'air d'un sénateur romain un pan de son burnous, et, sans changer de physionomie, sort d'un pas ferme en disant : « Dieu est miséricordieux ! »

Si sa peine a été commuée, nous pourrons le rencontrer quelque jour dans l'arsenal de Toulon, traînant la chaîne du galérien, comme tant d'autres Arabes que nous y avons vus, et qui ne comprennent absolument rien à leur condamnation.

Voilà qu'il pleut comme je n'ai jamais vu pleuvoir en Europe. Les promeneurs de toute race se réfugient sous les arcades des rues Bab-el-Oued et Bab-Azoun.

Dîner en famille chez le maire d'Alger, M. Sarlande, que les Arabes appellent l'*émir*.

22. — Rafales venant du nord comme une queue du mistral de Provence, méchante mer, éclairs, tonnerre et pluie. J'ai découvert enfin la demeure de Mme Louis Jourdan, qui est ici avec Prosper. La mère et l'enfant se portent bien. Je suis content de les voir. Je passe la journée avec eux. Leur maison est au bord d'une gorge ravissante (le vallon de Thélemli), pleine de rigoles qui serpentent au milieu des arbousiers, des trembles, des lauriers, des caroubiers et des ormes. Les graminées ont parfois dix pieds de haut. Qu'en ferais-tu dans tes herbiers?

23 mai. — Aujourd'hui à Saint-Eugène, village tout moderne, très hétéroclite sur la terre d'Afrique. Maisons françaises, chalets suisses, château moyen âge, demeures à la mauresque, bastides provençales, villas italiennes et moulin à vent, sans compter les hybrides de tout genre. Dans un chemin creux ombragé de lentisques, on rencontre un troupeau de chameaux dont le cri strident se mêle au son du piano d'une villa située derrière la haie.

Examen des plantes et des insectes le long de la mer sur des falaises très escarpées, qui ressemblent à la pointe méridionale de la Provence, au cap Sicié. En fait d'entomologie, trois grands scorpions jaunâtres de mauvaise mine, et sur les lentisques six chenilles de bombyx (le *megazoma repandum*), une jolie mante verte et rose (l'*empuse pauperata*).

A un détour, je me trouve en face de la pointe Pescade, une forteresse maure sur un rocher qui surplombe la mer. C'est un ancien repaire de forbans. Le tableau est d'un grand style, pas d'arbres, des aloès, des cactus et des palmiers nains, de vastes espaces ro-

cailleux surplombant comme le fort, mais à distance; de longues collines vertes doucement ondulées; dans les lointains, des maisons blanches à crever les yeux. C'est bien ainsi que se représentent l'Afrique ceux qui ne l'ont vue qu'en peinture, et c'est ainsi que je l'imaginais; mais sa belle végétation dans les parties mouillées, c'est ce que je ne me figurais pas, et ce dont rien ne peut donner l'idée.

Sur le chemin, aloès de quatre à cinq mètres de haut poussant leurs grandes hampes encore en bouton. Ces hampes ne poussent pas ici dans une nuit, comme on le prétend en Provence; il leur faut au moins de douze à quinze jours. Sur ces aloès tout festonnés d'aristoloches en fleur, j'ai trouvé de bien jolies chenilles de thaïs grises, à tubercules d'un beau rouge carmin; elles paraissent nombreuses dans cette localité. Puis j'ai contemplé en naturaliste l'immobilité prodigieuse de trois Arabes qui gardaient un troupeau, couchés à plat ventre sur les rochers. Les rochers n'étaient pas plus fixes, et il fallait bien regarder pour voir où commençait l'homme et où finissait la pierre. Enfin c'est leur manière de garder les vaches : soit, au moins sont-ils censés faire là quelque chose; mais, en revenant de ma promenade, j'en ai retrouvé un qui ne gardait rien et que j'avais vu là trois heures auparavant, loin de toute habitation, vautré sur une roche très élevée au bord d'un ruisseau. Il était dans la même attitude et ne vivait que par ses yeux fixés sur moi. Il suivait tous mes mouvemens. Les mœurs humaines sont aussi mystérieuses quelquefois que celles des animaux sauvages.

Je suivais le chemin de Sidi-Ferruch, mais j'avais encore quinze kilomètres à faire; je me suis contenté d'en rapporter une vingtaine dans mes jambes par un temps très lourd. Les nuages rampaient à mi-côte des collines du Sahel. Je suis las et me prive ce soir de musique et de théâtre.

24 mai. — Promenade avec M. Heim, qui mord à l'entomologie. C'est un Prussien très distingué avec qui je me suis lié sur le *Louqsor*. Je lui dois de la reconnaissance, car il m'a aimé à première vue, pour *moi-même*. Ce matin seulement, il s'est avisé de me demander si j'étais ton parent, et en apprenant que j'étais ton fils, il a laissé tomber sa pipe en poussant une exclamation qui a bien duré trois minutes. Je le mène du côté des sables d'Hussein-Dey, qui me donnent une envie du diable d'aller voir les grands déserts. Nous trouvons en fait d'insectes beaucoup d'*ateuchus variolosus*, *semi-punctatus* et *sacer* (le bousier sacré des Égyptiens), plusieurs sauterelles vertes à long nez (la truxale *nasuta*), quelques carabes, des longicornes, des charançons et bien d'autres coléoptères; deux petits serpens myopes, de vingt centimètres de long, au ventre jaune, le

dos tacheté; ils étaient tapis dans le sable; sur des euphorbes, des chenilles de sphinx *tithymali*.

Vent du diable, de gros nuages noirs roulés sur les flancs du Petit-Atlas projettent leurs ombres fuyardes sur la plaine; les monticules de sable volent en nuages et viennent *blaireauter* les empreintes laissées par les animaux sur le sol. Pas un être vivant, excepté aux abords de la route. Encore des Arabes couchés dans les mauves, immobiles, vous regardant et ne vous avertissant pas que vous marchez sur eux. C'est pousser trop loin le mépris de soi ou des autres. Des cris perçans retentissent au loin, on cherche sans rien voir; c'est quelque femme ou enfant qui du haut d'une terrasse glapit pour écarter des récoltes les oiseaux pillards.

Vers quatre heures, le ciel s'est débarrassé de ses nuées, les montagnes se sont éclairées, c'était magnifique. Beau clair de lune et rosée ce soir. Les rossignols en cage chantent toute la nuit.

25 mai. — Je prends la promenade au hasard. Je m'engage dans un petit chemin pavé qui a l'air d'être une ancienne voie romaine. J'avance à l'ombre des berceaux et le long des cultures à travers le Sahel, et de l'autre côté des coteaux je découvre l'immense Mitidja, bornée par l'Atlas, les montagnes de Cherchel et la mer. Le temps et la vue sont splendides, ça donne des jambes. Je traverse les blés et les foins coupés, et me voici sur la route de Médéah : région ondulée, de grands pâturages jonchés de palmiers nains, d'asphodèles et d'amaryllis. En traversant Hydra, j'ai vu des caille-lait jaunes qui grimpaient à dix mètres d'élévation dans les arbres. En revenant, toujours des aloès, lentisques, caroubiers, figuiers, cactus et chênes kermès. La route, qui me ramène par la porte du Sahel, fait deux ou trois kilomètres de tours et détours en descendant; on est tellement au-dessus de la ville qu'on ne la voit pas.

Cette nuit, j'ai entendu, à une heure, la voix du *muezzin* qui veille avec sa lanterne allumée au sommet de la tour de la mosquée Djama-Kebir. Un tirailleur indigène et cinq Arabes qui se croisaient dans la rue se sont arrêtés, et, placés en cercle, lui ont répondu par des hurlemens sauvages; un troupeau de chameaux passait, le son mat d'une *darbouka*, accompagnant un chant plaintif et monotone, partait de je ne sais quelle cave. — Cela ne ressemblait guère à une rue de Paris.

26 mai. — Promenade au *Frais-Vallon*, charmante région, collines coniques couvertes de verdure, avec de grandes écorchures sur les flancs. Haies de roseaux et de rosiers en fleur; de l'ombre sur tous les sentiers.

Près d'un four à potier, quelques Arabes pétrissent l'argile et tournent des gargoulettes de toute grandeur, mais de forme inva-

riable. L'installation est primitive : trois petites cabanes en terre et en branchages, dont une plus vaste sert de magasin, une aire où les pots sèchent au soleil, les ouvriers à demi nus attendant le moment d'enfourner; un vieux Maure haut monté sur sa mule caparaçonnée de rouge, et marchandant une amphore; tout cela bien éclairé, et ces hommes maigres toujours élégans de formes et d'attitude : il n'en faudrait pas davantage pour faire un tableau.

Au revers d'une roche, un nègre accroupi bat des mains pour épouvanter les moineaux qui viennent manger le blé, déjà mûr. Ses vivres pour la journée sont près de lui dans un trou du rocher. — Moineaux bien méchans, dit-il, mais moi bien plus méchant; pas dormir! Toi promener? Faire beau temps, porte-toi bien.

Le sentier que nous suivions nous a trompés, il n'y a pas eu moyen de pénétrer dans la montagne. En revenant sur nos pas, nous entendions de très loin le formidable claquement de mains du vigilant nègre. — Ah! dit-il quand nous fûmes près de lui, toi pas passer! Si toi demander, moi avoir dit. — Le nègre d'ici est le type de la confiance et de la bonhomie. Il y en a de très beaux et de très élégans.

Blidah, 28 mai.

Départ à six heures du matin pour Blidah par L'Agha, Mustapha-Supérieur et Birkadem (*le puits de la négresse*). Ce nom vient des apparitions fréquentes d'une négresse fantôme qui sort d'un puits et rôde la nuit. Il n'est guère de musulmans qui n'aient eu maille à partir avec ce spectre noir. Sous les platanes, j'ai vu la fontaine, où puisait une forte négresse; mais je ne doute pas que celle-ci ne fût très vivante.

Bouffarick; la ville est petite, mais le cimetière est grand. La colonisation a laissé là ses victimes. Aujourd'hui c'est une oasis au milieu de la vaste Mitidja, dont les régions marécageuses encore incultes ne sont que trop nombreuses. Plus loin, elle est fraîche comme le printemps, couverte de moissons et de pâturages.

A mesure qu'on approche de Blidah, la végétation arborescente prend plus d'importance. Blidah, cette *rose* si vantée par les poètes arabes, est triste et trop rajeunie. On n'y rencontre que des soldats. La musique des *turcos* joue sur la place : trois pauvres colons, un Arabe galeux, une douzaine de zouaves forment l'auditoire. Une famille d'Arabes nomades campe en dehors du mur d'enceinte.

La situation, au pied du Petit-Atlas, sur un des premiers gradins de la montagne, est riante, les arbres magnifiques, les oranges excellentes. Nous prenons une carriole; le jeune Salem, nègre de douze ans, intelligent et parlant à peu près français, est notre phaéton. Il

a beaucoup du singe et ne cesse de faire claquer son fouet en criant aux Arabes : *Baalek* (prends garde) ! avec autant d'emphase que s'il conduisait le char du soleil. Il passe en casse-cou à travers les troupeaux, franchit deux lits de rivières, et durant dix-huit kilomètres ne ralentit ni son fouet ni ses cris.

Les rivières ainsi franchies sont fort tranquilles en ce moment, mais elles ont balayé toute trace de route. Déjà ce matin, avant Blidah, la diligence avait quitté deux fois la voie, faute de pont, et avait passé dans la rivière, non sans peine et sans crainte. Les flots bravés avec moins de souci par notre carriole sont l'Oued-Kebir, qui s'écoule en trois ou quatre bras dans la plaine, et la Chiffa, qui serpente en filets dans les sables couverts de lauriers-roses en fleur, sur une largeur de trois ou quatre cents mètres.

Nous côtoyons la chaîne du Petit-Atlas, montagnes de second ordre, couvertes de verdure du bas en haut, prairies, moissons et pâturages semés de palmiers nains sur les collines inférieures. A gauche, monceaux de ruines; c'est un village arabe que nous avons détruit. L'avoine et le blé poussent aujourd'hui au milieu des chambres. Nous quittons la route de Milianah, et au Rocher-Blanc nous entrons dans les défilés de la Chiffa, tantôt calcaires, tantôt schisteux et tantôt micaschisteux.

La route serpente au flanc de la montagne à une grande et pittoresque élévation. La Chiffa en bas roule d'énormes quartiers de roche. Au-dessus de nous, des forêts de pins et de chênes-liéges. Des cascades gigantesques s'élancent des sommets. Une d'elles forme quatre filets, qui, de plus de cent mètres de haut, se laissent tomber dans les lauriers-roses et les salicaires en fleur. On a beau avoir vu des roches et des cascades, c'est toujours un spectacle qui vous retient et vous grise un peu.

Pendant que je faisais un croquis, un de ces Arabes qui semblent toujours et partout sortir de terre est venu se placer juste derrière moi sur le rocher contre lequel j'étais adossé. D'un coup de pied, ce bon compagnon eût pu lancer le chien de chrétien dans le précipice. Il suivait mon dessin avec attention. Quand j'eus fini, il me dit que l'eau, le rocher, les plantes et *même* la route faite par les Français étaient *tutto bono*. Je lui offris une cigarette, et il m'offrit une poignée de main; puis il alla rejoindre sa caravane, content peut-être de se dire : *J'aurais pu!* mais on ne court réellement aucun danger avec les Arabes. La crainte les retient, non pas la crainte d'homme à homme, ils sont toujours aussi braves, mais la crainte des lois françaises, dont ils sont arrivés à reconnaître la nécessité pour eux-mêmes.

Nous avons été jusqu'à la *roche pourrie*, une veine de schiste en

décomposition, qui fait souvent des siennes. Là, il a fallu s'arrêter; on répare la route, qui a été se promener au fond de l'abîme. Les voitures ne passent pas encore. Nous retournons à Blidah pour y coucher. Salem, en recevant mes cinq francs de gratification, ouvre, en signe de joie et en guise de bourse, une véritable gueule de four, où, faute de poches, il serre son argent, au risque de ne l'y pas retrouver.

Ce que nous avons vu aujourd'hui est admirable, couleur et forme, charme et terreur, fraîcheur et puissance, *tutto bono!*

Les singes habitent un certain vallon qui s'appelle « Cascade des singes; » mais ils n'ont pas daigné se montrer à nous, non plus que les chacals, les sangliers et les panthères de la plaine. Quant à celles-ci, c'eût été une bonne fortune d'en apercevoir : elles sont devenues très rares.

29 mai. — Trois heures de sommeil l'autre nuit à Alger, celle-ci deux heures à peine; le chant des grenouilles, le pas des patrouilles et de deux sentinelles qui ont monté la garde de chaque côté de la rue, mais surtout la férocité des puces africaines, ne m'ont pas laissé dormir une minute de plus. Après avoir visité la ville et les alentours, je suis revenu à Alger par Douera, grand village et petites maisons sans caractère.

Koléah, 30 mai.

Je vais à Koléah. La voiture ne part qu'à trois heures. J'entre au musée d'histoire naturelle, qui est assez important, bien tenu, et intéressant en produits indigènes.

Nous partons. — Staouëli, premier champ de bataille des Français en Algérie. C'est aujourd'hui un couvent de trappistes; mais les trappistes de nos jours ne labourent pas eux-mêmes : c'était bon du temps de saint Bruno, le zélé. Ils font cultiver et surveillent.

Nous laissons à droite la route de Sidi-Ferruch, lieu de débarquement de la flotte française en 1830. Nous passons le camp de Zéralda, aujourd'hui un village, et nous suivons les collines du Sahel. La nature est grandiose, quoique sans arbres. De vastes éminences de terre rouge couvertes de broussailles, où dominent les chênes-kermès, les lentisques et les oliviers sauvages. A distance, ces arbustes serrés font l'effet d'une prairie; mais dès qu'on y pénètre, la vue est enfermée comme dans un taillis.

Le temps se gâte; nous apercevons çà et là des parties éclairées de la Mitidja à travers un nuage gris transparent, et au-dessus une dent bleu sombre du Petit-Atlas. Vers le soir, le ciel se débrouille, nous descendons de notre véhicule, qui rappelle *le Cour-*

rier de Lyon au théâtre de la Gaîté. Le conducteur, que je reconnais à son accent berrichon, m'apprend qu'il est d'Argenton. Nous coupons à travers un bois de lentisques, qui sont ici de la taille des chênes, pendant que les chevaux gravissent la côte au pas. A l'approche du fleuve Mazafran, nous sommes pénétrés par l'humidité : belle vallée entourée de montagnes vertes; au fond, une vaste ferme nous rend le spectacle de la culture et des moissons au milieu d'un pays fertile, mais encore inculte.

Koléah est une très petite ville arabe. C'est la patrie des zouaves. C'est ici que le général Lamoricière forma ce corps d'armée. Nous tombons au beau milieu du dîner des officiers. Entre Français, la connaissance est vite faite : demain nous irons tous ensemble en promenade. Tous ces messieurs sont fort aimables.

31 mai. — Fort peu de sommeil, trop de moustiques et autres dévorans. Avant déjeuner, nous descendons aux bords du Mazafran. Le soleil du matin enflamme les cimes de l'Atlas; de grands aigles planent sur nos têtes. Nous revenons par un sentier humide perdu dans la verdure. Les zouaves ont un jardin magnifique et délicieux au fond du ravin, admirablement cultivé par eux : parterre plein de fleurs, kiosques, potager; des orangers superbes dont les fruits sont parfaits.

Après déjeuner, on monte à cheval. Prosper, qui a été très fatigué hier, choisit un animal paisible. On me donne un étalon arabe qui manque de retenue dans ses grâces auprès de la jument du lieutenant Dally. Ce n'est pas un cheval de naturaliste; il faudra pourtant bien qu'il se prête à ma fantaisie. A cet effet, je me tiens à distance. Le but de notre promenade est Fouka, village construit sur des ruines romaines, et Ben-Ismaël, prononcez Castiglione. Nous traversons des garigues et des défrichemens. La mer est assez près. Les dunes de sable sont couvertes de petites plantes où je vois courir de grosses pimélies (*senegalensis*, *ambigua* et *barbara*). Mon étalon prend son parti de me laisser descendre pour ramasser quelques insectes que je n'avais pas encore rencontrés en Afrique, *scaurus tristis* et *striatus*, *erodius barbarus*, et plusieurs espèces de mylabres, chrysomèles et clérons. J'aperçois un caméléon sur les lentisques brûlés par les colons; mais mon cheval, qui mordait peu à l'entomologie, s'impatiente d'être en arrière de ses compagnons, et le caméléon n'attend pas que j'aie persuadé ma monture. Des blés, un peu de vigne, quelques prairies, une belle plage de sable pour débarquer; au loin, le tombeau de *la chrétienne*, ou de *la roumi*, ou de *la reine*. C'est, dit-on, le sépulcre des anciens rois de Mauritanie, un vrai monument, qui fait grand effet dans le lointain. Au-delà de Koléah, plus de route pour aller à Cherchel, bien

qu'elle soit marquée sur les cartes. Les routes et les bras manquent beaucoup à notre colonie. Certains riches concessionnaires aiment mieux ne pas cultiver, et attendre, pour vendre cher, qu'on ait cultivé autour d'eux. Ils veulent avoir et ne pas dépenser. Le peintre ne s'en plaint pas, mais la colonie en souffre.

Alger, 1er juin.

En fait de bêtes féroces, je n'en trouve que dans mon lit, et ce côté de l'histoire naturelle n'est pas le plus agréable en Afrique. Je suis de retour à Alger. J'y trouve tes deux lettres, tu pars pour Nohant en passant par la Savoie. J'irai te rejoindre bientôt, ma chère mère; je t'envoie ce paquet de notes avec une lettre à part ci-incluse...

... Je continue pour un prochain envoi. Je retourne sur les bords de l'Harrach par Kouba, et je reviens par les sables d'Hussein-Dey. Croquis et récolte d'insectes. J'ai un faible pour ce petit désert de quelques lieues de long. Le soleil y donnait à midi si verticalement que, faute d'ombre portée, on eût pu le croire absent. Dès qu'il baisse, un brin d'herbe sur ce tapis doré prend une valeur étonnante. Une touffe d'euphorbes est un monument. Une haie d'aloès formait un tableau; ses vives arêtes s'enlevaient en vigueur sur le ciel et laissaient voir une ligne de mer d'autant plus bleue que le sable orangé lui faisait une opposition brillante. De grandes volées de goëlands s'ébattaient vers le rivage. Le sol était jonché de boules noires composées exclusivement d'élytres de coléoptères dont les parties nutritives avaient été digérées par ces oiseaux, et le reste vomi sans mal ni douleur. C'est le mode de nourriture de beaucoup d'oiseaux chasseurs. Récolte de jolis hannetons jaune et argent (*hoplia aulica* et *sulphurea*) qui dormaient en masse sur les fleurs d'une espèce de mauve violette; dans le *laissé* des chameaux, quantité d'*onitis olivieri* et *alexis*, un *lethrus cephalote* dont la tête ressemble à une enclume, des *ateuchus pilularius* qui roulent leurs provisions et se creusent des magasins dans le sable, des *sisiphus schæfferi*, des *copris paniscus* avec leur corne de rhinocéros sur le nez, deux *oryctes silenus* que je n'avais pas encore trouvés vivans, une espèce de ténébrion, la *tenthyria interrupta*, qui habite là par myriades; quelques cétoines *aurata* et *morio*, enfin les *meloë marginata* et *majalis*. En fait de papillons, les zygènes *hilaris* et *sarpedon* volent en grand nombre autour des lavandes et des scabieuses.

2 juin. — Procession de la Fête-Dieu. Tout Alger est sous les armes, un autel est préparé sur la place du Gouvernement. Tu me demandes la description d'un type de femme maure et sa toilette. En voilà justement une que j'ai déjà rencontrée une ou deux fois et

qui vient louer des chaises pour voir la procession. Elle a la peau très brune, plus que la Française la plus brune, et d'un ton uni et mat que notre race ne comporte jamais. Les Mauresques sont généralement blanches et souvent même très blanches, mais il y a tant de mélanges que l'on commence à ne plus trop savoir quel type on a devant soi : celle-ci a des yeux magnifiques, à la fois très ouverts et très longs; les yeux de gazelle ne sont pas une métaphore dans ce pays. Les cheveux sont bleus à force d'être noirs, le visage est régulier, le nez droit, la bouche petite, les dents blanches et serrées, les mains fines, bien attachées aux bras par un poignet délicat, les pieds mignons et les jambes d'une Diane chasseresse. Les ongles des pieds et des mains sont peints en orangé, et un seul, celui du petit doigt de la main gauche, en noir. C'est la pâte de feuilles de *henné* qui fournit la couleur orangée ou noire. Les tempes sont rasées, les cheveux, séparés sur le front, tombent de chaque côté en *oreilles de chien* coupées carrément. Ceux du reste de la tête sont longs et tombent sur le dos en grosses tresses avec un foulard brôché d'or ou d'argent flottant par-dessus et recouvrant une calotte (*chachia*) posée sur le sommet de la tête. Les paupières sont peintes au *koheul*.

La dame est une demoiselle de dix-sept ans, dont le nom est très difficile à prononcer, et qu'à tout hasard j'appellerai Zohrah; les Arabes n'ont pas de noms de famille. Elle est flanquée d'une charmante sœur de treize ans, Ayscha, qu'on prendrait pour une Espagnole, de sa mère, et d'une négresse en haïk bleu.

Zohrah ou plutôt *lalla* Zohrah, — c'est-à-dire Mlle Zohrah, — porte probablement sous son haïk une toilette éblouissante, un caftan de moire jaune broché d'or avec une ceinture à gros fermoirs d'argent, et au-dessous de la ceinture un mouchoir de soie (*fouta*) rouge et vert rayé d'or, noué par devant et serré sur les hanches; une culotte large descendant un peu au-dessous du genou et laissant voir la jambe; une chemise de gaze à paillettes et un petit corsage (*frimla*) en soie, en toile d'argent ou d'or, toujours très riche; des babouches sans quartiers, en velours ou en maroquin. Ajoute à cela des bagues à tous les doigts, des bracelets aux bras et aux jambes, formant sur le cou-de-pied un gros bourrelet d'or qui résonne à chaque pas, des boucles d'oreilles, des colliers de pièces d'or, d'ambre et de fleurs d'oranger, et une couronne de diamans montés à la mauresque.

De cette riche parure on ne voit rien quand la Mauresque n'est pas chez elle : un long pantalon à plis, en gros calicot blanc empesé, descend jusqu'aux pieds, enfouis dans de gros souliers noirs assez laids; un vaste haïk blanc enroulé autour de la personne l'en-

veloppe et la drape tout entière. Le haut de cette draperie retombe jusqu'aux sourcils; un mouchoir blanc, noué par derrière, cache le bas du visage jusqu'aux yeux. Le haïk est retenu sur la poitrine par de grandes épingles kabyles d'où pendent de longues chaînes d'or à quatre rangs. Tout ceci est la mode invariable pour les riches; mais la Mauresque aspire à porter le costume européen, et elle y arrivera. Le rêve de *lalla* Zohrah est de posséder une crinoline, une robe de soie noire à volans et un chapeau à l'espagnole avec des plumes; elle a même acheté déjà des bottines vernies qu'elle n'ose pas mettre, mais qu'elle regarde avec amour et montre à ses amies avec orgueil.

Maintenant tu veux savoir quelles peuvent être les idées de ces femmes-là. Je suis trop nouveau dans le pays pour te dire ce qu'elles pensent en général; mais voici un échantillon des opinions et des raisonnemens de Zohrah. Tout en appelant *fantasia chrétienne* la procession qu'elle vient voir, elle me dit qu'elle n'y vient pas par simple curiosité, mais par vénération pour *Sidna-Issa* (Jésus-Christ), qui est aussi grand prophète que *Sidna-Mohamed* (Mahomet). « Pourtant, ajoute-t-elle, ces *fantasias*, ces fêtes, sont un effet de l'habitude; les lois religieuses veulent qu'on s'y conforme, mais Dieu y est fort indifférent; il n'est pas là, il n'est pas dans la mosquée, il est partout. » Elle dit tout cela en très mauvais français, mais elle se fait bien comprendre, et ses idées sont nettes. Je suis très étonné de ses notions philosophiques, et je te les donne pour exactes. Je ne les arrange pas du tout.

Elle est pourtant loin de se poser en esprit fort. Elle paraît très enfant à tous égards. Je la connais fort peu; si j'ai occasion de la revoir, je te la décrirai aussi exactement qu'un beau papillon.

3 juin. — Déjeuner à Mustapha, au café des Platanes, joli endroit vis-à-vis du Jardin-d'Essai; promenade ensuite dans ce même jardin. J'examine les bambous, les bananiers, les palmiers à cire, les figuiers à caoutchouc, les arbres à vernis, à suif, à indigo, etc., le tout peuplé d'autruches et de gazelles. Retour à Alger par un *corricolo*. Dîner chez M. Sarlande. J'y ai trouvé M. Roche, consul plénipotentiaire près le bey de Tunis, prince très progressiste et très ami de la France. M. Roche est un homme de grand mérite, à qui cette partie de l'Afrique devra beaucoup.

4 juin. — Chaleur lourde et temps couvert. Je flâne au hasard dans les petites rues de la ville haute. Maisons carrées à terrasses, petites fenêtres grillées ou à volets verts, il vaudrait mieux dire lucarnes, car on peut à peine y passer la tête. Ces avares ouvertures sont souvent uniques sur un grand pan de mur nu, d'un blanc éclatant. Les maisons, échancrées profondément par le bas,

touchent presque à celles d'en face et même parfois tout à fait, appuyant poitrine contre poitrine. Les parties inférieures en retrait forment des galeries ou des voûtes pleines d'ombre; mais le reflet des murs est si blanc que cette ombre n'est pas de l'ombre pour les yeux : elle donne seulement un peu de fraîcheur. Ces rues de la ville haute sont toutes en pente rapide et en escaliers à marches profondes pavées à pointe de diamant. Je te parle des meilleurs endroits, qui sont encore très pénibles à gravir.

Le silence de ces rues ombreuses, que ne parcourent jamais ni les voitures ni les animaux, n'est interrompu que par le clapotement des sandales de quelques Juives et les chuchotemens mystérieux qui s'échappent de je ne sais quelles fissures de la muraille.

Je suis entré dans une mosquée, c'était l'heure de la prière; Maures et Arabes étaient assis par terre, les jambes croisées, par rangées symétriques, le visage tourné vers l'orient. Ils psalmodiaient tous ensemble la même phrase plusieurs fois de suite, remuant la tête et balançant le corps d'arrière en avant; puis tous se lèvent et s'inclinent en portant les deux mains à la poitrine d'abord, au front ensuite, après quoi ils se prosternent, et de leurs turbans balaient les nattes. Tout cela se fait avec un ensemble et une exactitude qu'envieraient des soldats prussiens.

Au sortir de la mosquée, un bel Arabe, qu'on eût cru passé au lait de chaux, tant son vêtement était net et blanc, voit venir à lui un vieux mendiant *ordoux*, la tête non rasée, le corps appuyé sur un long gourdin. Je crois que pour tout vêtement ce pauvre n'avait que sa besace. Il tend la main au riche chef, qui lui donne une pièce de monnaie, et qui, appuyant sa barbe propre et soyeuse sur cette barbe immonde, l'embrasse sur la bouche. Un autre Arabe, coiffé de la corde de poils de chameau, suit l'exemple du premier, et ainsi de plusieurs autres. Ce Diogène est réputé saint (*marabout*).

Le soir, musique arabe et kabyle chez M. Salvador Daniel. Omar, premier alto, tient son instrument comme un violoncelle et son archet comme un crayon. Deux joueurs de mandoline qui, pour faire vibrer les cordes, se servent d'une plume fendue et emmanchée à l'antique, m'ont rappelé ces figures d'Herculanum qui jouent de la cythare avec un objet semblable. Omar est un habile virtuose. La musique qu'il nous fait entendre est bizarre et ne satisfait guère aux exigences de nos règles musicales. Quand Salvador la traduit sur son violon, elle est intelligible et correcte; mais les indigènes secouent la tête en disant : « C'est très joli, mais ce n'est pas ça! » Moi, qui suis un peu sauvage en fait de musique, j'avoue que j'aime mieux la forêt vierge que le jardin cultivé

5 juin. — Promenade en voiture à la Bouzarea par Douera. La

Bouzarea est comme qui dirait le Coudon (1) d'Alger, mais la hauteur de cette montagne n'est que de quatre cents mètres. La vue qu'on découvre du sommet est magnifique. On arrive à ce sommet par un marabout perdu dans la verdure. Les palmiers-chamœrops ont là de cinq à six mètres de haut; les cactus, qui, mêlés à des aloès, forment la haie autour des principales tombes, ont le tronc gros comme des barriques. Les sépultures musulmanes sont des carrés de pierre de huit ou dix pieds, revêtus de plaques de faïence coloriée. Au milieu de cette espèce de mur d'enceinte élevé d'un pied, la tombe, recouverte de maçonnerie ou de gazon, se termine par une pierre tumulaire en forme de turban. C'est sur ce mur que s'assoient, fument, rêvent ou devisent les Arabes. Un cimetière n'est pas pour eux un symbole de tristesse ou de recueillement : c'est une espèce de salon champêtre où le passant se repose, quand ce n'est pas un lieu de fête. Cette indifférence pour la *mort* n'entraîne aucun sentiment de mépris pour le *mort :* profaner les tombeaux serait un crime pour eux comme pour nous; mais le bruit, la gaieté, la *fantasia*, les repas, la conversation, ne portent, selon eux, aucune atteinte à la dignité du lieu saint. Les troupeaux ne l'insultent pas non plus; comme il n'y a pas d'enceinte, ils y pénètrent et y paissent en liberté. Le gibier se réfugie dans les cimetières qui sont peu fréquentés, et les chasseurs l'y poursuivent comme dans une remise. Pendant que j'étais au marabout, un Arabe armé d'un bâton courait après un lièvre en poussant des cris sauvages. L'homme et la bête disparurent rapidement dans un pli de terrain. J'aurais voulu voir si, comme on le dit, l'Arabe est assez agile pour attraper le lièvre à la course. Celui-ci paraissait déterminé à le tenter.

Au-delà du petit chemin qui entoure le cimetière, la cime de la Bouzarea se bifurque en deux grosses bosses ; l'une, au nord, s'allonge vers la mer et porte un village de *gourbis;* l'autre, à l'ouest, me faisait l'effet d'une colline pierreuse ; mais en approchant je vis que c'était la prolongation démesurée du cimetière que je venais de quitter. Je laissais derrière moi le marabout, le puits et les tombes des chefs; j'entrais dans le domaine de la plèbe. Pas d'ornemens, pas de dalles tumulaires taillées; un carré ou un losange tracé confusément par cinq ou six pierres brutes. La végétation semblait avoir été parcimonieuse aussi pour ce commun des martyrs. Pas un seul arbre, rien qu'un fouillis rabougri de cistes à feuilles de saule.

Tu me diras que je ne sors pas des cimetières : c'est qu'il y en a tant ici, ils sont si vastes, et on en rencontre dans des lieux si

(1) Le Coudon est la montagne anguleuse qui domine Toulon et qu'on voit de très loin en mer. (G. Sand.)

écartés, qu'on ne peut se promener sans en traverser quelque vestige. C'est à se demander si on est sur la terre des vivans et s'il n'y a pas plus de sépultures que d'habitations. Au reste, ces tombes plébéiennes ont plus de poésie que celles des riches, qui, avec leur vêtement de faïence et leur forme carrée, ressemblent assez à nos fourneaux de cuisine. Il est vrai que certaines sépultures romaines sont aussi prosaïques. Tu te rappelles, dans les catacombes découvertes près de Rome par Pietro, cette tombe dite, je crois, des *choristes*, carrée, basse et ornée de petits couvercles fermant des jattes pleines de cendres; elle ne ressemblait pas mal aussi à un fourneau de cuisine ou à quelque chose de plus humble encore.

La coutume antique d'enterrer les gens d'importance au bord des routes a régné également ici. On rencontre quelquefois des tombes isolées que la tradition même n'explique pas. Voici à distance des sépultures bien autrement curieuses sur la terre africaine. Sur les plateaux montagneux de Baïnam, que nous apercevons entre nous et la mer, s'élève une centaine de véritables dolmens. On suppose qu'une légion armoricaine a laissé là ses os; mais ici tout est mystère, et je ne me charge pas d'expliquer.

Les gourbis qui s'éparpillaient sur l'autre arête du mont ne nous laissaient voir que leurs toits de branchages enfouis dans les cactus. Le gourbi ou la hutte de paille de l'Arabe cultivateur est l'analogue de nos chaumières de paysan; mais ici la vie est moins compliquée, et le climat dispense de bien-être, étant lui-même un bien-être assuré. — Lits, chaises, tables, armoires, l'Arabe ignore ou dédaigne tout cela; il dort et mange par terre, sur une natte, et partage son toit avec ses animaux domestiques; enfans, poules, cochons et chiens vivent là pêle-mêle en bonne harmonie.

Après avoir joui de la belle nature par-dessus les ondulations du Sahel, — toute la plaine de la Mitidja jusqu'au Petit-Atlas et à la Chénoua, la mer à perte de vue, six cents lieues carrées de pays chaud et lumineux, — nous avons descendu par le côté du *Frais-Vallon*, gorges et ravins profonds, très boisés, hauteurs nues, mais toujours vertes. Une grande déchirure verticale au flanc de la Bouzarea éclairée par le soleil couchant était d'un effet merveilleux.

Le soir, nous sommes allés prendre le *kaoua* (café) chez Zohrah; elle était en costume d'intérieur, pantalon court en soie rayée, chemise transparente, ceinture, un petit corset d'argent qui serait trop court de taille pour un enfant de deux ans, une grande *fouta* de satin toute brochée d'or, mouchoir rouge et noir tombant sur le dos et assujetti à la tête par un ruban noir qui en fait quinze ou vingt fois le tour, une paire de bas blancs bien tirés et par-dessus les bas une paire de chaussettes roulées un peu plus haut que la cheville, un

long chapelet de fleurs d'oranger retenu derrière l'oreille gauche et tombant sur l'épaule.

Elle rit, elle fume des cigarettes, elle parle arabe, nègre, italien et français dans la même phrase. Elle est d'une coquetterie si naïve qu'on a plaisir à lui prodiguer des complimens. Nous l'avons trouvée accablée par une forte migraine, la figure luisante de pommade; après le café, elle s'est trouvée guérie. Elle s'est fait essuyer et a babillé jusqu'à dix heures du soir. Les bâillemens sont arrivés alors comme des coups de pistolet. C'était le signal de la retraite.

Tu es peut-être curieuse de savoir à quelle classe de femmes appartient Zohrah. C'est assez difficile à déterminer, faute de situation analogue dans nos mœurs. Elle est fille d'un marchand maure, décédé depuis trois ans, et de la vieille Kadidjah, Arabe de Constantine. Elle a été en pension chez une Française, ce qui explique ses innocens appétits de liberté. Après la mort du père, la mère et la fille ont converti leur fonds de commerce en or et en bijoux. C'est la manière de procéder des Maures et des Arabes. Ils ont peu de besoins, et leurs instincts tendent à simplifier encore cette existence, déjà si simple. La convoitise des femmes porte généralement sur des objets de si peu de valeur qu'on ne peut les accuser de cupidité; elles ignorent les calculs de l'ambition, comme toute leur race ignore la spéculation, c'est-à-dire la fructification de l'argent. C'est entre leurs mains une provision stérile, comme ces amas de graines et de noisettes que font les souris de nos jardins pour passer l'hiver sans sortir : prévoyance, il est vrai, mais prévoyance modeste et philosophique à la manière des sages de l'antiquité ou des animaux. Ces femmes ne produisent rien : que feraient-elles, n'aspirant pas à s'enrichir? Elles épargnent, et, « comme les lis des champs, elles ne travaillent ni ne filent. »

6 juin. — Je suis allé voir Prosper Jourdan, que j'ai trouvé courbaturé de notre promenade à Koleah. Il était occupé, tu ne devinerais jamais à quoi? Il cherchait un trésor dans son jardin. Il ne faisait peut-être pas cette recherche très sérieusement; mais il n'y avait pas de raison pour qu'il ne trouvât pas quelque chose d'enfoui dans le trou qu'il explorait, et qui avait l'air d'un ancien four ou d'une citerne comblée. Les Arabes, par suite de cette prévoyance étroitement raisonnée dont je te parlais hier, enterrent leur argent dans tous les coins des maisons et des jardins, et même en pleine campagne. Parfois ils meurent sans avoir révélé le secret, et on peut très bien trouver dans des lieux déserts, sous une pierre, sous un buisson ou au pied d'un arbre, une somme d'argent ou de cuivre qui a été toute une fortune, ou un *en cas* pour les éventualités d'une destinée humaine.

Je suis revenu par le chemin à mi-côte qui passe au-dessus de la porte d'Isly. — Partout, dans les ravins, une végétation admirable.

7 juin. — Promenade dans la ville haute. Les boutiques maures sont des niches de quatre pieds carrés exhaussées d'un mètre au-dessus du sol de la rue. Le marchand est assis, *en tailleur*, derrière sa marchandise : trois paniers pleins de brimborions, six colliers d'ambre, deux pots de tabac, six éventails de palmier, un sac d'épis de maïs, du poivre, trois miroirs. Il fume ou prie en dodelinant de la tête et en égrenant son chapelet. Tout le monde a vu cela dans les tableaux de Decamps. Les types et les costumes y sont exacts; la couleur générale n'y est en aucune façon, ou bien tous les yeux ne voient pas de même. J'ai beau faire, je ne peux pas trouver ici une ombre noire ou seulement épaisse, ni une blancheur mate. En dépit de ces oppositions vigoureuses de l'ombre et de la lumière, il y a toujours reflet, transparence, harmonie.

8 juin. — Il pleut toute la journée; visites. C'est aujourd'hui samedi, le jour de repos des Juifs; c'était hier celui des Maures.

La route de la Chiffa s'est encore effondrée, les communications avec Médéah sont encore interceptées. — Une tribu arabe s'est révoltée du côté de Milianah; une batterie d'obusiers de montagne, à dos de mulet, sort par la porte du Sahel pour aller mettre les *mutins* à *la raison*. Est-ce *raison*, la loi du plus fort? est-ce *mutinerie*, l'esprit de race? J'avoue que je n'ai pas de grands argumens philosophiques au service des théories de conquête; mais celle-ci est accomplie, il est trop tard pour retirer aux Arabes la civilisation qu'ils ont à demi acceptée, et qu'ils accepteront tout à fait, si elle devient meilleure elle-même. Le temps fera tout. *Allah est grand*, et l'avenir est son prophète.

9 juin. — Promenade avec M. et Mme Sarlande à El-Biar, chez leur beau-frère, propriétaire de la belle maison mauresque où fut signée, le 5 juillet 1830, la reddition d'Alger. El-Biar est une agglomération de villas turques, très près de la ville et sur un plateau qui reçoit le vent du nord de première main, ce qui est très apprécié ici en été. Promenade à travers les prairies jusqu'à Hydra. On se repose dans un café maure perdu au milieu de la verdure, auprès d'un ruisseau gazouillant sur les cailloux et dans les herbes folles. Plusieurs Arabes étaient là, assis par terre et jouant gravement aux dames. Ces gens-là sont toujours bien posés, jamais grossiers ni vulgaires. Généralement dans la campagne, les cafés sont en plein air, abrités par un hangar ou par une tonnelle de pampres et de figuiers. Ceux des villes sont très sombres et très petits, souvent au-dessous du niveau de la rue. Un banc de pierre

ou de planches très bas règne tout autour, le long de la muraille. Pas de fenêtre, un fourneau toujours allumé, une cafetière d'eau toujours bouillante. A peine avez-vous demandé le *kaoua*, que le grain est cassé et pilé dans la tasse. On y verse de l'eau bouillante, et tout est dit, on attend qu'elle se clarifie d'elle-même. C'est donc une simple infusion qu'on peut prendre quinze fois par jour sans inconvénient, et qui coûte un sou la tasse. Il est très poli d'en offrir aux assistans, qui sont toujours nombreux et qui ne refusent jamais.

J'ai vu aujourd'hui, en rentrant à Alger, une vraie boxe anglaise entre deux portefaix biskris. C'était aussi majestueux que tous les autres actes de la vie arabe. *Coups de poing pleuvaient*. Pas un cri, pas une injure. Le seul bruit perceptible était celui des horions résonnant sur les crânes. Les camarades, en cercle, contemplaient le duel, et semblaient en être à la fois témoins et juges. Ils attendirent qu'une douzaine de gourmades eussent été échangées en pleine figure, et, l'honneur étant satisfait, les champions furent séparés.

10 juin. — Jour voilé, horizons perdus. J'irais bien en Kabylie; mais voyager dans la brume et la pluie, ce n'est pas le moyen de voir. — Je me suis payé la fantaisie de contempler pendant plusieurs heures l'intérieur étrange de Zohrah. La maison est, comme toutes celles d'Alger, une sorte de tour carrée percée de petits yeux. Une lourde porte à guichet grillé, et revêtue de gros clous, retombe toute seule à l'entrée du vestibule, orné de deux bancs de pierre. On entre par une ouverture cintrée dans une sorte de cloître ou d'atrium à ciel ouvert qui sert de salon principal. Cet atrium, pavé en mosaïque, est entouré d'une galerie à arcades, dont les colonnettes, de deux à trois mètres de haut, supportent une galerie supérieure. On monte à celle-ci par un escalier rapide pratiqué dans l'épaisseur du massif. Le même escalier conduit à la terrasse. Les appartemens donnent au rez-de-chaussée sur le cloître, en haut sur la galerie. Les chambres sont élevées, étroites, et de toute la longueur de chacune des faces de la maison.

J'ai trouvé Zohrah déjeunant avec sa mère et sa jeune sœur Ayscha, toutes trois assises par terre dans la salle d'en bas, autour d'un plateau de cuivre. Le repas se composait de pain anisé, d'un plat de poissons frits et de cornichons crus, coupés en quartiers et nageant dans l'huile; en fait de boisson, de l'eau fraîche dans une gargoulette qui passe de bouche en bouche à la fin du repas. Qui boit n'a plus faim, dit l'Arabe. On m'a invité à prendre part au festin; heureusement pour moi, je venais de déjeuner. On monte à l'étage supérieur, dans la chambre de Zohrah. Le mobilier se compose d'une natte couvrant tout le pavé, un plateau avec ses tasses

sur un tabouret incrusté de nacre. Vis-à-vis de la porte, dans une niche revêtue de plaques de faïence, presque au niveau du sol, un divan, couvert de tapis et garni de coussins de toutes formes, sert aussi de lit, car l'usage n'est pas de se déshabiller pour dormir. Cependant il y avait un véritable lit au fond de l'appartement. Ce monument, en fer ouvragé, garni de rideaux d'étoffe rayée, est un produit de l'industrie locale. C'est un objet de luxe qui commence à s'introduire, mais qui ne sert encore que d'armoire, car en ouvrant les rideaux je vois, en guise de matelas, sur le fond de planches, des provisions de sucre, de café, de riz, des pots de confitures et des pots de graisse. En face du lit, un grand coffre noir, tout reluisant de clous et d'ornemens en cuivre, renferme les haïks, les corsages, vestes, foulards, pêle-mêle avec l'argent et les bijoux. Les murailles, blanchies à la chaux, sont toutes nues. La lucarne grillée qui sert de fenêtre est à deux mètres du plancher. Une grande glace dans un cadre de cuivre couvert d'arabesques est placé au-dessus du divan, sans préjudice de deux ou trois miroirs courant à travers la chambre. Cinq ou six paires de babouches errent dans tous les coins.

La *mouima*, c'est-à-dire la maman, suivie de la négresse, a servi le café, et l'on a bavardé *arabico-franco-sabir*. Je ne sais pas du tout comment nous faisions pour nous comprendre, mais le fait est que nous nous comprenions très bien. Scène de famille. Zohrah venait d'acheter un pantalon d'indienne bariolée, et Ayscha était jalouse. Je lui propose de lui en acheter un pareil. Un *oui* très curieux d'intonation change mon offre en promesse; mais voilà que ce pantalon trotte dans la cervelle de la sœur aînée. Il sera peut-être plus beau que le sien. On boude, on pleure et on rit. On ne se réconcilie pas, on oublie. De vraies linottes!

Ayscha paraît avoir dix-huit ans, elle n'en a que treize. Elle est grande et forte, très brune, très belle, et d'une expression tantôt farouche, tantôt naïve. Zohrah m'a menacé de *grand couteau dans ventre à moi*, si je m'occupais de sa sœur. Comme mes éloges sur la beauté de l'enfant étaient très désintéressés, mes explications l'ont calmée. Elle m'a chanté une quantité d'airs arabes entrecoupés de cigarettes et de café; puis, s'interrompant tout à coup, comme si elle eût oublié que j'étais là, elle a ouvert son coffre, déplié et replié ses haïks; elle a contemplé ses corsages de brocart et de velours, ses bagues, ses bracelets de bras et de jambes. Enfin, reprenant le tout et l'empilant sens dessus dessous dans la caisse, elle est allée chercher dans une niche une petite boîte de carton, et, après s'être mise par terre à plat ventre, elle a répandu au hasard le contenu de l'écrin; c'était une centaine de perles fines qu'elle s'est mise à enfiler tranquillement, avec l'aide d'Ayscha.

Je ne m'attendais pas à dîner avec elle, et pourtant cela est arrivé. Comme j'allais à Saint-Eugène, je l'ai aperçue dans une voiture avec sa mère, allant faire je ne sais quelle dévotion à un cimetière, et, malgré leurs voiles, je les ai facilement reconnues. Le chemin était désert, et je les ai arrêtées pour les inviter à dîner avec moi, ce que la mère a refusé; mais Zohrah mourait d'envie de savoir ce que pouvait être un dîner français, et, encouragée par ma promesse qu'un de mes amis en serait, elle est venue, avec ou sans permission, nous rejoindre après avoir reconduit sa mère.

Elle est arrivée en toilette splendide, tout or et pierreries; mais ce qu'elle montrait avec le plus d'orgueil dans sa parure, c'était l'innovation d'un jupon de piqué blanc: quant au reste, elle en avait sur le corps pour quinze mille francs. C'est toute sa fortune. Elle peut dire comme Bias : *Omnia mecum porto*. Je tâcherai de faire un croquis de sa figure et de son costume; mais ce n'est pas facile, elle se cache à la vue de l'album et du crayon.

Le jardin où nous allions dîner est perché au bord de la mer, sur un rocher qui surplombe. Une escarpolette était là. Zohrah a voulu en tâter. Une joie d'enfant sauvage s'est emparée d'elle; elle ne se trouvait jamais lancée assez fort et assez haut, et quand elle se voyait au-dessus du précipice, elle criait son *you*, *you*, *you* de triomphe. Tout à coup elle s'écrie : « Assez, j'ai peur! » J'arrête l'escarpolette, elle descend, et s'en va au fond du jardin, le dos tourné à la mer, en disant: « Je veux bouder ce qui m'a effrayée. »

A dîner, elle a voulu boire de l'*eau folle*, c'est-à-dire du vin de Champagne. Tout allait bien, quand on a apporté du saucisson. La voilà furieuse; *le porc est fils du Juif, le Juif est fils de la pourriture*. Elle menace de s'en aller si on ne remporte le saucisson; on obéit; mais un moment après autre scène. Je ne sais quel mot sans aucune portée dit par l'un de nous lui paraît une injure; elle ne mange plus, elle retourne bouder, elle pleure; elle revient, l'orage est passé; elle rit. Elle veut couper les moustaches de mon ami avec un couteau. Elle nous demande tout ce qu'elle voit; quand elle le tient, elle remercie Allah, et nullement la main humaine, qui n'est que l'instrument des volontés du Tout-Puissant. Nous essayons de nous refuser à ses autres convoitises; elle n'en montre ni dépit, ni regret : Allah ne l'a pas voulu. Elle a demandé à entendre de la musique, il n'y en avait pas; elle s'en est vengée sur les sucreries, qu'elle a emportées dans son mouchoir.

En revenant, elle avait peur de tout, et se tenait blottie dans ses haïks au fond de la voiture. Cette habitude du voile et de la séquestration fait des femmes de l'Orient des oiseaux nourris en cage,

que le moindre acte de liberté effarouche et grise tout à la fois. Elles voudraient tout voir, et n'osent rien regarder.

11 juin. — Il y a deux Arabes *maboul*, c'est-à-dire fous, qui vaguent par les rues : l'un est petit, pâle; sa barbe et ses cheveux noirs poussent incultes sur sa grosse tête. — Il porte pour tout vêtement une chemise brune rayée de noir (la *gandoura*). Pieds, jambes et bras nus, il va et vient en décrivant de grands demi-cercles; il ne s'arrête jamais, et parle toujours à haute voix. Personne ne lui dit rien. — L'autre vient souvent devant le café d'Apollon quand les petits Napolitains y jouent du violon et de la harpe. Celui-ci est à moitié nu; il porte une fleur passée dans l'oreille, et entortille sa tête à tous crins d'une ceinture rouge dont il laisse flotter un bout. Il marche par sauts, et, après être resté accroupi derrière une borne comme un chat qui guette sa proie, il bondit et s'arrête court. Il se croit lion. Une mouche passe, il veut l'attraper et fait des sauts impossibles. Ce soir, la musique l'avait mis en verve. Après bien des extravagances, il s'est précipité sur l'un des petits harpistes, lui a jeté son instrument au loin, a renversé l'enfant, et s'est mis à le fouler aux pieds et à le mordre. J'ai couru sur lui, des Maures lui ont arraché sa victime. Il est resté impassible, criant : *Moi maboul!* ce qui lui donne la liberté de tout faire. La police française, qui n'a pas ces préjugés, devrait bien enfermer ce gaillard-là. — Promenade entomologique au bord de l'Harrach, nulle trouvaille.

12 juin. — A cinq heures du matin, je pars avec l'artillerie, qui va manœuvrer dans les sables d'Hussein-Dey. Les clairons sonnent, les chevaux piaffent, les servans des pièces, par pelotons, suivent à pied caissons, canons et obusiers dans le sable déjà lumineux et blanc sous l'action d'un soleil déjà chaud. A une sonnerie de trompette, toute cette file d'hommes et d'équipages, qui se déroulait sur la plaine comme un grand serpent noir, s'arrête brusquement. En un instant, les obusiers de montagne portés à dos de mulet, les canons tirés par de forts chevaux gris pommelé, sont rangés en batterie. Chacun est à son poste, le général Yusuf donne le signal, et les canons rayés mêlent leurs tonnantes voix aux sonneries perçantes des clairons. Les boulets coniques fendent l'air en sifflant et vont atteindre les buts placés à dix-huit cents mètres ou s'enterrer dans le sable en soulevant des nuages de poussière. De gros flocons de fumée nous enveloppent et projettent des ombres rousses jusque sur le cuivre des canons. Un artilleur à demi effacé dans ce nuage de poudre, le bleu infini de la mer aperçu par une trouée passagère, c'est tout ce que l'œil peut saisir. Jusqu'à neuf heures j'ai les oreilles cassées par un vacarme de tous les dia-

bles qui pourtant m'amuse beaucoup. Plusieurs points de mire ont été traversés par les boulets.

Au retour, je suis allé voir la bibliothèque d'Alger, ancien palais mauresque très beau et très original, projeté sur la mer. M. Berbrugger, le conservateur, veut bien m'en faire les honneurs avec une grande obligeance et un grand savoir. Vestiges romains, grecs et phéniciens très intéressans.

Depuis plusieurs jours, je remarque un très beau nègre au type éthiopien, noir comme du velours noir, vêtu toujours d'une manière recherchée et de bon goût. Cet Othello m'intriguait. Je pensais que c'était quelque cheikh ou quelque ambassadeur de Tombouctou. Il portait ce soir une veste et des culottes bleu foncé avec force passementeries, un gilet rouge à mille boutons d'or. La taille était serrée dans une magnifique ceinture amarante. Le burnous noir à floches rouges, relevé et drapé avec goût sur l'épaule, laissait paraître le burnous blanc de dessous comme doublure. La *chachia* rouge à gland bleu, tranchant sur un serre-tête blanc, faisait ressortir sa peau d'ébène. Il était en outre chaussé d'une paire de bottes à l'écuyère luisantes comme un miroir. Une canne blanche à la main, il fumait des cigarettes. Il me semblait que ce grand personnage fréquentait bien mauvaise compagnie, car ses interlocuteurs étaient des Biskris ou des Mozabites de piètre apparence. Je demandai son nom : c'était Yacoub, le garçon baigneur.

13 juin. — Après déjeuner, M. Sarlande veut m'emmener visiter la fameuse frégate la *Gloire*, qui est ici, et que nous n'avons pas eu le temps, toi et moi, d'aller voir dans la rade de Toulon ; mais je suis forcé de refuser, ayant donné rendez-vous au lieutenant Chanteloup pour visiter l'habitation du général Yusuf.

Apprenant qu'il y avait là nombreuse compagnie, j'allais me retirer après avoir regardé le jardin, lorsqu'au détour d'une allée je me trouve en face du général. J'ai beau alléguer mon costume du matin, il me force d'entrer et de visiter tout. C'est une véritable habitation mauresque, arrangée par lui avec un grand goût. Mélange du style arabe avec l'italien très réussi. — Les jardins sont charmans, les écuries sont belles, les chevaux superbes. On monte au salon, qui était plein de monde, et on fait de la musique; Mme Yusuf fait les honneurs très gracieusement. J'ai pu, pendant une heure, observer le général. Il était vêtu d'une veste noire à brandebourgs et d'un pantalon rouge (petite tenue de cavalerie africaine). C'est un petit homme, qui paraît de taille moyenne grâce à l'harmonie des proportions; type italien, barbe et cheveux grisonnans, ce qui ne l'empêche pas de paraître encore très jeune. Ses manières sont élégantes, ses yeux vifs, le nez droit; figure charmante, très ex-

pressive, voix douce et timbrée. Il chante sans savoir la musique, à ce qu'il prétend, et il chante bien. Il remue sans cesse, c'est un feu d'artifice. On sent en lui l'homme qui ne doute de rien, l'homme d'aventures et le héros. Je dirais volontiers que c'est un Murat africain; mais c'est un type plus original encore, car il y a en lui du mysticisme. Nous nous sommes quittés avec de grandes poignées de main, moi très content de lui et assez frappé.

Ce soir, un tour au café de la Perle, vieille réputation d'Alger C'est un café chantant de province, et rien de plus.

15 juin. — Ce matin, débarquement des zouaves arrivant de l'expédition de Syrie. Que de figures hâves et brûlées par le soleil! Ils sont superbes, ces gaillards-là. Les zouaves et les chasseurs d'Afrique vont les recevoir sur le port; c'est une joie, un bonheur de retrouver les camarades, qui va se traduire en *nopces et festins*.

A deux heures, cérémonie des fiançailles dans une riche maison juive. La fête des noces durera d'un samedi à l'autre. Le mariage aura lieu jeudi. Les billets d'invitation sont en langue française et en arabe avec l'écriture hébraïque. Dans la cour, servant de salon, au rez-de-chaussée, soixante personnes sont déjà réunies. Une table est dressée : assiettes de gâteaux d'amandes et de miel, biscuits de Savoie, orgeat et anisette; trois ou quatre verres, six cuillers de vermeil. Les dames juives en grand costume d'apparat, étoffes de velours, de soie, de satin broché d'or ou d'argent, avec tous les bijoux imaginables et d'une valeur sérieuse, sont assises gravement et parlent peu. Les enfans roux et vermeils, c'est-à-dire teints au henné joues et cheveux, crient et font un bruit d'enfer. Deux musiciens jouent chacun d'un instrument, le violon et la mandoline; un troisième fait résonner la darbouka. C'est une cruche de terre dont le fond est couvert d'une peau. Un quatrième, un enfant, secoue un tambour de basque.

On me fait monter à la galerie, asseoir, boire du sirop et manger des sucreries, après quoi on me conduit vers la mariée, qui était dans sa chambre et qui n'en a pas bougé. C'est une petite dodue assez gentille et d'un type juif accentué. Quoi qu'on m'en ait dit, je n'ai pas trouvé les Juives d'Alger belles. Les hommes sont généralement communs. Les garçons d'honneur, élégans de cette classe, étaient singulièrement vêtus : culotte de zouave, bas bleus, souliers vernis, ceinture bleue ou noire, veste turque à petits boutons, tantôt vert pomme, tantôt jaune, amarante, bleu de ciel ou rose; par dessus, un gilet français à la dernière mode, chemise à raies ou à pois, cravate de couleur, cheveux longs et casquette en velours noir, à visière. Les vieillards portaient le costume juif un peu modifié et ressemblant au costume maure, sauf le turban, qui est noir.

Quelques-uns, enhardis par l'occupation française, se sont permis récemment le turban blanc. Les femmes sont grasses, leurs formes se dessinent vigoureusement sous leurs jupes de velours ou de satin, étroites et fortement adhérentes à la taille. La gorge se développe avec la même ostentation sous l'espèce de cuirasse d'or qui orne le haut de l'ouverture de la robe de dessus. Ce corsage est une broderie épaisse de deux doigts, analogue à celles qui garnissent la chasuble de nos prêtres. Les bras sont à nu sous une longue manche de gaze relevée à l'épaule.

La musique commence : la première demoiselle ou plutôt la première dame d'honneur, car c'est une femme mariée, si j'en crois son costume, prend deux foulards de satin rouge à longues raies d'or, et tantôt les agite lentement à la hauteur de son front en les faisant passer alternativement l'un au-dessus de l'autre, tantôt s'en sert pour cacher sa figure. Ses yeux restent constamment baissés. Elle tourne mollement deux ou trois fois sur elle-même, marquant le pas par un piétinement sans secousses apparentes. Cela dure cinq minutes et cesse tout d'un coup. La musique s'interrompt avec la danseuse. Elle remet ses deux foulards à une autre dame qui se fait beaucoup prier, et se décide enfin à répéter la même danse que nous venons de voir. La dame d'honneur qui lui a gardé sa chaise, car on ne s'assied pas ici par terre à la manière des Mauresques, la lui rend, reprend les foulards et les porte à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes aient dansé.

Quelques vieilles Juives édentées poussèrent le *you you* des Arabes en l'honneur de certaines danseuses émérites au second tour qu'elles faisaient sur elles-mêmes, mais jamais à la fin du *solo*. Aucun homme ne dansa, non plus qu'aucune des demoiselles, bien reconnaissables à leur coiffure conique penchée sur une oreille et retenue par une mentonnière. Ces bonnets pointus sont en étoffe d'or ou en velours galonné, souvent tout en sequins cousus. Les dames portaient le mouchoir de soie noire serré sur le front et placé un peu de côté à la manière des Mauresques.

Après la danse et une nouvelle distribution de choses sucrées, les dames d'honneur firent apporter une table et procédèrent à l'exhibition des cadeaux de noce : d'abord un tapis bariolé, puis une robe de dessus en soie puce garnie d'or, seconde robe en velours vert garnie d'or, troisième robe cramoisie à fleurs d'or, garnie et brodée d'or; il y en avait six toujours plus éclatantes et plus riches l'une que l'autre. On montre ensuite six corsages d'or, d'argent et de satin assortis aux robes, puis les petits corsets toujours or et argent, puis les mouchoirs brochés d'or, puis les châles de crêpe de Chine de toutes couleurs, toujours par six; enfin les larges rubans rouges

destinés à entourer la natte qui rassemble tous les cheveux, et dont les bouts doivent pendre jusqu'aux talons.

Du fond de l'immense panier sortirent aussi deux sébiles d'or, une cuiller d'argent et un petit miroir monté en acajou. Pas de lingerie dans cette corbeille; les femmes d'ici ne connaissent pas l'usage des chemises. Les Mauresques ont adopté le coton pour leurs pantalons, mais les Juives ne portent rien de rien sous leur jupe, qui descend jusqu'aux pieds et traîne par derrière.

En sortant de cette fête, j'ai voulu voir la petite Ayscha, que j'avais laissée avant-hier avec un fort mal de gorge et la fièvre, couchée par terre, enveloppée de couvertures, lançant des regards farouches, refusant de répondre et de rien prendre, un véritable animal malade. J'avais envoyé chercher de l'eau sédative et lui avais enveloppé le cou d'un linge imbibé de la panacée Raspail, la menaçant de la battre si elle résistait. Aussitôt la menace faite, la révolte s'était changée en une obéissance canine. La panacée a fait merveille, l'enfant est guérie et me regarde avec un respect craintif. La vieille Kadidjah s'écrie : « Toi médecin! toi pas dire! toi grand médecin (*thabeb kebir*)! » Je raconte ma noce hébraïque à Zohrah, qui se met à imiter très joliment et très drôlement la danse pudique et endormie des Juives, après quoi, selon l'usage des Maures, elle crache en signe de mépris pour les Juifs. Je me retire, béni par la maman Kadidjah, qui m'appelle son fils et me déclare que je suis le *sidi* de sa maison.

Au café d'Apollon, rencontre et reconnaissance d'un brave camarade de collége, de Norvins, capitaine au 1er zouaves, laissé pour mort sur le champ de bataille, mais aujourd'hui bien vivant et prêt à rendre avec usure les coups de yatagan qui lui ont labouré le crâne.

16 juin. — Départ à six heures du matin avec un enfant très gentil, passionné pour l'entomologie. Nous avons exploré jusqu'à six heures du soir la plaine de la Mitidja. Nous nous sommes perdus souvent dans les lentisques, le long des blés. Pas d'arbres dans la région parcourue, horizons rapprochés, arbustes et plantes basses, marécages, beaucoup de fleurs, sentiers tracés par les troupeaux. Cela rappelle assez les formes ondulées et les grands espaces de la campagne de Rome; mais on y est en sûreté au milieu des moissonneurs kabyles. Je ne parle pas des chiens, qui sont des bêtes fauves très incommodes.

C'est au mois d'avril qu'il eût fallu venir ici chasser les insectes. J'y ai pourtant trouvé beaucoup de coléoptères : des cicindèles *maura* et *flexuosa*, *nebria æratus*, *cebrio longicornis* sur les lentisques; plusieurs sylphas *puncticollis* et des dermestes en compagnie

de quelques histers; des bubas *bubalus*, des glaphiries *maurus* et *Lasserii*, des hymenoplies *strigosa* par centaines, beaucoup de clérons, des trichodes *umbellatarum* et *sipylus* en compagnie des clytres *paradoxa* et *sexmacula*. Parmi les mylabres, *marocana oleæ*, *maculata* et *bifasciata*, je crois qu'il n'y a pas deux individus semblables. On a divisé le genre en beaucoup d'espèces; mais on pourrait bien y voir autant d'espèces que d'individus Parmi les buprestes, j'ai trouvé *mauritanica*, *onopordi*, *ænea*, *tenebricosa*, volant dans les herbages, les lentisques et les genêts; en revenant, quelques charançons et brachycères dans la poussière du chemin; dans le sable, des scarites *striatus* et *pyracmon* bien plus gros que ceux des Sablettes de Toulon.

Le temps a été voilé jusqu'à midi; alors le soleil a pointé raide. Visite à la maison dont je suis le *sidi*. J'ai trouvé Zohrah occupée à enluminer sa mère au pinceau. Elle lui avait fait une paire de sourcils formidables qui lui coupaient la figure en deux. C'est au point que je ne pouvais la reconnaître à première vue. La vieille dame était triomphante. Zohrah s'était elle-même moucheté tout le visage de petits croissans, de petites pleines lunes, d'étoiles; elle avait tout le firmament sur le visage. Je n'ai pu m'empêcher de rire. La mère et la fille, qui sont de bonnes personnes, en ont fait autant; mais la petite, qu'on avait laissée à sa beauté naturelle et qui en était furieuse, boudait et grondait dans un coin comme une panthère. Ces dames avaient passé leur journée au bain, s'étaient fait raser la moitié du crâne et tellement frotter qu'elles en avaient la peau des bras et des jambes usée. Le muezzin s'est fait entendre : chacune a couru à sa fenêtre réciter sa prière et demander à Allah du bonheur et de la santé, et probablement un paradis où elles seraient naturellement tatouées.

De la terrasse de leur maison, on découvre la moitié de la ville, la mer et le fond du golfe jusqu'à l'Atlas. Les maisons mauresques sont intérieurement évidées de haut en bas comme des puits. D'où j'étais, je plongeais jusqu'au fond de quelques-unes, et je voyais, dans son cloître entouré de colonnettes, un vieux musulman endormi sur une peau de lion. Dormir sur la dépouille du lion éloigne les méchans esprits. Je le voyais si bien que je le reconnus. C'est un homme très riche. Toute sa fortune est enfermée dans un coffre. Il n'a d'autre propriété immobilière que sa maison. Pour sa dépense de chaque jour, il puise au trésor d'où ses fonds endormis s'écoulent lentement goutte à goutte depuis soixante ans. Quand il aura fini de ronfler sur sa peau de lion, il ira s'asseoir dans une petite niche qui donne sur la rue, et là, seul, muet, oisif, fumant du *tekrouri* (c'est-à-dire du haschich), il attendra l'heure de la prière.

Sur une terrasse voisine, j'aperçois deux Mauresques qui passent à visage découvert et qui me regardent; je les salue à la mode arabe, en posant la main sur mon cœur; elles rient. Un vieux nègre arrive, gronde et les fait rentrer. Zohrah accourt, prétend que je la compromets et me fait descendre.

18 juin. — En passant dans la rue avec un de mes amis, nous rencontrons une mulâtresse élégante et même magnifique. Nous l'abordons par curiosité, elle nous répond en français; elle nous invite sans façon à prendre le café et à venir entendre de la musique chez elle. C'est une danseuse musicienne, type bien caractérisé de la courtisane africaine. Un certain luxe règne chez elle, et elle est propriétaire, dit-on, de deux autres maisons. Un vieux domestique noir, que je soupçonne fort d'être *papa à li*, faisait chauffer de la soupe au rez-de-chaussée. La dame est très vaniteuse de sa richesse, mais encore plus de sa beauté bizarre. Elle rit comme un vrai nègre, en montrant des dents à n'en pas finir; elle est fort naïve dans son amour d'elle-même. Il semble qu'il n'y ait qu'elle au monde, tout a été créé pour elle, tout se rapporte à sa personne. Sitôt qu'on ne s'occupe plus d'elle, elle tombe dans la tristesse et s'endort. Elle imite le chant et les danses françaises d'une façon hétéroclite et veut de grands complimens. Bonne créature, moitié enfant, moitié singe.

Il fait chaud, trente degrés à l'ombre.

19 juin. — Au pied des rochers de la place Bab-el-Oued, au bord de la mer, quelques vieilles Mauresques et deux négresses ont allumé un brasier sur lequel brûle de la myrrhe ou de l'encens. Un coq est égorgé, et son sang coule au milieu des flammes. Après avoir abandonné la plume au vent, on déchire la victime, on en jette les morceaux au loin dans la mer ou sur le rivage. Cette cérémonie, que les bons musulmans traitent de sacrilége et considèrent comme un pacte avec les mauvais esprits, me semble une tradition des sacrifices antiques.

Les Arabes et les Maures célèbrent depuis hier les fêtes de l'*aïd-kebir*, qui marquent pour eux la fin de l'année. Les Français les appellent fêtes du *mouton :* chaque famille achète un de ces animaux, l'immole à domicile pour la rémission de ses péchés, en mange un peu et donne le reste aux pauvres. Alger depuis deux jours n'est qu'une vaste boucherie.

Les nègres parcourent les rues en battant la grosse caisse et en faisant résonner de grandes castagnettes de fer, les crotales antiques. Ils vont partout, faisant la quête aux sous, dansant et chantant. Six de ces musiciens s'arrêtent au carrefour de la rue Duquesne. L'un d'eux, vêtu de rouge et coiffé d'un haut bonnet

couvert de plumes fauves, s'est mis à danser sans quitter ses crotales; ses compagnons, lui marquant le pas, sautaient sur place de la plus étrange façon. Le soliste, qui avait commencé par piétiner en mesure, s'est animé peu à peu, a fait des pirouettes effroyables en arrière, sur chaque pied alternativement, lançant de temps à autre ses jambes à la hauteur de sa tête. Cette rage cesse tout d'un coup, il ôte son chapeau emplumé, se campe fièrement et réclame les dons des spectateurs attirés aux fenêtres.

Mais j'ai vu ce soir une autre cérémonie à laquelle je confesse n'avoir rien compris du tout. J'étais avec quelques personnes invitées à voir danser et à entendre chanter dans une maison mauresque. Je les suis sans m'informer de rien, et toujours cherchant fortune de peintre et de curieux. Nous sommes reçus par une Mauresque très blanche et très peu vêtue, que je reconnais pour l'avoir vue présentant une requête chez la vieille Kadidjah : elle venait ce jour-là emprunter des bracelets de jambes qu'on lui refusait poliment. Elle parle assez bien français et s'appelle Mosna. C'est la seconde fille de la femme chez qui nous étions reçus. Je lui demande si la mère Kadidjah et ses filles sont de la soirée. « Oh! non, répond la Mauresque d'un air candide; c'est ici *mauvaise maison*, elles ne viendraient pas ici; *lalla* Kadidjah et ses filles, honnêtes femmes, je les connais bien. Vous leur présenterez le *selam* pour moi. » Premier étonnement : les femmes de mauvaises mœurs vont chez les honnêtes femmes! Il est vrai que ces femmes-là ne sont pas méprisées ici comme chez nous. Les indigènes ont pour elles des égards qui nous étonnent.

Allons toujours, et voyons les danses. On nous fait entrer dans une petite salle où l'on nous sert le café en nous priant d'attendre. Attendre quoi? Je l'ignore, car nous ne demandions que le spectacle de la fête, et la fête allait son train au-dessus de nous, les chants, les instrumens et les *you, you*. Au bout d'une demi-heure écoulée sans que rien paraisse, nous montons à tout hasard, et, dans une de ces longues chambres dont je t'ai parlé, nous tombons sur une réunion mystérieuse de vieilles femmes. L'une d'elles, couchée sur un lit très élevé et posée en impératrice romaine, présidait ce conclave, qui semblait lui rendre hommage. Trois ou quatre de ces sibylles, assises au pied de l'estrade, fumaient des cigarettes sans rien dire. Deux autres jouaient d'un tambour de basque assez semblable à un crible, au-dessus d'un réchaud allumé. Une troisième, énormément grasse, et qui était la femme d'un marabout (que diable faisait-elle dans ce mauvais lieu?), frappait avec fureur sur deux tambours et donnait le ton du chant. Enfin la dernière, aussi sèche que possible, tenait dans les doigts de sa main gauche deux petites

cymbales en métal de cloche, grandes comme des pièces de cinq francs, et les frappait de la main droite avec une autre cymbale de même dimension. Le reste des sorcières formait le chœur, répétant sept fois de suite la même phrase. Le tableau ne manquait pas de caractère; mais nous avions la tête fendue, et mes compagnons, n'y pouvant plus tenir, réclamèrent l'apparition des ballerines. Mosna nous répondit qu'il n'y avait pas de danseuses et que ce que nous entendions n'était pas *chose à danser*. Nous sommes partis sans qu'aucun de nous pût expliquer aux autres ce que signifiait ce sabbat fort sérieux, et pourquoi on nous y avait conviés sous prétexte de bal. L'un de nous habite pourtant Alger depuis longtemps. Je vais tâcher de me renseigner demain.

20 juin. — Autre aventure plus importante, qu'une lettre plus détaillée partie aujourd'hui va te porter à Nohant, mais que je résume ici pour ne pas faire de lacune dans mon journal.

Le prince est arrivé. Je me mets en quête du colonel Ferri-Pisani et du docteur Yvan. Ils sont à bord du *Jérôme-Napoléon*. J'y cours. Ferri tombe des nues en me voyant, et me demande si je pars avec eux pour Lisbonne en passant par Oran. — Vraiment je n'en sais rien; mais je ne demande pas mieux! — Alors revenez ce soir à neuf heures. — Je le quitte. Je cherche dans le port le capitaine Talma, que je ne savais pas ici. Je crois reconnaître son bâtiment, j'y monte; c'est le *Finistère*, l'*Aube* est partie depuis deux heures. Déception. — Je reviens dîner à Alger avec des amis de Paris que j'y rencontre par hasard. A neuf heures, je retourne à bord du *Jérôme-Napoléon*. Je demande au prince si réellement il veut bien m'emmener. — Oui, allez faire vos paquets. On s'embarque après demain.

J'ai de la chance, n'est-ce pas?

Voilà le simoun, la lune est voilée par un rideau de sable. Le désert nous jette son souffle de feu à la figure, les yeux brûlent, on a soif; hommes de toute couleur et de toute origine paraissent accablés.

21 juin. — Le simoun tombe un peu, mais on est encore en plein air dans une étuve chauffée à trente-sept degrés. Emplettes et visites. Adieux affectueux à la famille Kadidjah. Ce sont d'excellentes femmes que ces Mauresques douces et sans art.

22 juin. — Me voilà installé à bord. Les moutons de Tunis bêlent sur le pont. *Charlot*, jeune lion de quatre mois, grogne dans un coin. Deux petites panthères se promènent en miaulant comme de vrais chats.

MAURICE SAND.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

EN 1862

Le théâtre contemporain traverse depuis longtemps un état de crise qui, loin de s'améliorer, s'aggrave d'année en année. Nul ne saurait dire ni quand ni comment cette crise finira, car le mal se présente sous des formes si variées, qu'il déjoue toutes les observations de la critique. D'abord localisé, il s'est élargi peu à peu, a gagné de proche en proche, et a présenté tous les caractères de la contagion. Il a envahi successivement toutes les branches de la littérature et de l'art dramatiques. Lorsque ce mal se déclara, on put croire qu'il ne s'attaquerait qu'aux genres supérieurs, reconnus surannés, et beaucoup y virent un motif d'espérer dans une régénération dramatique. Il emporterait, disait-on, les genres de la tragédie et de la comédie classiques, et le théâtre, rajeuni, prendrait un nouvel essor, enfanterait des genres nouveaux, tenterait des entreprises nouvelles. D'ailleurs le salut viendrait des genres inférieurs, que protégerait leur infimité, du mélodrame et du vaudeville, qui, transformés, prendraient la place des genres anciens; mais bientôt il fut prouvé que les genres inférieurs étaient aussi malades que les genres classiques : les bons mélodrames devinrent aussi rares que les tragédies, et c'est à peine si de loin en loin un gai vaudeville se présenta pour consoler les spectateurs de la perte de la comédie. Que dis-je? il arriva un jour où le mal gagna non-seulement les genres qui relèvent de l'invention, mais les genres qui relèvent de l'habileté et en quelque sorte de la légèreté de la

main, et qui demandent un ingénieux arrangeur plutôt qu'un écrivain. Qui aurait pu croire par exemple que la décadence s'attaquerait au genre du *libretto* d'opéra? Cependant le fait est réel. Comparez les *libretti* d'opéra et d'opéra-comique contemporains aux *libretti* que nos habiles arrangeurs dramatiques fournissaient, il y a trente ans, aux grands musiciens de notre époque, et vous serez frappé de la pauvreté, de la maladresse et de la stérilité de ces prétendus poèmes. Rien n'est d'ordinaire plus anti-musical, et c'est vraiment un miracle que l'artiste puisse de temps à autre adapter une mélodie aux situations et aux caractères que lui présente l'arrangeur dramatique.

Longtemps, au milieu de ce naufrage général, l'art du comédien a seul subsisté. La pièce était mauvaise, mais l'acteur était excellent; un Frédérick-Lemaître, une Marie Dorval, une Rachel, une Rose Chéri, faisaient oublier la vulgarité du spectacle qu'ils interprétaient. Il restait à résoudre une question très délicate et très curieuse : l'art du comédien pouvait-il vivre indépendant de la littérature dramatique? pouvait-il subsister longtemps en dépit de la décadence de cette littérature? L'expérience a fini par prouver que l'art du comédien était plus solidaire de la littérature dramatique qu'on n'avait voulu le croire, et qu'il ne pouvait longtemps rester sain et robuste lorsque cette littérature était malsaine et décrépite. La contagion l'a donc atteint à son tour, et le voilà qui devient maladif et malingre, ou qui gagne au contact d'un théâtre immoral des plaies honteuses dont il se fait un titre de gloire. Plus de genres dramatiques, plus de pièces, bientôt plus d'acteurs! L'indigence est aussi complète que possible. Pour peu que cette situation continue, il ne restera plus aux directeurs qu'à mettre les clés sous les portes de leurs théâtres, ou bien à transformer les scènes qu'ils gouvernent en entreprises industrielles d'un genre non encore décrit. Patience, nous y arriverons; la métamorphose est en train de se faire, et on peut déjà, de la chrysalide dramatique à demi brisée, voir sortir le papillon aux ailes de gaze et à la robe pailletée de clinquant qui est destiné à réjouir par les évolutions de son vol équivoque les regards des modernes spectateurs.

Une telle crise, si profonde, si durable, si contagieuse, pourrait inspirer bien des réflexions sur ses causes et ses effets. En tout cas, il est un enseignement que les hommes sont trop prompts à oublier, et qu'elle s'est chargée de rappeler à nos contemporains : c'est combien le talent est une chose rare et combien il est difficile de s'en passer. Jamais les théâtres n'auraient été plus prospères qu'aujourd'hui, si une bonne administration et de grosses recettes suffisaient pour leur donner la vie et le mouvement, car jamais ils

n'ont été dirigés avec plus d'adresse, et jamais ils n'ont connu une pareille affluence de spectateurs. Et cependant l'atonie dans laquelle ils sont plongés ne cesse pas! L'état du théâtre nous enseigne donc ce lieu-commun, qui est toujours une vérité nouvelle, c'est que dans les choses de l'intelligence il est absolument impossible de se passer de l'intelligence, et qu'il n'y a pas de combinaisons ingénieuses qui puissent remplacer le talent dans les entreprises qui réclament son concours. Ayez de bons auteurs et de bons comédiens, et la crise cessera peut-être... Malheureusement la recette que j'indique est difficile à employer, car il n'y a pas de moyen connu pour produire et créer le talent à volonté. Hier encore j'assistais à une conversation où l'un des interlocuteurs, en jetant en arrière un regard sur sa vie déjà longue, constatait qu'aucun des héritages des grands acteurs qu'il avait connus, depuis Talma jusqu'à Mlle Rachel, n'avait été recueilli; sa conclusion était naturellement que le talent, dont on fait si bon marché lorsqu'on le possède et dont on croit pouvoir si aisément se passer, ne se remplace jamais. L'état actuel du théâtre a au moins ce mérite négatif de nous faire sentir la valeur de ce que nous n'avons plus.

Dans cette disette de talens, que peuvent faire les directeurs de théâtre? Ce qu'ils font : se tirer d'embarras au moyen d'expédiens et de palliatifs qui poussent de plus en plus l'art dramatique vers sa décadence, il est vrai, mais qui ont au moins le mérite de sauver leurs recettes, donner des reprises et des pièces à spectacle. On s'est beaucoup élevé, et avec raison, contre ces deux abus (car ce sont des abus véritables) et particulièrement contre les reprises. Cependant, de ces deux abus, le second seul nous paraît réellement blâmable; quant au premier, il s'explique trop facilement par la disette littéraire régnante. Il est très évident que cette fièvre de reprises n'existerait point, si les directeurs de théâtre pouvaient monter des pièces dont le succès fût à peu près certain; mais, de bonne foi, que veut-on que devienne un directeur de théâtre entre un public qui demande qu'on l'amuse et des auteurs qui n'amusent ni n'intéressent le public? Il va chercher dans le répertoire dramatique des pièces qui peuvent attirer la foule, plutôt que de faire, à ses risques et périls, des expériences dont le résultat le plus clair serait de le ruiner. Il compare le chiffre de représentations auquel atteint telle reprise, et les recettes qu'elle lui donne, avec le chiffre de représentations et les recettes de telle pièce nouvelle sur le succès de laquelle il avait cru pouvoir compter. Après plusieurs expériences répétées, il remarque qu'il existe en faveur des reprises une différence énorme, et alors il n'hésite plus. Est-il donc si coupable? On donne encore des pièces nouvelles; comptez celles qui réussis-

sent et qui méritent de réussir. Elles tombent toutes les unes après les autres, à quelque genre qu'elles appartiennent : mélodrames, comédies, vaudevilles. Est-ce la faute des directeurs, du public ou des auteurs? Qui faut-il accuser de ces insuccès répétés? C'est à ceux qui se sont donné la peine de voir ou de lire ces pièces à prononcer si l'accueil malveillant ou indifférent qui leur a été fait était ou n'était pas légitime. Comment s'étonner alors de la faveur que les reprises de pièces anciennes ont trouvée chez le public et chez les directeurs de théâtre? La disette littéraire est seule coupable des résurrections auxquelles nous assistons.

Je n'oserais pas en dire autant du second abus qui règne sur notre théâtre actuel, c'est-à-dire les pièces à spectacle. Ici il est trop évident que cet abus est une concession faite par les directeurs au public contemporain. Les pièces à spectacle, voilà le mal véritable qu'on aurait pu éviter, et contre lequel il est peut-être trop tard aujourd'hui pour réagir; mais ici encore nous devons remarquer que tout semble pousser à la fois le théâtre contemporain à sa ruine, même le succès. Il est placé dans cette situation équivoque et dangereuse où ce qui peut l'honorer l'appauvrit, et où ce qui peut l'enrichir le déshonore. Le temps n'est plus où chaque théâtre possédait un public particulier qui surveillait avec intérêt et persévérance ses efforts et ses tentatives, qui connaissait à fond son répertoire, qui suivait d'un œil attentif les progrès de ses acteurs, qui les comparait dans leurs divers rôles, qui leur tenait compte du moindre geste corrigé, de la moindre inflexion de voix nouvelle, de la plus petite nuance d'expression dans le jeu ou la diction. Deux invasions ont chassé à jamais de chaque théâtre ce public fidèle et sûr : les pièces à grand succès et le nombre toujours croissant des spectateurs de passage. Le jour où une pièce à succès a été représentée cent ou cent cinquante fois, le public a perdu l'habitude d'aller à son théâtre favori, et cette habitude une fois perdue, il ne l'a plus reprise. Première cause de décadence, car alors, en place des liens intimes qui rattachaient les théâtres à leurs habitués, il n'a plus existé que des relations passagères et indifférentes. Chaque théâtre s'est ainsi trouvé affranchi de la tutelle de son public sans que sa liberté y ait gagné; avec la disparition de la contrainte salutaire qui lui était imposée ont disparu bien souvent la dignité et le respect de l'art, et presque toujours la sécurité matérielle. Oui, la sécurité, car dès lors les directeurs de théâtre, n'ayant plus devant eux ce public qu'ils connaissaient de longue date, dont ils auraient pu quelquefois désigner chaque membre par son nom, à la façon des héros d'Homère, et ne pouvant plus compter que sur ce vaste public inconnu, anonyme, qui remplit chaque soir leur salle de

spectateurs de hasard, ont dû risquer leur fortune avec chaque entreprise dramatique nouvelle. Leur ancien public n'avait pas les exigences du public contemporain, il ne leur demandait pas de grands frais de mise en scène et de grands succès dramatiques, car il venait au théâtre en bon voisin, en ami de la maison qui sait se contenter d'un accueil cordial et décent et d'un dîner supportable. Un vaudeville ingénieux lui suffisait, ou la reprise d'une vieille comédie qui l'avait ému autrefois et qui l'enchantait comme un souvenir, ou les débuts d'un acteur nouveau dont il aimait à pronostiquer l'avenir. Tous ces honnêtes moyens de fortune, modestes, mais certains, sont aujourd'hui sans efficacité; il faut s'en remettre maintenant au dieu du sort et des batailles. Les directeurs de théâtre, obligés de jouer leur destinée avec chaque pièce nouvelle, cherchent à deviner ce qui peut le plus aisément attirer cette foule indocile, capricieuse, flottante de spectateurs d'occasion qu'on voit un soir et qu'on ne revoit plus d'une année. Les théâtres ne peuvent donc se sauver que par de grands succès dramatiques, lesquels ont pourtant l'inconvénient de laisser après qu'ils ont disparu le vide et le désert derrière eux. Jamais aujourd'hui un directeur de spectacle n'est aussi près de sa ruine qu'après un grand succès. Comment faire alors pour éviter l'écueil? On n'a pas toujours sous la main un drame ou une comédie pouvant fournir une carrière de cent ou de cent vingt représentations. Les pièces capables d'une longue carrière, pour être devenues impérieusement nécessaires, ne sont pas devenues plus communes que par le passé. C'est même tout le contraire qui arrive : plus on aurait besoin de bonnes pièces, moins on en trouve. Reste une chance de salut, la splendeur de la mise en scène, le luxe du spectacle, les exhibitions de jolis visages et de clowns amusans. Voilà la raison d'être des féeries, des pièces à spectacle, et pour les appeler du nom qu'elles ont pris récemment, de ces *pièces à femmes*, qui se sont emparées de la moitié de nos théâtres au grand scandale des puritains et au grand déplaisir de tous les bons esprits.

C'est à la foule que les théâtres ont aujourd'hui affaire, ce n'est plus au public proprement dit, et ce mot doit même être abandonné désormais comme trop exclusif et trop étroit pour désigner cette masse de spectateurs venus de points si divers, qui se dirige comme un fleuve qui a rompu ses digues tantôt vers un spectacle, tantôt vers un autre, qui laisse subitement à sec le théâtre qu'elle inondait la veille, et qui va porter une fertilité momentanée à des théâtres jusqu'alors dédaignés. Les mouvemens de cette masse sont dirigés par des lois économiques et souvent même par des lois physiques de pesanteur, de flux et de reflux, qui n'ont rien de littéraire,

et dont les livres de compte des sociétés de chemins de fer et les bureaux de passeports en province et à l'étranger donneraient la formule beaucoup plus aisément que ne pourrait le faire le critique ou le moraliste. A ces spectateurs nouveaux, il faut des amusemens assortis à leurs goûts. Beaucoup vont au spectacle sans préparation, même lorsqu'ils sont lettrés et instruits, en ce sens qu'ils ne savent rien ou à peu près rien des auteurs dont ils vont voir représenter la pièce, des acteurs qui la représentent, des traditions du théâtre où ils sont entrés, du genre auquel il est consacré. Ce qu'ils vont chercher au théâtre, ce n'est pas un plaisir prémédité et intellectuel, c'est une sensualité d'un moment, une bonne fortune d'un soir en quelque sorte, à laquelle ils n'aient plus à penser le lendemain. Il faut donc que le plaisir soit brusque, immédiat et aussi physique que possible. Les directeurs de théâtre ont admirablement compris ces dispositions nouvelles d'un public affairé, voyageur, cosmopolite, et ils l'ont servi selon ses goûts et ses désirs. Ils ont transformé leurs scènes en lieux d'exhibitions et en bazars orientaux, et devant ce sultan à la fois âpre, dédaigneux et blasé, aux convoitises impatientes, ils ont fait défiler des essaims de jolies femmes et de danseuses. C'est là un phénomène qui intéresse l'histoire des mœurs, mais que la critique doit se borner à constater. Nous ne rechercherons pas à quel théâtre appartient l'honneur de la meilleure exhibition en ce genre, lequel a fait défiler sous les yeux des spectateurs les bataillons les plus jeunes, les plus coquets et les plus sémillans, lequel comptait le plus grand nombre de jolis visages, ni dans quelle proportion les brunes s'y mariaient aux blondes. Il faudrait pour cela tenter un genre de critique aussi nouveau que ces singuliers spectacles, et l'audace nous manque en vérité pour une pareille innovation à laquelle il faudra pourtant, soyez-en sûr, en venir un jour ou l'autre.

Je ne loue ni ne blâme ces dispositions des modernes spectateurs; je me contente de signaler les ravages qu'elles exercent déjà, et ceux qu'elles ne peuvent manquer d'exercer dans un temps donné, et les phénomènes de nature très diverse qu'elles engendrent. Nous venons de décrire à l'instant même un de ces phénomènes : l'envahissement du théâtre par les pièces à spectacle et la vogue dont elles jouissent; mais il y en a bien d'autres, et de fort curieux vraiment. Qui croirait par exemple qu'un des résultats les plus évidens, les plus certains des dispositions du public actuel sera de détruire au théâtre tous les genres moyens, la comédie tempérée, le vaudeville romanesque, le drame sentimental, en un mot toutes les pièces de demi-caractère, pour ne laisser debout que les grands genres dramatiques ou les genres bas et infimes? D'ici à peu de

temps, il n'y aura plus de place que pour les chefs-d'œuvre ou pour les bouffonneries plates et obscènes. Les genres tempérés, avec leurs honnêtes mensonges, leurs émotions ménagées et préparées, leurs sentimens compliqués, s'accordent mal en effet avec les dispositions de spectateurs qui réclament un plaisir immédiat, qui voudraient être surpris en quelque sorte par le plaisir plutôt que le poursuivre et le conquérir. Au contraire un chef-d'œuvre s'impose de lui-même; point n'est besoin, pour le comprendre, de préparation ni d'éducation dramatique; il dompte par sa seule force l'attention, qui reste rebelle aux œuvres de demi-caractère. De son côté, la bouffonnerie plate et obscène arrête effrontément les spectateurs au passage, comme la prostituée au coin des rues. Dans l'un et l'autre cas, l'émotion, de quelque nature qu'elle soit, noble ou vile, est immédiate. Les genres moyens sont donc, dans un temps donné, destinés à disparaître, si le théâtre continue à descendre la pente sur laquelle il glisse. Ce sera tant mieux, diront peut-être quelques-uns, puisque les grandes œuvres reprendront tout l'empire qu'elles avaient perdu, puisque le grand art aura chance de profiter à cette révolution. Ce sera tant pis, répondrons-nous, tant pis pour les plaisirs et les mœurs du public, car les chefs-d'œuvre ne sont jamais qu'une exception, et il est à craindre par conséquent que la disparition des genres tempérés ne laisse le champ libre aux bouffonneries immorales et aux farces immondes, qui sont beaucoup moins rares que les chefs-d'œuvre et de nature beaucoup plus prolifique.

Un autre résultat fort singulier des nouvelles habitudes et des théâtres et du public, c'est l'influence désastreuse qu'elles exercent sur l'art du comédien, et cela de plusieurs façons. D'abord les spectacles aujourd'hui à la mode déconsidèrent le comédien et lui enlèvent ce prestige qui avait toujours été si cher à sa vanité, car ces spectacles suppriment l'acteur ou le mettent sur le même rang que les comparses. Qu'est-ce qu'un acteur dans ces pièces à exhibitions humaines, sinon un comparse de première classe, une sorte de figurant de grade supérieur chargé de mener le chœur des figurans subalternes? Maintenant voici un autre danger de nature toute contraire. De même que les pièces à spectacle introduisent dans l'art du comédien une démocratie détestable, la fusion des publics particuliers des différens théâtres en un seul vaste public anonyme et flottant qui se porte capricieusement tantôt vers une scène, tantôt vers une autre, a détruit l'importance des comédiens secondaires et augmenté d'une manière désastreuse pour l'art l'importance des grandes individualités dramatiques. Du moment que chaque théâtre n'a plus eu de clientèle attitrée, les acteurs d'ordre secondaire sont

rentrés dans l'oubli. Personne n'a plus connu leurs noms, apprécié leurs efforts, rendu justice à leurs services. Le public n'a plus appris que les noms des comédiens éminens. Comment en serait-il autrement? Si le même spectateur qui autrefois fréquentait de préférence un seul théâtre les fréquente tous indifféremment et à tour de rôle (et c'est là aujourd'hui le cas général), il est trop évident qu'il n'aura ni la curiosité ni le loisir de remarquer les mérites des différens comédiens qui composent la troupe de chacun de ces théâtres. C'est pour le grand acteur et non pour les comédiens de talent plus modeste qu'il est venu ce soir au Gymnase, qu'il ira la semaine prochaine à la Porte-Saint-Martin et vers la fin du mois au Théâtre-Français. Toute l'attention dont il peut disposer est forcément absorbée par le jeu pathétique ou habile du personnage principal; pendant toute la soirée, il ne verra et n'entendra que lui. Ne lui demandez pas si cet acteur principal a été bien ou mal secondé, si la pièce est bien jouée d'ensemble; il ne le sait pas, il ne peut pas le savoir. Dans de pareilles conditions, le sentiment de l'unité, de l'ensemble, de l'harmonie dramatique, se perd vite. L'individu domine seul; il peut y avoir encore des comédiens, il n'y aura bientôt plus de troupes dramatiques.

La crise du théâtre est donc aussi complète que possible; ce n'est pas seulement la littérature dramatique qui la subit, c'est aussi l'art du comédien. Il est, à parler net, dans un piteux état, cet art ingénieux et difficile de l'interprétation dramatique, et vraiment on peut ressentir quelques craintes pour son avenir. Chaque année, la mort ouvre des vides qui ne sont plus comblés; naguère Mlle Rachel emportait avec elle la tragédie et l'art classique, et ce n'est qu'hier que le drame sentimental et la comédie de demi-caractère disparaissaient avec la meilleure comédienne de Paris, Mme Rose Chéri. Nulle jeune célébrité ne s'élève à la place de ces vieilles célébrités qui s'éteignent ou disparaissent. On pourrait très justement appliquer au théâtre contemporain l'hypothèse si connue de Henri Saint-Simon : « Qu'adviendrait-il, si la France perdait subitement ses quarante premiers écrivains, ses quarante premiers diplomates, etc.? » et demander : qu'adviendrait-il du théâtre contemporain s'il perdait subitement ses quarante meilleurs comédiens? Et vraiment l'hypothèse, pour être désobligeante, n'aurait rien de trop forcé et de trop invraisemblable. La plupart des comédiens connus et aimés du public ont atteint aujourd'hui l'âge du repos; les comédiens qu'applaudissent les nouvelles générations sont les mêmes qu'ont applaudis nos pères et qu'ont vus débuter les grands-pères des plus jeunes d'entre nous. Ils sont connus, aimés et applaudis depuis trente ans et quelques-uns depuis quarante; les plus jeunes d'entre

eux, vous les connaissez depuis vingt ou quinze ans au moins. Si l'hypothèse de Saint-Simon se réalisait seulement à moitié, la plupart des théâtres de Paris seraient obligés de fermer leurs portes ou de se résigner à faire jouer leurs principaux rôles par des comparses. Pour se rendre un compte exact du péril qui menace l'art dramatique contemporain, il faut prendre non tel ou tel théâtre en particulier, mais les théâtres en général, et compter les renommées nouvelles qui se sont élevées, je ne dis pas depuis deux ans ou trois, mais depuis dix ans, et dans quelque genre que ce soit.

Hélas! combien sont rares celles de ces renommées qui sont fondées sur un mérite véritable. J'en ai compté jusqu'à cinq en parcourant les différens théâtres de Paris, et sur ces cinq, chose assez curieuse, quatre sont des renommées féminines. Pourquoi n'écririons-nous pas hardiment ces noms, les seuls noms nouveaux qui de près ou de loin aient quelque rapport avec l'art dramatique? Si quelqu'un peut remplacer au Gymnase Mme Rose Chéri, c'est assurément Mlle Victoria. Sa sensibilité ardente, sa mimique passionnée, à la fois ingénue et hardie, en font une des actrices les plus originales du théâtre contemporain. Mlle Emma Fleury est la meilleure recrue que le Théâtre-Français ait faite depuis longtemps; son jeu étudié, soigneux, indique un talent éminemment perfectible, plus capable cependant de monter degré par degré les échelons de son art que de les franchir d'un seul bond. Mlle Thuillier est une actrice pathétique qui sait communiquer au spectateur quelque chose des émotions physiques et cruelles dont Mme Dorval avait le secret. Une vraie comédienne dans un genre déplorable, une comédienne d'un jeu plein de verve et d'invention, la vive et espiègle Mlle Alphonsine, soutient presque à elle seule l'honneur de ces théâtres de vaudeville que peuplaient naguère encore tant d'acteurs excellens. Quant aux théâtres du boulevard, ils seraient vides pour l'art depuis la retraite de Frédérick-Lemaître, quoiqu'ils soient remplis de renommées bruyantes et populaires, s'il ne s'y rencontrait un acteur excellent, M. Paulin Ménier. C'est bien un comédien de l'époque présente. Il comprend exactement le mélodrame comme d'autres comprennent la poésie, la critique et la philosophie. Son talent, net, réfléchi, minutieux et exact, rappelle les méthodes de l'école positiviste et réaliste. Il joue vraiment comme M. Taine analyse, et l'on dirait que ce qui le préoccupe c'est de trouver le trait dominant du caractère qu'il est chargé de rendre, comme la préoccupation du jeune philosophe est de trouver la faculté dominante de l'écrivain qu'il étudie.

Dans cette stérilité toujours croissante du théâtre, il ne faut pas s'étonner si le moindre bruit s'entend et si le moindre grain de mil

est ramassé avec empressement : voilà en grande partie la raison des deux principaux succès de l'hiver, des deux seuls succès qui aient quelque chose à démêler avec la littérature, *les Vacances du Docteur*, drame en vers de M. Amédée Rolland, et *Nos Intimes*, comédie de M. Sardou. Les pièces qui se prétendent littéraires ne manquent pas cependant; nous en avons sous les yeux une vingtaine qui réclament ce titre. Nous les avons recueillies toutes; nous avons lu avec soin celles que nous n'avons pas vu jouer, et il s'est trouvé, chose curieuse, que la meilleure était la plus modeste et celle qui se présentait avec le moins de prétentions. Si nous avions à décerner pour l'année 1861 le prix de la comédie, nous le donnerions sans hésiter à la petite pièce du Gymnase intitulée *le Voyage de M. Perrichon*, vaudeville excellent, qui contient une idée vraiment comique, œuvre d'un meilleur aloi que beaucoup d'arrogantes comédies en vers et de drames orgueilleux qui se croient de genre plus relevé. On est malheureusement obligé d'aller chercher cette petite comédie dans le répertoire déjà vieux de l'année 1860, car le répertoire de la saison ne pourrait guère nous présenter sa rivale. Les pièces nouvelles abondent, mais une malédiction semble peser sur elles; elles ne sont pas nées viables et succombent au bout de quelques représentations, ou bien elles sont emportées au milieu d'orages inattendus. Quelques-unes sont signées de noms qui ne tiennent pas toutes les promesses qu'ils avaient données; on aimerait à voir *les Parens terribles*, interminable comédie de M. Belot, signés d'un autre nom que de celui d'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, et nous aurions désiré qu'un autre écrivain que M. Meilhac fût le père de la très alambiquée, très obscure et très médiocre comédie qu'il a intitulée *l'Attaché d'ambassade*. Écartons résolûment toutes ces productions déjà surannées, en ayant soin d'en séparer deux petites comédies en vers, auxquelles le langage poétique a porté bonheur. L'une, qui s'intitule *le Décaméron*, a été pour ainsi dire le lever de rideau de la nouvelle saison littéraire. C'est une aimable bluette dramatique, d'un caractère à la fois gai et rêveur, d'une allure à la fois poétique et rapide. La seconde est une agréable comédie en deux actes, *le Mur mitoyen*, œuvre d'un jeune poète, M. Édouard Pailleron, dont l'œuvre de début, *le Parasite*, avait été remarquée.

Arrivons aux deux succès de la saison, aux *Vacances du Docteur* d'abord. C'est une œuvre singulièrement estimable, qui mérite sinon tous les applaudissemens, au moins tous les encouragemens du public et de la critique. M. Amédée Rolland a fait de grands progrès depuis sa comédie du *Parvenu*. La pièce nouvelle témoigne des efforts laborieux et soutenus de l'auteur, et je dirais volontiers de

sa lutte acharnée avec son sujet, qui est des plus violens et des plus dramatiques. Elle est mieux composée et mieux construite que ses œuvres antérieures, moins encombrée d'ornemens poétiques et de tirades intempestives; l'auteur a enfin renoncé à cette licence que prennent trop souvent, sous prétexte de fantaisie et de rêverie, les poètes contemporains; il a enfin compris que dans une œuvre dramatique, qu'elle fût écrite en vers ou en vile prose, toutes les paroles doivent se rapporter directement et strictement à l'action engagée et aux caractères des personnages, et non s'égrener et s'égarer de tous côtés comme les perles d'un collier dont le fil s'est rompu. A l'exception de la tirade démocratique du comte d'Ormaison, tirade obligée, paraît-il, dans toute pièce de M. Rolland, les personnages ne parlent que pour exprimer leurs passions et expliquer leurs sentimens et leurs actions. Le langage du poète porte aussi moins de traces des influences littéraires qu'il a subies, et l'on n'y retrouve plus ces imitations ou, pour mieux dire, ces réminiscences involontaires des poètes contemporains que nous avions dû reprocher à ses précédentes productions. Le style n'a pas été si bien émondé pourtant qu'on ne puisse y découvrir quelques petits emprunts à des muses voisines, et, s'il y tenait beaucoup, nous pourrions lui dire à quel poète et à laquelle des pièces de ce poète il a emprunté le mouvement très vif et très heureux de Jeanne d'Ormaison à la fin du premier acte de son drame :

> Je saurai la science, exécrable et charmante,
> D'allumer le désir dans un cœur qu'on tourmente...

Mais ce sont après tout de ces emprunts qui sont parfaitement légitimes et qu'un vrai poète est d'ailleurs seul capable de faire, car ce qu'il emprunte à son voisin, ce ne sont pas ses mots, ni même ses sentimens, c'est quelque chose d'invisible et d'insaisissable, le rhythme de la passion, l'intonation du sentiment. Ne le chicanons point et passons.

M. Amédée Rolland s'est battu vaillamment contre son sujet, avons-nous dit; mais ce sujet, qui est très robuste, a fait mieux que se défendre, car il a lassé son poète après avoir failli l'écraser. Voici en quelques mots la donnée énergique et bien inventée de cette pièce. Jeanne d'Ormaison et Armande de Villiers, toutes deux pupilles d'un docteur Brunel, qui représente dans cette pièce l'inévitable raisonneur de toutes les pièces modernes depuis dix ans, ont été amies dès l'enfance, et leur amitié a continué sans trouble apparent après leur mariage respectif. L'une, qui était pauvre et noble, Armande, a épousé pour sa fortune et son nom le vieux duc de Villiers; l'autre, qui était riche et bourgeoise, Jeanne, a épousé

pour sa jeunesse et son amour le comte Raoul d'Ormaison. Mais Armande, qui ne s'était mariée que par orgueil et qui n'avait pu, faute de fortune, épouser Raoul, qu'elle aimait avant Jeanne, profite de l'amitié qui la lie à cette dernière pour lui prendre le cœur de son mari, qu'elle regarde comme un bien qui lui a été volé. Jeanne découvre enfin la trahison de son amie, et alors une lutte s'engage entre les deux femmes. L'épouse outragée, se défiant de ses forces et se croyant vaincue d'avance, conçoit la pensée d'avoir recours au crime pour arracher à sa rivale l'amour qu'elle ne peut plus posséder. Le crime ne reçoit pas son accomplissement et se borne à une tentative d'empoisonnement avec préméditation non suivie d'effet, grâce à l'intervention du docteur Brunel, qui arrive, comme le *Deus ex machina* de l'épopée classique, pour empêcher le drame de finir d'une manière lugubre. Certes le sujet est beau, mais M. Rolland est loin d'en avoir tiré tout le parti qu'il pouvait en tirer. Il a fait l'esquisse d'un drame plutôt qu'un drame véritable. Ni les caractères, ni les passions des personnages ne sont développés comme ils devraient l'être; les situations sont à peine indiquées, et la lutte des deux femmes, qui devrait remplir toute la pièce, passe à peine un instant sous les yeux des spectateurs. Le germe du drame est excellent, mais le développement en est avorté. Il a renfermé son drame en quatre actes très courts; il pouvait hardiment l'étendre en cinq actes très longs, car la donnée est de celles qui supportent et même qui exigent les développemens abondans. Le dénoûment me semble manqué. Il est consolant pour la morale, je le veux bien, il a surtout le mérite de renvoyer le spectateur le cœur rassuré; mais il n'est pas dramatique. Jeanne devait mourir, et sa mort devait être le châtiment de son égarement criminel, en même temps que le châtiment de l'adultère de son mari. Un tel dénoûment était plus dramatique que celui de M. Amédée Rolland, et donnait beaucoup mieux encore satisfaction à la morale.

Le grand succès de la saison, c'est la comédie de M. Victorien Sardou, représentée au Vaudeville : *Nos Intimes*. On dit que ce succès a étonné les acteurs, qui croyaient au contraire à une chute; il a dû quelque peu étonner l'auteur lui-même, qui, mieux que personne, connaissait sans doute les côtés faibles et périlleux de sa pièce. C'est un succès d'autant plus flatteur pour l'amour-propre de M. Sardou qu'il a côtoyé les abîmes d'une chute sans que personne s'en soit aperçu. Un mot malheureux, un geste imprudent, une négligence d'un instant, et le spectateur découvrait les précipices sur les bords desquels l'auteur promenait sa pièce avec l'aplomb clairvoyant d'un somnambule. La pièce a réussi, grâce à une prestesse et à une dextérité qui tiennent vraiment de l'art du pres-

tidigitateur; elle a réussi non-seulement par ses qualités et ses mérites, mais par ses défauts et par toutes les périlleuses audaces qui pouvaient la faire tomber. Cela est singulier, mais cela est ainsi; voici une comédie qui doit son honnête apparence précisément à ce qu'elle contient de répréhensible, et qui démontre la supériorité du devoir sur la passion par une des scènes les plus téméraires et les plus équivoques que l'on ait jamais mises au théâtre. Elle trouve son succès dans ce qui devait être sa perte. Je n'ai pas partagé l'engouement général que cette comédie avait inspiré dans les premiers jours de son apparition, et, tout en reconnaissant qu'elle était supérieure aux précédentes productions de l'auteur, je ne pouvais admettre qu'elle fût séparée d'elles par une aussi grande distance qu'on voulait bien le dire. Je ne me sentais pas disposé, en sortant du Vaudeville, à prononcer le nom de Molière et à donner rang à M. Sardou parmi les dieux; mais j'aurais prononcé volontiers le nom de Scribe, et j'étais prêt à reconnaître que la pièce nouvelle était la preuve la plus convaincante qu'il eût donnée de son talent dramatique.

Quiconque a osé le troisième acte des *Intimes* sans danger peut se permettre beaucoup d'audaces; sa dextérité le met à l'abri des revers. Je crois M. Sardou assuré contre les grands accidens de la carrière littéraire et dramatique. Il aura souvent des succès, quelquefois des demi-succès; il connaîtra rarement ou même il ne connaîtra jamais les chutes, et cela non parce qu'il produira toujours de bonnes œuvres ou des œuvres supportables, mais parce que la nature de son talent s'y oppose. Il n'a l'esprit ni assez lourd ni assez fort pour se tromper complétement et pour ne pouvoir se relever dans le cas où il éprouverait un échec; c'est une de ces intelligences si légères que, lorsqu'elles font une chute, elles ne se blessent pas, et en sont quittes pour une foulure. Vous avez connu déjà cette forme d'esprit; elle portait un nom il n'y a pas encore un an, elle s'appelait Scribe. Vous vous rappelez avec quelle dextérité l'habile dramaturge a promené pendant quarante ans son spectateur à travers les méandres de ses inventions dramatiques, mariant l'esprit romanesque de la littérature à la mode à l'esprit positif des mœurs contemporaines, côtoyant l'immoralité sans y tomber jamais, et se faisant applaudir de la vertu même pour ses plaidoyers ingénieux et équivoques en faveur des faiblesses du cœur. M. Victorien Sardou promet de devenir pour les modernes générations ce que fut Scribe pour les générations qui nous ont précédés, car il possède la même nature de talent, et il n'y a guère entre eux que la différence des époques. Les facultés sont semblables, les formes et les matériaux qu'elles emploient sont seuls changés. M. Sardou est le Scribe d'une

époque scientifique, positive, industrielle, comme M. Scribe fut le Sardou d'une époque bourgeoise et romanesque à la fois, libérale et conservatrice, fertile en types curieux et en contrastes sociaux de tout genre. Ajoutez quelques très légers atomes du génie de Beaumarchais à cette substance fondamentale, et voilà M. Sardou tout entier.

La pièce est supérieure aux précédentes productions de l'auteur, je le reconnais; cependant cette supériorité n'est pas si marquée qu'on a bien voulu le dire. *Les Pattes de Mouche* et *les Femmes fortes* sont, à tout prendre, mieux composées et se tiennent mieux sur leurs pieds. Les fables de ces deux pièces sont plus originales, et comme elles ont moins de prétentions à la grande comédie que leur cadette, les tours de prestidigitation et de physique amusante, dont l'auteur abuse volontiers, y paraissent mieux à leur place que dans *Nos Intimes*. Les deux premiers actes rappellent un peu trop la pièce des *Faux Bonshommes*, et Tholozan le médecin n'est qu'une transformation du personnage créé par M. Barrière sous le nom de Desgenais, le raisonneur qui se charge de confondre le vice et de venger la vertu. Où donc alors est la supériorité de la pièce nouvelle sur les œuvres précédentes de l'auteur, puisqu'elle ne consiste ni dans la composition, ni dans l'action, ni même dans la donnée fondamentale? Je réponds : dans certaines parties du dialogue qui se rapprochent vraiment du ton de la comédie, et surtout dans les personnages épisodiques.

Ces personnages épisodiques sont les *intimes* de M. Caussade, honnête et riche bourgeois, d'un cœur si large qu'il y porterait tous ses concitoyens et y trouverait encore de la place pour quelques étrangers. Ils s'abattent comme des sauterelles d'Égypte sur la maison de campagne du bon Caussade, qui les reçoit à bras ouverts. Voici M. Vigneux, employé subalterne, envieux et médisant; voici Marécat, riche commerçant retiré, égoïste et brutal, qui vient s'installer chez son ami pour lui faire plaisir et par pure complaisance, et le zéphyr Abdallah, dont M. Caussade ne peut parvenir à se rappeler même le nom. Tous ces intimes, qu'il ne connaît pas toujours, harcèlent le malheureux bonhomme, l'insultent et l'humilient à l'envi, mettent sa vie en péril, et finissent par menacer son honneur et son bonheur. Toute cette peinture est très vive, très vraie, nullement exagérée, et ne mérite point les critiques assez superficielles qu'on lui adresse. Le caractère de Caussade est peu commun, j'en conviens, mais il existe, et toutes les natures faciles ont été ce personnage au moins quelques jours dans leur vie. Je n'ai qu'une très légère objection à faire à M. Sardou. Le caractère de Caussade, tel qu'il l'a présenté et développé, ne peut bien se com-

prendre que dans l'état de célibataire. Qu'il se laisse ennuyer, piller et insulter par ces parasites qui se décorent du nom d'intimes, ce n'est pas ce qui nous étonne, car la résistance ne convient pas à cette nature bienveillante, qui ignore même le soupçon; mais comment Mme Caussade permet-elle que sa maison se transforme en caravansérail vulgaire? Il n'est pas possible que ces importuns et ces envieux lui plaisent beaucoup, et dès lors comment n'élève-t-elle pas la voix une seule fois pour faire entendre, sinon les colères d'une Mme Jourdain, au moins les répugnances d'une femme bien élevée? Il est vrai que M. Sardou a une excuse toute prête à nous présenter; il peut nous dire : Mme Caussade a bien autre chose à faire pour le moment qu'à s'inquiéter des intimes de son mari; elle est assez occupée à caresser et à réprimer tour à tour l'amour naissant qu'elle éprouve pour le jeune Maurice, un autre ami de la maison, qui, sans crier gare, s'empare de la femme de son protecteur. L'excuse serait bonne, si la bienveillance et la facilité de M. Caussade, qui sont les vices originels de son caractère, n'étaient pas plus anciens que l'amour de Cécile pour Maurice; mais elle connaissait les travers de son mari longtemps avant de ressentir cette velléité amoureuse : comment donc n'a-t-elle jamais essayé de réagir contre eux et de mettre un peu d'ordre dans cette maison, qui est à la merci du premier passant?

L'amour naissant de Mme Caussade pour Maurice forme le nœud qui réunit les diverses parties de cette comédie assez mal cousue. C'est à cette passion que la pièce doit cette scène capitale du troisième acte dont nous avons déjà parlé, et qui est bien la scène la plus scabreuse que l'on ait jamais mise au théâtre, au moins à notre souvenir. La nuit est arrivée : Caussade, averti par les perfides intimes, a feint un départ précipité, et Maurice, qui ne soupçonne rien, profite de l'absence du mari pour s'introduire dans la chambre de Cécile. Il pousse les verrous, ferme les portes à clé, casse les cordons de sonnette, détruit l'un après l'autre tous les moyens de secours. Le spectateur a sous les yeux toutes les péripéties d'un duel amoureux des mieux caractérisés. La lutte s'engage presque corps à corps, les paroles d'amour arrachées par le délire se mêlent aux imprécations et aux menaces d'une résistance désespérée. La scène est aussi réelle que possible, et, comme pour en augmenter encore l'effet, Mlle Fargueil la joue avec une énergie, une violence et une crudité qui ne laissent presque rien à désirer au spectateur. Cette scène, qui n'a pas d'analogue même dans les drames les plus violens de M. Alexandre Dumas, était capable de faire tomber la pièce; c'est elle qui en a fait le succès. Elle pouvait révolter et soulever le spectateur, elle ne le choque même pas. Voilà

un prodige de dextérité dont il faut louer M. Sardou; cependant nous ne lui conseillons pas de le renouveler trop souvent.

La pièce devrait finir au troisième acte, avec le triomphe de la vertu de Cécile et le retour de Caussade; elle continue encore pendant tout un acte très énigmatique, et qui nous a paru une véritable superfétation. Caussade est-il rassuré, ou bien entretient-il encore des soupçons sur le péril qui l'a menacé? Le spectateur n'en peut rien découvrir. Pendant tout ce dernier acte, nous voyons Caussade inquiet, agité, et comme absent de lui-même, prononcer des mots à double sens, tenir des discours mystérieux, se livrer à mille préparatifs menaçans. Enfin il se lève précipitamment, s'arme d'un pistolet, et s'éloigne en laissant atterrés les spectateurs de cette pantomime. On entend un bruit d'arme à feu, et l'on voit Caussade rentrer en portant triomphalement un renard qu'il vient de tuer. Que signifie cette énigme puérile? Caussade a-t-il voulu jouer une comédie pour effrayer et punir les coupables en même temps que pour sauver son honneur en donnant le change aux malicieux intimes qui se réjouissaient déjà du scandale auquel ils allaient assister? Peut-être; mais rien n'est moins sûr que cette explication. L'intention de l'auteur est tellement obscure que nous avons cru un instant qu'il avait voulu nous expliquer le tempérament de Caussade, et nous montrer les influences physiologiques qui agissent sur les caractères faciles et bienveillans. Le spectateur se sent un peu mortifié d'avoir été tenu en éveil pendant tout un acte pour arriver à un dénoûment qui est une véritable mystification.

Voilà donc toutes les nouveautés méritant quelque attention que le théâtre nous a offertes depuis plusieurs mois : un drame en vers, qui n'est qu'une esquisse, et une comédie amusante, qui n'est guère qu'un vaudeville agrandi et perfectionné, qui dénote chez l'auteur encore plus de dextérité et d'habileté que de talent d'observation morale. Nous n'avons montré que le dessus du panier; nous laisserons à qui voudra le prendre le plaisir d'en fouiller le dessous. Rien ne viendra-t-il donc arrêter le cours de cette décadence, et sommes-nous destinés à désirer toujours, sans l'obtenir jamais, l'apparition de quelqu'une de ces œuvres qui changent en une seule soirée l'esprit des littératures? Le drame contemporain est-il destiné à ne jamais obtenir son *Cid?* La comédie moderne est-elle destinée à ne jamais obtenir ses *Précieuses ridicules?*

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1862.

Nous sommes enfin délivrés du grand souci de l'affaire du *Trent!* Le cabinet de Washington a donné pleine satisfaction aux réclamations du gouvernement anglais. Nous avons maintenant le mot de la conduite du gouvernement américain. Nous savons que jamais, depuis le premier jour, M. Lincoln et M. Seward n'ont entendu qu'une querelle entre les États-Unis et l'Angleterre pût sortir de la capture de MM. Mason et Slidell. Quand on considère aujourd'hui le sang-froid et la modération dont le gouvernement américain ne s'est pas un seul instant départi dans cette affaire, et lorsqu'on songe aux six semaines d'alarmes que cet incident a infligées à l'Europe, il est difficile de ne pas être un peu honteux d'un contraste qui tourne si peu à notre avantage. Nous avons tout redouté de la part des États-Unis, et il s'est trouvé en définitive qu'aucune de nos craintes n'était fondée. L'Europe, au premier moment, s'était figuré que le commandant du *San-Jacinto* n'avait agi que conformément aux instructions de son gouvernement, et en réalité le capitaine Wilkes n'avait pris conseil que de lui-même. On était convaincu en Europe que le peuple américain se passionnerait pour la capture des représentans des *traitres* du sud, qu'il se laisserait surtout emporter par un sentiment de haine et de jalousie contre l'Angleterre, et au contraire la démocratie américaine a conservé, devant un acte qui pouvait flatter son ignorance, son orgueil et ses préjugés, le calme le plus parfait. On croyait en Europe que le gouvernement américain, jouet de la vile multitude, se laisserait dicter ses décisions par les mouvemens tumultueux du *mob,* et subirait l'invasion de la loi de Lynch dans la politique internationale; or jamais le gouvernement américain ne s'est montré plus maître de ses pensées et de ses résolutions qu'en cette circonstance : non-seulement il n'a pas eu à céder à la pression des masses, il n'a pas même eu à tenir compte de l'opinion du congrès. Ni la chambre des représentans, ni le sénat, ne sont intervenus dans le litige diplomatique; le congrès a ignoré jusqu'au dernier moment et les termes où la

question était posée, et la teneur des réclamations anglaises, et la décision finale arrêtée par le président et le secrétaire d'état. Les craintes outrées de l'Europe ont reçu le démenti non-seulement le plus heureux, mais le plus éclatant. Il y a évidemment autre chose à relever dans ce démenti que la singularité du contraste entre nos appréhensions et la réalité; il ressort de cet étrange phénomène des enseignemens dont nous pouvons faire notre profit immédiat.

Sans doute une des principales causes de la méprise que l'Europe vient de commettre à l'égard des États-Unis est la longueur des distances et la lenteur des communications d'une rive à l'autre de l'Atlantique. Si cette grande entreprise de la réunion des deux continens par un câble électrique eût atteint le succès auquel elle parut toucher un instant, si les informations eussent pu s'échanger en quelques heures entre Londres et Washington, bien des angoisses, de faux jugemens et des pertes matérielles eussent été épargnés à l'Europe depuis la fin de novembre; mais les distances ne sont point le seul obstacle qui en cette circonstance ait égaré l'opinion européenne. Ce qui le prouve, c'est le peu de compte que l'on a voulu tenir en Angleterre de l'importante dépêche adressée le 30 novembre par M. Seward à M. Adams. Nous connaissons aujourd'hui la conclusion de cet important document. M. Seward y parlait de l'arrestation de MM. Mason et Slidell comme d'un incident imprévu qui devait être abordé par les deux gouvernemens dans un esprit amical. Lord Lyons ne s'était point encore expliqué à ce sujet, et M. Seward de son côté ne croyait pas qu'il fût prudent de fournir des explications au ministre américain à Londres; il lui paraissait plus convenable que la question fût ouverte à Washington même par le gouvernement britannique; mais avant tout il jugeait utile de faire savoir que le capitaine Wilkes avait agi sans instructions, que par conséquent la question était dégagée des embarras qui l'auraient compliquée, si l'acte du capitaine eût été déterminé par des instructions. M. Seward avait confiance que le gouvernement britannique aborderait ce sujet dans un esprit amical, et il ajoutait que de son côté ce gouvernement pouvait compter sur les meilleures dispositions de la part du cabinet de Washington. — C'est vers le milieu du mois de décembre que cette dépêche parvint à Londres, et qu'il en fut donné connaissance à lord Palmerston et au comte Russell.

Nous le demandons, si les termes de cette déclaration de M. Seward eussent pu être soumis à l'opinion publique, la paix n'eût-elle pas paru certaine, et de pénibles anxiétés n'eussent-elles pas été épargnées aux intérêts compromis par la menace de la guerre? Il paraît cependant que les ministres anglais ne furent point ébranlés par le langage conciliant de M. Seward; ceux des journaux qu'ils honorent de leurs confidences s'abandonnèrent plus que jamais à leur fougue belliqueuse, et comme quelque chose avait transpiré de la dépêche américaine, ces journaux ne se servirent de leur autorité que pour démentir la portée que l'on prêtait à la communication de M. Seward. En France même, un petit incident est venu

trahir au dernier moment ce parti-pris général d'incrédulité à l'égard d'une solution favorable. Parmi les dépêches déposées à Queenstown par l'*Europa*, il en était une adressée à une maison de Paris qui est une des premières maisons de finance et de commerce du monde. Cette dépêche, confiée au télégraphe, annonçait en termes concis que les prisonniers seraient rendus: elle fut le jour même communiquée, nous ne savons comment, à deux journaux « indépendans et dévoués; » mais ce qui est bizarre, c'est que *le Moniteur* ne fut point édifié sur l'origine de cette communication. L'infirmant par une contradiction implicite, le journal officiel détruisit pendant vingt-quatre heures la confiance très fondée qu'elle avait fait naître dans le public : tant on a eu de peine jusqu'à la fin à croire le gouvernement des États-Unis capable de prendre avec autorité une résolution fondée sur le bon sens et sur la justice!

L'enseignement que nous tirons de ces regrettables erreurs, c'est que l'opinion en Europe et les gouvernemens doivent de justes réparations au gouvernement de l'Union américaine. Aux yeux de l'Europe, trop peu impartiale et trop défiante, ce gouvernement a fait maintenant ses preuves de modération, d'équité, de consistance et de force morale. Nous n'avons plus le droit de considérer l'état de choses créé au sein de l'Union américaine par la funeste révolte du sud comme une anarchie incurable, indigne des sympathies et des ménagemens des nations étrangères. La parfaite convenance des concessions promptement accordées par M. Seward, les vues élevées par lesquelles ces concessions sont justifiées dans la remarquable dépêche du ministre américain, interdisent à l'Europe de laisser plus longtemps flotter au hasard son jugement sur les affaires d'Amérique.

Ne nous y trompons point : l'opinion de l'Europe, l'opinion de la France et de l'Angleterre surtout, peut avoir une grande influence sur l'apaisement prochain ou la prolongation indéfinie de la guerre civile américaine. Il importe à l'honneur comme aux intérêts de la France et de l'Angleterre de ne point faire un mauvais usage de l'influence d'opinion qu'elles peuvent exercer sur la révolution déchaînée aux États-Unis.

Il existe, nous ne l'oublions pas, de notables différences dans les positions respectives de la France et de l'Angleterre vis-à-vis des États-Unis. La France n'a aucun intérêt, même apparent, au démembrement de l'Union américaine; au contraire, elle a l'intérêt commercial, maritime et politique le plus manifeste à voir les États-Unis continuer à prospérer et à grandir sous la forme à laquelle ils ont dû leur rapide et magnifique développement. N'ayant pas d'ailleurs avec le peuple américain communauté d'origine et de langue, elle n'est point exposée à soutenir contre lui ces incessantes disputes qui naissent des longues querelles de famille. La situation de l'Angleterre à cet égard, jugée d'un point de vue superficiel, diffère de la nôtre. Suivant les maximes de l'ancienne politique, qui cherchait partout des antagonismes et plaçait la force de certains états dans l'affaiblissement des autres, il semblerait que les Anglais auraient de quoi se consoler de la

catastrophe de la république américaine. Prétendant à la suprématie des mers, ils se verraient ainsi débarrassés de la rivalité d'un peuple qui a toujours paru vouloir leur tenir tête sur leur propre élément. Enveloppant le monde de leur commerce, ils s'affranchiraient d'une concurrence mercantile qui les inquiète. Une autre cause d'antagonisme apparent entre eux et les Américains, c'est qu'ils sont de même race et parlent la même langue. Quand on lit les discussions de presse sans cesse engagées entre l'Amérique et l'Angleterre, on est frappé de l'influence que la communauté de langage et d'origine exerce sur la véhémence des polémiques que les deux peuples soutiennent l'un contre l'autre. On dirait la lutte de deux partis plutôt que la controverse entre deux nations, et l'on sait que les luttes de partis au sein d'un même pays se portent à des violences de langage qu'on se permet rarement vis-à-vis d'un peuple étranger. Dans ces altercations perpétuelles, chacun apporte cette énergie de parole que nourrit l'habitude invétérée de la liberté, et cette robuste vigueur de la race saxonne, renforcée d'un côté par le *go ahead* américain et de l'autre par le mépris du *gentleman* et du *scholar* anglais pour la vulgarité de manières et le patois du *Yankee;* mais en y regardant de plus près on voit qu'il ne faut pas attacher une grande importance au pugilat des journaux des deux pays. En creusant les intérêts de l'Angleterre, tels que les apprécie la politique qui prévaut depuis trente ans chez nos voisins, on s'aperçoit que la solidarité des intérêts économiques l'emporte justement à leurs yeux sur de prétendues rivalités d'intérêts politiques, et l'on peut affirmer en définitive que l'Angleterre, sinon pour des intérêts identiques, du moins pour des intérêts d'égale importance, a d'aussi puissans motifs que la France de souhaiter la grandeur et la prospérité des États-Unis.

Il est certain que le parti qui a organisé la séparation des états du sud a compté sur le concours de l'opinion en France et en Angleterre. Ce parti a espéré que la France et l'Angleterre reconnaîtraient la confédération du sud. Cette espérance fait encore à l'heure qu'il est sa plus grande force. Devons-nous lui laisser plus longtemps cette illusion et l'encourager ainsi dans une obstination calamiteuse? Telle est la question qui se pose plus nettement qu'au début de la lutte, car il est plus aisé aujourd'hui de discerner les élémens et les conséquences de la guerre civile américaine.

On ne peut plus maintenant se méprendre en Europe sur les forces relatives du parti de l'union et du parti de la sécession. La supériorité incontestable des ressources et des forces est du côté de l'union. On avait pu croire au début que les états du nord et le parti qui est arrivé au pouvoir avec M. Lincoln, surpris par une insurrection longuement préparée par le gouvernement conspirateur de M. Buchanan, seraient impuissans à réunir des moyens de gouvernement suffisans pour soutenir la lutte. On avait pu le croire surtout, quand on vit l'armée de volontaires rassemblée à la hâte pour couvrir la capitale de la république s'évanouir par la panique de Bull's Run; mais on n'en est plus maintenant à ces malheureux commencemens :

on est sorti de cette période de faiblesse, de tâtonnemens, d'anarchie, qu'un gouvernement nouveau et privé de moyens d'action devait inévitablement traverser à l'origine d'une épreuve à laquelle les États-Unis étaient si peu préparés. Le gouvernement de l'Union dispose aujourd'hui avec une prodigalité inouie d'immenses ressources financières et de moyens illimités de crédit. Il a une armée de cinq à six cent mille hommes. Au lieu de compromettre impatiemment cette armée dans des expéditions hâtives, il l'a organisée avec une prudente lenteur; il est devenu assez maître de lui-même pour se résoudre à n'agir qu'à son heure, afin de frapper à coup sûr. Au lieu d'être poussé aux aventures par le sentiment des masses, le gouvernement américain ne semble avoir affaire qu'à une opinion populaire disciplinée. Dans sa politique intérieure, il s'est abstenu de recourir aux mesures extrêmes qui auraient déchaîné sur le sud le fléau de la guerre servile; il a eu la sagesse de se contenir, afin de ne point compromettre les dernières chances d'une réconciliation avec les états séparés. Il a donné dans sa politique extérieure d'égales preuves de sagesse et de fermeté. Il a jusqu'à présent rencontré au dehors deux pierres d'achoppement : les droits de belligérans reconnus aux états du sud par la France et par l'Angleterre, et l'affaire du *Trent*. Il a évité ces deux écueils. Certes il est pénible pour un état souverain de voir des droits de belligérans reconnus par des gouvernemens étrangers à des populations qu'il considère comme rebelles; on peut juger de la difficulté d'une telle épreuve en imaginant ce que feraient l'Angleterre et la France, si elles se trouvaient par malheur placées en des circonstances semblables. Ceux qui ont lu les dépêches de M. Seward relatives à cette question des droits des belligérans ne pourront s'empêcher de rendre justice à l'esprit de conciliation montré par le ministre américain. Le président Lincoln et son ministre ont apporté une égale prudence dans l'affaire du *Trent;* ils semblent avoir pris à cœur de pratiquer ce sage conseil donné par lord Stanley à ses compatriotes, de laisser s'évaporer les passions populaires et d'arranger à l'amiable les conflits qui pourraient s'élever entre les États-Unis et l'Angleterre. Dans l'ensemble donc, et sans vouloir justifier certaines violences inévitables dans une telle commotion, par exemple l'acte sauvage de l'empierrement du port de Charleston, le gouvernement de Washington, par les gages de prudence qu'il a donnés et par les garanties de force qu'il présente, doit être pris en sérieuse considération par l'Europe. Évidemment il n'est point inférieur à la lutte qu'il a entreprise. Il mènera cette lutte à fin, promptement peut-être et en épargnant de grands maux aux états du sud, si la diplomatie européenne n'empiète point sur les droits de sa souveraineté; mais même une intervention européenne ne le contraindrait pas à y renoncer. Cette intervention ne ferait que le pousser aux extrémités violentes, et c'est elle qui serait responsable devant l'humanité des malheurs qu'elle aurait déchaînés sur l'Amérique.

L'Angleterre et la France, si elles consultent les principes dont s'honore leur politique et leurs véritables intérêts, ne doivent souhaiter qu'une

seule chose : la fin la plus prompte de l'état révolutionnaire où sont les États-Unis. Tout annonce que le moyen le plus juste, le plus naturel, le plus efficace d'abréger la lutte, c'est de laisser au nord sa liberté d'action, et de ne point encourager le sud à la résistance, en lui laissant croire qu'il pourra entraîner dans sa défense de grandes puissances européennes. L'insurrection et la séparation du sud ont eu un mobile que l'honneur de l'Europe libérale répudie, le maintien de l'esclavage comme institution permanente; mais elles ont compté sur un intérêt européen, l'intérêt industriel du coton, auquel allait manquer la matière première. La sécession, au point de vue politique, a été une spéculation sur le coton. Il faut que l'Europe se hâte de montrer au sud que cette spéculation est mauvaise et ne peut réussir. L'union demeurant au nord compacte et puissante, la confédération du sud maintenant l'esclavage et restant maîtresse des débouchés des états de l'ouest par l'embouchure du Mississipi, on ne peut pas concevoir de paix possible entre ces deux états séparés. Comment l'Angleterre et la France se laisseraient-elles entraîner dans une guerre interminable pour obtenir la récolte de coton d'une année? Mais si les besoins actuels d'une branche de leur industrie les rendaient aveugles sur l'avenir d'une politique injuste, elles s'exposeraient encore à sacrifier la culture permanente du coton dans les états du sud à l'avantage hypothétique d'acquérir la simple récolte d'une année. On l'a démontré ici par une intéressante étude des faits, la prolongation de la guerre civile, même restreinte dans ses limites actuelles, tend à ruiner dans les états du sud la culture du coton. Que serait-ce si, la guerre civile se compliquant d'une intervention et d'une guerre étrangère, le gouvernement de Washington était obligé de soulever immédiatement et radicalement la question du travail servile! En peu de temps, la culture du coton aurait disparu de l'Amérique, et la France et l'Angleterre auraient elles-mêmes contribué à l'anéantissement de ce qui devait être le prix de la reconnaissance de la confédération du sud et le butin d'une guerre contre le nord. MM. Mason et Slidell, accompagnés de leurs secrétaires, ne réussiront pas à inspirer à la France et à l'Angleterre une telle folie. Les Anglais eussent fait bravement et dispendieusement la guerre pour eux, ils l'eussent faite pour deux de leurs nègres, comme le disait hier le *Times* avec sa puissante verve, si une question d'honneur les y eût contraints; mais ils ne la feront pas même pour l'intérêt du coton. Qu'ils ne se laissent point tromper sur les sentimens de la France par les encouragemens donnés à la cause du sud dans quelques journaux français dont il est difficile de s'expliquer la conduite; ils ne trouveront pas la France disposée à reconnaître la confédération du sud. Le plus grand et le seul triomphe de leur ambassade en Europe aura été d'avoir coûté en un mois à l'Angleterre quatre millions sterling; encore n'est-ce qu'au capitaine Wilkes qu'ils doivent ce beau succès.

La France a plus d'un motif de s'applaudir de l'heureux arrangement du différend anglo-américain; elle a joué, par l'organe de sa diplomatie, un

rôle honorable dans cette transaction. La dépêche de M. Thouvenel à notre ministre à Washington, dépêche écrite au début de l'affaire, c'est-à-dire au moment même où l'action de la France pouvait s'exercer avec le plus de profit pour les deux parties, a concilié dans une exacte mesure et ce que nous nous devions à nous-mêmes pour la défense des vrais principes du droit maritime, et ce que nous devions à l'alliance anglaise, et ce que nous devions à la vieille amitié des États-Unis. Nous ne serions point surpris que la démarche opportune de notre diplomatie n'eût provoqué les remercîmens à la fois du comte Russell et de M. Seward. L'utilité pour l'Angleterre du concours que nous lui avons donné est manifeste. Nous n'avons pas rendu au gouvernement des États-Unis un moindre service. M. Thouvenel, dans sa dépêche, rappelait à ce gouvernement qu'en matière de droit des neutres les États-Unis sont liés aux mêmes maximes que la France. Cette indication est venue corroborer l'appel très digne que M. Seward a fait aux traditions constantes de son gouvernement pour répudier l'acte du capitaine Wilkes. L'expression nette de l'opinion de la France sur l'affaire du *Trent* apporte un secours positif à M. Seward contre les susceptibilités patriotiques qui auraient pu s'effaroucher, dans le congrès et dans le public, des concessions de fait obtenues par l'Angleterre; mais, quant à la France, elle peut se féliciter de la conclusion du différend anglo-américain surtout au point de vue de notre politique intérieure. La menace d'une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre était une diversion trop forte pour les nerfs politiques de la France : elle détournait notre attention de nos propres affaires, et notamment de cet ordre de questions, à la fois financières et politiques, que les actes du 14 novembre avaient si vivement ouvertes, mais qui étaient rentrées dans l'ombre tant que le problème de la paix ou de la guerre maritime demeurait irrésolu.

Les questions posées par la rentrée de M. Fould au pouvoir sont, disons-nous, politiques aussi bien que financières. L'attitude prise récemment par M. le ministre de l'intérieur rend très délicate, pour ne pas dire périlleuse, la discussion dans la presse du côté politique du nouvel ordre de choses. Aussi comprendra-t-on que nous hésitions d'autant plus à nous y aventurer que les difficultés auxquelles nous courrions risque de nous heurter ne nous sont que vaguement annoncées, et ressemblent à ces écueils qui ne sont marqués sur aucune carte. Seuls les pilotes du ministère de l'intérieur les connaissent, mais malheureusement ce n'est que par des avertissemens qu'ils nous communiquent leur science. Vainement aujourd'hui même un journal officieux, sirène de ces parages, nous invite-t-il à un débat perfide en nous démontrant que c'est à bon droit que nous avons été nous-mêmes frappés d'un avertissement; vainement nous fait-il l'honneur de soutenir « qu'un gouvernement dont le chef se laisserait citer à la barre d'une *Revue* ne mériterait pas le nom de gouvernement; » vainement fait-il à M. Fould la politesse de ne pas vouloir que cet homme d'état « soit devenu ministre des finances pour avoir émis dans une lettre à l'empereur les mêmes idées

que la *Revue* condamnée. » Au risque de figurer parmi ces barbons dont le spirituel et courageux journal trace si finement le profil, nous ne voulons pas nous laisser prendre. Jusqu'à présent, nous avions cru que la dignité prescrivait à un journal averti, c'est-à-dire condamné sans débat contradictoire, de ne pas discuter l'avertissement qui le frappe. Que d'autres ouvrent le débat après le jugement pour couvrir ce jugement même de leurs apologies héroïques, nous laisserons plaider à leur aise ces avocats d'office. Le corps législatif est d'ailleurs convoqué pour la fin de ce mois. La tribune a des priviléges qui manquent à la presse. Peut-être ces débats de l'adresse, mieux que *le Constitutionnel,* qui a, hélas! perdu son barbon, nous apprendront-ils ce qu'il est permis de penser et de dire de la politique intérieure. Quant à nous, il est un point de cette politique sur lequel nous avons dit franchement notre pensée. Une politique financière à la fois réparatrice et novatrice, telle que celle que M. Fould est chargé d'inaugurer, a besoin du concours libre de l'opinion. Les suffrages et les encouragemens indépendans dont, en les intimidant, on priverait M. Fould ne sont point, nous le gagerions, ceux qui ont le moins de prix à ses yeux, ceux dont, en homme pratique et dévoué aux intérêts généraux qui lui sont confiés, il estime le moins l'utilité. A notre sens, pour le succès de son œuvre, M. Fould ne saurait être trop écouté par ses collègues touchant celles de leurs mesures qui peuvent influer de près ou de loin sur le succès de ses combinaisons. Notre conviction profonde, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle sera justifiée par l'expérience, c'est que la liberté de la presse est une condition essentielle de la bonne conduite des finances.

L'attention est donc ramenée vers les projets de M. Fould, et la curiosité publique en attend l'exposé avec impatience. La valeur de projets de ce genre dépendant surtout de leur ensemble, il serait téméraire d'essayer d'en pressentir d'avance quelques détails isolés d'après les rumeurs qui circulent. Ne le méconnaissons pas, la tâche que M. Fould a entreprise est difficile. Les circonstances au milieu desquelles il l'aborde sont loin d'être favorables. Il y a, tout le monde le sait, de grandes souffrances dans le commerce. Le dernier bilan de la Banque nous a donné à cet égard de sérieuses informations. La demande de crédit est si considérable que le portefeuille des effets escomptés par la Banque a dû s'élever au chiffre énorme de 675 millions. Cette tension des affaires commerciales, qui a eu pour causes accidentelles les affaires d'Amérique et l'insuffisance de la dernière récolte de céréales, a pour cause plus générale l'impulsion désordonnée imprimée aux grands travaux qui immobilisent les capitaux. M. Fould n'est servi ni par les circonstances politiques, ni par la situation économique. La justice veut qu'on lui tienne compte des obstacles qu'il rencontre au point de départ, et le bon sens nous conseille de ne point nous montrer trop exigeans à l'égard de ses plans financiers.

On sait que la tâche de M. Fould est double : il doit régler et atténuer le découvert du trésor; il doit combiner un budget qui prévoie et comprenne

les crédits supplémentaires et extraordinaires. L'influence fâcheuse des circonstances où nous sommes peut l'embarrasser dans l'accomplissement des deux parties de sa tâche. Quant au règlement des découverts et de la dette flottante, un bruit accrédité et qui nous paraît probable, c'est que M. Fould n'y pourvoira point par une négociation de rentes, par un emprunt. C'est dire que le ministre des finances n'attaquera pas cette année d'une façon vive et radicale la dette flottante. Il y a une erreur routinière très répandue chez nous : c'est que pour une somme que l'on porte arbitrairement jusqu'à 800 millions, la dette flottante s'impose au trésor de telle façon qu'il ne s'y peut soustraire. On énumère, pour former cette somme, les divers élémens de la dette flottante : fonds des caisses d'épargne, comptes courans des receveurs-généraux, fonds départementaux, bons du trésor, et l'on suppose que l'état est obligé de recevoir la totalité de ces fonds. Rien de plus arbitraire que cette supposition : il n'y a aucune nécessité économique ou politique qui exige que l'état se fasse le gardien des sommes versées dans les caisses d'épargne, surtout dans la proportion qui détermine le maximum actuel des livrets; il n'y a aucune nécessité qui force l'état à avoir des fonds des receveurs-généraux et même à conserver l'institution surannée des receveurs-généraux. Le jour où l'on pourra et où l'on voudra opérer de ce côté de grandes réformes et débarrasser l'état d'une dette flottante en permanence, on donnera au crédit public une élasticité inconnue jusqu'à présent, et en restreignant les moyens de trésorerie qui alimentent la dette flottante, on enlèvera aux gouvernemens la tentation dangereuse de porter avec insouciance leurs dépenses au-delà de leurs revenus. M. Fould ne peut pas en être là. Il se contentera sans doute de réunir des ressources qui lui permettront de réduire de 100 ou 200 millions la dette flottante actuelle. On lui prête même un projet d'unification de la dette au moyen d'une conversion facultative de la rente 4 1/2 en 3 pour 100, laquelle, à partir du mois de mars prochain, pourra être soumise à une conversion nouvelle; mais le prix de nos fonds publics n'est pas assez élevé pour permettre une conversion avec réduction d'intérêt ou avec l'alternative du remboursement du capital au pair, la seule opération qui doive procurer un avantage sérieux à l'état en diminuant la somme absorbée par le service de sa dette. La conversion facultative dont on parle laisserait subsister une très grande proportion du fonds en 4 1/2. Elle serait seulement une occasion offerte aux petits rentiers de s'assurer d'une façon permanente l'intégralité de leurs revenus actuels en échangeant le type sous lequel ils perçoivent ces revenus contre le type du 3 pour 100. Il serait juste qu'ils payassent cette faveur d'une soulte en argent que l'on dit devoir être égale à une annuité de leurs rentes. Si cette idée de conversion facultative devait être adoptée, ce que nous ignorons, il résulterait de l'abandon de cette annuité imposé aux rentiers convertis une somme plus ou moins considérable avec laquelle l'état éteindrait sans frais une portion équivalente de la dette flottante.

Quant au budget, ce que nous attendons surtout de M. Fould, c'est qu'il établisse pratiquement le principe que les dépenses seront couvertes par les revenus. Le nouveau budget devant rassembler l'ancien budget normal et l'ancien budget extraordinaire, il est évident que, pour l'équilibrer avec les ressources, il n'y a que l'un de ces trois moyens : ou opérer des économies considérables sur les dépenses, ou établir de nouveaux impôts, ou faire les deux choses à la fois, réduire partiellement les dépenses et accroître partiellement les taxes. La façon la plus brillante et la plus satisfaisante de résoudre le problème eût été d'obtenir sur les dépenses d'importantes économies, ou de trouver une nouvelle impulsion pour le revenu dans de populaires réductions d'impôts. Les circonstances présentes ne permettant point ces grandes expériences financières que les Anglais ont eu plusieurs fois la bonne fortune de tenter avec succès, il faudra se contenter d'un budget modeste qui diminuera quelques chapitres de la dépense et créera ou grossira quelques taxes. Pour nous, qui sommes peu exigeans et qui savons tenir compte de la nécessité des temps, nous nous résignerons à cette cote mal taillée. Nous verrons même avec satisfaction dans ce premier budget correct, pourvu que les dépenses y soient amplement couvertes par les recettes, la préface féconde d'importans progrès financiers pour la France.

Il faut espérer en tout cas que de nouvelles diversions de la politique étrangère ne nous détourneront pas avant longtemps de l'étude et de la bonne conduite des questions financières, qui nous touchent de si près; mais comment oserait-on s'abandonner avec une entière sécurité à une telle confiance? L'Europe politique ressemble à un hôpital où, pour la plupart des états, la différence n'est que de la maladie chronique au mal aigu. L'Italie n'y est certes point le sujet le plus souffrant : les indécisions d'un certain monde parlementaire italien qui se perd en subtiles finesses ne font que donner plus de relief à l'honnête droiture et à la généreuse constance de M. Ricasoli. L'Autriche se débat dans ses insondables déficit. L'Allemagne, qui rêvait une réforme fédérale, voit le projet de M. de Beust réfuté et repoussé par M. de Bernstorff, le ministre de Prusse, qui, plus précis au moins que M. de Schleinitz, est loin de seconder les vues du *National-Verein*. La question danoise semble encore pour la centième fois être à la veille de produire un éclat. L'Allemagne, conduite par la Prusse et par l'Autriche, veut maintenant séparer le Slesvig de la représentation danoise. Le Danemark a repoussé cette prétention, contre laquelle s'élève d'ailleurs la presque unanimité des représentans du Slesvig.

E. FORCADE.

Le cabinet espagnol est sorti victorieux des discussions qui ont passionné pendant quelques jours la vie parlementaire à Madrid; l'adresse a été votée par les deux chambres telle que ses amis la proposaient. Ce résultat prouve simplement que le mouvement des partis, que les scissions mêmes de la majorité ministérielle n'ont pas atteint encore le degré de maturité néces-

saire pour produire une crise de pouvoir. Le ministère a eu pourtant à essuyer le feu de toute une légion d'orateurs éminens, de M. Rios-Rosas au nom des dissidens de l'*union libérale*, de M. Olozaga au nom des progressistes, de M. Gonzalez Bravo au nom des modérés, de M. Rivero au nom du parti démocratique, et l'opposition a réuni plus de quatre-vingts voix. En définitive, le ministère n'a pas moins trouvé, selon l'usage, la majorité dévouée dans le congrès comme dans le sénat, majorité aussi étrange d'ailleurs dans sa composition que la minorité, car ceux qui sont allés la grossir au scrutin ont soutenu le cabinet du général O'Donnell moins par un goût décidé pour sa politique que par crainte de l'inconnu. Ce que le ministère doit craindre surtout, c'est sa propre faiblesse et la vie de tous les jours. Le malheur du ministère en présence de cette majorité incohérente, c'est de n'avoir point vraiment de politique qui lui soit propre, d'afficher le libéralisme et d'être en réalité peu libéral, de se laisser aller au hasard des incidens, et d'en venir, après trois ans de durée, à n'avoir plus qu'un caractère indéfini.

Sans doute le cabinet O'Donnell s'abrite toujours sous ce nom de l'*union libérale* dont il se couvrait à sa naissance, mais il est insensiblement enlacé par des influences inavouées, mystérieuses, que deux orateurs des nuances les plus diverses, M. Rios-Rosas et M. Olozaga, se sont trouvés d'accord pour signaler. Il y a trente ans que le parti absolutiste travaille à reconquérir l'ascendant qu'il a perdu par l'avénement même de la reine Isabelle. Il a toujours été battu dans la guerre civile, dans les insurrections incessantes qu'il a fomentées, et, malgré ses défaites, il n'est pas moins arrivé à se glisser partout, remplissant les avenues du pouvoir, s'agitant autour de la reine elle-même, et se faisant dans les régions les plus intimes une position telle qu'il faut compter avec lui. Si le ministère actuel est tenté quelquefois de lutter contre ces influences, il les subit plus souvent encore. De là ces tendances d'absolutisme et d'arbitraire qui se font jour à tout propos. Chose curieuse, il se produit aujourd'hui au-delà des Pyrénées, sous une administration qui arrivait au pouvoir avec tout un programme de libéralisme, une sorte de réaction d'intolérance religieuse. Les refus de sépulture se multiplient depuis quelque temps au point de devenir une cause de trouble dans quelques localités. Des livres importés de l'étranger en Espagne, ayant acquitté les droits de douane, mais déclarés peu orthodoxes par les évêques, sont brûlés publiquement en présence de l'autorité religieuse, et on ne se borne pas à ces auto-da-fé, renouvelés de l'inquisition, on va jusqu'aux visites domiciliaires dans les magasins de librairie, dans les bibliothèques. Et que répond le gouvernement au récit de ces faits? Il est visiblement embarrassé, n'essaie pas de réprimer ces excès de zèle, et se réfugie derrière l'inviolabilité du sentiment religieux, qui est à coup sûr très puissant en Espagne, mais qui n'explique pas ces caprices renaissans d'intolérance où le pouvoir civil lui-même apparait comme un complice livrant ses propres droits.

La répression qui a suivi l'insurrection de Loja est encore une preuve de cette incohérente politique. Sans doute cette répression a été moins terrible que dans d'autres circonstances : il n'y a eu que quelques personnes fusillées ou plutôt exécutées par le *garrote,* qui est considéré en Espagne comme le plus vil genre de mort; mais ce qui est plus grave, c'est que l'arbitraire le plus complet semble avoir présidé à cette répression, et que la loi martiale elle-même dont on s'est servi a été assez capricieusement appliquée. Cette loi, en effet, ne rend passible de la juridiction des conseils de guerre que ceux qui sont pris les armes à la main. Or la plupart de ceux qui ont été pris à Loja ont été arrêtés dans leurs maisons lorsque l'insurrection n'existait déjà plus; ils n'ont pas moins été livrés aux tribunaux militaires, et s'il n'y en a eu qu'un petit nombre de condamnés à mort, beaucoup ont été déportés dans les colonies ou envoyés aux présides. Qu'a répondu le gouvernement lorsque ces faits ont été exposés dans les chambres? Il s'est borné à dire que c'était une affaire de tribunaux, que la justice était indépendante. N'y a-t-il donc pas, dira-t-on, la tribune et la presse comme garanties contre les excès de pouvoir? Certes; mais la majorité parlementaire absout le ministère de parti-pris pour ne point compromettre son existence, et la presse en est, depuis trois ans, à attendre une loi toujours annoncée; jusqu'à ce que cette loi soit faite, elle est livrée aux amendes, aux saisies, en un mot à toutes les rigueurs du bon plaisir administratif.

Le libéralisme du cabinet O'Donnell apparaît-il du moins dans la politique extérieure? On sait l'attitude que le cabinet de Madrid a cru devoir prendre depuis le premier jour vis-à-vis de l'Italie, attitude singulière qui n'est ni de l'hostilité, ni de la sympathie, ni une intervention, ni une vraie neutralité, et qui, à propos de l'affaire récente des archives napolitaines, a conduit à une rupture entre les deux gouvernemens. Un fait curieux à remarquer, c'est que cet incident a commencé à Lisbonne, c'est-à-dire dans un pays qui a reconnu lui-même le gouvernement italien. Ainsi c'est dans un état qui est en relations régulières avec le nouveau royaume d'Italie que l'Espagne a prétendu rester dépositaire des archives napolitaines, sous prétexte qu'elles lui avaient été confiées par les consuls du roi François II, et par le fait de l'Espagne les intérêts commerciaux entre Italiens et Portugais peuvent être troublés. Le cabinet espagnol, sur le conseil de la France, consentait, il est vrai, à remettre les archives napolitaines aux autorités locales portugaises; mais il accompagnait cette remise de toute sorte de restrictions et de protestations qui en dénaturaient le caractère. Le gouvernement italien n'a pu accepter la transaction dans ces termes. Le motif de cette opposition, le ministre des affaires étrangères du cabinet espagnol, M. Calderon Collantes, l'a laissé voir avec assez de naïveté dans une récente circulaire diplomatique : c'est que la reine Isabelle a des droits à réserver sur quelques-uns des trônes italiens, notamment sur

celui des Deux-Siciles. On peut croire qu'il eût été facile à l'Espagne de faire des réserves diplomatiques tout aussi efficaces en se renfermant dans une neutralité sympathique qui était son vrai rôle; malheureusement cette neutralité sympathique n'était point du goût des influences absolutistes, et il a fallu, sinon agir bien réellement, du moins avoir l'air d'agir pour le roi de Naples comme pour le pouvoir temporel du saint-siége, au risque de se mettre dans la plus illogique hostilité avec l'Italie, et sans se rappeler que, si à l'origine la monarchie actuelle de l'Espagne a eu le droit royal pour elle, elle a été surtout vivifiée par la victoire et par la souveraineté nationale. Et maintenant il est bien difficile de dire que la politique de l'Espagne soit du libéralisme, et c'est ainsi que le cabinet du général O'Donnell ne se trouve plus avoir d'autre appui qu'une majorité artificielle, et crée plus de difficultés insolubles pour ses successeurs qu'il ne s'assure à lui-même de garanties de force et de durée. CH. DE MAZADE.

LA REINE ANNE DE BRETAGNE. [1]

Il y a bien des sortes d'érudition, la grande et la petite, la pédante et la frivole; il y a l'érudition conquérante et l'érudition inutile, il y a encore celle qui éclaire les questions et celle qui les embrouille, celle qui attire le lecteur et celle qui le met en fuite : la plus aimable à notre avis, c'est l'érudition discrète, mesurée, sans prétention, qui ne vient pas bouleverser tout, mais se propose seulement de vous introduire comme par la main dans l'intimité d'un monde disparu. M. Le Roux de Lincy a depuis longtemps fait ses preuves en ce genre d'études précises et de restitutions intéressantes : le moyen âge, et surtout la période intermédiaire qui sépare le moyen âge encore vivant de la renaissance déjà victorieuse, ont été pour lui l'objet des plus patientes recherches. Aussi, quand un habile éditeur entreprit de reproduire le magnifique volume des *Heures d'Anne de Bretagne,* et qu'il voulut publier à cette occasion l'histoire de la princesse qui inspira ce chef-d'œuvre, il pensa tout naturellement à M. Le Roux de Lincy; le modeste écrivain qui a peint d'une main respectueuse les femmes de l'ancienne France était préparé mieux que personne à nous introduire familièrement auprès de la duchesse Anne. Tel est en effet le charme du savant livre où l'on vient de raconter la vie d'Anne de Bretagne; c'est une histoire familière. L'auteur a recherché avec le soin le plus scrupuleux tout ce qui inté-

(1) *Vie de la reine Anne de Bretagne, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documens originaux*, par M. Le Roux de Lincy; 4 vol., Paris, Curmer, 1861. — Ces volumes, brillant spécimen d'élégance typographique, sont sortis des presses justement célèbres d'un artiste lyonnais, M. L. Perrin.

resse son héroïne; il sait quelle fut son éducation, il connaît ses goûts, ses occupations, ses divertissemens; il la suit dans les diverses phases de sa vie, il l'accompagne dans toutes les villes où elle établit sa cour; il ne nous laisse ignorer aucun des personnages qui l'entourent, gentilshommes ou demoiselles d'honneur. Comment elle protége les arts, quels livres elle lit de préférence, de quelle manière elle fait l'aumône, si elle aime le luxe, quelle sorte de luxe et quelles sommes elle y consacre, nous apprenons tout cela comme si un témoin eût pris la plume pour nous raconter ces choses intimes au jour le jour.

Ce n'est pas que l'histoire soit négligée pour la biographie; les faits généraux, les événemens politiques ne sauraient être laissés dans l'ombre, quand il s'agit d'une princesse mariée à deux rois de France, et qui, par ce double mariage, a consolidé si heureusement l'unité de la monarchie française. Il est visible cependant que le biographe se sent plus à l'aise chaque fois qu'il parle de la vie quotidienne d'Anne de Bretagne, et que c'est bien là l'originalité de son travail. L'ouvrage est divisé en cinq livres : le premier, consacré à l'enfance de la duchesse, à son éducation, à son mariage, nous conduit jusqu'à la mort de son mari, le roi Charles VIII; le second nous montre la veuve du roi vivant à Paris, puis en Bretagne, et replacée enfin sur le trône à côté de son second époux, Louis XII; les trois autres, c'est-à-dire la grande moitié de cette biographie si complète, s'occupent exclusivement de la vie privée de la reine et de la femme. Raconter des événemens qui se trouvent dans toutes les histoires, ce n'est pas une tâche à dédaigner sans doute, quand on peut la rajeunir par la nouveauté des vues et l'intérêt du récit; le biographe d'Anne de Bretagne s'est proposé un autre but, et de la première à la dernière page de son livre il est resté fidèle à sa pensée; il a voulu mettre sous nos yeux le détail d'une existence souveraine dans cette période si curieuse qu'illuminent les premiers rayons de la renaissance.

Il y a, je le crois bien, un peu trop de ces menus détails, de ces notes de dépenses, dont le scrupuleux investigateur est si friand. Quand la jeune reine, âgée de quinze ans, quitte la Bretagne pour se rendre en France avec Charles VIII, M. Le Roux de Lincy nous fait la description complète de ses équipages de route; il entre à tout propos dans des comptes de ménage qui paraissent quelquefois bien longs. N'oubliez pas cependant que le fidèle biographe n'obéit pas toujours aux entraînemens d'une érudition minutieuse, mais aux convenances et même aux nécessités de son sujet. Nous sommes à la fin du xve siècle, au moment où le soleil de l'Italie va projeter ses rayons sur l'Europe; le goût des arts, du luxe, des beaux meubles, des riches étoffes va s'associer joyeusement à la renaissance des lettres et au réveil de la pensée. Rappelez-vous le grave Comynes ébloui par les merveilles de Venise. J'avais bien raison de dire que M. Le Roux de Lincy devient, presque sans y penser, le contemporain des âges qu'il étudie. Ces

élégances qui enchantaient les hommes du xve siècle, et dont ils ont tenu note si exactement, lui aussi, il en subit le charme. Partager, comme il le fait, la naïve admiration des sujets de la reine Anne, n'est-ce pas reproduire tout un aspect de l'époque?

La reine n'a pas encore seize ans; ce goût des belles étoffes, si vif chez la jeune femme, ce sera bientôt le goût des chefs-d'œuvre de l'art. Poètes, savans, peintres, sculpteurs, miniaturistes, orfévres, ciseleurs, vont former un noble cortége autour d'elle. Si la sœur de François Ier, quelques années plus tard, est la reine des beaux esprits et des libres penseurs, la femme de Charles VIII et de Louis XII n'est-elle pas véritablement la reine de la renaissance dans cette période que remplissent les guerres d'Italie et qui précède la révolution de Luther? Et pourtant cette reine de la renaissance, comme je ne crains pas de la nommer, est en même temps une figure du moyen âge par la grâce, la douceur, la piété candide, la vertu naïve et efficace. On ne la connaissait que d'une manière un peu vague et surtout au point de vue politique; on la connaîtra désormais dans sa vie de chaque jour, dans le gouvernement de sa maison, dans l'action bienfaisante qu'elle exerçait autour d'elle; on la verra vivre, et on l'aimera. Sévère sans pédantisme, elle tient école de grâce et de vertu. Pour exciter l'émulation parmi ses filles d'honneur, elle a fondé un ordre de chevalerie dont elle ne décore que les plus dignes. Le signe de l'ordre est un collier enrichi de pierres précieuses en forme de cordelière; elle les « admonestoit ainsi, dit le chroniqueur Hilarion de Coste, de vivre chastement et saintement et avoir toujours en mémoire les cordes et les liens de Jésus-Christ. » Et avec quel soin elle s'occupe de leur avenir! quelle sollicitude pour les marier! Une mère n'aurait pas plus de scrupules et de dévouement. Pendant la guerre d'Italie, elle veut doter trois de ses filles d'honneur; mais elle n'a pas sous la main la somme dont elle a besoin. Que faire? Elle l'emprunte aux banquiers de Lyon, n'hésitant pas à leur donner en gage *une grosse pointe de diamant à facettes*, l'un des plus riches trésors de son royal écrin. Anne s'acquit bientôt une grande réputation par toute l'Europe pour le soin qu'elle consacrait à l'éducation des jeunes filles nobles. On vit plus d'un souverain, soit pour lui-même, soit pour les seigneurs de sa cour, demander à la reine-duchesse la main d'une de ses belles élèves. Un jour ce fut un roi de Pologne et de Hongrie, une autre fois ce fut un roi d'Espagne. Cette biographie de la duchesse Anne est ainsi une page curieuse de l'histoire de la civilisation en France, de l'histoire des mœurs, des arts, des lettres, au moment de nos premiers rapports avec la renaissance italienne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

ou
e il
ro-

hez
es,
ner
ées
me
e la
qui
ce,
du
e et
out
que
elle
pé-
ion
ne
de
dit
et
vec
er!
la
n'a
nte
osse
oyal
our
plus
our,
ce
gne.
nis-
let-
ne.